



Centre des niveaux de
compétence linguistique
canadiens

Centre for
Canadian Language
Benchmarks

Manuel sur la citoyenneté

Guide d'enseignement des notions de
citoyenneté aux apprenants adultes de FLS

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la
citoyenneté Niveaux de compétence linguistique

Élaboré par :



Toronto Catholic District School Board

Financé par :



Citizenship and
Immigration Canada

Citoyenneté et
Immigration Canada



Remerciements

Le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC) désire remercier son équipe de travail, ses collaborateurs et son bailleur de fonds pour la traduction, l'adaptation, la révision linguistique, la mise à l'essai et la mise en pages du présent ouvrage intitulé Manuel sur la citoyenneté. Cet ouvrage a été rendu possible grâce à l'appui financier de Citoyenneté et Immigration Canada et à la contribution du *Toronto Catholic District School Board* pour leur permission accordée à l'adaptation en français du document anglais *Citizenship Resource*, 2010.

Direction du projet : Anne Senior

Traduction : Anglocom

Adaptation : Silvia Dancose, Claude Laurin

Révision linguistique : Silvie Lajoie

Graphisme : Marie-Elyse Gauthier

Mise en pages : Marie-Elyse Gauthier

Production audio : Claude Laurin

Comité d'experts : Élissa Beaulieu, Hector Gauthier, Yves Laforest

Participants aux mises à l'essai : Marie-Thérèse Costisella, Lise Courchesne, Carole Lapointe, Ludovic Guerpillon (Solexom)

© Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens, 2011.

Tous droits réservés. L'éditeur accorde le droit de reproduction du présent manuel aux responsables des programmes de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) et d'enseignement aux adultes du Canada, et ce, pour leur usage exclusif, à titre de formateurs, et pour l'usage de leurs apprenants. Pour tout autre usage, la reproduction est interdite sans la permission écrite préalable du titulaire du droit d'auteur.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Table des matières

Introduction	1
Guide de l'utilisateur	5
Chapitre 1	27
Exemples d'activités	45
Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités.....	61
Chapitre 2	75
Exemples d'activités	95
Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités.....	115
Chapitre 3	127
Exemples d'activités	151
Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités.....	167
Chapitre 4	183
Exemples d'activités	201
Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités.....	211
Chapitre 5	221
Exemples d'activités	239
Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités.....	255
Chapitre 6	267
Exemples d'activités	281
Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités.....	297
Chapitre 7	313
Exemples d'activités	333
Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités.....	349

Introduction

Contexte

Le *Manuel sur la citoyenneté* fournit aux enseignants des *Cours de langues pour les immigrants au Canada* (CLIC) et à ceux des programmes de français langue seconde (FLS) un cadre et des outils pédagogiques pour la planification de programmes et pour l'enseignement de concepts liés à la citoyenneté canadienne dans une classe d'apprenants adultes de FLS. De ce fait, il enrichit l'enseignement des thèmes liés à la citoyenneté canadienne. Les thèmes abordés dans ce manuel se rapportent au contenu de *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté 2010*, un guide d'étude financé et élaboré par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à l'intention des apprenants qui se préparent à l'examen de citoyenneté.

Objectif

Le *Manuel sur la citoyenneté* a été conçu pour aider les enseignants à établir un lien entre l'enseignement du français et l'enseignement des concepts liés à la citoyenneté. L'objectif global des programmes CLIC et de FLS est non seulement d'enseigner les langues parlées au Canada aux nouveaux arrivants, mais aussi de leur simplifier le processus d'établissement et d'acculturation. De plus, les enseignants des programmes *Cours préparatoires à l'examen de citoyenneté* trouveront dans ce manuel des idées pour permettre à leurs apprenants d'acquérir le niveau de langue, les concepts et les renseignements factuels requis pour passer l'examen de citoyenneté.

Public cible

Le *Manuel sur la citoyenneté* s'adresse particulièrement aux enseignants de FLS pour immigrants adultes, eu égard du type de programme. La plupart des immigrants adultes inscrits au programmes de FLS souhaitent se familiariser avec le Canada, et bon nombre d'entre eux aspirent également à devenir citoyens canadiens dans un proche avenir et, pour y parvenir, devront passer l'examen pour la citoyenneté canadienne.

Le *Manuel sur la citoyenneté* cible des apprenants adultes dont le profil langagier se situe entre les niveaux 1 à 8 selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens, soit les normes linguistiques canadiennes. Le matériel didactique élaboré pour les apprenants des NCLC 1 et 2 vise à les familiariser avec les thèmes et les concepts liés à la citoyenneté et à leur inculquer le langage inhérent à ces concepts, en misant notamment sur l'acquisition de vocabulaire et la formulation d'énoncés simples. Le matériel didactique des NCLC 3 et 4 permet aux apprenants de développer une compréhension nouvelle des concepts et des enjeux liés à la citoyenneté. L'apprenant peut acquérir un vocabulaire, des structures et des compétences spécifiques en vue de maîtriser le contenu sur la citoyenneté. Le matériel didactique des NCLC 5+ porte sur la pratique de compétences linguistiques que les apprenants peuvent ensuite réutiliser dans d'autres contextes, notamment professionnel et académique. Les apprenants ayant atteint un niveau de compétence plus élevé sont en mesure de lire et d'étudier eux-mêmes l'information contenue dans le guide d'étude *Découvrir le Canada* tout en approfondissant les divers concepts et enjeux d'une citoyenneté active et engagée.



Fondements théoriques et didactiques

Le Manuel sur la citoyenneté repose sur :

- La théorie et la didactique de la compétence langagière selon les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC);
- L'enseignement axé sur le contenu, où les tâches de communication sont liées à la fois à un contenu thématique et à des contenus langagiers tels le vocabulaire, la grammaire de la phrase et la grammaire textuelle.

Les Niveaux de compétence linguistique canadiens

Les NCLC sont les normes nationales utilisées pour mesurer la capacité d'un apprenant à utiliser le français dans les quatre habiletés langagières : compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite. Les NCLC favorisent l'intégration de l'ensemble des éléments de la compétence langagière et servent de référence pour l'élaboration de programmes d'enseignement, la planification de leçons, l'évaluation, la conception de matériel didactique et la sélection des ressources. Les principes et les caractéristiques clés des NCLC sont les suivants :

- Ils sont axés sur des tâches : les tâches de communication sont essentielles à l'enseignement et à l'évaluation. Les tâches doivent refléter l'utilisation de la langue dans des situations réelles et s'appuyer sur des textes authentiques.
- Ils sont axés sur les compétences : les énoncés de compétences décrivent l'aptitude linguistique d'un apprenant d'un niveau de compétence donné.
- Ils sont axés sur l'apprenant : l'enseignement est fondé sur les besoins et les intérêts de ce dernier.

Les NCLC se fondent sur une approche de la langue en situation. Il ne s'agit pas seulement de maîtriser les règles du bon usage, mais également de se servir de la langue dans un contexte le plus authentique possible.

Les tâches comme élément central des activités

La réalisation de tâches de communication est une composante essentielle et fiable dans la conception de programmes et de plans de cours. Les tâches sont des éléments de planification efficaces pour l'enseignement de la langue et favorisent l'intégration des diverses composantes de la compétence langagière. Les tâches sont clairement centrées sur la communication pour éviter toute dérive dans la programmation et l'évaluation. Les principes sous-jacents et les caractéristiques clés des tâches sont les suivants. Les tâches doivent :

- Être contextualisées : Il s'agit ici de rester le plus près de la réalité et d'élaborer des tâches que l'apprenant de la classe de langue seconde pourrait avoir à réaliser en dehors de la classe. Le rôle de l'enseignant est de d'établir un parallèle entre les tâches en classe de langue et les tâches dans la vie quotidienne.
- Être complexes : Les tâches ne visent pas uniquement un seul point de grammaire, mais visent la mobilisation de plusieurs composantes langagières. Être signifiantes : Les tâches doivent répondre aux besoins des apprenants qui doivent trouver, dans la tâche, une source de motivation. Une étude approfondie des besoins des apprenants est donc indispensable.



- Être une occasion d'apprentissage : L'apprenant de français langue seconde doit apprendre à mieux se servir de la langue lors de la réalisation d'une tâche de communication.
- Faire appel à la dimension affective : L'apprenant de langue seconde doit faire appel à des ressources cognitives affectives, cette dernière s'exprimant par des attitudes.

Structure et contenu du Manuel sur la citoyenneté

Le contenu du *Manuel sur la citoyenneté* reflète un juste équilibre entre le contenu lié à la citoyenneté et l'accent mis sur la langue. Le cadre de planification et les exemples d'activités pédagogiques que propose cette ressource peuvent être adaptés en vue de répondre aux besoins spécifiques des enseignants et des apprenants d'une multitude de programmes et de niveaux de compétence linguistique variés.

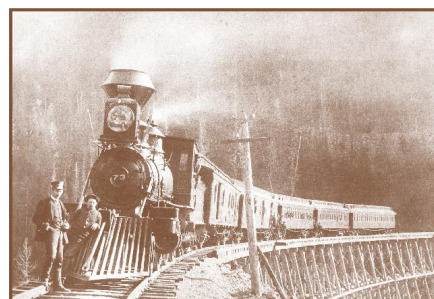
La structure du manuel s'inspire beaucoup de celle du guide d'étude *Découvrir le Canada*, de sorte que les enseignants peuvent aisément travailler simultanément avec les contenus des deux ressources. Non seulement les chapitres du *Manuel sur la citoyenneté* portent des titres similaires au guide d'étude *Découvrir le Canada*, mais chaque titre de chapitre fait un renvoi à certaines sections spécifiques du guide d'étude. Le contenu du manuel aborde des concepts, des thèmes et de l'information extraits du guide d'étude, ainsi que des notions, des sous-thèmes et des renseignements complémentaires pertinents.

Ce manuel vient donc compléter une série de ressources financées par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour les programmes CLIC telles que les *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* et *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*. Conscients du rôle que joue la langue dans l'intégration sociale, culturelle et civique des nouveaux arrivants, les concepteurs de programmes CLIC s'en sont inspirés pour élaborer le matériel pédagogique utilisé dans les *Cours de langues pour les immigrants au Canada*.



Manuel sur la citoyenneté

Guide de l'utilisateur



Structure et contenu du Manuel sur la citoyenneté

Nous sommes heureux de vous présenter le *Manuel sur la citoyenneté*, une ressource à l'intention des enseignants des programmes de français langue seconde, des Cours de langue pour immigrants au Canada (CLIC), et des cours de préparation à l'examen de citoyenneté. Cette ressource, destinée à la planification, à l'élaboration et à l'enseignement de leçons sur les concepts liés à la citoyenneté canadienne, sert de document d'accompagnement au guide d'étude *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, 2010*. Elle vient également compléter les autres ressources du programme CLIC financées par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) : *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* et *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*.

Le *Manuel sur la citoyenneté* est divisé en sept chapitres articulés autour de thèmes sur la citoyenneté qui reflètent en général la structure et le contenu du guide d'étude *Découvrir le Canada*. Cette organisation thématique permet d'aborder progressivement et de manière récurrente l'enseignement de la langue dans différents contextes et à différents niveaux (approche en spirale).

Voici la liste des chapitres du manuel :

1. **Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté**
2. **Qui sommes-nous, les Canadiens?**
3. **L'histoire du Canada**
4. **Le gouvernement du Canada**
5. **Les élections au Canada**
6. **Les symboles canadiens**
7. **Les régions et l'économie du Canada**

Chaque chapitre compte deux parties :

- Un **cadre de planification** qui fournit des suggestions de planification et d'élaboration de leçons à partir d'un enseignement axé sur les contenus du thème et visant les niveaux 1 à 8 des NCLC.
- Des **exemples d'activités** assortis d'outils pédagogiques tels que des supports reproductibles prêts à l'emploi illustrant le contenu présenté dans la première partie, des enregistrements audio et des notes à l'enseignant.

Grâce au format de présentation de ce matériel sous forme de classeur, vous pouvez organiser à votre guise plusieurs sections ou pages spécifiques du *Manuel* dans l'ordre qui vous convient le mieux. Par exemple, si vous enseignez à des apprenants du programme CLIC de niveaux 1 et 2, vous pouvez sélectionner les pages correspondant à ces niveaux et les séparer du reste du document. Vous pouvez aussi choisir de diviser le *Manuel* en deux parties : une section de planification comprenant les pages qui y sont liées pour chacun des chapitres et une section d'activités combinant les exemples d'activités pour la salle de classe et les notes à l'enseignant.



Éléments du cadre de planification

Dans tous les chapitres, le cadre de planification est structuré de la même façon et comprend les pages suivantes :

Exemples de sujets

Voici une liste de sujets qui appuient d'explorer les apprentissages de la discipline à deux niveaux. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux besoins des NCLC des apprenants de votre classe.

- Droits et libertés garantis par le droit canadien**
 - Le droit de liberté d'expression et de communication
 - Le droit de liberté de religion
 - Le droit de liberté de pensée, de conscience et de religion
 - Le droit de liberté de mouvement
 - Le droit de liberté de réunion pacifique
 - Le droit de liberté d'association
- Droits et libertés garantis par le droit canadien des droits et libertés et des traités avec les Premières Nations**
 - Le droit de liberté d'expression et de communication
 - Le droit de liberté de religion
 - Le droit de liberté de pensée, de conscience et de religion
 - Le droit de liberté de mouvement
 - Le droit de liberté de réunion pacifique
 - Le droit de liberté d'association
- Responsabilité liée à la citoyenneté**
 - Le droit de liberté d'expression et de communication
 - Le droit de liberté de religion
 - Le droit de liberté de pensée, de conscience et de religion
 - Le droit de liberté de mouvement
 - Le droit de liberté de réunion pacifique
 - Le droit de liberté d'association
- Exercer ses droits et libertés**
 - Le droit de liberté d'expression et de communication
 - Le droit de liberté de religion
 - Le droit de liberté de pensée, de conscience et de religion
 - Le droit de liberté de mouvement
 - Le droit de liberté de réunion pacifique
 - Le droit de liberté d'association
- Valeurs canadiennes et citoyenneté mondiale**
 - Le droit de liberté d'expression et de communication
 - Le droit de liberté de religion
 - Le droit de liberté de pensée, de conscience et de religion
 - Le droit de liberté de mouvement
 - Le droit de liberté de réunion pacifique
 - Le droit de liberté d'association

Exemples de sujets

Cette page répertorie des sujets et des idées de contenu inspirés du guide d'étude *Découvrir le Canada*. Vous pouvez utiliser cette liste pour sélectionner les éléments propres à un niveau de compétence linguistique et susceptibles d'intéresser les apprenants de votre classe.

Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage qui appuient les apprentissages de la discipline à deux niveaux. Vous pouvez sélectionner les contenus qui correspondent aux besoins des NCLC des apprenants de votre classe.

- NCLC 1-2**
 - Reconnaitre des droits et libertés garantis par le droit canadien
 - Reconnaitre des droits et libertés garantis par le droit canadien des droits et libertés et des traités avec les Premières Nations
 - Reconnaitre des valeurs canadiennes et citoyenneté mondiale
- NCLC 3-4**
 - Expliquer comment l'exercice des droits et libertés est lié à la citoyenneté canadienne
 - Expliquer comment l'exercice des droits et libertés est lié à la citoyenneté mondiale
- NCLC 5+**
 - Expliquer comment l'exercice des droits et libertés est lié à la citoyenneté canadienne et mondiale

Exemples de contenus d'apprentissage

Les exemples de contenus d'apprentissage sur cette page correspondent au thème du chapitre et sont regroupés en trois ensembles de niveaux NCLC : NCLC 1–2, NCLC 3–4 et NCLC 5+. La présentation d'une liste d'objectifs en trois ensembles de niveaux sur une seule page vous permet de visualiser la progression des concepts d'un chapitre à l'autre et leur récurrence à différents niveaux de compétence linguistique (approche en spirale).

Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'exemples de contenus linguistiques qui appuient les apprentissages de la discipline à deux niveaux. Vous pouvez sélectionner les contenus qui correspondent aux besoins des NCLC des apprenants de votre classe.

- NCLC 1-2**
 - Reconnaitre des mots et des expressions liés à la citoyenneté
 - Reconnaitre des mots et des expressions liés à la citoyenneté canadienne et mondiale
- NCLC 3-4**
 - Expliquer comment l'exercice des droits et libertés est lié à la citoyenneté canadienne et mondiale
- NCLC 5+**
 - Expliquer comment l'exercice des droits et libertés est lié à la citoyenneté canadienne et mondiale

Exemples de contenus linguistiques

Cette page dresse une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières regroupés par ensemble de niveaux de compétence linguistique : NCLC 1–2, NCLC 3–4 et NCLC 5+. Les enseignants des classes à niveaux multiples ont ainsi un aperçu global de la progression des contenus linguistiques d'un niveau à l'autre.

Exemples de tâches langagières NCLC 3-4

Voici des exemples de tâches de communication langagière axées sur le thème du chapitre et regroupées selon trois ensembles de niveaux de compétence linguistique : NCLC 1–2, NCLC 3–4 et NCLC 5+. Sous chaque tâche de communication, vous trouverez des suggestions d'activités qui y sont liées, destinées à préparer les apprenants à la réaliser. Vous pouvez utiliser ces tâches de communication pour atteindre à la fois le contenu d'apprentissage et la compétence linguistique ciblée.

Niveau	Compétence ciblée
NCLC 3-4	Expliquer comment l'exercice des droits et libertés est lié à la citoyenneté canadienne et mondiale

Exemples de tâches langagières

Ces pages fournissent des exemples de tâches de communication axées sur le thème du chapitre et regroupées selon trois ensembles de niveaux de compétence linguistique : NCLC 1–2, NCLC 3–4 et NCLC 5+. Sous chaque tâche de communication, vous trouverez des suggestions d'activités qui y sont liées, destinées à préparer les apprenants à la réaliser. Vous pouvez utiliser ces tâches de communication pour atteindre à la fois le contenu d'apprentissage et la compétence linguistique ciblée.



Comment combiner l'enseignement d'un contenu thématique et l'acquisition de compétences linguistiques

Dans les programmes fondés sur une démarche intégrée, le plus grand défi des enseignants consiste à planifier des leçons ou des activités qui permettent aux apprenants d'acquérir des compétences linguistiques tout en assimilant des connaissances liées aux thèmes à l'étude. Pour ce faire, les enseignants doivent d'abord déterminer les contenus d'apprentissage et les aspects linguistiques à retenir pour la leçon, ensuite tenir compte des thèmes proposés dans chaque chapitre et finalement élaborer des activités destinées à améliorer l'expression et la compréhension orales et écrites des apprenants. Le cadre de planification de chaque chapitre du *Manuel sur la citoyenneté* facilite cette tâche en fournissant :

- une liste d'exemples de contenus d'apprentissage pour chaque ensemble de niveaux : NCLC 1-2; NCLC 3-4; NCLC 5+;
- une liste d'exemples de contenus linguistiques pour chaque ensemble de niveaux;
- des exemples de tâches langagières qui intègrent à la fois des contenus d'apprentissage, des activités possibles et des compétences langagières ciblées selon les NCLC. Ces exemples sont regroupés par sujet selon le thème de chaque chapitre. La liste des exemples de tâches langagières est mise en parallèle à une liste correspondante de compétences clés tirées des NCLC. Les deux listes mises en parallèle illustrent la relation entre les tâches langagières et les compétences NCLC ciblées.

Les outils pédagogiques du *Manuel sur la citoyenneté* comprennent, pour chaque chapitre, des activités à réaliser en classe à divers niveaux de compétence linguistique. Ces activités ont été élaborées à partir des thèmes se trouvant dans le guide sur la citoyenneté *Découvrir le Canada* et des principes d'enseignement fondés sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC), c'est-à-dire axés sur des tâches et des compétences langagières et centrés sur l'apprenant. Elles ont été conçues pour permettre aux apprenants d'atteindre une compétence langagière précise, qui, en termes d'apprentissage linguistique, se traduit par une capacité à mener à bien une tâche de communication correspondant à une compétence langagière. Prenons un exemple tiré du *Manuel sur la citoyenneté* : l'une des tâches de NCLC 3-4 proposée dans le cadre de planification est de lire un texte en ligne sur la *Charte canadienne des droits et libertés*, prendre des notes sur le texte lu et répondre à des questions de compréhension. Les activités de NCLC 3-4 qui correspondent à cette tâche comprennent un exercice de lecture (exercice d'appariement portant sur les droits et responsabilités) et un exercice d'écriture qui consiste à formuler des phrases sur les droits et responsabilités en ayant recours à une structure grammaticale précise.



Stratégies

Les activités de la section **Exemples d'activités** ont été conçues pour refléter une variété de stratégies d'enseignement et d'apprentissage utiles pour intégrer des concepts langagiers à des contenus sur la citoyenneté. Voici une liste de ces stratégies regroupées par catégories :

<ul style="list-style-type: none">• Stratégies de compréhension écrite	Reformulation, personnalisation du contenu, acquisition de vocabulaire, textes à trous, écriture dirigée; questions de compréhension
<ul style="list-style-type: none">• Stratégies de travail en équipe	Entrevue, discussion, débat, apprentissage coopératif (<i>Jigsaw et Information Gap</i>), présentation orale, projet de groupe
<ul style="list-style-type: none">• Stratégies visuelles	Stratégies à base d'illustrations; maquette ou affiche comprenant des graphiques, des tableaux et des diagrammes; cartes
<ul style="list-style-type: none">• Stratégies de recherche	Résolution de problèmes, recherche et compte rendu de la recherche
<ul style="list-style-type: none">• Stratégies de réflexion	Remue-méninges, carte conceptuelles, exercices de classification, étude de cas, formulation et résolution de problèmes, organisateurs graphiques

Plusieurs de ces stratégies sont utilisées dans le cadre de programmes de FLS pour adultes; elles peuvent également se révéler efficaces pour intégrer du contenu linguistique à l'étude des thèmes. Les exemples suivants montrent comment l'utilisation de certaines des stratégies susmentionnées peut faciliter l'apprentissage du contenu thématique.



Exemples de stratégies – NCLC 1–2

Illustrations	<p>Objectif : Vous pouvez vous servir d'illustrations pour présenter ou revoir le vocabulaire relatif à des objets concrets, des personnes, des événements ou des concepts abstraits. L'utilisation d'illustrations est un moyen ingénieux de présenter un nouvel aspect du thème et de souligner la matière à retenir. Les illustrations peuvent également servir d'appui aux activités de compréhension orale ou écrite, car elles facilitent la compréhension.</p> <p>Comment procéder : Pour accompagner un texte, vous pouvez utiliser des feuilles de travail contenant des illustrations, des affiches, des cartes aide-mémoire ou des photos. Les apprenants peuvent associer les illustrations à des mots ou des énoncés simples, les organiser par groupes ou catégories (selon leur signification), les pointer à la lecture ou à l'écoute d'énoncés, ou encore les trier dans un ordre précis.</p> <p>Pour voir des exemples concrets de cette stratégie, veuillez consulter les activités 1 et 2 du chapitre 7 intitulé « Les régions et l'économie du Canada » et l'activité 1 du chapitre 5 intitulé « Les élections au Canada ».</p>
Cartes	<p>Objectif : Vous pouvez vous servir de cartes afin d'étayer ou de réviser des renseignements factuels comme des noms de villes, de régions, de provinces. Les cartes peuvent faciliter la compréhension de renseignements factuels présentés dans des textes lus ou entendus, comme par exemple le nom des lieux où se sont déroulés des événements historiques.</p> <p>Comment procéder : Utilisez des cartes imprimées ou en ligne, parfois muettes, parfois animées ou accompagnées d'un texte descriptif. Les apprenants peuvent donner un titre à une carte à partir des renseignements fournis dans un texte simple lu ou entendu, associer des mots à des lieux ou remplir un tableau à l'aide des données d'une carte.</p> <p>Pour voir un exemple concret de cette stratégie, veuillez consulter l'activité 3 du chapitre 3 intitulé « L'histoire du Canada ».</p>



<p>Textes à trous</p>	<p>Objectif : Vous pouvez utiliser cette stratégie afin de faciliter l'assimilation du vocabulaire relatif au thème à l'étude. Cette stratégie sert aussi en compréhension de l'écrit pour vérifier si le texte a été compris, ou en compréhension orale pour évaluer la compréhension. Vous pouvez vous servir de cette stratégie pour faciliter la compréhension de nouveaux concepts abstraits grâce à la personnalisation (voir la stratégie suivante).</p> <p>Comment procéder : Ce type d'activité se compose habituellement d'un texte dans lequel certains mots ou expressions ont été supprimés çà et là et remplacés par des tirets, mais il peut également s'agir de phrases à compléter. Les apprenants doivent utiliser leur connaissance des mots ou des concepts manquants sur le sujet afin de compléter le texte à trous. Une variante de cette stratégie s'appelle la personnalisation (voir ci-dessous).</p> <p>Pour voir un exemple concret de cette stratégie, veuillez consulter l'activité 2 du chapitre 4 intitulé « Le gouvernement du Canada ».</p>
<p>Personnalisation</p>	<p>Objectif : Vous pouvez vous servir de cette stratégie pour faciliter la compréhension de nouveaux concepts ou de notions abstraites.</p> <p>Comment procéder : Vous pouvez utiliser la personnalisation dans des activités dirigées d'expression orale et écrite. Les apprenants complètent un texte simple avec des renseignements personnels en fonction d'un modèle ou d'un texte à trous. Dans vos classes de niveau 3 et plus, vous pouvez utiliser cette stratégie avant de présenter de nouveaux renseignements ou pour réactiver les connaissances des apprenants sur le sujet.</p> <p>Pour voir des exemples concrets de cette stratégie, veuillez consulter l'activité 3, partie C et l'activité 4, partie B du chapitre 2 intitulé « Qui sommes-nous, les Canadiens? ».</p>



Exemples de stratégies – NCLC 3-4

<p>Apprentissage coopératif (Information Gap)</p>	<p>Objectif : Cette stratégie favorise l’interaction orale en équipes de deux ou en sous-groupes. L’activité est présentée sous la forme d’un texte à trous ou d’une feuille de travail qu’il faut compléter en posant des questions à son coéquipier. Les apprenants peuvent ainsi s’exercer à poser des questions de tout type (p. ex., <i>quand, pourquoi, comment, à quelle date, où, etc.</i>) et à y répondre par des faits, des statistiques, des noms propres, et autres. Les exercices à trous favorisent aussi les stratégies de communication telles que la clarification, la vérification de la compréhension, la reformulation et la demande d’aide.</p> <p>Comment procéder : Les apprenants travaillent en équipes de deux ou en sous-groupes. L’activité est présentée sous la forme de deux textes à trous qui se complètent réciproquement, un pour chaque apprenant. Chaque apprenant doit compléter l’information manquante de son propre texte à trous en posant des questions à son coéquipier, et vice versa. Les apprenants peuvent aussi compléter une même feuille de travail, en se posant mutuellement des questions à partir de textes différents qui leur sont propres.</p> <p>Pour voir des exemples concrets de cette stratégie, veuillez consulter l’activité 6 du chapitre 6 « Les symboles canadiens » et l’activité 5 du chapitre 7 « Les régions et l’économie du Canada ».</p>
---	--



<p>Acquisition de vocabulaire</p>	<p>Objectif : Parmi les stratégies d’acquisition de vocabulaire figurent l’appariement de mots à leur définition, des textes à trous, la recherche de synonymes, la paraphrase et des activités sur les familles de mot. Vous pouvez ajouter à cette activité la prononciation des mots, si possible. Toutes ces stratégies favorisent l’acquisition progressive du vocabulaire et permettent d’améliorer les compétences des apprenants en compréhension écrite.</p> <p>Il faut se rappeler que l’utilisation, dans un autre contexte, du vocabulaire relatif à la citoyenneté améliore l’assimilation des éléments du lexique.</p> <p>Comment procéder : Il est avantageux d’utiliser des mots ou des expressions directement tirés des textes à l’étude (noms, verbes, adjectifs, adverbes, etc.) Vous pouvez demander aux apprenants d’identifier les familles de mots et trouver d’autres mots de la même famille. Privilégiez l’étude des suffixes et des préfixes et faites remarquer les constantes dans la formation des noms (terminaison en « é » comme dans « fierté »), des verbes (terminaisons), des adjectifs, des adverbes (suffixe « ment »). Les apprenants peuvent organiser leur carnet de vocabulaire en fonction des familles de mots ou des constantes observées. Ils peuvent rédiger ou compléter des phrases dans de nouveaux contextes en utilisant le vocabulaire étudié.</p> <p>Pour voir des exemples concrets de cette stratégie, veuillez consulter l’activité 4 du chapitre 3 intitulé « L’histoire du Canada » et les activités 3 et 4 du chapitre 4, intitulé « Le gouvernement du Canada ».</p>
<p>Entrevue</p>	<p>Objectif : Vous pouvez utiliser cette stratégie pour aider les apprenants à approfondir des idées et à obtenir d’un coéquipier des renseignements sur le sujet à l’étude. Les entrevues permettent aux apprenants de se concentrer sur des idées, des expériences et des renseignements importants Ce genre d’activité aide en plus les apprenants à perfectionner leur aptitude à poser des questions et à mieux comprendre le sujet à l’étude grâce à des questions de clarification ou d’approfondissement.</p> <p>Comment procéder : L’un des apprenants joue le rôle d’un spécialiste et répond aux questions d’un autre apprenant. Puisque le « spécialiste » doit disposer de connaissances préalables sur le sujet, vous devrez peut-être fournir un texte ou des notes aux apprenants débutants; les apprenants plus avancés peuvent effectuer leurs propres recherches. Si l’objectif de l’entrevue consiste à obtenir des renseignements précis, vous pouvez fournir aux apprenants un ensemble de questions ou bien leur demander de préparer leurs propres questions afin d’approfondir le sujet et d’obtenir les renseignements qui les intéressent.</p>



Exemples de stratégies – NCLC 5+

Présentation orale	<p>Objectif : Les présentations orales permettent aux apprenants de montrer qu'ils ont compris la matière. Elles obligent les apprenants à organiser clairement l'information, puis à la présenter en utilisant le langage approprié. Les présentations préparées en équipe ont une dimension supplémentaire : elles incitent les apprenants à s'entendre sur le contenu et à collaborer tout au long du processus de préparation et de présentation de l'exposé.</p> <p>Comment procéder : Les apprenants peuvent choisir un sujet qui les intéresse, puis diviser la présentation en plusieurs parties. Ils peuvent avoir besoin d'effectuer des recherches et de préparer un plan et des supports visuels pour leur auditoire. Pour retenir l'attention des autres apprenants pendant la présentation, vous pouvez leur demander aux personnes de l'auditoire de prendre des notes afin de résumer la présentation, de réagir à celle-ci en posant des questions ou de commenter des éléments précis de la présentation.</p> <p>Pour voir un exemple concret de cette stratégie, veuillez consulter l'activité 8 du chapitre 3 intitulé « L'histoire du Canada ».</p>
---------------------------	--



**Apprentissage
coopératif (Jigsaw)**

Objectif : La méthode du Jigsaw est une méthode complexe d'apprentissage coopératif fréquemment utilisée avec des apprenants de niveau avancé qui ont déjà une expérience de travail en équipe. Elle donne l'occasion aux apprenants d'approfondir leurs connaissances ou d'assimiler de la nouvelle matière tout en s'entraidant. Grâce à ce travail collaboratif entre les apprenants, vous pouvez assigner un travail de lecture plus difficile que si vous assigniez un travail à chaque individu. Le travail peut porter sur différents aspects du thème à l'étude.

Comment procéder : L'activité se déroule en deux temps, en deux sous-groupes différents : le groupe d'origine et le groupe d'experts.

L'enseignant assigne un nom à chaque membre du groupe d'origine. Chaque groupe d'origine est composé d'un Apprenant A, d'un Apprenant B, etc. Selon la taille de la classe, il y a aura donc 2, 3 ou 4 apprenants ou plus qui porteront le même nom. L'enseignant assigne ensuite le travail, par exemple lire un texte sur une des étapes du processus législatif du Parlement et l'expliquer clairement aux autres membres de son équipe. Chaque groupe d'apprenants aura un aspect à présenter sur le même thème (p. ex., les Apprenants A lisent un texte sur la 1^{ère} étape du processus législatif du Parlement; les Apprenants B sur la 2^e étape, et ainsi de suite).

Pour mener à bien ce travail, les apprenants rejoignent leur deuxième sous-groupe, appelé le groupe d'experts, composé de tous les apprenants qui portent le même nom et par conséquent qui ont le même travail à faire (p. ex., tous les Apprenants A). En groupe d'experts, les apprenants s'entraident pour lire la documentation, l'analyser et la comprendre. À l'aide d'une feuille de travail, ils organisent les renseignements et préparent leur présentation. Une fois ce travail terminé, les participants rejoignent leur équipe d'origine et, en experts sur la matière qu'ils sont devenus, ils présentent avec confiance leur exposé.

Pour voir un exemple concret de cette stratégie, veuillez consulter l'activité 9 du chapitre 2 intitulé « Le multiculturalisme au Canada ».



<p>Discussion</p>	<p>Objectif : Vous pouvez proposer aux apprenants d’entamer des discussions afin d’approfondir un sujet, de formuler des opinions et d’articuler des idées et de réagir à celles des autres. Les discussions mettent l’accent sur l’expression et la compréhension orales.</p> <p>Comment procéder : Si vous le désirez, vous pouvez alimenter une discussion à l’aide de textes à lire ou à écouter afin de fournir des idées aux apprenants. Vous pouvez également leur poser des questions ouvertes. Les discussions permettent de cerner et d’analyser efficacement les aspects d’un sujet (p. ex., <i>Qu’est-ce qu’un citoyen engagé? Comment devient-on un héros national?</i>) Pour être efficace, une discussion doit s’appuyer sur une planification minutieuse et doit aboutir à un résumé, à un compte rendu ou à une réponse écrite.</p>
<p>Recherche</p>	<p>Objectif : Vous pouvez demander aux apprenants d’effectuer une recherche en ligne pour approfondir un sujet en suivant des étapes clairement définies et expliquées au préalable (p. ex., trouver l’information; en évaluer la validité, l’importance et le degré de précision; résumer l’information; la présenter). Cette tâche fait appel à plusieurs compétences de compréhension écrite (p. ex., parcourir et balayer le texte, repérer l’information essentielle et les renseignements importants), et peut également comprendre la rédaction d’un compte rendu, d’un résumé ou d’un plan.</p> <p>Comment procéder : Vous pouvez assigner un sujet ou laisser les apprenants faire leur propre choix. Vous aurez peut-être besoin de présenter préalablement diverses stratégies de lecture et d’encadrer les apprenants dans leur recherche en leur indiquant les étapes à suivre et le résultat souhaité (p. ex., un compte rendu oral). Libre à eux de consulter soit des ressources en ligne ou des ouvrages imprimés.</p> <p>Pour voir un exemple concret de cette stratégie, veuillez consulter l’activité 10 du chapitre 6 intitulé « Les symboles canadiens ».</p>



Organisateurs graphiques	<p>Objectif : Vous pouvez utiliser des organisateurs graphiques pour aider les apprenants à structurer leurs idées et à organiser l'information. Les apprenants peuvent s'en servir avant de réaliser une tâche afin d'organiser leurs idées, pendant sa réalisation pour montrer qu'ils ont compris ce qui leur était demandé ou à la fin de la tâche afin de passer en revue ou de faire la synthèse de leurs idées. Les organisateurs graphiques peuvent également se révéler utiles dans le cadre d'un auto-apprentissage.</p> <p>Comment procéder : Vous pouvez demander aux apprenants d'organiser leurs connaissances préalables sur un sujet avant de lire ou d'écouter un texte (p. ex., un diagramme en toile d'araignée) ou après avoir lu ou écouté un texte pour le résumer. Vous pouvez les encourager à utiliser des organisateurs graphiques lors de leur préparation à l'examen de citoyenneté.</p> <p>Pour voir un exemple concret de cette stratégie, veuillez consulter l'activité 8 du chapitre 2 intitulé « Qui sommes-nous, les Canadiens? ».</p>
---------------------------------	--



Planifier un programme à l'aide du Manuel sur la citoyenneté

Le *Manuel sur la citoyenneté* vous permet d'utiliser l'approche qui vous convient le mieux et de consulter les chapitres et les sections dans l'ordre correspondant à vos besoins. Si la première étape de votre planification consiste à choisir les thèmes et les sujets à aborder, vous pouvez consulter les sections intitulées **Exemples de sujets**, **Exemples de contenus d'apprentissage** et **Exemples d'activités complémentaires**. Si par ailleurs vous planifiez votre enseignement en déterminant d'abord quelles sont les textes à lire ou les tâches de communication, les compétences linguistiques ou les concepts grammaticaux à aborder, vous aurez avantage à consulter les sections **Exemples de contenus linguistiques** et **Exemples de tâches langagières**. Parce qu'il est présenté en format classeur avec feuilles mobiles, ce manuel vous permet de regrouper les sections comme bon vous semble.

Si vous désirez entamer votre planification en évaluant d'abord les besoins des apprenants de votre classe, vous pouvez utiliser différentes section du manuel à cet effet. Vous pouvez demander par exemple aux apprenants de classer des thèmes ou des sujets par ordre d'intérêt à partir d'une liste de chapitres ou d'exemples de sujets. Vous pouvez aussi sélectionner les tâches en fonction des compétences à acquérir ou demander aux apprenants de choisir celles qu'ils aimeraient améliorer.

Programmes CLIC ou FLS axés sur les thèmes

L'enseignant d'une classe FLS ou du programme CLIC, tout en s'intéressant aux aspects linguistiques, appuie d'habitude son enseignement sur des contenus précis. Dans le contexte du programme CLIC, les apprenants désirent habituellement en apprendre davantage sur le Canada. Ce manuel peut donc vous aider à sélectionner des sujets et à préparer des leçons autour de thèmes canadiens. Vous pouvez commencer par choisir vous-même un sujet parmi les **Exemples de sujets** d'un chapitre ou demander aux apprenants de sélectionner ceux qui présentent le plus grand intérêt à leurs yeux. Vous trouverez davantage de sujets à exploiter dans la section **Exemples d'activités complémentaires** qui fait suite aux tâches langagières. Si vous le désirez, vous pouvez également effectuer des recherches sur un sujet ou trouver des supports didactiques à utiliser en classe. Dans les **Exemples de ressources** de chaque chapitre, vous trouverez une liste d'ouvrages et de sites Web sur le thème abordé.

Vous trouverez un aperçu du vocabulaire à l'étude et des aspects linguistiques que les apprenants devront maîtriser pour effectuer les tâches, dans la section **Exemples de contenus linguistiques**. La section **Exemples de tâches langagières** illustre bien comment le manuel intègre le thème de la citoyenneté canadienne et l'enseignement de la langue à différents niveaux de compétence. Les compétences langagières NCLC ciblées apparaissent à côté des tâches de communication pour faciliter votre planification des compétences langagières à cibler. Les **Exemples de tâches langagières** contiennent des tâches de communication et des activités regroupées dans des ensembles de niveaux selon les NCLC (NCLC 1-2; NCLC 3-4; NCLC 5+). Cela illustre clairement comment un sujet peut s'enseigner à différents niveaux ou dans des classes à niveaux multiples. La section **Exemples d'activités** contient du matériel didactique prêt à l'emploi pour chacun des ensembles de niveaux NCLC. Ces activités peuvent vous servir de



modèle pour élaborer vos propres activités. La section **Notes à l'enseignant** offre souvent des idées utiles pour vous permettre d'adapter les activités aux besoins de vos apprenants.

Afin de promouvoir l'auto-apprentissage ou d'aider les apprenants qui souhaitent se préparer plus intensivement à l'examen de citoyenneté, vous trouverez, dans chacun des chapitres, des descriptions de différentes stratégies dans la section intitulée **Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen**. Ces stratégies aideront les apprenants à bien se préparer à l'étude du guide *Découvrir le Canada*.

Programmes CLIC ou FLS axés sur les compétences

Si par ailleurs les tâches langagières sont au cœur de votre programme, vous pouvez commencer par consulter les **Exemples de tâches langagières** et les compétences NCLC correspondantes ou bien parcourir les **Exemples de contenus d'apprentissage** et sélectionner les sujets qui suscitent l'intérêt de vos apprenants.

Vous pouvez utiliser certaines de ces suggestions dans un sondage auprès des apprenants pour évaluer leurs besoins. Vous pouvez aussi vous inspirer de la section **Exemples de ressources** de chaque chapitre pour effectuer des recherches sur un sujet ou pour trouver des sources de textes authentiques.

Ayez recours au contenu sur le thème de la citoyenneté pour présenter en contexte les compétences linguistiques que vous avez ciblées, puis élaborer des tâches langagières en conséquence ou adaptez celles se trouvant dans les **Exemples de tâches langagières**. N'oubliez pas que la section **Exemples de contenus linguistiques** peut vous donner des idées sur le vocabulaire et les aspects linguistiques à enseigner. Après avoir décidé quelles tâches langagières vous utiliserez, consultez dans la section **Exemples de tâches langagières** la liste des activités possibles qui accompagnent chacune des tâches.

Programmes de préparation à l'examen de citoyenneté

Le *Manuel sur la citoyenneté* a été élaboré aussi à l'intention des enseignants des programmes de préparation à l'examen de citoyenneté et se trouve être une ressource idéale pour l'étude systématique du guide d'étude *Découvrir le Canada*. Son organisation est thématique et s'inspire des mêmes thèmes que *Découvrir le Canada*. Les titres de chapitre sont similaires à ceux des sections de *Découvrir le Canada*, facilitant ainsi la recherche d'information sur un sujet précis. Vous pouvez parcourir *Découvrir le Canada* et de plus consulter les **Exemples de sujets** de chaque chapitre et afin d'établir plus facilement la liste des sujets susceptibles de faire partie de l'examen de citoyenneté.

La sélection des sujets à privilégier pour l'étude dépend bien évidemment du niveau de compétence linguistique des apprenants de votre classe et du temps dont ils disposent pour se préparer à l'examen de citoyenneté. Vous disposez de plusieurs outils pour vous faciliter la tâche de sélectionner. Pour établir facilement la correspondance entre les documents, le nom des chapitres et les numéros de page de *Découvrir le Canada* sont indiqués au bas de chacune des pages titres des chapitres du *Manuel sur la citoyenneté*. Vous pouvez consulter aussi les **Exemples**



de contenus d'apprentissage de chaque chapitre. Ceux-ci sont organisés par ensembles de niveaux NCLC, pour vous aider à planifier des leçons pour des classes à niveaux multiples. Les **Exemples de contenus linguistiques** se composent d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants ont avantage à connaître pour comprendre le contenu ou réaliser les tâches langagières subséquentes. Les **Exemples de tâches langagières** constituent ni plus ni moins une banque d'idées destinée à guider les enseignants dans la planification de leurs leçons et démontrent qu'apprendre des contenus linguistiques adaptés au niveau de compétence linguistique des apprenants peut mener à l'apprentissage de contenus thématiques comme ceux de l'apprentissage à la citoyenneté.

Les **Exemples d'activités** de chaque chapitre présentent de nombreuses activités reproductibles pour la salle de classe et visent faire comprendre les renseignements et les concepts importants du guide d'étude *Découvrir le Canada*. Les enseignants du programme de préparation à l'examen de citoyenneté peuvent également consulter les **Exemples de ressources** de chaque chapitre. Ils y trouveront une liste d'ouvrages et de références en ligne sur le thème abordé dans le chapitre. Enfin, la section intitulée **Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen** fournit une brève description des stratégies adaptées au contenu de chaque chapitre et peut intéresser les enseignants des classes de préparation à l'examen de citoyenneté.

Se préparer à l'examen de citoyenneté

La composante « apprendre à apprendre », c'est-à-dire enseigner des méthodes pour faire apprendre plus efficacement, est une composante fondamentale de l'élaboration des programmes d'enseignement, notamment en ce qui a trait aux programmes de FLS pour adultes et de préparation à l'examen de citoyenneté.

Les techniques et stratégies dont dispose les apprenants pour étudier et passer en revue de manière efficace le contenu reposent sur une multitude d'éléments, notamment :

- leur style d'apprentissage et leurs préférences personnelles;
- le thème à l'étude;
- la nature du matériel pédagogique et sa présentation;
- la quantité et le type de ressources mis à la disposition des apprenants;
- leur niveau de scolarité et le système d'éducation de leur pays d'origine;
- leur expérience antérieure en enseignement individualisé;
- leur préparation immédiate au test de citoyenneté et l'habitude de répondre à des questions à choix multiple;
- leur capacité d'apprendre en se servant de nouvelles techniques et stratégies.

Pour aider les apprenants à repérer l'information importante et à assimiler les concepts clés, il est important de leur présenter une variété de stratégies d'étude et de leur demander de les essayer. À mesure qu'ils se familiarisent avec ces différentes méthodes de révision du contenu, les apprenants pourront déterminer quelles stratégies cadrent le mieux avec leur style d'apprentissage et celles qui sont les plus efficaces pour étudier un thème donné.



Dans chaque chapitre du *Manuel sur la citoyenneté*, sous la section **Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen**, vous trouverez une variété de stratégies que les apprenants peuvent utiliser de manière individuelle pour étudier les thèmes abordés dans *Découvrir le Canada* et se préparer à l'examen de citoyenneté. Ces stratégies ont été choisies parmi un vaste éventail de possibilités; ce sont celles qui conviennent le mieux à l'étude des thèmes du chapitre en question.

Le tableau ci-dessous dresse une liste de stratégies d'étude ou de préparation à l'examen d'ordre général de même que d'autres techniques plus spécifiques. Selon les besoins des apprenants, vous pouvez élaborer des activités leur permettant de se familiariser avec certaines stratégies qu'ils pourront par la suite appliquer aux tâches en classe et à l'étude individuelle. Pour aider les apprenants qui s'apprêtent à passer l'examen de citoyenneté, vous pouvez présenter des techniques et des stratégies applicables lors d'un examen à choix multiples, notamment la technique qui consiste à procéder par élimination.

Tableau des stratégies d'études

STRATÉGIE GÉNÉRALE	TECHNIQUES POSSIBLES
Faire un survol du texte	<ul style="list-style-type: none"> • Parcourir la table des matières, le titre des chapitres, les sous-titres, les illustrations, les tableaux, et quelques paragraphes. • Utiliser la technique d'écémage et de repérage.
Lire le texte pour le comprendre	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la méthode SQ3R : Survoler, Questionner, Relire, Reformuler, Réviser. • Utiliser des procédés mnémoniques (association, répétition, acrostiche). • Optimiser sa concentration et la visualisation. • Annoter le texte dans la marge.
Lire le texte et prendre des notes	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des organisateurs graphiques pour rédiger un plan, résumer ou dresser une liste. • Faire une carte conceptuelle de l'information pour établir les liens entre les idées principales et secondaires. • Montrer les faits et les détails qui s'y rattachent sous la forme d'un diagramme en toile d'araignée. • Prendre des notes selon la méthode Cornell.



Réviser le vocabulaire	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le nouveau vocabulaire dans un délai de trois heures après l’avoir appris pour mieux l’assimiler. • Préparer des cartes aide-mémoire comportant des mots et leurs définitions, puis ajouter de la couleur ou une illustration sur chaque carte pour favoriser la mémoire visuelle. • Jouer à divers jeux de concentration pour favoriser l’assimilation de nouveaux mots. • Tester ses connaissances et acquérir une confiance en soi à l’aide de questionnaires en ligne et de jeux interactifs.
S’exercer à répondre aux questions à choix multiples	<ul style="list-style-type: none"> • Poser des questions et y répondre en équipes de deux. • Répondre aux questions du site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type de questions posées lors de l’examen de citoyenneté (http://www.cic.gc.ca; cliquez sur Demande de citoyenneté > L’examen de citoyenneté > Préparation à l’examen > Exemples de questions pour étude)

Pour de plus amples renseignements sur les stratégies d’étude et les techniques de prise de notes, veuillez consulter le chapitre « Méthodes de travail », p. 88 à 101 des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*.

Pour en savoir plus sur les techniques et les stratégies d’étude, consultez les ressources suivantes :

- Citoyenneté et Immigration Canada - Découvrir le Canada : Exemples de questions pour étude <http://www.cic.gc.ca/francais/citoyennete/cit-exemple.asp>
Site Web du gouvernement du Canada qui explique les étapes à suivre pour la préparation à l’examen de citoyenneté canadienne.
- Université Laval, Centre d’aide aux étudiants
<http://www.aide.ulaval.ca/sgc/pid/1075>
Page Web qui contient de courtes informations sur la gestion du stress, la concentration, la préparation aux examens, la mémorisation, la lecture et bien d’autres.



- Centre collégial de développement de matériel didactique
<http://www.ccdmd.qc.ca/?lang=fr>
 Site Web contenant une mine d'outils pédagogiques pour l'amélioration du français. Entre autres, vous y trouverez des exercices en format PDF sur la lecture efficace :
http://www.ccdmd.qc.ca/media/lect_4_4-06Lecture.pdf.
- Institut de recherche sur le profil d'apprentissage
<http://www.irpa.qc.ca/prisnote.htm>
 Site Web dédié aux profils d'apprentissage. Vous y trouverez des articles et des activités sur les différents profils ou styles d'apprentissage, entre autres, un article sur le profil d'apprentissage en lien avec la prise de notes.
- Gouvernement du Québec
<http://www.carrieres.gouv.qc.ca/obtenir-un-emploi/examens-de-selection/la-preparation-aux-examens/index.html>
 Page Web qui donne quelques trucs pour se préparer à un examen.
- Cégep Beauce-Appalaches
<http://raaube.cegepbceapp.qc.ca/methodes.htm>
 Page Web qui offre des trucs sur comment organiser son horaire de travail ou la gestion de son temps, sur la prise de notes efficace et la préparation aux examens.
- Lecture rapide
<http://www.mes-exams.com/lecture-rapide/lecture-rapide-3.htm>
 Page Web qui donne des techniques de lecture rapide, soit la technique d'écrémage (skimming) et de repérage (scanning).





Chapitre 1

Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté



Ce chapitre propose des idées afin de présenter et d’explorer les concepts des droits et des responsabilités liés à la citoyenneté canadienne. Pour se préparer à devenir citoyen canadien, il est important de prendre connaissance des droits et responsabilités des citoyens et des habitants du Canada. Un citoyen engagé ne connaît pas seulement ses droits et ses responsabilités, mais il comprend également les valeurs et les traditions qui sous-tendent les libertés et les droits fondamentaux de ses concitoyens. La compréhension des lois et des institutions qui garantissent et protègent ces droits est de nature à renforcer la participation d’un individu à la société canadienne.

**Découvrir le Canada – Les droits et responsabilités
liés à la citoyenneté, 2010**

- Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, p. 8–9

Exemples de sujets

Voici une liste de sujets susceptibles d'intéresser les apprenants ou de répondre à leurs besoins. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux niveaux des NCLC des apprenants de votre classe.

- **Droits et libertés garantis par le droit canadien**
 - Les libertés fondamentales et leur incidence sur la vie quotidienne :
 - La liberté de conscience et de religion
 - La libertés de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de parole et la liberté de presse
 - La liberté de réunion pacifique
 - La liberté d'association
 - Les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés et leur incidence sur la vie quotidienne :
 - Les droits démocratiques
 - La liberté de circulation
 - Les garanties juridiques (Habeas Corpus)
 - L'égalité entre les hommes et les femmes
 - Les droits des peuples autochtones
 - Les droits en matière de langues officielles et droits à l'instruction dans la langue de la minorité
 - Les lois et documents garantissant les droits et les libertés (Charte canadienne des droits et libertés, lois adoptées par le Parlement du Canada, les assemblées législatives provinciales et territoriales, les administrations municipales)
- **Responsabilités liées à la citoyenneté**
 - Se tenir informé et participer au processus démocratique
 - Apprendre à respecter les lois
 - Répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille
 - Offrir de l'aide aux membres de la communauté
 - Protéger notre patrimoine et notre environnement
 - Faire partie d'un jury lorsqu'on vous le demande
 - Œuvrer contre la discrimination et l'injustice
- **Exercer ses droits et libertés**
 - Voter aux élections
 - Exprimer ses préoccupations aux représentants municipaux, provinciaux ou fédéraux
 - Déposer une plainte auprès de l'ombudsman provincial
 - Accéder au système juridique
 - Chercher une protection par l'intermédiaire de commissions des droits de la personne (fédérale, provinciales et territoriales)
- **Valeurs canadiennes et citoyenneté mondiale**
 - Les valeurs importantes aux yeux des Canadiennes et des Canadiens
 - Les droits internationaux de la personne
 - Diversité culturelle : vers un équilibre entre les droits individuels et collectifs



Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage sur le thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté. Vous pouvez vous en servir pour préparer une leçon ou pour élaborer des activités.

NCLC 1-2

- Reconnaître des mots se rapportant aux responsabilités liées à la citoyenneté.
- Reconnaître des mots se rapportant aux droits et libertés.
- Comprendre des énoncés simples sur les droits et responsabilités des personnes vivant au Canada.
- Donner des exemples de droits et responsabilités.
- Produire des énoncés simples sur les droits liés à la citoyenneté en citant son propre cas.

NCLC 3-4

- Comprendre des énoncés simples sur les droits liés à la citoyenneté canadienne.
- Comprendre des énoncés simples sur les responsabilités des citoyens canadiens.
- Produire des énoncés simples pour définir les droits et responsabilités et donner des exemples.
- Décrire des droits et responsabilités particuliers liés à la citoyenneté et les mettre en rapport avec des situations personnelles.
- Expliquer comment exercer ses droits de citoyen.

NCLC 5+

- Expliquer comment s'expriment les valeurs de la citoyenneté canadienne dans la vie quotidienne.
- Discuter des exigences de la citoyenneté mondiale.
- Discuter de cas concrets au sujet de l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Effectuer une recherche sur la double citoyenneté et discuter des répercussions sur ses droits et responsabilités.
- Se renseigner sur les politiques gouvernementales et s'exprimer librement sur les sujets qui y sont liés.
- Interpréter des articles de la Charte canadienne des droits et libertés et les appliquer à son propre cas.
- Discuter du rôle des hommes et des femmes au Canada et dans d'autres sociétés.



Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants peuvent utiliser pour traiter du thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté.

NCLC 1-2

- Emploi des auxiliaires modaux dans des phrases simples sur les droits et responsabilités (p. ex., *tu peux voter; tu dois respecter la loi*).
- Emploi de verbes courants conjugués au présent pour décrire des droits et responsabilités (p. ex., *voter, déménager, faire partie d'un jury, sortir librement du pays*).
- Utilisation de noms pour décrire les droits et responsabilités (p. ex., *un passeport, une manifestation, un bénévole, un droit, une responsabilité*).

NCLC 3-4



- Utilisation de mots tirés du champ lexical des droits et libertés (p. ex., *la circulation, la langue officielle, l'égalité, démocratique*) dans des phrases simples et composées.
- Emploi des auxiliaires modaux et autres expressions pour décrire les droits et responsabilités (p. ex., *au Canada, on doit tous respecter les droits des autres; vous avez le droit de vivre n'importe où; c'est une bonne idée de devenir bénévole*).
- Utilisation des marqueurs de relation *et, mais*, dans des phrases composées traitant des droits et responsabilités d'une personne.

NCLC 5+

- Utilisation de la voix passive à différents temps de verbe pour discuter des libertés civiles et des droits de la personne (p. ex., *est emprunté, est fondé, est protégé, sont régis, a été modifiée*).
- Emploi des auxiliaires modaux exprimant la nécessité, l'obligation, l'interdiction et la permission afin de parler des droits et responsabilités (p. ex., *tous les citoyens doivent faire partie d'un jury si on vous le demande; tous les citoyens devraient participer à la préservation du patrimoine et de l'environnement canadiens*).
- Emploi de verbes à l'infinitif (p. ex., *être membre d'un jury est un privilège; respecter la loi; participer à la protection des siens*).
- Utilisation des marqueurs de relation pour exprimer des relations d'opposition et de comparaison (p. ex., *toutefois, cependant, néanmoins, par contre, d'un autre côté*) permettant de comparer les droits civiques dans différents pays.
- Utilisation de mots abstraits tirés du champ lexical des droits et responsabilités (p. ex., *un privilège, un principe, la primauté du droit, arbitraire, garantir, protéger*) dans des phrases composées et complexes.



Exemples de tâches langagières NCLC 1-2







Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté

Créer une affiche indiquant des droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne.



Activités possibles :

-  Acquisition de vocabulaire : Faire un remue-méninges sur les mots tirés du vocabulaire des droits et responsabilités. Associer des mots à des illustrations. Remplir les tirets avec des mots.
 -  Produire des énoncés sur des droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne.
 -   Écouter des énoncés sur les droits et responsabilités et pointer les énoncés correspondants sur une feuille de travail.
 - Créer une affiche qui dresse la liste des droits et
-  NCLC 2-IV : Fournir une série de renseignements personnels selon le contexte.
 -  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.

Les droits à l'égalité

Transcrire une liste de motifs de discrimination tirés de l'article sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Élaborer une liste de droits à l'égalité en faisant un remue-méninges sur le sujet.
 - Écouter un entretien sur les droits à l'égalité. Répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.
 - Lire l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. Faire la liste des motifs de discrimination.
 - Afficher une liste des droits à l'égalité dans la classe.
-  NCLC 1/2-IV : Relever des données explicites en écoutant un entretien.
 -  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.



Le sens civique : Aider les autres

Organiser une activité bénévole avec la classe ou l'école (p. ex., une journée de grand nettoyage communautaire, une collecte de fonds pour une cause, ou encore une visite dans une résidence pour personnes âgées ou dans une banque alimentaire).



Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Élaborer une liste des tâches qui incombent à un citoyen responsable. S'assurer d'avoir parmi les réponses « *apporter son aide aux autres* » ou « *devenir bénévole* » et les inclure dans la liste.
- Faire un remue-méninges pour dresser la liste de différents types de bénévolat.
- Lire l'histoire d'une personne qui désire être bénévole.
- Remplir un formulaire d'inscription pour devenir bénévole.
- Organiser une activité bénévole de groupe.

- 🗣️ NCLC 2-IV : Fournir une série de renseignements personnels selon le contexte.
- 📖 NCLC 2-IV : Trouver des renseignements dans des textes courts très simples.
- ✍️ NCLC 2-III : Remplir des formulaires simples.



Exemples de tâches langagières NCLC 3-4



Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.


TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté

Lire un texte en ligne à propos de la Charte canadienne des droits et libertés; noter les renseignements importants et les présenter à la classe.

Activités possibles :

- Vocabulaire : Associer des mots à leur définition.
- Lire un texte et noter les renseignements importants. Les présenter à son coéquipier.
-  Lire des énoncés tirés du texte et les associer aux droits ou responsabilités correspondants.
-  Produire des phrases sur les droits et responsabilités liés à la citoyenneté en utilisant des auxiliaires modaux.
- Répondre à des questions de compréhension à propos des droits et responsabilités.



-  NCLC 4-IV : Trouver des renseignements dans des textes à forme prédéterminée.

Faire respecter ses droits – Communiquer avec son représentant local

Écrire une lettre à un conseiller municipal ou à son député (provincial ou fédéral) pour lui demander d'intervenir afin de régler un problème dans sa communauté.

Activités possibles :

- Faire un remue-méninges sur les enjeux communautaires qui nécessitent une attention particulière.
- Trouver les coordonnées des différents ministères et représentants élus (en ligne ou dans un annuaire téléphonique).
- Remettre en ordre une lettre à un député dont les paragraphes ont été préalablement déplacés.
- En plénière ou en sous-groupes, rédiger un courriel ou une lettre à un représentant élu pour lui demander d'intervenir.
- Préparer des questions complémentaires à son attention.

-  NCLC 4-IV : Trouver des renseignements dans des textes à forme prédéterminée.
-  NCLC 4-IV : Rédiger un court texte sur une situation de la vie courante.



Les sens civique – Faire partie d’un jury

Visionner une vidéo à propos d’un jury et répondre à des questions de compréhension.



Activités possibles :

- Visionner la vidéo et répondre à des questions de compréhension.
- Préparer des questions à poser à un ancien juré sur son expérience.
- Poser des questions à un ancien juré invité.

- 🗣️ NCLC 3-I : Demander des explications.
- 👂 NCLC 3/4-IV : Comprendre l’information clé et certains renseignements explicites importants.



Exemples de tâches langagières NCLC 5+

Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.


TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

La Charte canadienne des droits et libertés

Écouter une discussion sur la Charte canadienne des droits et libertés et répondre aux questions.

Activités possibles :





- Acquisition de vocabulaire : Associer des mots; former des mots de la même famille.
- Répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux sur le fond de la discussion et les renseignements explicites importants.
- Discuter de questions ouvertes.



-  NCLC 5-IV : Relever des données explicites et l'information implicite dans des textes enregistrés.

Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté

Lire un texte sur les droits et responsabilités liés à la citoyenneté; noter les renseignements importants et les présenter à la classe.

Activités possibles :

-  Acquisition de vocabulaire : Associer les mots à leur définition.
-  Lire le texte et prendre des notes abrégées. Répondre à des questions de compréhension.
-  Produire des énoncés sur les responsabilités liées à la citoyenneté.
-  Lire des scénarios et discuter en sous-groupes de l'éventuelle atteinte aux droits des personnes décrites.

-  NCLC 5-IV : Montrer sa compréhension d'un texte descriptif ou narratif modérément complexe d'une longueur de deux ou trois paragraphes sur un sujet connu.
-  NCLC 5-IV : Prendre part à une discussion en petit groupe.



Les droits à l'égalité

Rédiger un ou deux paragraphes sur un des droits à l'égalité (p. ex. le sexe, la race ou l'origine ethnique). Donner des exemples

Activités possibles :

- Résumer un texte portant sur l'un des droits à l'égalité.
 - Discuter des différences entre ces droits au Canada et ailleurs et donner des exemples.
 - Rédiger un ou deux paragraphes sur un droit à l'égalité et donner des exemples; échanger les productions écrites entre compagnons de classe aux fins de révision.
- ✍ NCLC 5-IV : Rédiger un paragraphe sur une situation de la vie courante. Justifier son point de vue.



Exemples d'activités complémentaires

Voici une liste d'activités qui permettront aux apprenants d'explorer le thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté. Elles peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Inviter un membre d'un bureau de bénévoles local ou organiser la visite d'un organisme d'aide sociale, comme une banque alimentaire.
- Inviter un représentant élu à venir parler des droits et responsabilités liés à la citoyenneté.
- Visionner des vidéos puis discuter des droits, libertés et responsabilités qui y sont présentés et respectés; visionner aussi des vidéos dans lesquelles on ne les respecte pas ou où on y porte atteinte.
- Inviter un juge de la citoyenneté à venir parler des droits et responsabilités liés à la citoyenneté.
- Visionner des séquences pertinentes de Minutes Historica (<http://www.histori.ca/minutes/default.do?page=index>) sur les défenseurs des droits et libertés garantis par la charte; discuter l'enjeu présenté.
- Effectuer une recherche sur l'un des vecteurs d'expression des valeurs canadiennes dans la participation du Canada à la communauté internationale et les présenter à la classe.
- Effectuer des recherches, préparer des synthèses et faire des exposés sur des sujets relatifs aux droits et responsabilités liés à la citoyenneté, tels que les codes des droits de la personne ou la citoyenneté mondiale.

Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen

Voici une liste de stratégies d'étude qui permettront aux apprenants d'étudier le thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté et de se préparer à l'examen de citoyenneté.

- Apprendre les notions clés en élaborant une carte conceptuelle : déterminer le terme ou l'expression clé d'un texte sur les droits et responsabilités et l'écrire au crayon au centre d'une page; écrire autour les concepts importants qui y sont associés. Effacer des mots et des expressions et les positionner différemment sur la page, le cas échéant. Utiliser la carte conceptuelle pour améliorer la compréhension des différents mots.
- Préparer des cartes éclair pour réviser les libertés fondamentales, les droits et responsabilités. Préparer des cartes recto-verso en indiquant par exemple sur un côté le titre « Droits » et sur l'autre une liste des droits tirés du guide *Découvrir le Canada*. D'autres cartes pourraient énumérer les droits des citoyens canadiens uniquement, ou les responsabilités liées à la citoyenneté. Utiliser des cartes de différentes couleurs. Les cartes éclair peuvent se glisser dans une poche ou dans un sac; elles permettent de réviser ses notions où que l'on se trouve.
- Résumer les notions relatives aux droits et responsabilités des citoyens canadiens dans des tableaux et donner des exemples précis.
- Prendre connaissance des exemples de questions pour étude disponibles sur le site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type d'information demandé (<http://www.cic.gc.ca>); cliquer sur Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude). Préparer des questions pour étude sur les renseignements clés de la section. Répondre aux questions ou interroger son coéquipier.



Exemples de ressources

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème des symboles canadiens. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème des droits et responsabilités liés à la citoyenneté. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Ressources imprimées

1. *Visage du gouvernement au Canada*, Mary Cairo & Luci Soncin, Les Éditions Duval. Voir les chapitres 2, 3 et 9. On y trouve quelques activités d'expression orale et de recherche. Les textes sont de NCLC 3-4 mais on peut également trouver de courts paragraphes de NCLC 2.
2. *La citoyenneté : Responsabilités, Démocratie et Engagement*, Mark Evans, Michael Slodovnick, Terezia Zoric & Rosemary Evans, Les Éditions de la Chenelière, 2001. Ce livre invite les apprenants à s'informer sur des principes et des pratiques de la prise de décisions dans une démocratie. Il les invite également à examiner les croyances et les valeurs qui guident les citoyennes et les citoyens déterminés et engagés dans la résolution de problèmes d'intérêt collectif. On y trouve des graphiques qui facilitent la compréhension de l'information. Les questions de compréhension incitent les apprenants à penser le fait d'être un(e) citoyen(ne) avisé(e), déterminé(e) et dynamique. NCLC 5+
3. *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 7^e édition, Eugene A. Forsey, publication de la Bibliothèque du Parlement. Voir le chapitre 2 à la page 7 et le chapitre 5 à la page 33. La publication est aussi offerte en ligne à l'adresse suivante : www.parl.gc.ca/publications. NCLC 4-5-6
4. *Citoyenneté actuelle*, Jack MacFaden & Jennifer Watt, Édition Doug Gordon, 2009. Il y a une variété de textes et d'activités comme récupérer l'information, élaborer des idées, faire des prédictions à partir des titres de textes ou même établir des relations entre plusieurs idées d'un texte. NCLC 3-4
5. *Le Système de gouvernement au Canada*, Daniel Francis, Collection « Je Découvre », Les Éditions de la Chenelière, 2001. Voir les chapitres 2, 3 et 4. NCLC 4-5



Ressources en ligne

1. *Canada : Bienvenue au Canada, Ce que vous devriez savoir*
<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/bienvenue.pdf>
Page. 1 : La résidence au Canada et la citoyenneté canadienne entraînent des droits et responsabilités. Page. 6 : Bénévolat. Page 9 : Droit du travail et droits de la personne. Pages 10 à 13 : Droit canadien.
2. *Canada : Citoyenneté canadienne*
<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/citoyennete.asp>
Que signifie être citoyen canadien? Qui est citoyen canadien? Droits et responsabilités.
3. *Canada : Droits et responsabilités liés à la citoyenneté*
<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/decouvrir/section-04.asp>
Cette page du site Web de Citoyenneté et Immigration Canada propose un résumé des droits et responsabilités liés à la citoyenneté sous forme de notes abrégées.
4. *Canada : Charte des droits et libertés- Explorer la charte virtuelle*
http://www.charterofrights.ca/fr/27_00_01
Ce guide interactif présente la constitution canadienne et la Charte des droits et libertés, dont la traduction en plusieurs langues reflète la diversité du Canada. Il est possible d'agrandir et de réduire le texte et de se déplacer dans chaque document.
5. *Canada : Charte des droits du contribuable*
Document disponible en ligne : <http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/rc17/rc17-09f.pdf>
Affiche disponible en ligne : <http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/rc4417/rc4417-09b.pdf>
6. *Canada : Commission canadienne des droits de la personne*
<http://www.chrc-ccdp.ca/default-fra.aspx>
7. *Canada : Agence du revenu du Canada- Sens civique et régime fiscal canadien*
<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/dctrs/rs-ct/menu-fra.html>
L'Agence du revenu du Canada propose du matériel pédagogique comme des illustrations, des feuilles de travail et des documents à distribuer téléchargeables à l'intention des enseignants, notamment des activités sur les sujets relatifs à la citoyenneté responsable et à l'observation fiscale volontaire, à l'économie clandestine et au régime fiscal canadien.
8. *Canada : Ministère de la Justice*
<http://lois.justice.gc.ca/fr/charte/1.html#anchorbo-ga:l l-gb:s 1>
Page Web qui présente la Charte canadienne des droits et libertés, dont l'article 23.



9. *Canada : Institut Historica Dominion*

<http://www.historica.ca/default.do?page=.index>

Les enseignants ou les apprenants peuvent faire des recherches par thèmes : les arts, les Premières nations, la colonisation du Canada, la Nouvelle-France, etc. Les apprenants peuvent également y écouter des vidéos de Minutes Historica, celles-ci présentent aux Canadiens des événements marquants du passé de notre pays. Ce sont des histoires brèves mais passionnantes, et sont d'excellents outils pédagogiques. De plus, les enseignants peuvent cliquer sur l'onglet *Enseignement et Apprentissage*; cette section regroupe des plans de cours qui couvrent différentes périodes et divers événements de l'histoire canadienne, des premiers habitants aux plus récents exploits sportifs.

10. *Ontario: Des compétences à développer : Un ABC des compétences essentielles*

http://www.bdaa.ca/biblio/apprenti/cofa/comp_dev/comp_dev.pdf

Ce document, logé dans la *Base de données en alphabétisation des adultes*, est un guide pour l'intégration sociale et professionnelle des nouveaux arrivants au Canada. Neuf compétences sont essentielles au succès des Canadiens, ainsi qu'au succès des nouveaux arrivants qui deviendront un jour des citoyens canadiens. L'apprenant y trouvera des fiches de travail. Pour chaque exercice il trouvera aussi les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réussite.

11. *Ontario: Réseau ontarien d'éducation juridique*

<http://www.ojen.ca/fr>

Site Web qui contient des ressources élaborées pour les enseignants et les enseignantes de droit et pour les juges, juristes et autres bénévoles du secteur de la justice qui s'adressent aux élèves. Cette section comprend aussi des documents de référence comme des allocutions choisies et des articles portant sur les droits, la citoyenneté et l'appareil judiciaire qui peuvent être utilisés comme outils pédagogiques.

12. *Ontario : Bienvenue en Ontario*

<http://www.etablissement.org/index.asp>

Portail d'établissement pour les nouveaux arrivants en Ontario. Ce portail comprend une foule de renseignements sur l'immigration, la citoyenneté, les services juridiques et bien d'autres. Pour en savoir plus sur :

- la carte de résidence permanente : http://www.etablissement.org/sys/faqs_detail.asp?faq_id=4000730
- le fonctionnement du système de justice en Ontario : http://www.etablissement.org/sys/faqs_detail.asp?faq_id=4000783
- le rôle de la police : <http://www.etablissement.org/site/LS/police.asp>
- les droits et responsabilités de citoyen canadien : http://www.etablissement.org/sys/faqs_detail.asp?faq_id=4000739



13. Ontario : Éducation juridique communautaire en Ontario

<http://www.cleo.on.ca>

Le site Web agit en tant que clinique juridique communautaire. La majorité des publications sont offertes sous forme de brochures, de dépliants, de fiches de renseignements ou de manuels et sont accessibles à partir du site Web. Pour en savoir plus sur :

- les droits de la femme :
<http://www.cleo.on.ca/francais/pubf/onpubf/PDFf/criminel/dykawfr.pdf>
- les femmes immigrantes et la violence familiale :
<http://www.cleo.on.ca/francais/pubf/onpubf/PDFf/immigration/immwomfr.pdf>
- les pouvoirs de la police :
<http://www.cleo.on.ca/francais/pubf/onpubf/PDFf/criminel/fpolstop.pdf>
- le droit à l'éducation :
<http://www.cleo.on.ca/francais/pubf/onpubf/PDFf/immigration/educfr.pdf>

14. Québec : Immigrer et s'installer au Québec

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.html>

Portail d'informations mis à la disposition des candidats à l'immigration du Québec. Vous y trouverez des renseignements sur la société québécoise, ses valeurs, ses droits, ses responsabilités et sa culture.

15. Québec : Répertoire d'information juridique

<http://www.educaloi.qc.ca/>

Portail contenant des centaines de capsules d'information juridique, rédigées dans des mots simples et accessibles. Certaines capsules s'appliquent selon les lois de la province du Québec, d'autres sont d'ordre plus général et s'appliquent aux citoyens canadiens. Il contient également un lexique juridique. Pour en savoir plus sur :

- Lexique juridique : <http://www.educaloi.qc.ca/lexique/>
- Le juré : <http://www.educaloi.qc.ca/loi/citoyens/27/>
- Les recours contre la discrimination : <http://www.educaloi.qc.ca/loi/citoyens/111/>
- Le passeport : <http://www.educaloi.qc.ca/loi/citoyens/312/>
- La cigarette au Québec : droits et restrictions :
<http://www.educaloi.qc.ca/loi/citoyens/391/>
- Droits fondamentaux (Les fouilles et la surveillance en milieu scolaire; vie privée et emploi; la déontologie policière; la présomption d'innocence (voir Habeas corpus, page 8 de Découvrir le Canada); les fouilles, perquisitions et saisies policières en droit criminel :
http://www.educaloi.qc.ca/repertoire/droits_et_libertes/droits_fondamentaux/
- Discrimination et exploitation :
http://www.educaloi.qc.ca/repertoire/droits_et_libertes/discrimination_et_exploitation/
- Droits linguistiques :
http://www.educaloi.qc.ca/repertoire/droits_et_libertes/droits_linguistiques/
- L'accès aux documents des organismes publics:
http://www.educaloi.qc.ca/repertoire/droits_et_libertes/citoyens_et_gouvernements/



16. *Nouveau-Brunswick : Voici le Nouveau-Brunswick*
<http://www.etreicionlepeut.ca/>
Portail d'immigration et d'établissement au Nouveau-Brunswick.
17. *Nouvelle-Écosse : Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse*
<http://novascotiaimmigration.com/services-en-francais>
Page Web sur les services en français de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse.
18. *Terre-Neuve et Labrador : Immigrez à Terre-Neuve-et-Labrador*
<http://www.nlimmigration.ca/fr.asp>
Un site Web pour trouver des renseignements sur l'immigration, la vie, le travail et les études à Terre-Neuve-et-Labrador, au Canada. Il contient une panoplie de renseignements, de directives, de formulaires, d'outils et de liens.
19. *Manitoba : Immigrer au Manitoba*
<http://www2.immigratemanitoba.com/browse/index.fr.html>
Site officiel de l'immigration du gouvernement du Manitoba. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour s'établir au Manitoba.
20. *Colombie-Britannique : Vivre en Colombie-Britannique*
<http://www.vivreencolombiebritannique.ca/>
Site destiné à fournir les informations et les services pour mieux connaître et intégrer la Colombie-Britannique en français. Futurs immigrants ou nouveaux arrivants y trouveront des liens et adresses utiles quant aux services dont ils peuvent bénéficier. Outil spécialement conçu pour les francophones qui s'intéressent à la Colombie-Britannique.
21. *Yukon : Immigration Yukon*
<http://www.immigration.gov.yk.ca/fr/index.html>
Ce site Web s'adresse à tous ceux qui veulent immigrer au Yukon ou qui veulent simplement se renseigner sur le territoire et la culture du Yukon. Des statistiques démographiques y sont également disponibles.
22. *Nunavut : Site du gouvernement du Nunavut*
<http://www.gov.nu.ca/fr/Home.aspx>
Site Web du gouvernement du Nunavut contenant des renseignements sur les droits et les politiques du territoire ainsi que des faits sur le Nunavut tels que les collectivités, les revendications territoriales, les symboles, les statistiques, la culture et la langue.





Les droits et responsabilités liés
à la citoyenneté

Exemples d'activités

Activité 1 : Droits et responsabilités au Canada NCLC 1-2

Regardez les illustrations ci-dessous. Lisez les mots et associez-les aux illustrations.

Un jury déménager Un passeport voter Une manifestation Un bénévole



Activité 2 : Droits et responsabilités au Canada NCLC 1-2

Lisez les mots, puis lisez les phrases. Complétez les phrases avec les mots ci-dessous.

Un jury déménager Un passeport voter Une manifestation Un bénévole

Certains droits et responsabilités touchent tous les habitants du Canada. D'autres concernent uniquement les citoyens canadiens.

1. Tous les habitants du Canada peuvent _____ dans une autre province.
2. Tous les habitants du Canada peuvent participer à une _____ pacifique.
3. Tous les habitants du Canada peuvent devenir _____ pour aider quelqu'un.
4. Un citoyen canadien peut _____ aux élections.
5. Un citoyen canadien peut faire une demande de _____.
6. Un citoyen canadien peut faire partie d'un _____.



Activité 3 : Droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne NCLC 1-2

Lydia est citoyenne canadienne. Lisez les phrases à propos de Lydia. Encerclez la réponse appropriée (Vrai ou Faux).

- | | | |
|--|------|------|
| 1. Lydia peut faire partie d'un jury. | Vrai | Faux |
| 2. Elle peut participer à une manifestation pacifique. | Vrai | Faux |
| 3. Elle peut voter aux élections. | Vrai | Faux |
| 4. Elle peut faire une demande de passeport. | Vrai | Faux |
| 5. Elle peut déménager dans une autre province. | Vrai | Faux |
| 6. Elle peut devenir bénévole pour aider quelqu'un. | Vrai | Faux |



Activité 4 : Mes droits et responsabilités NCLC 1-2

Partie A. Lisez les phrases et encerclez la réponse appropriée (Vrai ou Faux).

- | | | |
|--|------|------|
| 1. Je suis citoyen canadien ou citoyenne canadienne. | Vrai | Faux |
| 2. Je peux faire partie d'un jury au Canada. | Vrai | Faux |
| 3. Je peux participer à une manifestation pacifique. | Vrai | Faux |
| 4. Je peux voter à une élection au Canada. | Vrai | Faux |
| 5. Je peux faire une demande de passeport canadien. | Vrai | Faux |
| 6. Je peux déménager dans une autre province. | Vrai | Faux |
| 7. Je peux devenir bénévole pour aider quelqu'un. | Vrai | Faux |

Partie B. Transcrivez les phrases **Vrai.**



Activité 5 : Droit ou responsabilité? NCLC 3-4

Partie A. Lydia est citoyenne canadienne. Lisez les propos de Lydia sur certains de ses droits et responsabilités.

« Je peux faire une demande de passeport canadien. C'est mon droit. J'ai le droit de faire une demande de passeport. Je peux voter. C'est mon droit, mais aussi ma responsabilité. J'ai le droit de voter. C'est aussi ma responsabilité de voter. »

Partie B. Complétez les phrases sur les droits et responsabilités de Lydia.

1. Lydia peut déménager dans une autre province. C'est son _____. Elle a le _____ de _____ dans une autre province.
2. Lydia peut participer à une _____ pacifique. C'est son _____. Elle a le _____ de participer à une _____ pacifique.

Partie C. Un droit, une responsabilité... ou les deux? Remplissez le tableau ci-dessous avec des droits et des responsabilités liés à la citoyenneté canadienne.

Un droit	Une responsabilité	Droit et responsabilité

Partie D. Écoutez l'enregistrement, puis écrivez le numéro correspondant à chaque droit ou responsabilité entendus. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P02_Ch01_Act05_D.mp3

Déménager dans une autre province _____

Voter _____

Faire partie d'un jury _____

Faire une demande de passeport _____



Activité 6 : Droits au Canada – Compréhension écrite NCLC 3-4

Partie A. Lisez la liste suivante des droits et responsabilités au Canada extraite du site Web de Citoyenneté et Immigration Canada.

Droits et responsabilités au Canada

Toutes les personnes qui habitent au Canada ont des droits et responsabilités fondés sur les lois du Canada et des valeurs communes. Ces droits et ces responsabilités sont définis dans la Constitution canadienne et la Charte canadienne des droits et libertés.

Il est indispensable de connaître ces droits et ces responsabilités pour passer l'examen de citoyenneté.

Droits et libertés

Voici certains droits et libertés :

- Garanties juridiques
- Égalité entre les hommes et les femmes
- Liberté de circulation
- Droits des peuples autochtones
- Liberté de pensée
- Liberté d'expression
- Liberté de religion
- Liberté de réunion pacifique

Responsabilités

Voici certaines responsabilités :

- Respecter les lois du Canada.
- Exprimer ses opinions en respectant les droits et les libertés des autres.
- Offrir de l'aide aux membres de la communauté.
- Protéger notre patrimoine et notre environnement.
- Œuvrer contre la discrimination et l'injustice.

Adapté de : <http://www.cic.gc.ca/english/resources/publications/discover/section-04.asp>. Adapté et reproduit avec la permission du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.

Partie B. Lisez les énoncés sur les situations de vie ci-dessous. À chacun de ces énoncés, associez un droit ou une liberté tirés de la liste ci-dessus

1. On peut déménager dans une autre province. On peut y travailler et y étudier aussi longtemps qu'on le souhaite.
2. Un Canadien muni d'un passeport canadien peut voyager à l'étranger.
3. Le gouvernement ne peut pas interdire aux gens de se rassembler pour former un parti politique.
4. Je peux critiquer les décisions ou les politiques gouvernementales au cours de conversations.
5. On peut organiser une manifestation pour s'opposer à une mesure gouvernementale.
6. La police n'a pas le droit d'effectuer une visite domiciliaire sans mandat de perquisition.
7. Un propriétaire n'a pas le droit de refuser de louer un appartement à une personne souffrant d'une déficience mentale.
- 8.



Activité 7 : Droits et responsabilités – Utilisation des auxiliaires modaux NCLC 5+

Partie A. Pour chaque action ci-dessous, indiquez s’il s’agit d’un droit ou d’une responsabilité. Expliquez pourquoi certaines actions peuvent être à la fois un droit et une responsabilité de citoyen.

ACTION	DROIT OU RESPONSABILITÉ?
1. Entrer au Canada et en sortir librement.	
2. Voter aux élections.	
3. Connaître les lois canadiennes.	
4. Œuvrer contre la discrimination.	
5. S’exprimer librement.	
6. Offrir de l’aide aux membres de la communauté.	
7. Protéger notre patrimoine et notre environnement.	
8. Faire partie d’un jury.	

Partie B. Rédigez des phrases sur des droits et responsabilités reconnus au Canada en utilisant les verbes *pouvoir* et *devoir*. Faites relire vos phrases par votre coéquipier.

1. Exemple : Tous les habitants du Canada **peuvent** parler librement (de tout sujet politique).

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

7. _____



Activité 8 : Droits et responsabilités – Vocabulaire NCLC 5+

Partie A. Associez les mots et expressions suivants à leur définition, puis rédigez une phrase avec chacun d’eux (p. ex., Adopter une loi au Parlement se fait en sept étapes).

- | | |
|---------------------------|---|
| 1. ___ respecter les lois | a. Absence de justice ou de traitement équitable. |
| 2. ___ adopter | b. Fait de ne pas présenter de différence de valeur de rang, de traitement, etc. |
| 3. ___ injustice | c. Attitude objective et juste envers les personnes dont la race, l’origine, les pratiques et les opinions diffèrent des siennes. |
| 4. ___ discrimination | d. Rassemblement d’un groupe de personnes en vue d’une action commune. |
| 5. ___ égalité | e. Approuver démocratiquement par un vote. |
| 6. ___ tolérance | f. Système fondé sur un principe juridique. |
| 7. ___ primauté du droit | g. Essentiel; qui sert de fondement, de base. |
| 8. ___ fondamental | h. Fait de différencier ou d’afficher une différence de traitement en raison de préjugés. |
| 9. ___ contestation | i. Obéir à la loi, se conformer à la loi.. |
| 10. ___ réunion | j. Remise en question. |

Partie B. Remplissez le tableau ci-dessous. Vérifiez vos réponses à l’aide d’un dictionnaire.

	NOM	VERBE
<i>Exemple</i>	croyances	croire
1.	tolérance	
2.	discrimination	
3.		adopter
4.	contestation	
5.		respecter
6.		défendre
7.	préservation	
8.	élection	
9.		contribuer
10.		protéger



Activité 9 : Libertés, droits et responsabilités au Canada NCLC 5+

Partie A. En équipe de deux, discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Les citoyens canadiens ont des droits que les résidents permanents et les réfugiés n'ont pas. Quels sont ces droits?
2. D'après vous, les citoyens canadiens ont-ils des responsabilités? Quelles sont-elles?
3. Les lois de votre pays d'origine sont-elles différentes de celles du Canada? Donnez des exemples.
4. Quels sont les droits au Canada dont ne disposent pas les habitants d'autres pays?

Partie B. Lisez les mots suivants. Ils peuvent faciliter votre compréhension des textes sur les droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne.

Identité (n.) : Ensemble de qualités ou caractéristiques qui permettent de reconnaître quelqu'un.

Constitution (n.) : Texte établissant les principes fondamentaux du mode de gouvernement d'un État ou d'une nation.

Charte (n.) : Texte énonçant les principes fondamentaux d'un groupe de personnes, d'un organisme ou d'une nation.

Conscience (n.) : Conception morale du bien et du mal qui gouverne les actions ou les intentions de quelqu'un.

Association (n.) : Groupe de personnes qui partagent une activité, un objectif ou un intérêt commun.

Égaux devant la loi (adv.) : Égaux conformément à la législation, d'après la loi.

Indépendamment (adv.) : Malgré, sans tenir compte de...

Croyances (n.) : Foi, religion.

Liberté de circulation et d'établissement (n.) : Possibilité de se déplacer, déménager.

Jury (n.) : Groupe de personnes appelées à examiner des preuves et à rendre un verdict.

Préserver (v.) : Conserver, protéger.

Environnement (n.) : Air, eau, terre qui constituent notre milieu de vie.

Saisie (n.) : Prise de possession, confiscation.

Partie C. Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes.

1. Citez les libertés fondamentales énumérées dans le texte.
2. Citez trois droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.
3. Citez quelques responsabilités liées à la citoyenneté.
4. Quels documents énumèrent les droits et responsabilités liés à la citoyenneté?
5. Que signifie selon vous l'expression « citoyen engagé »? D'après vous, comment devient-on un citoyen engagé?



Libertés, droits et responsabilités au Canada

La citoyenneté canadienne vous donne des droits et libertés qu'on ne trouve pas dans d'autres pays. Ces droits et libertés s'accompagnent de responsabilités et représentent une dimension importante de l'identité et des valeurs canadiennes. Ils figurent dans la plupart des lois importantes du pays, comme la Constitution canadienne et la Charte canadienne des droits et libertés.

Parmi les droits et les libertés fondamentales liés à la citoyenneté canadienne figurent :

- La liberté de conscience et de religion : il est permis de pratiquer n'importe quelle religion.
- La liberté de pensée, d'opinion et d'expression, notamment la liberté de parole et de presse : chacun est libre d'exprimer son opinion tout en respectant les droits et libertés d'autrui.
- La liberté d'association : un groupe de personnes peut se rassembler pour n'importe quel motif.
- La liberté de réunion pacifique : il est permis d'organiser une manifestation si elle reste pacifique.
- Garanties juridiques : chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives et, en cas d'accusation, à un procès équitable.
- Droits à l'égalité devant la loi : la loi s'applique également à tous, indépendamment de la race, de l'origine ethnique, du sexe, des croyances, de l'âge, de l'orientation sexuelle et de toute déficience mentale ou physique.
- Liberté de circulation : les Canadiens peuvent vivre et travailler partout au Canada, sortir librement du pays et obtenir un passeport canadien.
- Droits des peuples autochtones
- Droits en matière de langues officielles et droits à l'instruction dans la langue de la minorité : le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada; le gouvernement fédéral doit proposer des services dans ces deux langues.
- Droits démocratiques : droit de vote et de se présenter aux élections.

Ces droits et libertés s'accompagnent de responsabilités, notamment :

- Voter aux élections.
- Respecter les lois canadiennes.
- Répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille.
- Faire partie d'un jury.
- Offrir de l'aide aux membres de la communauté.
- Protéger notre patrimoine et notre environnement.
- Œuvrer contre la discrimination et l'injustice.

Chaque Canadien doit respecter les droits et libertés de ses concitoyens et faire tout son possible pour les préserver.



Activité 10 : Responsabilités liées à la citoyenneté NCLC 5+

Lisez la liste des responsabilités liées à la citoyenneté canadienne ci-dessous. En équipe de deux, déterminez ce que comprend chacune de ces responsabilités et les mesures à prendre pour les appliquer. Puis remplissez le tableau suivant et comparez-le avec ceux des autres compagnons de votre classe.

RESPONSABILITÉ LIÉE À LA CITOYENNETÉ	MESURES (CE QUE L'ON POURRAIT FAIRE)
Comprendre les lois canadiennes et les respecter.	
Voter aux élections.	
Œuvrer contre la discrimination et l'injustice.	
Protéger notre patrimoine et notre environnement.	
Offrir de l'aide aux membres de la communauté. Appuyer les idéaux et les valeurs du Canada.	



Activité 11 : Libertés et droits fondamentaux au Canada NCLC 5+

La colonne de droite contient des titres d'articles de la Charte canadienne des droits et libertés. Associez à ces titres les déclarations sur les droits et libertés de la colonne de gauche.

- | | |
|--|-------------------------------|
| _____ 1. Je peux exprimer des opinions politiques sur mon blogue sans craindre de représailles. | |
| _____ 2. En tant que parent francophone vivant au Manitoba, je peux envoyer mon enfant dans une école de langue française. | A. Les libertés fondamentales |
| _____ 3. Si je suis soupçonné d'un crime, je reste innocent jusqu'à preuve du contraire. | B. Les droits démocratiques |
| _____ 4. On ne peut pas me licencier en raison de ma déficience physique. | C. La liberté de circulation |
| _____ 5. Je peux pratiquer ma religion en toute liberté. | D. Les garanties juridiques |
| _____ 6. Je peux me présenter aux élections municipales. | E. Les droits à l'égalité |
| _____ 7. Je peux participer à une manifestation. | F. Les droits linguistiques |
| _____ 8. Je peux vivre dans n'importe quelle province et avoir accès à ses services. | |



Activité 12 : Droits à l'égalité – Situations NCLC 5+

Partie A. Travaillez en sous-groupe. Lisez chaque situation et déterminez de quels droits et libertés il est question. S'il y a lieu, discutez des droits bafoués en précisant de quelle façon ils ont été bafoués. Considérez chaque situation sous différents angles. Établissez une liste de questions soulevées par chaque situation.

SITUATION 1

Le conseil municipal décide de lancer une campagne de grand nettoyage à la suite de plusieurs plaintes de résidents à propos du grand nombre de prospectus distribués dans les immeubles et d'affiches sur les poteaux et autres supports publics. Le conseil municipal adopte un règlement interdisant l'affichage à tous ces endroits. Les membres d'un organisme communautaire pensent que ce règlement porte atteinte à leurs droits.

SITUATION 2

Natalia enseigne le français langue seconde dans un organisme communautaire. Ses collègues ont tous la même origine ethnique, qu'elle ne partage pas. Pendant les pauses, ils parlent tous leur langue maternelle, que Natalia ne maîtrise pas. À la fin de leur journée de travail, ils se retrouvent souvent autour d'un café ou au cinéma. Natalia se sent exclue et très seule.

SITUATION 3

Lorraine travaille depuis plusieurs années comme infirmière psychiatrique en milieu hospitalier. La direction interdit aux infirmières de travailler de nuit dans le service psychiatrique des patients de sexe masculin. Cependant, les infirmières affectées aux autres services sont autorisées à travailler de nuit et à s'occuper de patients de sexe masculin. Lorraine aimerait travailler de nuit d'autant plus que l'horaire convient bien à sa vie de famille. En plus, le salaire de nuit est plus élevé que celui de jour au sein du même service.

SITUATION 4

Charles et son compagnon, Simon, voulaient devenir bénévoles pour un organisme sans but lucratif qui coordonne les secours dans les zones frappées par des catastrophes naturelles. Cet organisme répond à certaines croyances religieuses. Lors de sa rencontre avec Charles et Simon, la coordonnatrice bénévole les a informés qu'ils ne pouvaient pas devenir bénévoles pour l'organisme, car le groupe religieux à l'origine du programme désapprouvait l'homosexualité.

Partie B. Choisissez un scénario et déterminez les articles de la Charte canadienne des droits et libertés correspondants. Vous trouverez la Charte en ligne à l'adresse suivante : <http://laws.justice.gc.ca/fra/charte/>



Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités

Les activités du présent document correspondent aux sections suivantes des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* :

NCLC 1-2

Canada – Gouvernement, p. 204-205, p. 210-211

Services communautaires et gouvernementaux – Ressources communautaires, p. 494-495, p. 500-501

NCLC 3-4

Droit canadien – Citoyenneté, p. 316-317

Canada – Gouvernement, p. 216-217

NCLC 5+

Canada – Droits et libertés, p. 228-229

Activité 1 : Droits et responsabilités au Canada NCLC 1-2

L'objectif de cette activité consiste à encourager les apprenants à réfléchir à ce qu'ils connaissent déjà sur les droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne et à apprendre du vocabulaire connexe. Certains droits et responsabilités de cette activité concernent uniquement les citoyens canadiens, tandis que d'autres s'appliquent à tous les habitants du Canada. Veuillez noter que la liste est incomplète.

Si vous disposez d'un rétroprojecteur ou d'un ordinateur, vous pouvez montrer cette page à votre classe. Cachez les mots du tableau pendant que les apprenants observent les illustrations et donnent les mots qu'ils connaissent. Vous pouvez écrire les mots au tableau pour que les apprenants les recopient. Puis, dévoilez le tableau et demandez aux apprenants d'associer chaque mot à une illustration. Les apprenants peuvent recopier les mots à côté des illustrations correspondantes. Vous pouvez également imprimer le tableau en plusieurs exemplaires, découper les cases et les distribuer avec les illustrations. Les apprenants peuvent associer les mots aux illustrations en équipes de deux.

Vous pouvez demander aux apprenants de niveau plus élevé de réfléchir aux droits et responsabilités qu'ils connaissent avant de leur montrer les illustrations.

Activité complémentaire : Vous pouvez demander aux apprenants quels autres droits et responsabilités ils connaissent et quelles illustrations ils choisiraient pour les représenter.

Réponses :

1. un jury
2. une manifestation
3. un passeport
4. voter
5. déménager
6. un bénévole



Activité 2 : Droits et responsabilités au Canada NCLC 1-2

Dans cette activité, les apprenants font la différence entre les droits et responsabilités de tous les habitants du Canada et ceux dont jouissent uniquement les citoyens canadiens. Au préalable, vous devez présenter les droits et responsabilités liés spécifiquement à la citoyenneté. Les apprenants auront ainsi l'occasion d'écrire les mots de vocabulaire qui s'y réfèrent. Vous pouvez également aborder ou revoir l'utilisation de l'auxiliaire modal *pouvoir*.

Vous pouvez simplifier certaines phrases pour les apprenants moins avancés. (Par exemple : Un citoyen canadien peut obtenir un passeport.)

Réponses :

1. Tous les habitants du Canada peuvent **déménager** dans une autre province.
2. Tous les habitants du Canada peuvent participer à une **manifestation** pacifique.
3. Tous les habitants du Canada peuvent devenir **bénévoles** pour aider quelqu'un.
4. Un citoyen canadien peut **voter** aux élections.
5. Un citoyen canadien peut faire une demande de **passeport**.
6. Un citoyen canadien peut faire partie d'un **jury**.



Activité 3 : Droits et responsabilités liés à la citoyenneté canadienne NCLC 1-2

Cette activité permet de revoir le vocabulaire et de l'utiliser dans une histoire personnelle. Ainsi, les apprenants comprendront plus facilement les droits et responsabilités de tous les habitants du Canada et sauront les différencier de ceux dont jouissent uniquement les citoyens.

Réponses :

1. Vrai 2. Vrai 3. Vrai 4. Vrai 5. Vrai 6. Vrai

Vous pouvez demander aux apprenants d'écrire deux phrases supplémentaires sur les droits de Lydia.

Activité complémentaire : Vous pouvez inviter les apprenants à poser des questions et à y répondre. Cette option peut être plus adéquate pour des apprenants des NCLC 2. Vous pouvez demander aux apprenants de poser des questions et les écrire au tableau, puis leur proposer de s'entraîner à poser des questions et à y répondre en équipe de deux.

Par exemple :

1. Lydia peut-elle faire partie d'un jury? Oui, elle peut.
2. Peut-elle participer à une manifestation pacifique? _____
3. Peut-elle voter aux élections? _____
4. Peut-elle faire une demande de passeport? _____
5. Peut-elle déménager dans une autre province? _____
6. Peut-elle devenir bénévole pour aider quelqu'un? _____



Activité 4 : Mes droits et responsabilités NCLC 1-2

Cette activité permet aux apprenants d'appliquer ce qu'ils apprennent à leur situation personnelle et de renforcer la distinction entre les droits et responsabilités de tous les habitants du Canada et ceux liés à la citoyenneté. Corrigez l'exercice ensemble, puis comparez les citoyens et les non-citoyens.

Partie A

Réponses des apprenants non-citoyens :

1. Faux 2. Faux 3. Vrai 4. Faux 5. Faux 6. Vrai 7. Vrai

Réponses des apprenants citoyens :

1. Vrai 2. Vrai 3. Vrai 4. Vrai 5. Vrai 6. Vrai 7. Vrai

Partie B

Cette partie de l'activité se veut un exercice d'écriture. Les apprenants transcrivent les phrases qui correspondent à leur situation.

Activité complémentaire : faire une affiche

Les apprenants peuvent travailler en équipes de deux ou en sous-groupes afin de réaliser des affiches représentant certains droits et responsabilités des Canadiens en utilisant des mots et/ou des illustrations. Ils peuvent aussi réaliser leur affiche à la maison et l'apporter en classe. Une fois les affiches finalisées, ils peuvent, chacun leur tour, présenter leur affiche ou bien poser des questions sur les affiches et y répondre chacun leur tour.

Ils peuvent exposer leurs affiches dans la classe. Un apprenant peut rester à côté de son affiche et la présenter, ou bien répondre à des questions pendant que son co-équipier passe de groupe en groupe pour regarder les autres affiches. À la fin de l'activité, privilégiez une discussion en classe en demandant aux apprenants de relever les composantes communes à toutes les affiches ainsi que leurs différences.



Activité 5 : Droit ou responsabilité? NCLC 3-4

Cette activité permet aux apprenants de comprendre les différences existant entre droits et responsabilités et en quoi les deux notions se complètent. Cette activité se compose de quatre parties réalisables dans l'ordre. Passez en revue ou demandez aux apprenants d'énumérer les droits et les responsabilités.

Partie A

Les apprenants lisent une histoire qui reprend le champ lexical des droits et responsabilités, notamment les expressions « avoir le droit » et « avoir la responsabilité de ».

Partie B

Réponses :

1. Lydia peut déménager dans une autre province. C'est son droit. Elle a le droit de déménager dans une autre province.
2. Lydia peut participer à une manifestation pacifique. C'est son droit. Elle a le droit de participer à une manifestation pacifique.

Partie C

Les apprenants peuvent remplir le tableau en équipes de deux. Ils peuvent ensuite discuter du tableau en sous-groupes, puis corriger l'exercice en plénière. Vous pouvez aussi utiliser le tableau comme support pour une activité de compréhension orale. Vous pouvez fournir des exemples que les apprenants pourront écrire dans leur tableau, puis comparer leurs réponses en équipes de deux. Les apprenants de niveau plus élevé peuvent travailler en équipes de deux ou en sous-groupes et citer à tour de rôle des droits et responsabilités que leur coéquipier ou les membres de leur groupe notent au tableau.

Réponses possibles :

Un droit	Une responsabilité	Droit et responsabilité
• Faire une demande de passeport	• Faire partie d'un jury	• Voter
• Déménager dans une autre province		• Devenir bénévole
• Participer à une manifestation pacifique		



Partie D

Dans cette activité, les apprenants écoutent des énoncés et indiquent le numéro correspondant. Les débutants peuvent vérifier les phrases entendues.

3 : Déménager dans une autre province

1 : Voter

4 : Faire partie d'un jury

2 : Faire une demande de passeport

Piste 2, transcription

1. Je suis citoyen(ne) canadien(ne). J'ai le droit de voter.
2. Je peux faire une demande de passeport canadien maintenant. Je suis citoyen(ne) canadien(ne).
3. Je vis en Alberta. Je peux déménager au Nouveau-Brunswick pour être prêt de ma sœur.
4. Je suis citoyen(ne) canadien(ne). J'ai la responsabilité de faire partie d'un jury.



Activité 6 : Droits au Canada – Compréhension écrite NCLC 3-4

Partie A

Il s'agit d'une activité de compréhension écrite. L'objectif de cette activité consiste à informer les apprenants des droits, des libertés et des responsabilités de tous les habitants du Canada et en quoi ces droits et ces responsabilités diffèrent de ceux des citoyens canadiens.

Si vous avez accès à un laboratoire informatique ou à un ordinateur doté d'un projecteur, vous pouvez demander aux apprenants de consulter la page Web gouvernementale des droits et responsabilités (<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/decouvrir/section-04.asp>) ou la projeter à la classe entière. Expliquez que les droits et libertés énumérés ne s'appliquent pas seulement aux citoyens canadiens, mais à tous les habitants du Canada. Vous pouvez expliquer ou demander aux apprenants quelles responsabilités concernent la citoyenneté canadienne.

Faites lire le texte aux apprenants et demandez-leur d'expliquer les nouveaux mots ou d'en chercher la définition. Demandez-leur ce que signifient chacune des libertés et chacun des droits énumérés. Demandez aux apprenants de donner des exemples personnels. Veillez à préciser que la liste n'est pas exhaustive. Pour une liste plus détaillée des droits, libertés et responsabilités, veuillez consulter le texte de compréhension écrite de l'activité 9, *Droits et responsabilités liés à la citoyenneté* (NCLC 5+).

Partie B

Réponses :

1. Liberté de circulation
2. Liberté de circulation
3. Liberté de réunion pacifique
4. Liberté d'expression
5. Liberté de réunion pacifique et liberté d'expression
6. Garanties juridiques
7. Égalité entre les hommes et les femmes

Activité complémentaire : Vous pouvez compléter cette activité par une discussion sur les droits et libertés dans les pays où les apprenants ont vécu ou qu'ils ont visités. Vous pouvez également leur demander d'expliquer quel droit ou quelle liberté revêt une importance particulière à leurs yeux et pourquoi.



Activité 7 : Droits et responsabilités – Utilisation des auxiliaires modaux NCLC 5+

Partie A

Cette activité approfondit la compréhension qu’ont les apprenants des droits et responsabilités au Canada.

Demandez à l’apprenant d’indiquer lesquels s’appliquent uniquement aux citoyens canadiens.

Réponses :

	ACTION	DROIT OU RESPONSABILITÉ?
1.	Entrer au Canada et en sortir librement.	Droit
2.	Voter aux élections.	Droit et responsabilité (citoyens canadiens seulement)
3.	Connaître les lois canadiennes.	Responsabilité
4.	Œuvrer contre la discrimination.	Responsabilité
5.	S’exprimer librement.	Droit
6.	Offrir de l’aide aux membres de la communauté.	Responsabilité
7.	Protéger notre patrimoine et notre environnement.	Responsabilité
8.	Faire partie d’un jury.	Responsabilité (citoyens canadiens seulement)

Partie B

Avant d’écrire leurs phrases, les apprenants peuvent travailler en équipes de deux ou en sous-groupes et discuter de la manière dont chaque droit ou responsabilité peut se manifester.

Demandez aux apprenants de niveau 3 de produire des phrases simples à sujet unique.

Demandez aux apprenants de niveau 4 d’ajouter davantage de renseignements relatifs au droit ou à la responsabilité dont il est question.



Activité 8 : Droits et responsabilités – Vocabulaire NCLC 5+

Les activités 8 et 9 s'appuient sur le texte relatif aux droits et responsabilités liés à la citoyenneté et se composent d'une partie pré-lecture, d'une lecture du texte et d'une partie post-lecture qui s'accompagnent d'exercices d'acquisition de vocabulaire et de compréhension. Vous pouvez proposer toutes ces activités dans l'ordre où elles apparaissent ou choisir celles qui semblent pertinentes à votre classe.

Partie A

Réponses :

1. I
2. E
3. A
4. H
5. B
6. C
7. F
8. G
9. J
10. D

Partie B

Réponses :

	NOM	VERBE
<i>Exemple</i>	croyances	croire
1.	tolérance	tolérer
2.	discrimination	exercer une discrimination
3.	adoption	adopter
4.	contestation	contester
5.	respect	respecter
6.	défense	défendre
7.	préservation	préserver
8.	élection	élire
9.	contribution	contribuer
10.	protection	protéger



Activité 9 : Libertés, droits et responsabilités au Canada NCLC 5+

Les activités 8 et 9 s'appuient sur le texte relatif aux droits et responsabilités liés à la citoyenneté et se composent d'une partie pré-lecture, d'une lecture du texte et d'une partie post-lecture qui s'accompagnent d'exercices d'acquisition de vocabulaire et de compréhension. Vous pouvez proposer toutes ces activités dans l'ordre où elles apparaissent ou choisir celles qui semblent pertinentes à votre classe.

Partie A

La discussion pré-lecture permet d'activer les connaissances des apprenants relatives aux droits et responsabilités civiques et de les motiver à en apprendre davantage sur les droits et responsabilités au Canada.

Demandez aux apprenants de discuter des questions 1 à 4 en équipes de deux, en sous-groupes ou en plénière.

Partie B

Les apprenants peuvent utiliser cette liste de vocabulaire comme telle. Vous pouvez également écrire les mots au tableau ou les attribuer aux apprenants et leur demander d'en chercher la définition et d'expliquer leur signification au reste de la classe. Les apprenants peuvent fournir des termes supplémentaires en lien avec les éléments de la liste, par exemple des verbes, des noms ou des adjectifs.

Partie C

Ils peuvent répondre aux questions individuellement ou en équipes de deux.

Réponses possibles :

1. Il existe quatre catégories de libertés fondamentales : ce sont les quatre premières puces du texte.
2. Il existe six groupes/catégories de droits (le reste des puces du texte) – L'apprenant peut citer les trois qu'il désire.
3. Expliquer/demander la différence entre les responsabilités civiques (qui concernent tous les habitants du Canada) et les responsabilités liées à la citoyenneté (qui s'appliquent uniquement aux citoyens canadiens).
4. Constitution du Canada, Charte canadienne des droits et libertés, législation.
5. « Un citoyen engagé » connaît bien ses droits et ses responsabilités et participe activement aux processus démocratiques, notamment en exerçant son droit de vote ou en participant aux activités de sa collectivité. Il existe plusieurs réponses possibles à cette question.



Activité 10 : Responsabilités liées à la citoyenneté NCLC 5+

L'objectif de cette activité consiste à approfondir le concept de responsabilité civique et de le rapprocher d'une expérience personnelle. Les apprenants peuvent travailler en équipes de deux ou en sous-groupes.

Réponses possibles:

Responsabilité liée à la citoyenneté	Mesures (ce que l'on pourrait faire)
Comprendre les lois canadiennes et les respecter.	Se renseigner sur la législation dans des cas précis, lire les publications de l'Éducation juridique communautaire Ontario, ne commettre aucun crime ou infraction.
Voter aux élections.	S'informer sur les candidats aux élections, participer aux réunions préélectorales avec les candidats, voter.
Œuvrer contre la discrimination et l'injustice.	Réagir aux signes ou aux actes de discrimination au travail ou à l'école; porter plainte auprès des autorités compétentes en cas de discrimination ou d'injustice.
Protéger notre patrimoine et notre environnement.	Participer à un programme de recyclage local, visiter les parcs nationaux et provinciaux, s'informer sur l'histoire canadienne, aller au musée local.
Offrir de l'aide aux membres de la communauté.	Devenir bénévole, faire des dons à la banque alimentaire locale, rendre service à l'école de son enfant.
Appuyer les idéaux et les valeurs du Canada.	Agir en citoyen responsable; s'impliquer dans la collectivité.



Activité 11 : Libertés et droits fondamentaux au Canada NCLC 5+

Réponses :

- A 1.
- F 2.
- D 3.
- E 4.
- A 5.
- B 6.
- B 7.
- C 8.

Activité complémentaire : Vous pouvez demander aux apprenants de fournir leurs propres exemples pour chacun des droits et chacune des libertés du tableau ou de produire des affirmations sur les droits et libertés restants (qui figurent à l'activité 9).



Activité 12 : Droits à l'égalité – Situations NCLC 5+

Partie A

Cette activité donne l'occasion aux apprenants d'appliquer ce qu'ils ont appris à propos des droits et libertés de la Charte à des situations réelles. Demandez aux apprenants de travailler en groupe de trois ou quatre personnes. Vous pouvez demander à chaque groupe de débattre de toutes les situations ou attribuer une situation par groupe puis demander aux participants de présenter les résultats de leur débat à la classe.

Partie B

Les apprenants peuvent effectuer leurs recherches individuellement ou en équipes de deux.

Activité complémentaire : Les apprenants peuvent partager d'autres exemples dont ils ont connaissance. Vous pouvez demander aux apprenants de consulter le site Web de la Commission canadienne des droits de la personne (<http://www.chrc-ccdp.ca/default-fra.aspx>) pour y chercher des causes importantes et les lois qui ont établi les droits de la personne au Canada. Ils peuvent ensuite résumer les éléments essentiels de la cause et le présenter à la classe. Une discussion pourrait en découler.



Chapitre 2

Qui sommes-nous, les Canadiens?



Ce chapitre présente quelques idées permettant d'aborder et d'explorer les concepts en lien avec l'identité canadienne, le concept de citoyenneté étant l'un des plus stimulants et fascinants qui soient. Chez les Canadiens, les discussions et les débats entourant l'identité canadienne ne datent pas d'hier, sans doute en raison du caractère mouvant et évolutif de cette identité. Nous savons que notre identité canadienne, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est intimement liée à notre histoire, nous qui formons une nation d'immigrants, mais aussi une jeune nation, riche d'une longue histoire autochtone.

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, 2010

- Qui sommes-nous, les Canadiens, p.10-13
- L'histoire du Canada, p.14-23
- Le Canada moderne, p. 24-27



Exemples de sujets

Voici une liste de sujets susceptibles d'intéresser les apprenants ou de répondre à leurs besoins. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux niveaux des NCLC des apprenants de votre classe.

Autochtones

- Les Premières nations (Indiens), les Inuits et les Métis ; la diversité des peuples autochtones
- Les pratiques culturelles et religieuses, l'art et la culture
- Les incidences de la colonisation européenne sur la culture autochtone (droits territoriaux, relocalisation dans des réserves, pensionnats)
- Les défis d'ordres social et culturel (santé, autodétermination)

Français et Anglais

- Les colons français ; la déportation des Acadiens, la culture acadienne actuelle; les Québécois ; l'établissement des francophones au Canada
- Les colons de langue anglaise originaires d'Angleterre, du pays de Galles, d'Écosse et d'Irlande; les Anglo-Québécois
- Les développements historiques qui ont mené au bilinguisme officiel; les droits et services pour les francophones; l'éducation dans la langue de la minorité linguistique

Immigration

- Les tendances en matière d'immigration et d'établissement
- Les premiers explorateurs et pionniers européens
- Les Afro-Canadiens (les esclaves, les Loyalistes de l'Empire-Uni, le « chemin de fer clandestin »)
- Les Loyalistes de l'Empire-Uni, les Irlandais
- La colonisation de l'Ouest : les travailleurs européens et chinois qui ont construit le chemin de fer Canadien Pacifique
- Les vagues d'immigration du 20e siècle : la vague suivant la Première Guerre mondiale, le flux d'immigrants et de réfugiés après la Seconde Guerre mondiale

La diversité au Canada : le multiculturalisme

- La dynamique du multiculturalisme dans la société canadienne, le multiculturalisme au Canada et ailleurs
- Les groupes ethnoculturels et leurs langues : la diversité religieuse, l'appartenance religieuse, les associations ethnoculturelles et leur contribution à la société canadienne

Qu'est-ce qui définit le peuple canadien

- Les difficultés que soulève la définition de l'identité canadienne
- L'incidence des autres cultures, y compris états-unienne, sur l'identité canadienne
- Le bilinguisme, la diversité de la culture canadienne
- Les valeurs fondamentales reflétées par la Constitution et les institutions canadiennes
- Les figures canadiennes éminentes : les arts et les artistes canadiens
- La perception du Canada dans le monde; la contribution du Canada sur la scène internationale



Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage sur le thème de l'identité canadienne. Vous pouvez vous en servir pour préparer une leçon ou pour élaborer des activités.

NCLC 1-2

- Reconnaître des mots se rapportant aux groupes de population, aux nationalités et aux langues du Canada moderne.
- Comprendre des énoncés simples sur l'identité canadienne.
- Produire des énoncés simples sur les peuples qui composent le Canada ou sur des événements d'importance culturelle.
- Produire des énoncés simples sur la diversité de la population canadienne.
- Comprendre des énoncés simples communiquant des renseignements statistiques sur la population canadienne.

NCLC 3-4

- Décrire le mode de vie des Premières nations, des Métis, des Inuits ainsi que des colons anglais et français.
- Produire des énoncés simples sur la diversité linguistique, religieuse et culturelle au Canada.
- Comprendre un aspect de la démographie canadienne présenté sous forme de diagramme ou de graphique.
- Relater les événements qui ont marqué l'histoire d'un groupe d'immigrants au Canada.
- Nommer des artistes canadiens célèbres et décrire leur œuvre.

NCLC 5 +

- Faire une présentation orale sur l'un des peuples fondateurs du Canada, son histoire et sa contribution à l'identité canadienne.
- Comparer l'histoire de l'immigration de différents groupes ethniques.
- Comprendre des statistiques démographiques et les présenter sous forme de diagramme, de graphique ou de texte continu.
- Discuter des difficultés soulevées par la définition de l'identité canadienne.
- Effectuer une recherche en vue de décrire une contribution importante du Canada sur la scène internationale.
- Comprendre la relation entre les événements clés qui ont marqué l'histoire de l'immigration ou des droits de la personne et les progrès accomplis.



Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants peuvent utiliser pour traiter du thème de l'identité canadienne.

NCLC 1-2

- Utilisation de prépositions (p. ex., *en, dans, durant*) et d'expressions de temps élémentaires (p. ex., *il y a dix ans*) dans des phrases simples au sujet de l'histoire du Canada.
- Utilisation de noms pour décrire les peuples (p. ex., *les Premières nations, les Inuits, les Métis, un colon, un immigrant*).
- Utilisation de noms et d'adjectifs pour décrire les pays, les langues et les groupes ethniques (p. ex., *la France, le français, les Canadiens français*).
- Emploi de verbes courants conjugués au présent (présent historique) dans des récits simples sur les peuples autochtones ou les premiers colons (p. ex., *lorsque les Européens arrivent au Canada, toutes les régions sont habitées par des peuples autochtones...*).
- Prononciation et liaison des nombres et des chiffres (p. ex., *trente-et-un; quatre-vingt-un; cent-ans; deux cents-ans*).
- Utilisation de nombres pour quantifier les populations et pour exprimer des pourcentages.

NCLC 3-4



- Emploi de verbes conjugués au présent et au passé composé pour décrire des situations passées, l'évolution d'hier à aujourd'hui et la situation actuelle de groupes de Canadiens précis (p. ex., *le Canada acquiert graduellement son indépendance nationale; des générations de pionniers ont enduré maintes épreuves*).
- Emploi de verbes à l'infinitif pour exprimer des actions inhérentes à un mode de vie particulier (p. ex., *chasser et pêcher*).
- Utilisation d'adjectifs, de compléments de noms et d'autres cooccurrences pour décrire des groupes de Canadiens précis et la société canadienne (p. ex., *la culture autochtone, une terre d'immigration, les personnes parlant l'anglais*).
- Utilisation de mots et expressions exprimant une quantité (p. ex., *de nombreux enfants autochtones, la plupart des immigrants, plus des deux tiers des Acadiens*).

NCLC 5 +

- Utilisation d'adjectifs qualificatifs (p. ex., *unique, prospère*), dans des phrases complexes et composées pour décrire la société et l'identité canadiennes.
- Utilisation de cooccurrences courantes (p. ex., *un caractère unique, un terrain accidenté*).
- Utilisation de la voix passive dans des phrases simples, composées et complexes pour communiquer des renseignements démographiques sur la diversité ethnique (p. ex., *le mode de vie dans les régions anglophones a été largement défini par des centaines de milliers de colons, de soldats et d'immigrants*).
- Utilisation et position d'adverbes dans des énoncés à caractère historique pour mettre en évidence certains passages (p. ex., *Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue; ils obtiennent finalement le droit de vote en 1948*).



Exemples de tâches langagières NCLC 1–2






Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème de l'identité canadienne. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.




TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les langues parlées au Canada

Écouter des énoncés sur les langues parlées au Canada et répondre aux questions de compréhension.

Activités possibles :

-  Lire un tableau comportant des renseignements sur les langues parlées au Canada. Insérer les mots manquants pour compléter les phrases.
-   Écouter des énoncés sur les langues parlées au Canada. Remplir un tableau.
-  Répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux sur les langues parlées au Canada.
-  Compléter les phrases qui portent sur sa propre langue.





-  NCLC 2–IV : Trouver des renseignements dans des textes courts très simples.
-  NCLC 2 –IV : Repérer des données explicites et précises.
-  NCLC 1/2–II : Transcrire des mots.

Les colons français et anglais

Poser des questions sur la vie des colons lors de la visite d'un village de pionniers ou d'un site historique.

Activités possibles :

- Rédiger un court texte en s'inspirant d'une photo illustrant le mode de vie des colons.
- Visionner en sourdine une vidéo de Minutes Historica illustrant le mode de vie des colons. Cocher le vocabulaire sur une feuille de travail. Dresser une liste de questions à poser au guide d'un site historique.

-  NCLC 2 : Fournir des renseignements de base en lien avec le contexte.
-  NCLC 2 –IV : Repérer des données explicites et précises.
-  NCLC 2–IV : Repérer des données explicites et précises.
-  NCLC 1/2–II : Transcrire des mots.



Les sports nationaux du Canada



Compléter un texte sur le hockey.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Associer le nom de sports populaires à des illustrations.
 - Visionner un court extrait vidéo d'une partie de hockey ou de crosse et cocher les verbes d'action et le nom de l'équipement sur une feuille de travail.
 - Apprentissage coopératif (*Information Gap*). Travailler en sous-groupes. À deux, combler l'écart d'information entre deux textes à trous portant sur le hockey. Compléter l'information manquante de son propre texte à trous en posant des questions à son coéquipier, et vice versa.
- 🧠 NCLC 2 : Fournir des renseignements de base en lien avec le contexte.
 - 🔍 NCLC 2–IV : Repérer des données explicites précises.
 - 📖 NCLC 2–IV : Trouver des renseignements dans des textes courts très simples
-



Exemples de tâches langagières NCLC 3–4




Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème de l'identité canadienne. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.




TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les peuples autochtones

Écouter un texte sur les peuples autochtones des différentes régions du Canada et répondre à des questions de compréhension.

Activités possibles :

- Accéder à l'information contenue dans la section « L'histoire avant l'an 1500 » du logiciel *Explorer le Canada*. Transcrire l'information.
-  Préparation à l'écoute : Discussion et aperçu du vocabulaire.
-   Écouter, puis remplir un tableau. Répondre aux questions de compréhension.
- Rédiger un paragraphe sur un groupe autochtone.




-  NCLC 3/4–IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites d'un récit ou d'une description enregistrés.
-  NCLC 4–II- : Transcrire de courts textes pour retenir les renseignements.
-  NCLC 4–IV : Rédiger un court texte sur une situation de la vie courante.

Emily Carr

Visionner une courte vidéo portant sur la célèbre peintre canadienne Emily Carr, puis répondre à des questions de compréhension.

Activités possibles :

- Visionner une vidéo de Minutes Historica portant sur un artiste canadien, comme Emily Carr. Répondre aux questions de compréhension.
- Découvrir l'œuvre d'Emily Carr dans une exposition du Musée virtuel du Canada et dresser une liste de vocabulaire s'y rapportant.
- Lire un texte sur un artiste canadien et faire une présentation en classe, supports visuels à l'appui.



-  NCLC 3/4–IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites d'un récit ou d'une description enregistrés.
-  NCLC 4–IV : Comprendre l'essentiel d'un texte simple, de deux ou trois paragraphes, donnant des renseignements explicites. Relever l'information clé et quelques renseignements explicites.
-  NCLC 3–IV : Décrire brièvement une personne, un objet ou une situation.



Où habitent les Canadiens

Lire un tableau comportant des données démographiques et les reporter sur une carte.



Activités possibles :

- Consulter la section « Où vivons-nous? » du site Web de Statistique Canada, puis répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.
 - Lire un tableau de données et répondre à des questions sur des détails précis.
 - Lire des tableaux de données du site Web de Statistique Canada et présenter les données sous forme de tableau récapitulatif.
 - Lire un tableau comportant des données démographiques et les reporter sur une carte.
-  NCLC 4–IV : Utiliser des textes de référence courants, tels des cartes et des diagrammes.
 -  NCLC 4–III : Relever les données d'un tableau.

L'histoire de l'immigration



Lire un texte sur l'expérience d'un groupe d'immigrants au Canada à un moment précis de l'histoire et répondre à des questions.

Activités possibles :

- Associer le nom de groupes d'immigrants au Canada à des faits s'y rapportant.
 - Prédire le contenu d'un texte à partir d'illustrations.
 - Raconter sa propre histoire en tant qu'immigrant au Canada.
-  NCLC 4—IV : Comprendre l'essentiel d'un
 - texte simple, de deux ou trois paragraphes, donnant des renseignements explicites. Relever l'information clé et quelques renseignements explicites.
 -  NCLC 3–IV: Relater une expérience personnelle.



Exemples de tâches langagières NCLC 5+


Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème de l'identité canadienne. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.



TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

L'identité canadienne

Lire un texte sur les différents aspects de l'identité canadienne et prendre des notes.

Activités possibles :




- Acquisition de vocabulaire : Créer une banque de mots à partir du vocabulaire relié à l'identité nationale. Les organiser par catégories.
-  Apprentissage coopératif (*Jigsaw*). Former des sous-groupes. En groupe d'experts, lire un texte sur le multiculturalisme au Canada. Vérifier sa compréhension du texte. Faire une présentation à son sous-groupe sur ce sujet.
- Discuter des difficultés soulevées par la définition de l'identité canadienne.



-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension d'un texte descriptif ou narratif modérément complexe d'une longueur de deux ou trois paragraphes sur un sujet connu.
-  NCLC 5–IV : Prendre part à une discussion en petit groupe.

Les peuples autochtones

Écouter un texte sur les peuples autochtones des différentes régions du Canada et prendre des notes abrégées.

Activités possibles :

-  Préparation à l'écoute : Discussion et acquisition de vocabulaire.
-   Écouter un texte sur les peuples autochtones et prendre des notes dans un organisateur graphique.
- Effectuer une recherche sur une personnalité autochtone notoire. Présenter ses accomplissements et contributions.

-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension des données explicites et des renseignements implicites dans des textes descriptifs ou narratifs enregistrés.
-  NCLC 5–IV : Raconter une histoire en détail. Raconter une série d'événements.





Le bilinguisme et l'éducation dans la langue de la minorité

Lire un texte sur le bilinguisme et l'éducation dans la langue de la minorité. Répondre à des questions de compréhension.

Activités possibles :

- Effectuer une recherche sur les programmes d'éducation en langue française offerts par les conseils scolaires locaux. Présenter les résultats en classe.
- Apprentissage coopératif (*Jigsaw*). Former des sous-groupes. En groupe d'experts, lire un texte sur les programmes d'éducation à l'intention des minorités linguistiques. Vérifier sa compréhension du texte. Faire une présentation à son sous-groupe sur ce sujet.
- Discuter des bénéfices de connaître une langue seconde.
- Débattre des mérites du bilinguisme officiel.





-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension de cartes routières, de plans de ville et de divers graphiques et schémas standards.
-  NCLC 6–IV : Prendre part à des discussions ou à des rencontres en petits groupes sur des sujets non personnels qui lui sont familiers; exprimer des opinions, des sentiments; employer des verbes ou des locutions verbales appropriés pour traduire des sentiments et des opinions, de même que l'obligation et la certitude (p. ex., falloir, devoir, pouvoir, être sûr de).

Les tendances d'immigration

Effectuer une recherche sur un groupe d'immigrants et retracer l'évolution de sa présence au Canada. Dresser une ligne du temps. Préparer et donner une présentation en classe.

Activités possibles :

- Visionner « Cent ans d'immigration au Canada », puis lire un tableau connexe sur le site Web de Statistique Canada. Prendre note de détails précis.
- Effectuer une recherche sur un groupe d'immigrants et retracer son histoire sous forme d'une ligne du temps. Faire une présentation en classe.
- Rédiger un ou deux paragraphes décrivant les événements de la ligne du temps. Fournir des détails factuels.

-  NCLC 6–II : Prendre des notes lors d'une présentation orale ou à partir de renseignements écrits.
-  NCLC 6–IV : Montrer sa compréhension d'une ligne du temps.
-  NCLC 6–IV : Relater de manière détaillée une série d'événements du passé.
-  NCLC 6–IV : Rédiger un ou deux paragraphes pour raconter une séquence d'événements.



Exemples d'activités complémentaires

Voici une liste d'activités qui permettront aux apprenants d'explorer le thème de l'identité canadienne. Elles peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Visiter une galerie d'art (ou une exposition virtuelle) ou assister à un événement culturel mettant en vedette un artiste canadien. Faire une présentation en classe.
- Inviter des conférenciers à parler de leur patrimoine et de ce que cela signifie pour eux d'être canadiens.
- Dresser une liste des groupes d'immigrants au Canada et de leurs principales contributions.
- Visionner des vidéos qui reflètent différents aspects de l'identité canadienne et en discuter; relever le sens et les caractéristiques.
- Visionner des extraits vidéo pertinents de Minutes Historica (www.histori.ca/minutes) sur des groupes de Canadiens et leur vécu, ou encore sur des Canadiens importants et leur contribution. Effectuer une recherche approfondie.
- Visionner des films pertinents de l'Office national du film (<http://www.onf.ca>) sur des groupes de Canadiens et leur vécu, ou encore sur des Canadiens importants et leur contribution.
- Visiter l'exposition virtuelle du Musée canadien de l'immigration au Quai 21 (<http://www.quai21.ca>). Lire des témoignages d'immigrants qui ont transité par le Quai 21.
- Visiter l'exposition virtuelle du Musée des civilisations (<http://www.civilisations.ca>).

Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen

Voici une liste de stratégies d'étude qui permettront aux apprenants d'étudier le thème de l'identité canadienne et de se préparer à l'examen de citoyenneté. Ces stratégies peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Lire la section « Qui sommes-nous, les Canadiens? » aux pages 10 à 13, dans le guide d'étude *Découvrir le Canada*. Dresser la liste de groupes de Canadiens et noter les caractéristiques fondamentales de chaque groupe.
- Structurer les trois groupes principaux (Premières nations, Anglais et Français) et leurs sous-groupes grâce à un organisateur graphique. Noter des mots-clés pour chaque groupe.
- Noter les repères temporels présentés à la section « Qui sommes-nous, les Canadiens? » (p. ex., *aujourd'hui, nous sommes; il y a plusieurs milliers d'années; des années 1800 jusqu'aux années 1980; entre 1755 et 1763*). Organiser les renseignements de chaque repère temporel par ordre chronologique. Dresser une ligne du temps.
- Lire la section « Le Canada moderne » aux pages 24 à 27, dans le guide *Découvrir le Canada*. Dresser une liste des Canadiens importants et noter leur contribution.
- Prendre connaissance des exemples de questions pour étude disponibles sur le site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type d'information demandé (<http://www.cic.gc.ca>; cliquer sur Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude). Préparer des questions pour étude sur les renseignements clés de la section. Répondre aux questions ou interroger son coéquipier.



Exemples de ressources

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème de l'identité canadienne. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Ressources imprimées

1. *Les Autochtones de l'Amérique du Nord*, Collection Ressources Didactiques S & S L, Éditions S&S Learning Materials, 2002.
Cahier d'activités portant sur les Autochtones. Les apprenants apprennent à mieux connaître les Algonquins, les Autochtones des Prairies et ceux de la forêt boréale. Les apprenants connaîtront mieux comment les Autochtones vivaient et comment ils vivent aujourd'hui, quels sont leurs croyances et les changements que l'homme blanc a apporté à leur mode de vie. Les textes sont de trois à quatre paragraphes suivis de questions de compréhension. Il y a aussi des activités d'expression écrite et de recherche. Il est possible d'attribuer le NCLC 2 aux exercices qui sont insérés à la dernière partie de l'ouvrage et qui demandent aux apprenants d'écrire un quintile ou apprendre un poème. NCLC 3
2. *Nionatta : Une Histoire des autochtones du Québec*, Bernard Assiniwi, Diane Boily, Benoît Gauthier & Denis N. Tremblay ; Édition Modulo. NCLC 3-4
3. *Les Premiers habitants du Haut-Canada*, Bruce Henbest & Kim Henbest ; Éditions Duval, 2003.
Présentation de faits historiques dans de courts textes (2 à 3 paragraphes). On y trouve beaucoup d'illustrations qui pourraient aider l'apprenant à comprendre le contenu des textes et parfois à faire des prédictions. Il y a aussi des tableaux pour que l'apprenant repère plus facilement l'information et des graphiques et établisse des relations. On y trouve aussi de tous petits paragraphes et des illustrations pour renforcer l'information. NCLC 3
4. *Les Inuits*, Erinn Banting, Série : L'Art et La Culture des Autochtones du Canada, Weigl Educational Publishers Ltd., 2008. NCLC 3-4
5. *Les Métis*, Jennifer Howse, Série : L'Art et La Culture des Autochtones du Canada, Weigl Educational Publishers Ltd., 2008. NCLC 3-4
6. *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux*, sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Éditions d'Acadie, 1999. NCLC 7-8



7. *Identité canadienne, Franco-Ontarienne*, Collection Mosaïque, Celine Renauld Charrette, Éditions de la Chenelière (documentaire).
Le document aide l'apprenant à développer son sens critique et de résolution de problèmes tout en relatant des faits historiques. Les activités permettent aux apprenants d'acquérir des connaissances sur l'histoire, la géographie et la société du Canada. Ils peuvent aussi lire des textes informatifs et littéraires et interpréter des cartes, des photographies et des illustrations. Voir les chapitres 3, 4 et 5. Les guides suivants existent sur le marché : modules d'accompagnement pour chacun des 3 fascicules de l'apprenant ; guide de la collection Mosaïque ; guide d'évaluation avec suggestions pour l'évaluation et des grilles d'évaluation : guide d'initiation à la cartographie. NCLC 4

8. *Les communautés*, Collection Je découvre, Elizabeth Bisset et A. Permand-Collins, Éditions de la Chenelière, 2004.
Voir les chapitres 9 et 10. NCLC 4-5

9. *L'Ontario français : des pays- d'en-haut à nos jours*, M. Boch. G. Gervais, S. Arseneault ; Éditions CFORP, 2004.
Ce manuel présente l'évolution de la présence française en Ontario sur quatre siècles. On y décrit le passage de « Français » à « Franco-Ontarien » qu'ont vécu les femmes et les hommes de l'Ontario et on y fait ressortir le rôle que joue l'histoire dans la définition de l'identité franco-ontarienne. Titres des chapitres : Des Pays-d'en-Haut à nos jours : un survol; Les « Français » au cœur de l'Amérique; Les « Canadiens » sous le régime britannique; Les « Canadiens français » au début de la Confédération; Les « Canadiens français » de l'Ontario; Les « Franco-Ontariens » depuis 1960; Défis, atouts et perspectives d'avenir. Il existe aussi un guide pédagogique. NCLC 6-7

10. *A la Rencontre des explorateurs du Canada*, Ann-Maureen Owens et Jane Yealland, Édition Héritage Jeunesse, 2004. NCLC 4-5

11. *L'Histoire de l'immigration au Canada* ; Édition Héritage Jeunesse.
C'est un manuel de plusieurs chapitres qui traite des sujets tels la citoyenneté, le multiculturalisme, les peuples autochtones et la diversité. Il comprend aussi un ensemble de ressources qui explorent l'histoire et la culture autochtones ainsi que l'histoire de l'immigration. Ces ressources montrent comment, grâce au chaleureux accueil des collectivités, le multiculturalisme et la diversité sont devenus les traits caractéristiques du Canada en tant que nation. Voir les chapitres 2 et 3. NCLC 6+

12. *Le Canada : Milieux physique et humain*, Dennis Desrivières, Colin M. Bain et Robert Harshman, Éditions de la Chenelière Education, 2009.
Voir le Module 2 qui traite du thème des systèmes humains au Canada et des caractéristiques du multiculturalisme canadien. NCLC 5-6



13. *Le Canada et ses partenaires commerciaux*, Trudie Bon Bernard ; Édition Duval.
Voir la Partie I du chapitre 2 intitulé « La Culture » qui traite des liens culturels, de la langue et de l'immigration au Canada. NCLC 5+

Ressources en ligne

1. *Canada : Multiculturalisme*

<http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/index.asp>

<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/histoires/index.asp>

Ce site gouvernemental présente le programme du multiculturalisme dont le Canada est doté. Vous y trouverez les divers événements liés au multiculturalisme tels que la Journée canadienne du multiculturalisme, le mois de l'histoire des Noirs, le mois du patrimoine asiatique, et bien d'autres. Dans le deuxième lien du même ministère, vous y lirez aussi des histoires de réussite de personnes et de familles immigrantes qui se sont intégrées à la société canadienne.

2. *Canada : Droits à l'instruction dans la langue de la minorité*

http://www.ocol-clo.gc.ca/html/lr_dl_2001_02_7_f.php

Publication en ligne qui décrit les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

3. *Canada : Programme d'appui aux droits linguistiques*

<http://www.padl->

[lrsp.uottawa.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=75&Itemid=79&lang=fr](http://www.padl-lrsp.uottawa.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=75&Itemid=79&lang=fr)

Site Web qui explique les droits linguistiques constitutionnels de façon claire et simple. Vous y trouverez d'autres liens.

4. *Canada : Programmes d'appui aux langues officielles*

<http://circum.com/textes/motiv-pc/05d.html>

Article sur l'instruction en français au Canada - caractéristiques et objectifs.

5. *Canada : Archives Radio-Canada*

http://archives.radio-canada.ca/info/archives/archives_fr_00.asp

La voûte des archives de Radio-Canada renferme l'une des dix plus grandes collections d'archives radiophoniques et télévisuelles au monde et le site propose une sélection des moments les plus représentatifs de cette imposante collection. La section « Pour les profs » du site des Archives de Radio-Canada met à la disposition des enseignants de nombreux scénarios d'apprentissage dans le but de favoriser l'utilisation pédagogique de ses dossiers d'archives. Les apprenants peuvent également naviguer sur ce site et rechercher des capsules radiophoniques et télévisuelles sur des thèmes tels que les Acadiens, les peuples autochtones, la bataille des plaines d'Abraham, et bien d'autres.



6. *Canada : Musée canadien des civilisations*

<http://www.civilization.ca/mcc/expositions/expositions-en-ligne>

Le site Web du musée vous permet de visiter des expositions en ligne sur une variété de thèmes et d'explorer des milliers d'objets ou d'artefacts ainsi que des archives provenant directement de leurs collections et représentant le patrimoine autochtone, l'histoire de l'immigration au Canada, et la culture canadienne-française. Cliquez également sur l'onglet *Éducation* pour trouver les *Ressources pour les enseignants*, des ressources créatrices qui soutiennent l'enseignement et de l'apprentissage dans tous les programmes.

7. *Canada : Musée virtuel de la Nouvelle-France*

<http://www.civilization.ca/mcc/explorer/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france>

Le site du musée virtuel de la Nouvelle-France fait partie du Musée canadien des civilisations. Il trace l'exploration et l'expansion du territoire de la Nouvelle-France.

8. *Canada : Histoire et Éducation en Réseau*

<http://www.thenhier.ca/fr>

Le site Web constitue un réseau collaboratif qui rassemble des étudiants et des professionnels dont les recherches s'inscrivent dans les différents secteurs de l'histoire, la didactique de l'histoire et l'enseignement de l'histoire au Canada afin de faire connaître, exécuter, critiquer et implanter les résultats de la recherche en enseignement de l'histoire.

9. *Canada : Institut Historica Dominion*

<http://www.histori.ca/default.do?page=.index>

Les enseignants ou les apprenants peuvent faire des recherches par thèmes : les arts, les Premières nations, la colonisation du Canada, la Nouvelle-France, etc. Les apprenants peuvent également y écouter des vidéos de Minutes Historica, celles-ci présentent aux Canadiens des événements marquants du passé de notre pays. Ce sont des histoires brèves mais passionnantes, et sont d'excellents outils pédagogiques. De plus, les enseignants peuvent cliquer sur l'onglet *Enseignement et Apprentissage*; cette section regroupe des plans de cours qui couvrent différentes périodes et divers événements de l'histoire canadienne, des premiers habitants aux plus récents exploits sportifs.

10. *Canada : Images Canada*

www.imagescanada.ca

Ce site Web contient des banques d'images regroupées par thèmes (vie des pionniers, Premières nations et Inuits).



11. *Canada : Ressources éducatives de Statistique Canada*

<http://www.statcan.gc.ca/edu/index-fra.htm>

Consulter la trousse de l'enseignant *100 ans de société canadienne*, qui contient des articles sur des sujets divers telle l'évolution des tendances en matière d'immigration et de développement urbain. La section « Élèves » du site Web de Statistique Canada comprend des vidéos et des cartes animées. Cliquer sur « Élèves » et « Enseignants-enseignantes ».

12. *Canada : Passages vers le Canada, L'archive numérique*

http://www.passagestocanadaarchive.com/da/index_fr.asp

Ce site Web permet d'explorer un éventail de collections en ligne décrivant le trajet au Canada d'immigrants et de réfugiés à travers le Canada. Sur la page d'accueil, cliquez sur *Outils pédagogiques* à partir duquel vous pourrez télécharger en format PDF le manuel de référence pour enseignant(e)s de Passages vers le Canada. Ce manuel fournit aux éducateurs et éducatrices les outils nécessaires à l'exploration de la dimension humaine de l'immigration. Voici le lien pour télécharger le manuel de référence :

<http://www.passagestocanadaarchive.com/da/PTC-teacherresource-fre.pdf>

13. *Canada : Musée canadien de l'immigration du Quai 21*

<http://www.pier21.ca>

Il s'agit d'un musée canadien de l'immigration en ligne qui met en relief les débuts du Canada (notamment les premiers contacts) et l'immigration de 1867 à aujourd'hui.

14. *Canada : Où vivons-nous?*

<http://www.statcan.gc.ca>

L'une des sept vignettes du site Web de Statistique Canada pouvant être consultées sous forme animée (avec texte) ou textuelle (avec supports visuels). Consulter également les vignettes similaires sur les provinces et les régions ainsi que les cartes animées illustrant les changements démographiques. Sur la page d'accueil de Statistique Canada, cliquez sur Information pour les Élèves et enseignants > Par matière scolaire > Histoire > Animations (Flash) > L'histoire du peuplement du Canada et de ses régions – sept vignettes > Où vivons-nous? Canada.

15. *Canada : Musée virtuel du Canada*

<http://www.museevirtuel.ca>

Vous y trouverez des expositions virtuelles et des ressources interactives sur une multitude de sujets, créées par des galeries et des musées canadiens. Vous découvrirez également des expositions palpitantes sur l'histoire du Canada, tirées des collections de petits musées, qui présentent des souvenirs et des trésors locaux. Cliquez sur l'onglet *Centre des enseignants* et vous pourrez accéder à des plans de cours et à d'autres ressources pédagogiques provenant des musées canadiens.



16. *Canada : Office national du film du Canada*

<http://www.onf-nfb.gc.ca/fra/accueil.php>

Vous y trouverez le répertoire des films de l'ONF sous l'onglet « Collection ». De plus, consultez l'onglet « Éducation » destiné aux enseignants et aux éducateurs. De nombreuses ressources éducatives telles que des guides pédagogiques pourront vous soutenir dans votre démarche pédagogique.

17. *Québec : Musée de la civilisation*

http://www.mcq.org/fr/expos_virtuelles/index.html

18. *Québec : Musée de l'Amérique française*

<http://www.mcq.org/fr/maf/index.html>

19. *Québec : Centre d'interprétation de Place-Royale*

<http://www.mcq.org/fr/cipr/index.html>

Les trois sites Web ci-dessus font partie du même portail des musées du Québec et offrent la section *Ressources pédagogiques* dans laquelle les enseignants ont la possibilité d'explorer le potentiel pédagogique des musées et de développer des projets dans leur propre contexte de classe, dans une démarche de formation continue.

20. *Québec : Le Centre de référence de l'Amérique française*

http://www.mcq.org/fr/complex/craf_archives.html

Les archives esquissent un portrait économique, intellectuel et socioculturel d'une société en constante évolution. Des documents textuels, des cartes et des plans, des manuscrits et des photographies, synonymes de traces d'événements et de vie, sont issus du rayonnement du Séminaire de Québec, de la colonie française aux années 1930. Vous y trouverez également des productions multimédias sur l'histoire de la Nouvelle-France.

21. *Québec : Nous, les Premières nations*

<http://www.mcq.org/societe/autochtones/liens.html>

Portail de sélection de sites Web sur les autochtones de l'Amérique du Nord.

22. *Ontario : La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010*

<http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/index.html>

Portail sur l'histoire et la présence française en Ontario, réalisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de Université d'Ottawa.



23. *Nouvelle-Écosse : La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse*

<http://www.federationacadienne.ca/>

La Fédération a pour mandat d'assurer la survie linguistique, culturelle, économique, sociale et politique, et le développement du peuple acadien de la Nouvelle-Écosse. Vous y trouverez une description des régions acadiennes ainsi qu'une liste de membres provinciaux et régionaux francophones qui travaillent à la promotion de langue française et de la culture acadienne.

24. *Colombie-Britannique : La francophonie en Colombie-Britannique*

http://www.lacolombiebritannique.ca/communaut%C3%A9_francophone/

Portail francophone de la Colombie-Britannique. Il regroupe des informations sur la communauté francophone, des statistiques démographiques sur la province, des ressources et publications francophones et des renseignements historiques sur les francophones dans l'Ouest. Le lien suivant trace l'histoire de la communauté francophone en C.-B. :

http://www.lacolombiebritannique.ca/media/FFCB_Histoire_FR2010_WEB2.pdf.

25. *Colombie-Britannique : La Société francophone de Victoria*

<http://www.francocentre.com/index.php/fr/historique>

Ce site Web contient des capsules historiques sur la colonisation dans l'Ouest.

26. *Yukon : Immigration Yukon*

<http://www.immigration.gov.yk.ca/fr/index.html>

Ce site Web s'adresse à tous ceux qui veulent immigrer au Yukon ou qui veulent simplement se renseigner sur le territoire et sa culture. Des statistiques démographiques y sont également disponibles.

27. *Yukon : La note francophone du Yukon*

<http://www.tc.gov.yk.ca/archives/frenchyukon/index.html>

Site web qui présente l'histoire, la culture et la communauté Franco-Yukonnaise d'aujourd'hui.

28. *Nunavut : Site du gouvernement du Nunavut*

<http://www.gov.nu.ca/fr/Home.aspx>

Site Web du gouvernement du Nunavut contenant des renseignements sur les droits et les politiques du territoire ainsi que des faits sur le Nunavut tels que les collectivités, les revendications territoriales, les symboles, les statistiques, la culture et la langue.



Logiciels, jeux et cédéroms

1. *Explorer le Canada* (NCLC 3 à 5)

<http://www.newlanguage.ca/>

Ce cédérom comprend plus de 170 modules textes accompagnés chacun d'une photographie ou d'une illustration historique. Les modules comportent deux niveaux de difficulté linguistique et ils abordent tous un volet de l'héritage naturel et culturel du Canada. Le programme comprend une introduction détaillée, un aperçu et un tutoriel d'utilisation. Des exercices et des tests portant sur le contenu de la présentation et le test de citoyenneté canadienne sont également disponibles. Explorer le Canada est accompagné d'un manuel de l'enseignant ainsi que d'un guide des documents d'appui.





Qui sommes-nous, les
Canadiens?

Exemples d'activités

Activité 1 : Les principales langues parlées au Canada NCLC 1-2

Partie A. Lisez les données présentées dans le tableau.

Langue maternelle	Nombre de locuteurs
L'anglais	18 millions
Le français	7 millions
Autre	6 millions

Source : Statistique Canada, Coup d'œil sur le Canada, 12-581-XWE 2010000 2010. Publié le 12 mars 2010.

Partie B. Inscrivez les mots et les nombres manquants.

L'anglais est la langue maternelle de _____ millions de personnes. Le

français est la langue maternelle de _____ millions de personnes.

_____ millions de personnes ont pour langue maternelle une langue

autre que l'anglais ou le français. Le Canada compte deux langues

officielles : _____ et _____ . Le gouvernement

du Canada utilise _____ et _____ . Le Canada

est un pays bilingue.



Activité 2 : Les autres langues parlées au Canada NCLC 1-2

Écoutez l'enregistrement. De quelle langue s'agit-il? Inscrivez le nom des langues dans le tableau. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P03_Ch02_Act02.mp3

L'arabe Le chinois L'italien Le pendjabi L'espagnol Le tagalog

Langue maternelle	Nombre de locuteurs (en 2006)
	1 000 000
	460 000
	370 000
	350 000
	260 000
	240 000

Source : Statistique Canada, Coup d'œil sur le Canada, 12-581-XWE 2010000 2010. Publié le 12 mars 2010.



Activité 3 : Les langues parlées au Canada NCLC 1-2

Partie A. Lisez les phrases. Encerclez la réponse appropriée (Oui ou Non).

- | | | |
|--|-----|-----|
| 1. Tous les Canadiens parlent anglais et français. | Oui | Non |
| 2. Tous les Canadiens parlent anglais. | Oui | Non |
| 3. Tous les Canadiens parlent français. | Oui | Non |
| 4. Ma langue maternelle est l'anglais. | Oui | Non |
| 5. Je parle anglais. | Oui | Non |
| 6. Ma langue maternelle est le français. | Oui | Non |
| 7. Je parle français. | Oui | Non |
| 8. Ma langue maternelle n'est pas l'anglais. | Oui | Non |
| 9. Ma langue maternelle n'est pas le français. | Oui | Non |

Partie B. Transcrivez les phrases **Oui.**

Partie C. Complétez les phrases.

- Ma langue maternelle est _____.
- Je parle _____.



Activité 4 : Sondage sur les langues NCLC 1-2

Partie A. Posez les questions suivantes à vos compagnons de classe, puis inscrivez leurs réponses dans le tableau ci-dessous.

Nom	Quelle est votre langue maternelle?	Quelle est votre langue seconde?	Quelle langue parlez-vous à la maison?

Partie B. Faites des phrases à partir des réponses de vos compagnons de classe.

Exemple: La langue maternelle de Gloria est l'espagnol. Sa langue seconde est le français. Elle parle espagnol à la maison.

La langue maternelle de _____ est _____ .

Sa langue seconde est _____ .

(Il/Elle) parle _____ à la maison.

La langue maternelle de _____ est _____ .

Sa langue seconde est _____ .

(Il/Elle) parle _____ à la maison.



Activité 5 : Les peuples autochtones du Canada NCLC 3-4

Partie A. En équipe de deux, discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Que savez-vous du mode de vie des peuples autochtones du Canada?
2. Les peuples autochtones vivent traditionnellement de la terre. Cela signifie qu'ils dépendent de la nature pour subsister. Expliquez ce qu'ils font pour subsister?

Partie B. Vous entendrez, à la partie D, les mots suivants dans un enregistrement sur les peuples autochtones du Canada. Associez les mots à leur signification. Rédigez ensuite une phrase pour chacun des mots.

- | | |
|--------------------------|---|
| 1. __ région | a. quelqu'un qui chasse des animaux sauvages et cueille des plantes sauvages |
| 2. __ chasseur-cueilleur | b. groupe d'animaux |
| 3. __ nomade | c. qui se déplace constamment d'un endroit à l'autre; qui n'habite pas un lieu fixe |
| 4. __ troupeau | d. préparer (de la nourriture) en vue de la manger plus tard |
| 5. __ conserver | e. aire |

Partie C. Écoutez le nom de certains peuples autochtones du Canada et répétez ces noms. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P04_Ch02_Act05_PtieC.mp3

- | | | | |
|------------------|-----------|------------------------|-------------|
| 1. Hurons-Wendat | 2. Cris | 3. Dénés | 4. Iroquois |
| 5. Sioux | 6. Inuits | 7. Salishs du littoral | |



Partie D. Écoutez un enregistrement sur les peuples autochtones du Canada. Inscrivez les données manquantes dans le tableau en vous inspirant du premier exemple qui vous est donné. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P05_Ch02_Act05_PtieDetE.mp3

Peuples autochtones	Région
<i>Hurons-Wendat</i>	<i>Grands Lacs</i>
Cris	
Dénés	
Iroquois	
Sioux	
Inuits	
Salishs du littoral	

Partie E. Écoutez de nouveau l'enregistrement, puis encerclez la réponse appropriée (Vrai ou Faux). http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P05_Ch02_Act05_PtieDetE.mp3

- | | | |
|--|---|---|
| 1. Il y a plusieurs années, les peuples autochtones occupaient l'ensemble des régions du Canada. | V | F |
| 2. Les peuples autochtones de la région des Grands Lacs étaient des chasseurs-cueilleurs. | V | F |
| 3. Les Cris et les Dénés vivaient dans les Prairies. | V | F |
| 4. Les Inuits étaient des chasseurs et des cultivateurs. | V | F |
| 5. Les peuples autochtones de la côte Ouest séchaient et fumaient le poisson afin de le conserver. | V | F |



Activité 6 : Où vivent les Canadiens? NCLC 3-4

Partie A. Écoutez le texte sur la population canadienne, puis inscrivez les nombres manquants. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P06_Ch02_Act06_PtieA.mp3

Il n’y a pas si longtemps, _____ de la population canadienne vivaient en milieu rural. Aujourd’hui, la plupart des Canadiens vivent en ville. Les villes prennent de l’expansion, principalement à cause de l’immigration. La moitié de la population du Canada vit dans seulement quatre grands centres urbains.

Avec ses _____ habitants par kilomètre carré, le Canada possède une des plus faibles densités de population au monde. Toutefois, la densité de la population canadienne est beaucoup plus élevée en ville. Par exemple, la densité de la population de Toronto est presque de _____ habitants par kilomètre carré. Celle de Montréal est encore plus élevée. Elle est de _____.

Qu’est-ce que le Canada urbain? Ce sont en fait les grandes villes canadiennes telles que Toronto, Montréal et Vancouver. Il existe cependant de plus petites villes qui agissent comme centres urbains pour les grandes régions qui les entourent.

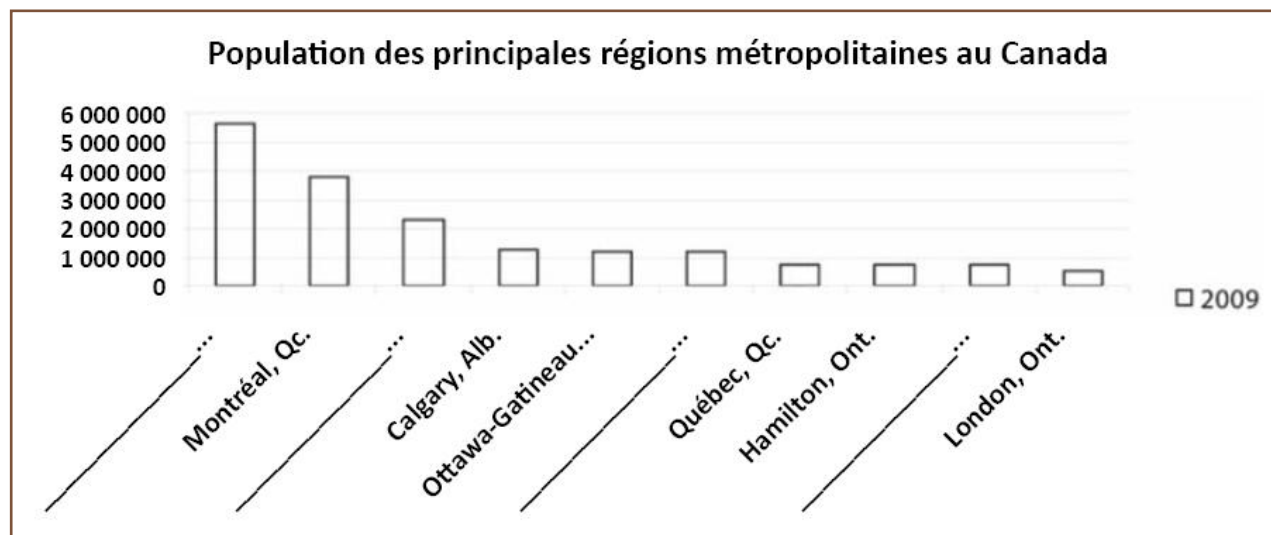


Partie B. Examinez les données démographiques des plus grandes villes canadiennes indiquées au tableau suivant.

Région métropolitaine	2009
Toronto, Ontario	5 623 500
Montréal, Québec.	3 814 700
Vancouver, Colombie-Britannique	2 328 000
Calgary, Alberta	1 230 200
Ottawa-Gatineau, Ontario-Québec	1 220 700
Edmonton, Alberta	1 155 400
Québec, Québec	746 300
Hamilton, Ontario	739 400
Winnipeg, Manitoba	742 400
London, Ontario	489 300

Source : <http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo05a-fra.htm>, consulté le 24 juin 2010.

Partie C. Le diagramme à bandes ci-dessous présente les mêmes données de manière différente. Consultez le diagramme à bandes et remplissez les espaces en vous inspirant des données du tableau ci-dessus.



Activité 7 : La population canadienne – Nombres arrondis NCLC 3-4

Partie A. Lisez les données sur les nombres arrondis.

Dans la vie de tous les jours, on utilise rarement des nombres exacts, surtout lorsqu'il s'agit de nombres extrêmement élevés : on les arrondit – à la hausse comme à la baisse – pour les exprimer et les comprendre plus facilement. Les nombres indiqués au tableau ne sont pas exacts. Ils ont été arrondis à la centaine près. En langue parlée, on peut arrondir des nombres au million près.

Région métropolitaine	Population en 2009 arrondie à la centaine près	Population arrondie au million près
Toronto, Ont.	5 623 500	6 000 000
Montréal, Qc.	3 814 700	4 000 000
Vancouver, C.-B.	2 328 000	2 000 000

On emploie fréquemment des adverbes comme *environ*, *quelque* ou *approximativement* pour indiquer qu'un nombre est approximatif.

La population de Toronto est d'**environ** six millions d'habitants.

Quelque quatre millions de personnes vivent à Montréal.

Vancouver compte **approximativement** deux millions d'habitants.

On utilise des adverbes tels que *presque*, *à peu près* ou *un peu moins de* pour indiquer que le nombre arrondi est inférieur au nombre exact; inversement, *plus* ou *au-delà* de sont utilisés pour exprimer que l'approximation est supérieure au nombre exact.

La population de Toronto atteint **presque** les six millions d'habitants.

Montréal compte **un peu moins de** quatre millions de personnes.

Partie B. Exercez-vous à arrondir des nombres. En équipe de deux, et à tour de rôle, posez des questions à votre coéquipier sur les données du tableau en utilisant des nombres arrondis.



Partie C. Écoutez les phrases suivantes et choisissez les réponses appropriées.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P07_Ch02_Act07_PtieC.mp3

	A.	B.	C.
1.	33 150 000	33 930 800	34 990 400
2.	5 999 999	6 000 000	6 186 950
3.	950 000	1 110 000	2 110 000
4.	3 724 970	4 102 490	4 242 860
5.	859 390	972 790	1 172 790

Partie D. Trouvez des données démographiques se rapportant à votre ville sur le site Web de Statistique Canada. Dressez un tableau comparatif de la population de votre ville et des autres villes canadiennes. Posez des questions à votre coéquipier sur les données du tableau.



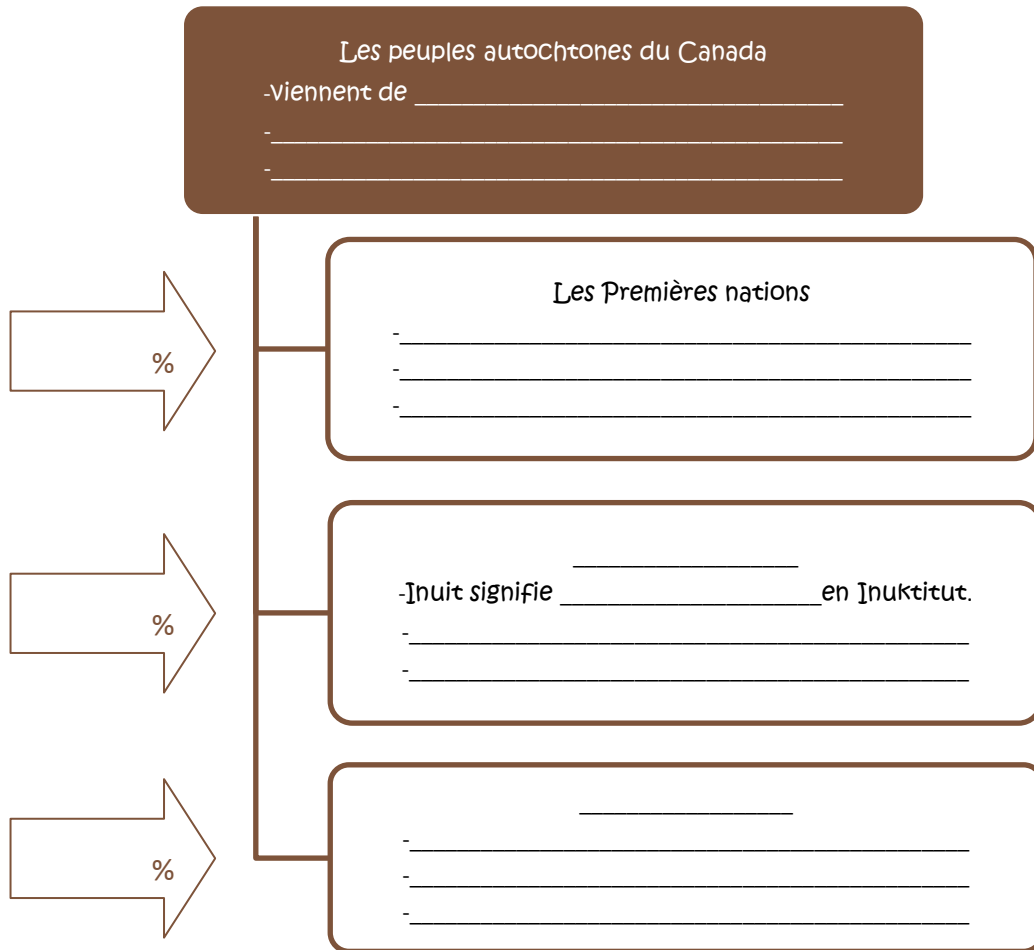
Activité 8 : Les peuples autochtones du Canada – Compréhension orale NCLC 5+

Partie A. En équipe de deux, discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Que savez-vous des peuples autochtones du Canada et de leur répartition géographique?
2. Quelles sont vos questions à propos des peuples autochtones du Canada?

Partie B. Écoutez un enregistrement du guide *Découvrir le Canada* sur les peuples autochtones du Canada, et prenez des notes à l'aide de l'organisateur graphique.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P08_Ch02_Act08_PtieB.mp3



Partie C. Rédigez des questions ouvertes portant sur le contenu de l'enregistrement. En équipe de deux, posez ces questions à votre coéquipier et tentez de répondre aux siennes.

Partie D. Lisez le reste du paragraphe « Peuples autochtones » de la section « Qui sommes-nous, les Canadiens? » de *Découvrir le Canada*. Soulignez les sujets sur lesquels vous voudriez en connaître davantage. Effectuez une recherche en ligne et présentez vos découvertes en classe.



Activité 9 : Le multiculturalisme au Canada – Apprentissage coopératif NCLC 5+

Partie A. Discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Que signifie pour vous le mot « multiculturalisme »? Connaissez-vous d'autres mots ayant un sens similaire?
2. Avez-vous des exemples de multiculturalisme tel que vous le percevez ou le vivez au quotidien?
3. Nommez des pays multiculturels autres que le Canada. Quels éléments avez-vous pris en compte lors de votre choix des pays?

Partie B. Les mots suivants sont utilisés dans le cadre de la politique de multiculturalisme du Canada. Associez les mots à leur signification, puis validez vos réponses à l'aide d'un dictionnaire.

- | | |
|---------------------|--|
| 1. ___ diversité | A. Valeurs culturelles, traditions, langue, etc., transmises par les générations précédentes |
| 2. ___ politique | B. Participer sur un pied d'égalité ou appartenir à une société |
| 3. ___ s'intégrer | C. Variété ethnique, sociale ou des sexes dans un groupe ou une société |
| 4. ___ équité | D. Qui concerne ou appartient à la justice |
| 5. ___ législation | E. Justice, impartialité, égalité |
| 6. ___ judiciaire | F. Obstacle à la réussite ou au progrès |
| 7. ___ patrimoine | G. Plan (ou ligne d'action) adopté par un gouvernement |
| 8. ___ valorisation | H. Mise en valeur, modification visant le perfectionnement, la complexification ou la sophistication |
| 9. ___ barrière | I. Maintenir, garder |
| 10. ___ conserver | J. Loi ou ensemble de lois |



Partie C. Expliquez dans vos propres mots la signification des expressions ci-dessous, puis utilisez chacune d'elles en contexte dans une phrase.

1. nation ethniquement diversifiée _____
2. tendances en matière d'immigration _____
3. société multiculturelle _____
4. discrimination sociale _____
5. protection constitutionnelle _____
6. politique fédérale _____



Activité 9 : Le multiculturalisme au Canada – suite NCLC 5+

Partie D. Travaillez en sous-groupes de trois. Lisez l'article qui vous a été attribuée.

APPRENANT A

- Lisez le texte ci-dessous portant sur la politique de multiculturalisme au Canada. Prenez en note les renseignements importants et faites-en part à votre groupe.

Introduction à la politique fédérale de multiculturalisme

L'un des tournants les plus importants de la politique fédérale pour les minorités ethniques reste la mise en place d'une politique officielle de multiculturalisme au début des années 1970. Elle repose essentiellement sur la reconnaissance officielle des cultures diverses qui composent une société multiculturelle (mais qui s'appuie sur les deux cultures fondatrices française et anglaise). Elle prévoit d'assurer une certaine équité aux minorités ethniques et culturelles, mais également de les encourager à conserver leur patrimoine linguistique et leur propre culture au lieu de les assimiler à la société canadienne.

Il convient de noter que, si la notion de multiculturalisme prend théoriquement en compte les peuples autochtones, elle concerne surtout les nouveaux immigrants. Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, la politique fédérale et provinciale à l'égard des peuples autochtones a suivi une toute autre direction. Leur reconnaissance en tant que nations à part entière ayant droit à une certaine autonomie gouvernementale a revêtu une importance particulière. De ce point de vue, les politiques envers les peuples autochtones se rapprochent sensiblement de celles mises en place à l'intention des Canadiens français au Québec.

Une série de nouveaux programmes en faveur d'un multiculturalisme officiel instaurés par le gouvernement fédéral a fourni des fonds publics à l'élaboration d'activités et de projets culturels ainsi qu'à des groupes de défense. Le gouvernement a également créé un poste de ministre du Multiculturalisme au sein du Cabinet, la Direction du multiculturalisme au Secrétariat d'État du Canada et le Conseil canadien du multiculturalisme, rebaptisé par la suite « Conseil ethnoculturel du Canada ».

Au cours des années qui ont suivi, le gouvernement du Canada a lancé d'autres initiatives importantes destinées à renforcer sa politique officielle de multiculturalisme. C'est en 1978 qu'est mise sur pied la Commission canadienne des droits de la personne, chargée de traiter les plaintes pour discrimination du secteur privé et de mener des campagnes de sensibilisation à la discrimination, imitant ainsi les organismes similaires existant déjà dans de nombreuses provinces. En 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* est établie dans le cadre d'une réforme constitutionnelle plus vaste. Ce texte constitutionnel prévoit une série de droits et libertés essentiels à la politique de multiculturalisme.

En 1988, le gouvernement fédéral adopte la *Loi sur le multiculturalisme canadien* qui confère au multiculturalisme officiel un fondement juridique plus solide en intégrant dans la législation les politiques et pratiques gouvernementales existantes. De plus, elle offre un énoncé de principes du multiculturalisme plus détaillé et crée des agences pour appuyer cette politique, comme le Comité consultatif canadien du multiculturalisme.

Il convient de noter que, si le présent article met l'accent sur le multiculturalisme à l'échelle fédérale, il ne faut pas en conclure que les provinces n'ont pas accompli d'importants progrès dans ce domaine ou travaillé en ce sens. Nombreuses sont celles qui ont créé des agences et mis en place des lois et des programmes afin d'atteindre leurs objectifs en matière de multiculturalisme.

Traduction libre. Source : Jay Makarenko, *Multiculturalism Policy in Canada*, consulté le 8 octobre 2010 à partir de mapleleafweb.com/features/multiculturalism-policy-canada.



Activité 9 : Le multiculturalisme au Canada – suite NCLC 5+

APPRENANT B

- Lisez le texte ci-dessous portant sur la politique de multiculturalisme au Canada. Prenez en note les renseignements importants et faites-en part à votre groupe.

Les valeurs du multiculturalisme canadien

Pour comprendre le multiculturalisme officiel dans un contexte plus large, il convient d'examiner dans un premier temps ses valeurs fondamentales, notamment le type de société que le multiculturalisme tente de promouvoir. En ce sens, il est utile d'examiner les dispositions clés de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, notamment la déclaration officielle sur la politique de multiculturalisme à l'article 3.

La *Loi* affirme tout d'abord que tous les Canadiens ont droit « de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel. » Cette notion repose essentiellement sur le rejet d'autres approches communes en matière de politique ethnique et culturelle. Ce principe exclut les politiques d'assimilation antérieures du Canada dont l'objectif consistait à pousser les minorités à abandonner leur patrimoine culturel et à adopter les valeurs et les pratiques traditionnelles des Canadiens. La politique officielle de multiculturalisme, quant à elle, encourage les citoyens à conserver leur héritage tout en étant considérés comme partie intégrante de la société canadienne. Cette politique de multiculturalisme rejette non seulement les pratiques d'assimilation antérieures, mais se démarque également de la théorie du « melting-pot » que l'on retrouve souvent aux États-Unis. Cette stratégie s'appuie sur l'idée qu'il est préférable de combiner les valeurs et les pratiques culturelles des immigrants avec celles de la société traditionnelle afin de former une culture nationale nouvelle et unique. Au contraire, la théorie du multiculturalisme encourage les groupes ethniques de la société canadienne à conserver leurs particularités culturelles au lieu de les assimiler à une culture nationale en perpétuelle transformation.

Deuxièmement, la *Loi* affirme promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités à tous les secteurs de la société et éliminer toute barrière à une telle participation. L'idée d'intégration à la société canadienne au sens large est ici essentielle. Des membres d'un groupe ethnique ne devraient pas se voir refuser l'accès aux institutions sociales, politiques et économiques importantes simplement parce qu'ils ont choisi de conserver leurs traditions et leurs pratiques culturelles traditionnelles.

Troisièmement, la *Loi* engage le gouvernement du Canada à « promouvoir la compréhension entre individus et collectivités d'origines différentes et la créativité qui résulte des échanges entre eux. » Ainsi, si cette disposition incite les différents groupes ethniques à conserver et à valoriser leur identité culturelle, elle les encourage néanmoins à interagir les uns avec les autres. En d'autres termes, la population canadienne doit évoluer pour se transformer en une série d'îlots culturels, mais également se munir de mécanismes d'interaction afin de favoriser une compréhension mutuelle et la créativité.

Enfin, la *Loi* place le multiculturalisme dans le contexte du clivage ethnique historique et dominant au Canada entre Francophones et Anglophones. La *Loi* précise par exemple que le gouvernement du Canada doit « promouvoir le multiculturalisme en harmonie avec les engagements nationaux pris à l'égard des deux langues officielles. » Cette disposition restrictive est importante, car elle indique que le multiculturalisme n'a pas vocation à remplacer le bilinguisme et la reconnaissance du statut particulier du français.

Traduction libre. Source : Jay Makarenko, Multiculturalism Policy in Canada, consulté le 8 octobre 2010 à partir de mapleleafweb.com/features/multiculturalism-policy-canada.



APPRENANT C

- Lisez le texte ci-dessous portant sur la politique de multiculturalisme au Canada. Prenez en note les renseignements importants et faites-en part à votre groupe.

Les institutions législatives à la défense du multiculturalisme

La compréhension de la politique de multiculturalisme du Canada repose essentiellement sur sa structure institutionnelle. Tout d'abord, le multiculturalisme s'appuie sur une légitimité législative au Canada. En d'autres termes, il n'est pas une simple déclaration d'idéaux, mais a force exécutoire sur les lois et les programmes fédéraux. Cette influence législative a de nombreuses sources, la première étant justement la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Le Canada est le premier pays au monde à avoir adopté une loi sur le multiculturalisme. Celle-ci reconnaît le multiculturalisme comme l'une des caractéristiques fondamentales de la société canadienne jouant un rôle clé dans le processus décisionnel du gouvernement fédéral.

L'influence de la législation fédérale (et provinciale) sur les droits de la personne et l'équité en matière d'emploi est également décisive. La *Loi canadienne sur les droits de la personne*, par exemple, interdit toute discrimination dans les domaines de compétence du gouvernement du Canada, y compris dans les institutions publiques et privées à l'échelle fédérale. Elle s'applique également aux actes discriminatoires fondés sur l'origine raciale, nationale, ethnique ou religieuse.

La Charte canadienne des droits et libertés *constitue une troisième source d'influence législative*. Comme nous l'avons vu plus haut, la *Charte* garantit plusieurs droits et libertés fondamentaux correspondant à la politique de multiculturalisme. L'article 15 de la Charte prévoit une protection constitutionnelle contre la discrimination par tous les ordres gouvernementaux et l'article 2 établit plusieurs libertés importantes comme les libertés de religion, de conscience et de réunion pacifique. De plus, un article supplémentaire ajouté à la Charte a nécessité une interprétation compatible avec le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens. Toute loi adoptée par l'un des ordres gouvernementaux doit respecter les droits et libertés de la Charte.

Les institutions judiciaires à la défense du multiculturalisme

Le multiculturalisme au Canada comporte non seulement un volet législatif mais s'appuie également sur des institutions judiciaires qui le gouvernent. S'il n'existe pas de « tribunal du multiculturalisme » *proprement dit*, les institutions législatives clés du multiculturalisme reposent bien sur un appareil judiciaire. Par exemple, l'application de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* appartient à la Commission et au Tribunal des droits de la personne. Ces organes ont le pouvoir d'arbitrer les plaintes de discrimination visées par la *Loi*. De plus, les droits à l'égalité et à la liberté mentionnés dans la Charte sont interprétés et appliqués par le système judiciaire canadien, notamment par la Cour suprême du Canada. En vertu de la Charte, les tribunaux peuvent invalider ou modifier les lois et pratiques gouvernementales s'ils les jugent contraires aux droits constitutionnels des citoyens.

Cette caractéristique judiciaire est notable car elle permet à tout citoyen ou groupe de citoyens de porter plainte contre des institutions publiques et privées ou d'autres individus afin de faire respecter ses intérêts multiculturels. Les groupes ethniques ne sont pas soumis au bon vouloir des gouvernements, de leur employeur ou de leur collectivité de respecter leur patrimoine et leurs pratiques culturels, mais peuvent saisir les tribunaux afin de forcer ces entités à respecter les principes clés du multiculturalisme, comme celui de non-discrimination et leur liberté de vivre leur propre culture.

Traduction libre. Source : Jay Makarenko, Multiculturalism Policy in Canada, consulté le 8 octobre 2010 à partir de mapleleafweb.com/features/multiculturalism-policy-canada.



Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités

Les activités du présent document correspondent aux sections suivantes des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* :

NCLC 1-2

Canada – Géographie, p. 202-203, p. 208-209 Canada – Histoire, p. 206-207, p. 212-213

NCLC 3-4

Canada – Géographie, p. 214-215, p. 220-221 Canada – Peuples autochtones, p. 224-225

Culture canadienne – Diversité culturelle, p. 256-257

NCLC 5 +

Canada – Canadiens célèbres, p. 226-227

Canada – Histoire de l'immigration, p. 230-231 Culture canadienne – Unité nationale,

p. 262-263 Culture canadienne – Qu'est-ce qui est canadien?, p. 260-261

Activité 1 : Les principales langues parlées au Canada NCLC 1-2

Il s'agit d'une activité de compréhension écrite qui présente les langues parlées au Canada. Veuillez prendre note que les données statistiques s'appuient sur une population totale de 31 241 030 recensée en 2006 par Statistique Canada. N'hésitez pas à actualiser, au besoin, ces données démographiques.

Partie A

Vous pouvez lire le contenu du tableau et demander aux apprenants de répéter. Interrogez-les sur le contenu du tableau.

Partie B

Les apprenants complètent les phrases à partir des données du tableau. Mettre en lumière le sens du mot bilingue. Expliquer que le gouvernement du Canada doit offrir ses services en anglais et en français partout au pays.

Réponses:

L'anglais est la langue maternelle de 18 millions de personnes. Le français est la langue maternelle de 7 millions de personnes. Six (6) millions de personnes ont pour langue maternelle une langue autre que l'anglais ou le français. Le Canada compte deux langues officielles : l'anglais et le français. Le gouvernement du Canada utilise l'anglais et le français. Le Canada est un pays bilingue.



Activité 2 : Les autres langues parlées au Canada NCLC 1–2

Il s'agit d'une activité de compréhension orale qui met l'accent sur la compréhension de nombres importants. Elle permet aux apprenants d'écouter et de transcrire des mots. Comme exercice de prononciation, vous pouvez dire le nom des langues et demander aux apprenants de les répéter avant de commencer l'exercice de compréhension orale.

À votre guise, invitez les apprenants de NCLC 1 à écrire la première lettre du nom qu'ils entendent dans le tableau. Ils pourront ensuite compléter les mots une fois que vous aurez donné les réponses.

Réponses :

Langue maternelle	Nombre de locuteurs
Le chinois	1 000 000
L'italien	460 000
Le pendjabi	370 000
L'espagnol	350 000
L'arabe	260 000
Le tagalog	240 000

Piste 3, transcription

1. Le chinois est la langue maternelle d'un million de personnes au Canada.
2. L'italien est la langue maternelle de 460 000 personnes au Canada.
3. Le pendjabi est la langue maternelle de 370 000 personnes au Canada.
4. L'espagnol est la langue maternelle de 350 000 personnes au Canada.
5. L'arabe est la langue maternelle de 260 000 personnes au Canada.
6. Le tagalog est la langue maternelle de 240 000 personnes au Canada.



Activité 3 : Les langues parlées au Canada NCLC 1–2

Partie A

Il s'agit d'une activité de compréhension écrite. Elle permet aux apprenants d'interpréter personnellement les données sur les langues et de montrer leur compréhension des énoncés sur les langues parlées par les Canadiens.

Réponses :

1. Non	2. Non	3. Non	4. Non	5–9. Il existe plusieurs réponses possibles à cette question.
--------	--------	--------	--------	---

Partie B

Cette partie de l'activité se veut un exercice d'écriture. Les apprenants transcrivent les phrases qui correspondent à leur situation.

Partie C

Les apprenants complètent les phrases à partir des renseignements sur les langues qu'ils parlent.



Activité 4 : Sondage sur les langues NCLC 1-2

Il s'agit d'une activité d'expression orale qui peut être menée en sous-groupes ou en plénière.

Partie A

Les apprenants se posent des questions entre eux et indiquent leurs réponses dans le tableau.

Partie B

Les apprenants peuvent compléter les phrases à partir des données du tableau. Ils ont aussi la possibilité d'écrire des phrases sur eux-mêmes.

Activité complémentaire : Comme activité de groupe, les apprenants sont invités à choisir une ou plusieurs catégories du tableau et à compiler les résultats sous forme de tableau ou de graphique.



Activité 5 : Les peuples autochtones du Canada NCLC 3–4

Partie A

Ces questions permettent de familiariser les apprenants avec un sujet tout en les invitant à réfléchir sur leurs propres connaissances au sujet des peuples autochtones du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Partie B

Il s'agit d'un aperçu du vocabulaire.

Réponses:

1 -e	2-a	3-c	4-b	5-d
------	-----	-----	-----	-----

Partie C

Il s'agit d'une activité de compréhension orale qui met l'accent sur la prononciation. Elle permet aux apprenants de se familiariser avec les noms entendus à la partie D.

Piste 4, transcription

1. Hurons-Wendat 2. Cris 3. Dénés 4. Iroquois 5. Sioux 6. Inuits 7. Salishs du littoral

Partie D

Ce passage est une version adaptée du texte figurant à la page 14 du guide d'étude *Découvrir le Canada*. Durant la première écoute, l'accent est mis sur le nom des régions.

Réponses :

Peuple autochtone	Région
<i>Hurons–Wendat</i>	<i>Grands Lacs</i>
Cris	Nord-Ouest
Dénés	Nord-Ouest
Iroquois	Grands Lacs, Est du Canada
Sioux	Prairies
Inuits	Arctique
Salishs du littoral	Côte Ouest



Partie E

Les apprenants écoutent de nouveau l'extrait, cette fois en portant attention aux détails concernant le mode de vie traditionnel des peuples autochtones.

Réponses :

1.V 2.V 3.F 4.F 5.V

Activité complémentaire : Utilisez la transcription pour exercer la compréhension écrite des apprenants. Ils peuvent comparer le texte avec celui de la page 14 de *Découvrir le Canada*. Les apprenants peuvent également lire sur les peuples autochtones dans une exposition virtuelle (www.civilisations.ca). Vous pouvez les inviter à localiser les régions mentionnées dans l'extrait sur une carte du Canada, puis à choisir un des peuples autochtones pour en présenter brièvement le mode de vie. Les apprenants peuvent aussi se renseigner pour savoir où et comment vivent aujourd'hui les peuples autochtones du Canada.

Piste 5, transcription

Lorsque les Européens sont arrivés au Canada, des peuples autochtones y étaient déjà établis. Les peuples autochtones vivaient de la terre, c'est-à-dire qu'ils dépendaient de la nature pour subsister. Certains chassaient et cueillaient des plantes et des baies, tandis que d'autres pratiquaient la pêche ou encore l'agriculture. Les Hurons-Wendat étaient des chasseurs cueilleurs qui occupaient la région des Grands Lacs. Les Cris et les Dénés vivaient eux aussi de la chasse et de la cueillette. Ils habitaient le Nord-Ouest canadien. Pour leur part, les Iroquois occupaient la région des Grands Lacs dans l'Est canadien. Ils pratiquaient la chasse et l'agriculture. Les Sioux étaient un peuple nomade présent dans les Prairies. Ils suivaient les troupeaux de bisons. Quant aux Inuits, ils vivaient de la faune de l'Arctique et y chassaient l'ours polaire, le caribou, la baleine et le phoque. Enfin, les Salishs du littoral vivaient sur la côte Ouest du Canada. Ils pratiquaient la chasse et la pêche. Ils séchaient et fumaient le poisson capturé afin de le conserver.

Source : *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, p. 14. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.



Activité 6 : Où vivent les Canadiens? NCLC 3–4

Il s'agit d'une activité de compréhension orale qui met l'accent sur la compréhension des nombres.

Partie A

Au besoin, présentez sommairement le vocabulaire, ou aidez les apprenants à déduire le sens de nouveaux mots à partir du contexte.

Piste 6, transcription (avec réponses)

Il n'y a pas si longtemps, 80 p. cent de la population canadienne vivait en milieu rural. Aujourd'hui, la plupart des Canadiens vivent en ville. Les villes prennent de l'expansion principalement à cause de l'immigration. La moitié de la population canadienne vit dans seulement quatre grands centres urbains.

Avec ses 3,5 habitants par kilomètre carré, le Canada possède une des plus faibles densités de population au monde. Toutefois, la densité de population canadienne est beaucoup plus élevée en ville. Par exemple à Toronto, la densité de population est presque de 4 000 habitants par kilomètre carré. Celle de Montréal est encore plus élevée. Elle est de 4 500 habitants par kilomètre carré.

Qu'est-ce que le Canada urbain? Ce sont en fait les grandes villes canadiennes telles que Toronto, Montréal et Vancouver. Il existe cependant de plus petites villes qui agissent comme centres urbains pour les grandes régions qui les entourent.

Partie B

Demandez aux apprenants quelles villes possèdent une population supérieure à un million d'habitants. Si leur ville ne figure pas au tableau, demandez-leur quelle en est la population à titre comparatif. Les apprenants peuvent s'exercer à lire des nombres importants à l'aide des données du tableau. Expliquez-leur la prononciation et la liaison des nombres et des chiffres (p. ex., trente-et-un; quatre-vingt-un; cent~ans).

Partie C

Cette activité initie les apprenants aux diagrammes à bandes. Les apprenants remplissent les données manquantes du diagramme à bandes à l'aide de celles du tableau.

Réponses :

De gauche à droite : Toronto, Vancouver, Edmonton, Winnipeg



Activité 7 : La population canadienne – Nombres arrondis NCLC-3-4

Partie A

Les apprenants lisent une brève explication sur les nombres arrondis. N'hésitez pas à approfondir vos explications en fonction des besoins et de l'intérêt des apprenants.

Partie B

Les apprenants peuvent consulter le tableau de la partie A ou encore celui de l'activité 6 : *Où vivent les Canadiens*, partie B. Les apprenants peuvent aussi se référer au diagramme à bandes de l'activité 6 : *Où vivent les Canadiens*, partie C, pour mieux comprendre l'utilité des nombres arrondis.

Partie C

Il s'agit d'un exercice de compréhension orale. Les apprenants écoutent des phrases dans lesquelles les nombres ont été arrondis et choisissent la réponse appropriée.

Réponses : 1-b 2-c 3-b 4-a 5-c

Piste 7, transcription

1. La population canadienne est d'environ 34 millions d'habitants.
2. En 2006, plus de 6 millions de personnes résidant au Canada étaient nées à l'étranger.
3. Entre 2001 et 2006, plus d'un million de nouveaux arrivants se sont établis au Canada.
4. Près de 4 millions de Canadiens parlent majoritairement français au travail.
5. Environ un million de Canadiens disent appartenir à la communauté autochtone.

Partie D

Cette activité invite les apprenants à présenter sous forme de tableau des renseignements obtenus en ligne.

Activité complémentaire : Cet exercice peut s'inscrire dans le cadre d'une activité de recherche en ligne et consiste à consulter des pages Internet pour ensuite écrire sur le sujet.

Invitez les apprenants à choisir une ville parmi les suivantes : Calgary, Edmonton, Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto ou Vancouver. Ils se rendront sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca) et visionneront la carte animée de la ville sélectionnée intitulée « 35 ans de variation de population ». Les apprenants peuvent prendre des notes ou reformuler l'information. Demandez-leur ensuite de rédiger un court paragraphe sur la population de la ville choisie.

Pour trouver les cartes animées depuis la page d'accueil de Statistique Canada, cliquez sur « Élèves et Enseignants ». Dans la partie droite de l'écran se trouve une section intitulée « Liens rapides » – sélectionnez « Ressources du recensement du Canada ». Dans la rubrique « Thèmes du recensement », vous trouverez « Population : où nous demeurons ». Cliquez enfin sur « Animations » et vous verrez la liste des villes répertoriées sous « Cartes animées ».



Activité 8 : Les peuples autochtones du Canada - Compréhension orale

NCLC 5+

Cette activité de compréhension orale permet aux apprenants d'exercer leurs aptitudes à l'étude et à la prise de notes. L'extrait est tiré des pages 10 et 11 du document Découvrir le Canada. La concision de l'extrait permet aux apprenants de se concentrer sur les renseignements ciblés dans les exemples de questions pour étude de l'examen de citoyenneté du site Web du gouvernement (<http://www.cic.gc.ca> > Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude) et d'envisager comment ils passeront ces questions en revue.

Partie A

L'objectif des questions à débattre est de familiariser les apprenants avec un sujet en les invitant à réfléchir à ce qu'ils connaissent déjà sur ce sujet. Si vous prévoyez compléter cette activité par un exercice de recherche, invitez les apprenants à dresser un tableau à deux colonnes : *Ce que je sais* et *Ce que j'aimerais savoir*.

Partie B

Avant de commencer l'exercice de compréhension orale, vous pouvez rappeler aux apprenants la stratégie de prise de notes au moyen d'abréviations, qui leur sera utile pour faire l'exercice dans l'espace fourni. Consultez la publication *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*, p. 88 à 101. Après avoir pris des notes à l'aide de l'organisateur graphique, les apprenants peuvent discuter de son utilité comme moyen de prise de notes. Ils peuvent aussi parler des autres outils utilisés pour la prise de notes et effectuer des recherches en ligne pour en apprendre davantage.

Partie C

Les apprenants peuvent s'exercer à poser des questions et à y répondre à l'oral ou à l'écrit.

Au besoin, initiez les apprenants au questionnaire à choix multiples utilisé pour l'examen de citoyenneté. Passez en revue les exemples de questions à choix multiples qui se trouvent sur le site du gouvernement. En classe, préparez une question à choix multiples à partir des renseignements contenus dans le texte. Discutez des stratégies possibles pour répondre aux questions à choix multiples. Pour donner suite à cette activité, on peut demander aux apprenants de rédiger un exemple de question à choix multiples.

Partie D

Invitez les apprenants à choisir des sujets de recherche. Vous pouvez aussi leur en proposer. Demandez-leur de trouver des exemples de nouvelles qui traitent de questions d'actualité en lien avec les sujets abordés dans la section « Peuples autochtones » à la page 10 de *Découvrir le Canada*, dont les pensionnats et les revendications territoriales. Les apprenants peuvent également se référer aux questions posées à la partie A et s'en inspirer pour effectuer une recherche approfondie.



Piste 8, transcription

On croit que les ancêtres des peuples autochtones sont venus d'Asie il y a plusieurs milliers d'années. Ils étaient établis ici bien avant l'arrivée des premiers explorateurs européens en Amérique du Nord. Les cultures vivantes et diversifiées des Premières Nations étaient enracinées dans des croyances religieuses liées à leur relation avec le Créateur, à leur milieu naturel et aux autres Autochtones. Aujourd'hui, le terme « peuples autochtones » désigne trois groupes distincts :

Le mot Indien désigne tous les peuples autochtones sauf les Inuits et les Métis. Depuis les années 1970, on appelle aussi ces peuples autochtones les Premières nations. Aujourd'hui, près de la moitié des membres des Premières nations vivent dans environ 600 communautés au sein de réserves, et l'autre moitié habite hors des réserves, surtout dans les centres urbains.

Les Inuits, terme signifiant « le peuple » en langue inuktitute, vivent dans de petites communautés de part et d'autre de l'Arctique. Leur connaissance de la terre, de la mer et de la faune leur a permis de s'adapter à l'un des milieux les plus arides de la planète.

Les Métis sont un peuple distinct qui se compose de personnes nées de l'union d'Autochtones et d'Européens. La plupart vivent dans les provinces des Prairies. Ils viennent de milieu à la fois francophones et anglophones et parlent leur propre dialecte, le michif.

Environ 65 % des peuples autochtones sont des Premières nations, 30 % des Métis et 4 % des Inuits.

Source : Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, p. 10-11. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.



Activité 9 : Le multiculturalisme au Canada - Apprentissage coopératif NCLC 5+

Il s'agit d'une activité d'apprentissage coopératif selon la méthode « *Jigsaw* » pour des apprenants de niveau élevé (NCLC 7 et plus).

Partie A

La discussion vise à intéresser les apprenants au multiculturalisme et à les préparer à l'activité de compréhension écrite en suscitant leur intérêt. Demandez-leur de débattre des questions en sous-groupes ou en plénière.

Partie B

La majorité des mots suivants sont tirés de l'article. Les apprenants peuvent vérifier leurs réponses dans un dictionnaire.

Réponses :

1. C
2. G
3. B
4. E
5. J
6. D
7. A
8. H
9. F
10. I

Partie C

Demandez aux apprenants d'utiliser les expressions dans des phrases traitant du multiculturalisme. Ils peuvent également discuter d'exemples pour illustrer chaque expression. Pour faire suite aux questions de compréhension écrite, les apprenants peuvent relever les expressions dans l'article et les analyser selon le contexte des phrases.



Partie D

Il s'agit d'une activité d'apprentissage coopératif qui s'effectue en sous-groupes de trois membres. Chaque apprenant lit l'article qui lui a été attribué, prend des notes et transmet les points importants à ses deux coéquipiers.

Demandez tout d'abord aux apprenants de se former des sous-groupes d'experts selon la section qui leur a été attribuée, soit les apprenants A ensemble, les apprenants B ensemble et les apprenants C ensemble. Chaque sous-groupe d'experts analyse l'article qui leur a été assigné et décide des renseignements importants à communiquer aux apprenants qui travaillent sur les autres articles. Les apprenants discutent et s'accordent sur les points principaux à retenir et les indiquent par écrit. Les apprenants forment ensuite de nouveaux sous-groupes composés chacun de trois membres : un apprenant A, un apprenant B et un apprenant C. Tour à tour, chacun résume l'essentiel de son article. Les coéquipiers peuvent poser des questions de clarification.

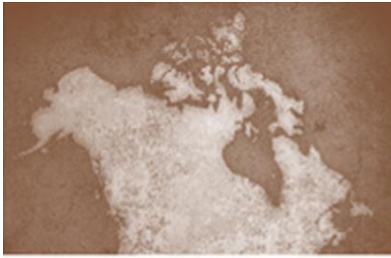
Activité complémentaire : Demandez aux apprenants de répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les objectifs du multiculturalisme officiel et quelles valeurs prône-t-il?
2. Quelles lois et institutions fédérales participent à la réalisation des objectifs de la politique de multiculturalisme?
3. Donnez des exemples de programmes et d'agences dans votre collectivité qui assurent la réalisation du mandat de la politique de multiculturalisme.

S'ils ne connaissent ni les programmes ni les agences de promotion du multiculturalisme, les apprenants peuvent consulter la liste des initiatives actuelles sur le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada : <http://www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/index.asp>.

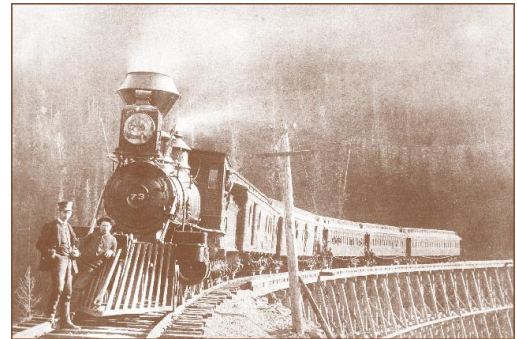
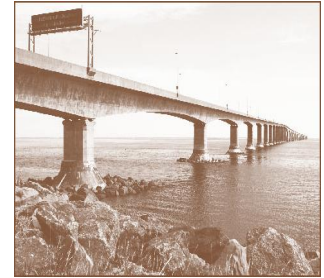
Ils peuvent également effectuer une recherche et décrire ou discuter de données statistiques sur les sources d'immigration au Canada, les origines ethniques ou l'appartenance religieuse des Canadiens.





Chapitre 3

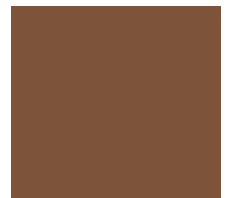
L'histoire du Canada



Ce chapitre propose des idées destinées à l'enseignement de l'histoire du Canada. Pour mieux comprendre les concepts modernes liés à la citoyenneté, il est important de connaître l'histoire des personnes et les événements qui ont façonné le Canada que nous connaissons aujourd'hui. L'histoire nous montre également l'incidence des défis d'autrefois sur le cours des événements et sur l'identité canadienne. Pour obtenir davantage d'idées pour présenter et faire explorer des concepts relatifs à l'histoire du Canada, consultez le chapitre intitulé « Qui sommes-nous, les Canadiens? » de cette publication.

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, 2010

- Qui sommes-nous les Canadiens? p. 10- 11
- L'histoire du Canada, p. 14-23
- Le Canada moderne, p. 24-25



Exemples de sujets

Voici une liste de sujets susceptibles d'intéresser les apprenants ou de répondre à leurs besoins. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux niveaux des NCLC des apprenants de votre classe.

Le Canada à ses débuts

- Les peuples autochtones et leur mode de vie
- L'exploration européenne (les Vikings, John Cabot, Jacques Cartier, James Cook)
- Samuel de Champlain et la fondation de la colonie de la Nouvelle-France; la traite des fourrures; la Compagnie de la Baie d'Hudson; les coureurs des bois; les relations entre les peuples autochtones et les Européens

L'Amérique du Nord britannique

- La guerre de Sept ans (1756-1763) entre les Britanniques et les Français; la déportation des Acadiens; la bataille des plaines d'Abraham en 1759; l'Acte de Québec de 1774
- L'arrivée des loyalistes de l'Empire-Uni après la Révolution américaine de 1776
- La guerre de 1812 entre l'Amérique du Nord britannique et les États-Unis
- Les Rébellions de 1837 et 1838
- Le « chemin de fer clandestin »

La Confédération et le nouveau pays du Canada

- Les événements à l'origine de la Confédération; l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)
- L'expansion du pays; le soulèvement de la rivière Rouge en 1869; les traités avec les Premières nations et l'établissement de réserves
- La politique nationale de sir John A. Macdonald; la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique; la colonisation de l'Ouest; l'urbanisation
- La Rébellion du Nord-Ouest de 1885; Louis Riel

Première moitié du XX^e siècle

- La contribution du Canada à la Première Guerre mondiale (1914 – 1918, Ypres et la crête de Vimy); la crise de la conscription
- La place des femmes dans la vie publique : le mouvement des suffragettes; les Célèbres cinq et l'affaire « personne » (1929)
- La prospérité des années 1920; la Grande Dépression (années 1930)
- La création de pensionnats pour les enfants autochtones
- La participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale : le jour J, la libération des Pays-Bas; l'internement des Canadiens d'origine japonaise

Après la Seconde Guerre mondiale

- La croissance et la prospérité de l'après-guerre; les années 1960
- Les événements marquants du Québec : la Révolution tranquille (années 1960) le nationalisme québécois le Parti Québécois (1968), le mouvement pour la souveraineté du Québec
- L'intervention croissante du Canada dans les affaires internationales : l'Organisation des Nations Unies, la Guerre froide, la guerre de Corée et les missions de maintien de la paix
- L'évolution constitutionnelle, du rapatriement de la Constitution (1982) à l'Accord de Charlottetown (1992)

Passé récent

- Les accords de libre-échange : l'ALENA (1991)
- Les divers défis politiques : les préoccupations en matière de sécurité après le 11 septembre 2001; la participation militaire du Canada en Afghanistan; le régionalisme

Histoire locale

- Les figures, les sites et les développements historiques à l'échelle régionale



Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage sur le thème de l'histoire du Canada. Vous pouvez vous en servir pour préparer une leçon ou pour élaborer des activités.

NCLC 1-2

- Reconnaître des mots se rapportant aux événements clés de l'histoire du Canada.
- Relever des dates importantes de l'histoire du Canada et les événements clés qui y correspondent.
- Reconnaître des noms se rapportant à des figures historiques.
- Produire des énoncés simples à partir d'illustrations de personnes ou d'événements d'importance historique.

NCLC 3-4

- Nommer et décrire les événements marquants de l'histoire du Canada et indiquer en quoi ils sont importants.
- Produire des énoncés simples pour décrire les réalisations de figures historiques et leur importance dans l'histoire.
- Dresser la liste chronologique des événements historiques en précisant les tournants.
- Décrire une période ou un événement de l'histoire du Canada marquant une collaboration ou un conflit entre au moins deux groupes.

NCLC 5 +

- Faire une présentation orale sur une personne ou un événement illustrant une question clé ou un tournant de l'histoire du Canada en indiquant les raisons de son importance.
- Effectuer une recherche sur un aspect de la société canadienne portant sur deux siècles différents de l'histoire, comme les conditions de vie ou de travail ou encore le statut des femmes dans la société et les comparer.
- Décrire les liens, notamment les relations de cause à effet, entre les personnes, les événements et les développements d'importance historique.
- Dans un récit historique, décrire les liens entre certains événements ou développements passés et présents.
- Effectuer une recherche sur un exemple de discrimination ou une autre forme d'injustice dans l'histoire du Canada (p. ex., la déportation des Acadiens ou la maltraitance des enfants autochtones dans les pensionnats), puis le décrire.



Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants peuvent utiliser pour traiter du thème de l'histoire du Canada.

NCLC 1-2

- Emploi de verbes courants conjugués au présent dans des phrases simples sur des événements historiques (p. ex., *les Européens arrivent au Canada; les Autochtones meurent de maladies; Champlain bâtit une forteresse*).
- Utilisation de prépositions et d'expressions de temps élémentaires (p. ex., *en, il y a dix ans*) dans des phrases simples au sujet de l'histoire du Canada.
- Utilisation de noms pour décrire des peuples, des personnes, des lieux et des événements historiques (p. ex., *les Premières nations, un explorateur, un colon, un premier ministre, une province, un territoire, la Confédération*).
- Utilisation de nombres cardinaux et ordinaux pour exprimer les années, les dates et la durée.

NCLC 3-4

- Utilisation de groupes nominaux descriptifs dans la narration d'événements historiques (p. ex., *il y a un mouvement en faveur de l'abolition du commerce des esclaves*).
- Emploi de verbes courants conjugués au passé composé dans des phrases simples ou composées pour décrire des événements historiques (p. ex., *les colons se sont alliés aux Algonquins et ont formé une confédération*).
- Respect des règles d'accord du participe passé employé seul (p. ex., *les francophones catholiques, appelés habitants ou Canadiens...*).
- Respect de l'orthographe du participe présent (p. ex., *en arrivant au Canada, les premiers explorateurs pensaient être dans les Indes orientales*).
- Utilisation d'indices textuels pour exprimer des enchaînements chronologiques (p. ex., *premièrement à l'île Sainte-Croix puis à Port-Royal*).
- Utilisation de mots et expressions pour exprimer le temps et la durée (p. ex., *l'Acte accorde pour la première fois aux deux Canadas des assemblées législatives; pendant des siècles, l'économie du Canada repose essentiellement sur l'agriculture*).
- Utilisation du comparatif et du superlatif pour comparer l'importance historique des peuples et des événements (p. ex., *plus riches et plus peuplées que la Nouvelle-France; le moyen le plus rapide pour les Canadiens français de réaliser des progrès est de s'assimiler à la culture protestante anglophone*).





NCLC 5+

- Utilisation de mots et expressions pour indiquer la continuité et le changement entre deux périodes de l'histoire (p. ex., *en réaction, Louis Riel mène une révolte armée et s'empare de Fort Garry; les institutions démocratiques se développent progressivement*).
- Utilisation de mots, d'expressions et de tournures pour marquer une relation de cause à effet, (p. ex., *les Britanniques gagnent la bataille des plaines d'Abraham à Québec, marquant ainsi la fin de l'Empire français en Amérique; elle perturbe le commerce maritime des Américains, ce qui suscite leur colère*).
- Emploi de phrases hypothétiques pour exprimer la probabilité ou l'hypothèse d'un événement présent ou passé dans des phrases complexes (p. ex., *si le gouvernement perd un vote de confiance à l'assemblée législative, il doit démissionner*).
- Utilisation de marqueurs de relation (p. ex., *les Années folles se terminent toutefois par le krach boursier de 1929*) pour exprimer les liens entre différents événements historiques dans des phrases composées et complexes.



Exemples de tâches langagières NCLC1-2



Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème de l'histoire du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.



TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

La Confédération

Lire un texte sur la Confédération et répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.

Activités possibles :







-  Lire un court paragraphe sur la Confédération.
-  Compléter des phrases en utilisant les mots du texte.
- Prononciation des sons « an » comme dans « Grands Lacs », et « ien » comme dans « Indiens ».




-  NCLC 1/2–II : Transcrire des mots.
-  NCLC 2–IV : Trouver des renseignements dans de très courts textes.

Les dates d'entrée des provinces et des territoires

Écouter des énoncés sur l'adhésion des provinces et des territoires au Canada et les situer sur une carte.

Activités possibles :

- Énumérer les faits saillants de sa vie personnelle et les placer sur une ligne du temps.
-   Écouter les noms de province et leur date d'entrée dans la Confédération, puis associer chaque date à une province. Indiquer les dates sur une ligne du temps.
-   Écouter les noms de territoire et leur date d'entrée dans la Confédération.
- Compléter une ligne du temps.
-   Écouter des énoncés sur les dates d'entrée des provinces et des territoires au Canada. Indiquer les dates à l'emplacement approprié sur une carte.

-  NCLC 1/2–IV : Relever des données explicites et précises ...sur les références de temps et de lieux en écoutant un enregistrement.
-  NCLC 1/2–II : Transcrire des mots.
-  NCLC 2–IV : Fournir une série de renseignements personnels selon le contexte



L'histoire de Laura Secord

Lire un texte sur Laura Secord et répondre à des questions de compréhension.

Activités possibles :

- Lire un court texte sur une figure historique du Canada. Associer des phrases à des illustrations.
- Compléter les phrases en utilisant les mots du texte.
- Visionner une vidéo de Minutes Historica sur Laura Secord. Replacer les phrases dans l'ordre.

- ✍ NCLC 1/2–II : Transcrire des mots.
- 📖 NCLC 2–IV : Trouver des renseignements dans de très courts textes.
- 🔍 NCLC 1/2–IV : Relever des données explicites et précises sur les références de temps et de lieu en écoutant un enregistrement.

Une histoire locale

Participer à une activité d'écriture dirigée pour produire un texte à propos d'une sortie scolaire à un musée local ou sur un site historique.



Activités possibles :

- Visionner une exposition virtuelle d'artéfacts historiques.
- Encercler les éléments de vocabulaire correspondants sur une feuille de travail.
- Visiter un musée local. Associer le vocabulaire de la feuille de travail aux pièces exposées.
- Rédiger un texte relatant la sortie en utilisant le vocabulaire appris.

- ✍ NCLC 2–IV : Décrire une situation personnelle en remplissant les tirets dans de courts textes à trous.
- 📖 NCLC 1–IV : Utiliser des signes et symboles communs.



Exemples de tâches langagières NCLC 3-4




Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème de l'histoire du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.



TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

La Confédération

Lire un texte sur la Confédération et énumérer les provinces et les territoires dans l'ordre de leur entrée à la Confédération.

Activités possibles :





-  Observer une carte en ligne illustrant l'expansion du Canada.
- Situer les provinces et territoires sur une carte du Canada.
-  Lire un texte sur la Confédération et corriger les déclarations inexactes.
- Remplir une ligne du temps.
-  Identifier les phrases du texte dont le sens est identique à celles de la feuille de travail.
- Raconter les événements d'un texte sur la Confédération.



-  NCLC 3/4-IV : Comprendre l'essentiel d'un texte simple de deux ou trois paragraphes donnant des renseignements explicites. Relever l'information clé et quelques renseignements importants.
-  NCLC 3-IV : Décrire brièvement une personne, un objet ou une situation.

Le 1er premier ministre du Canada

Écouter un texte sur le 1er premier ministre du Canada et remplir un texte à trous.

Activités possibles :

-  Préparation à l'écoute : Activer les connaissances antérieures des apprenants sur le sujet.
-   Écouter et remplir les tirets d'un texte à trous.
-  Répondre à des questions simples sur le texte (Qui? Où? Quoi? Comment? Pourquoi?).
- Écouter de courtes biographies de premiers ministres canadiens et associer leur nom à des descriptions écrites.
- Lire des textes sur les premiers ministres canadiens et présenter le résultat de ses recherches à la classe.

-  NCLC 3/4-IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites importants.
-  NCLC 3-IV : Décrire brièvement une personne, un objet, une situation.



Le chemin de fer clandestin



Lire des textes sur les Canadiens qui ont participé au chemin de fer clandestin et répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.

Activités possibles :

- Visionner une vidéo de Minutes Historica sur le chemin de fer clandestin.
 - Répondre à des questions de compréhension.
 - Lire des textes sur une personnalité qui a collaboré au chemin de fer clandestin (p. ex., Harriet Tubman).
 - Répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.
 - Rédiger une courte nouvelle journalistique du point de vue d'un participant au chemin de fer clandestin.
- 📖 NCLC 4-IV : Comprendre l'essentiel d'un texte simple de deux ou trois paragraphes donnant des renseignements explicites. Relever l'information clé et quelques renseignements importants.
 - 🗣️ NCLC 3/4-IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites importants.
 - ✍️ NCLC 3-IV : Décrire une personne, un objet, un endroit, une situation ou un événement.



Exemples de tâches langagières NCLC 5+

Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème de l'histoire du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.



TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Louis Riel

S'informer sur une figure historique canadienne et rédiger une nouvelle journalistique à publier dans le bulletin d'information de la classe.

Activités possibles :



- Lire un texte sur une figure historique du Canada. Répondre à des questions de compréhension.
- Lire Tête-à-tête – La salle des personnalités canadiennes sur le site Web du Musée canadien des civilisations et participer à une chasse au trésor.
- Effectuer une recherche et prendre des notes sur une figure canadienne historique. Rédiger une nouvelle journalistique.



-  NCLC 5–IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites importants d'un texte descriptif ou narratif modérément complexe.
-  NCLC 6–II : Prendre des notes en partant d'un exposé oral ou d'une page d'information écrite.

Le Canada et la Seconde Guerre mondiale

Lire des textes sur un événement ou un développement marquant de l'histoire du Canada et en dégager l'information clé. Remplir un tableau.

Activités possibles :

-  Lire un texte sur la contribution du Canada à la Seconde Guerre mondiale et en dégager l'information clé.
-  Rédiger des questions sur le texte.
- Acquisition de vocabulaire : Définir les expressions idiomatiques relevées dans le texte.
- Visionner une vidéo de Minutes Historica sur la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale.
- Reformuler le récit.

-  NCLC 5–IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites importants d'un texte descriptif ou narratif modérément complexe.
-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension des données explicites et des renseignements implicites dans des textes descriptifs ou narratifs enregistrés.



La souveraineté du Québec – Débat

Se préparer et participer à un débat ou à une discussion en classe sur un sujet controversé de l’histoire canadienne.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Repérer et définir les mots clés relatifs au débat.
- S’informer sur le sujet et prendre des notes.
- Discuter en sous-groupes d’une stratégie pour anticiper les arguments de la partie adverse.
- Repérer les techniques utilisées dans le débat, par exemple la capacité à respecter le droit de parole, à résumer et à interrompre la partie adverse.

- 🗣️ NCLC 5–IV : Exprimer son opinion, son accord ou son désaccord dans une discussion de groupe de trois à cinq personnes.
- 🗣️ NCLC 5–IV : Exprimer une obligation, un souci, une inquiétude lors de discussions de groupe.

Le Chemin de fer Canadien Pacifique

Écouter un texte sur un aspect de l’histoire des transports au Canada et prendre des notes.

Activités possibles :

- 📄 🎧 Écouter un texte sur le Chemin de fer Canadien Pacifique et prendre des notes. Répondre à des questions de compréhension à choix multiples.
- Résumer en deux ou trois paragraphes un article traitant de l’importance des transports dans l’histoire du Canada ou d’un mode de transport en particulier.

- ✍️ NCLC 6-II : Prendre des notes en partant d’un exposé oral ou d’une page d’information écrite.
- ✍️ NCLC 6–IV : Décrire et comparer des personnes, des lieux, des événements, etc.



Exemples d'activités complémentaires

Voici une liste d'activités qui permettront aux apprenants d'explorer le thème de l'histoire du Canada. Elles peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Visionner des vidéos ou des films de l'Office national du film <http://www.onf.ca> qui renseignent sur des événements marquants et des développements de l'histoire du Canada, puis en discuter. Repérer les acteurs et les événements clés et discuter de leur importance.
- Visionner des séquences pertinentes de Minutes Historica (<http://www.histori.ca/minutes/default.do?page=.index>) sur les grands événements et développements historiques. Effectuer des recherches pour approfondir le sujet.
- Visiter une exposition dans un musée ou une galerie locale (ou une exposition virtuelle), ou visiter un monument qui revêt une importance historique pour la collectivité et faire un compte rendu à la classe.
- Inviter un témoin d'un événement historique important, à partager ses expériences devant la classe, par exemple un ancien combattant.
- Visiter l'exposition virtuelle du Musée des civilisations (<http://www.civilisations.ca/mcc/accueil>).
- Découvrir le nom des premiers ministres dont le visage figure sur les billets de banque canadiens en consultant le site Web de la Banque du Canada (voir <http://www.bank-banque-canada.ca/fr/billets/general/caracteristique/index.html>).

Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen

Voici une liste de stratégies d'étude qui permettront aux apprenants d'étudier le thème de l'histoire du Canada et de se préparer à l'examen de citoyenneté. Ces stratégies peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Les renseignements de la section « L'histoire du Canada » du guide d'étude *Découvrir le Canada* (p. 14-23) sont présentés dans l'ordre chronologique. Dresser la liste des titres des sous-sections et parcourir chacune d'entre elles en relevant les dates clés. Dresser une ligne du temps des événements marquants et prendre en note les mots clés qui s'y réfèrent.
- Examiner la section, y compris les illustrations, en cherchant le nom de figures historiques importantes. Indiquer les liens entre ces figures historiques et les événements historiques majeurs.
- Chercher le nom de lieux géographiques dans le texte (p. ex., la région gouvernée par la Compagnie de la Baie d'Hudson au temps de la traite des fourrures) et consulter un atlas (imprimé ou en ligne) pour les situer, puis les placer sur une carte du Canada.
- Comparer et analyser les événements d'au moins deux lignes du temps retraçant l'histoire du Canada.
- Choisir un sujet, comme l'histoire de l'immigration, puis chercher toute information s'y rapportant dans les sections « L'histoire du Canada » et « Le Canada moderne » du guide d'étude *Découvrir le Canada*.
- Lire les pages 24 et 25 de la section « Le Canada moderne » du guide d'étude *Découvrir le*



- Canada* et prendre des notes. Ajouter des dates clés à la ligne du temps.
- Prendre connaissance des exemples de questions pour étude disponibles sur le site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type d'information demandé (<http://www.cic.gc.ca>; cliquer sur Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude). Préparer des questions pour étude sur les renseignements clés de la section. Répondre aux questions ou interroger son coéquipier.



Exemples de ressources

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème de l'histoire du Canada. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Ressources imprimées

1. *L'Histoire de l'immigration au Canada*, Édition Héritage Jeunesse.
C'est un manuel de plusieurs chapitres qui traite des sujets tels la citoyenneté, le multiculturalisme, les peuples autochtones et la diversité. Il comprend aussi un ensemble de ressources qui explorent l'histoire et la culture autochtones ainsi que l'histoire de l'immigration. Ces ressources montrent comment, grâce au chaleureux accueil des collectivités, le multiculturalisme et la diversité sont devenus les traits caractéristiques du Canada en tant que nation. Voir les chapitres 2 et 3. NCLC 6+
2. *Henry Hudson*, Erinn Banting, Collection Découvrir le Canada, Weigl Education Publishers, 2009.
La mise en page est très simple et claire, on y trouve beaucoup d'illustrations qui peuvent aider les apprenants à mieux comprendre les textes. La longueur et la difficulté des textes varient ce qui permet d'attribuer les NCLC 2, 3 et 4.
3. *Samuel de Champlain*, Heather C. Hudak, Weigl Education Publishers, 2009. NCLC 2, 3 et 4
4. *Jacques Cartier*, Heather C. Hudak, Weigl Education Publishers, 2009. NCLC 2, 3 et 4
5. *Les Premières nations et les explorateurs*, Daniel Francis, Collection Je Découvre, Éditions de la Chenelière Education, 2002.
Il s'agit d'un manuel de l'élève. Les textes sont assez longs ; il ya des illustrations en couleur et beaucoup d'activités ayant pour objectif de repérer l'information, d'interpréter des graphiques et de recueillir l'information à partir d'une carte. NCLC 4-5
6. *Histoire du Canada*, Colin M. Bain, Édition ERPI, 2010.
Il s'agit d'un manuel de l'élève mais on peut aussi trouver le guide pédagogique en CD-ROM ou en version imprimée auprès de la maison d'édition Pearson 2010. NCLC 5+
7. *A la rencontre des explorateurs du Canada*, Ann-Maureen Owens et Jane Yealland, Édition Héritage Jeunesse, 2004. NCLC 4-5



9. *Repères : Histoire et éducation à la citoyenneté* (manuel B de l'élève), Andrée Thibaut et Jean Pierre Charland), Éditions du Renouveau pédagogique.
L'ouvrage comporte quatre chapitres qui tracent les événements historiques du Canada de 1791 à 1980. Chaque chapitre/module est divisé en 3 parties/compétences : « le monde d'hier et d'aujourd'hui » ; « la filière du temps » et « l'engagement citoyen ». La première et deuxième partie décrivent les événements historiques liés aux chapitres, tandis que la dernière partie présente l'objet de citoyenneté en le situant dans un contexte pertinent. On y trouve aussi des illustrations et des questions qui invitent l'apprenant à plonger dans la réalité sociale de l'événement. NCLC 6-7
10. *Le Canada : Une histoire populaire, de la Confédération à nos jours*, Don Gillmor, Achille Michaud & Pierre Turgeon, Édition Fides, 2001.
Le livre traite de l'histoire du Canada depuis la Confédération jusqu'à la fin du XXe siècle. Les auteurs décrivent les événements qui ont précédé et suivi la Confédération, l'afflux des immigrants, la participation du Canada à la Première guerre mondiale, la Grande Dépression, l'émergence du nationalisme au Québec, le combat des femmes pour l'obtention du droit du vote, etc. On y trouve des illustrations en noir et blanc et en couleur ainsi que des portraits de personnalités canadiennes importantes. NCLC 7-8
11. *Regard sur le Canada*, Michael Begley, 2ème édition, Éditions de la Chenelière Education.
Voir le chapitre 24 sur la diversité culturelle au Canada. NCLC 6- 7
12. *Le Canada et les principales crises du XX^e siècle*, Tome I, Michael Begley, édition CFORP, 1993.
Il existe également un guide pédagogique. NCLC 4-5
13. *Martyrs d'une guerre perdue d'avance : le Canada en Afghanistan*, Fabrice De Pierrebourg, Édition Stanké, 2010.
Voir la section 6 « passé récent ». NCLC 8



Ressources en ligne

- Canada : Les Canadiens et leur gouvernement - Un guide de ressources
<http://www.pch.gc.ca/special/gouv-gov/index-fra.cfm>

C'est un guide en ligne qui contient de la documentation prête à utiliser dans différents contextes d'apprentissage. Vous y trouverez des info-capsules comprenant des activités telles des tâches de création, des simulations, de la recherche et des discussions afin d'illustrer de quelle manière fonctionne le gouvernement, d'encourager l'esprit civique et d'inciter les apprenants à comprendre les nombreux points de vue qui ont contribué à bâtir le Canada. Référez-vous à la section Bâtir le Canada : un travail toujours en cours. Ce guide peut être également téléchargeable en format PDF.

- Canada : Archives Radio-Canada
http://archives.radio-canada.ca/info/archives/archives_fr_00.asp

La voûte des archives de Radio-Canada renferme l'une des dix plus grandes collections d'archives radiophoniques et télévisuelles au monde et le site propose une sélection des moments les plus représentatifs de cette imposante collection. La section « Pour les profs » du site des Archives de Radio-Canada met à la disposition des enseignants de nombreux scénarios d'apprentissage dans le but de favoriser l'utilisation pédagogique de ses dossiers d'archives. Les apprenants peuvent également naviguer sur ce site et rechercher des capsules radiophoniques et télévisuelles sur des thèmes tels que les Acadiens, les peuples autochtones, la bataille des plaines d'Abraham, et bien d'autres.

- Canada : Musée canadien des civilisations- Exposition en ligne
<http://www.civilization.ca/mcc/expositions/expositions-en-ligne>

Le site Web du musée vous permet de visiter des expositions en ligne sur une variété de thèmes et d'explorer des milliers d'objets ou d'artefacts ainsi que des archives provenant directement de leurs collections et représentant le patrimoine autochtone, l'histoire de l'immigration au Canada, et la culture canadienne-française. Cliquez également sur l'onglet Éducation pour trouver les Ressources pour les enseignants, des ressources créatrices qui soutiennent l'enseignement et de l'apprentissage dans tous les programmes.

- Canada : Musée canadien des civilisations – Exposition en ligne - Tête-à-tête, La salle des personnalités canadiennes
<http://civilization.ca/cmcc/exhibitions/hist/biography/biographi200f.shtml>

Courts textes sur des personnalités canadiennes.



- Canada : Bibliothèque et Archives Canada- Centre d'apprentissage
<http://www.collectionscanada.gc.ca/education/008-110.01-f.php?q2=%22Histoire%22&PHPSESSID=6rlbs08t0k7ktp5cop57ivu430>

Ce site web regroupe des ressources éducatives en histoire et permet une expérience d'apprentissage enrichissante. Le Centre d'apprentissage offre des plans de leçon prêts à l'emploi ou des idées pour vos cours que vous pourrez adapter aux besoins particuliers de vos apprenants. Vous pouvez également consulter des profils des premiers ministres du Canada en suivant le lien :

<http://www.collectionscanada.gc.ca/premiersministres/index-f.html>.

- Canada : Ressources naturelles- L'Atlas du Canada- Histoire
<http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/index.html>

Ce site Web contient plusieurs cartes à propos de l'histoire du Canada et de l'évolution territoriale. Vous pouvez également cliquer sur Ressources éducatives dans la page Accueil pour une sélection de ressources utiles autant pour les enseignants que pour les élèves. De la cartographie de base en passant par un projet en ligne jusqu'à un glossaire interactif et plus encore, l'Atlas du Canada offre plus que de simples cartes.

- Canada : L'Encyclopédie canadienne - Les Cinq femmes célèbres
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0009817>

Court texte explicatif sur Les Cinq femmes célèbres.

- Canada : Musée virtuel de la Nouvelle-France
<http://www.civilization.ca/mcc/explorer/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france>

Le site du musée virtuel de la Nouvelle-France fait partie du Musée canadien des civilisations. Il trace l'exploration et l'expansion du territoire de la Nouvelle-France.

- Canada : Le Canada en devenir
http://www2.canadiana.ca/citm/index_f.html

Ce site porte sur l'histoire du Canada grâce aux propos des hommes et des femmes qui ont façonné la nation. Créé autour de la collection des documents gouvernementaux de la collection de Notre mémoire en ligne, il intègre des textes narratifs et des liens vers des textes constituant des sources primaires.



- Canada : Histoire et Éducation en Réseau

<http://www.thenhier.ca/fr>

Le site Web constitue un réseau collaboratif qui rassemble des étudiants et des professionnels dont les recherches s'inscrivent dans les différents secteurs de l'histoire, la didactique de l'histoire et l'enseignement de l'histoire au Canada afin de faire connaître, exécuter, critiquer et implanter les résultats de la recherche en enseignement de l'histoire.

- Canada : Institut Historica Dominion

<http://www.histori.ca/default.do?page=.index>

Les enseignants ou les apprenants peuvent faire des recherches par thèmes : les arts, les Premières nations, la colonisation du Canada, la Nouvelle-France, etc. Les apprenants peuvent également y écouter des vidéos de Minutes Historica, celles-ci présentent aux Canadiens des événements marquants du passé de notre pays. Ce sont des histoires brèves mais passionnantes, et sont d'excellents outils pédagogiques. De plus, les enseignants peuvent cliquer sur l'onglet « Enseignement et Apprentissage »; cette section regroupe des plans de cours qui couvrent différentes périodes et divers événements de l'histoire canadienne, des premiers habitants aux plus récents exploits sportifs.

- Canada : Images Canada

www.imagescanada.ca

Ce site Web contient des banques d'images regroupées par thèmes (vie des pionniers, Premières nations et Inuits).

- Canada: Les droits de la personne au Canada: Perspective historique

<http://www.chrc-ccdp.ca/fr/index.asp>

Site Web de la Commission canadienne des droits de la personne sur l'évolution des droits de la personne au Canada au cours du 20^e siècle. Vous pourrez consulter la jurisprudence et les principales lois qui, depuis 1900, ont façonné les droits de la personne au Canada. Pour commencer votre exploration, vous pouvez accéder aux jalons chronologiques par sujet en cliquant sur les liens fournis dans le portail temporel.

- Canada: Canadien Pacifique

<http://www8.cpr.ca/cms/Francais/General+Public/Heritage/Childrens+History.html>

Dans ce site Web, vous trouverez l'histoire du Chemin de fer du Canadien Pacifique ainsi que la carte du réseau du train. Voir lien suivant pour la carte:

<http://www8.cpr.ca/cms/nr/cprininternet/facilitiesmap/index2.htm>.



- Canada : Musée canadien de l'immigration du Quai 21
<http://www.pier21.ca>

Il s'agit d'un musée canadien de l'immigration en ligne qui met en relief les débuts du Canada (notamment les premiers contacts) et l'immigration de 1867 à aujourd'hui.

- Canada : Musée virtuel du Canada
<http://www.museevirtuel.ca>

Vous y trouverez des expositions virtuelles et des ressources interactives sur une multitude de sujets, créées par des galeries et des musées canadiens. Vous découvrirez également des expositions palpitantes sur l'histoire du Canada telles que Le Canada et les deux Guerres mondiales, tirées des collections de petits musées, qui présentent des souvenirs et des trésors locaux. Cliquez sur l'onglet Centre des enseignants et vous pourrez accéder à des plans de cours et à d'autres ressources pédagogiques provenant des musées canadiens.

- Canada : Musée virtuel du Canada - Pirates ou corsaires? A L'abordage sur le Saint-Laurent
<http://corsaires.ca/fr/index.html>

Courts textes sur des personnages historiques hauts en couleurs.

- Canada : Au sujet du Canada - Histoire
<http://www.canada.gc.ca/aboutcanada-ausujetcanada/hist/canada-fra.html>

Dans cette section du site gouvernemental, vous trouverez de l'information sur les gens et sur les événements qui ont façonné le Canada. Une liste de sujets liés à l'histoire canadienne y est présentée. Cliquez sur Jouer, enseigner et apprendre pour accéder à des jeux, jeux-questionnaires, activités, et plans de leçon liés aux thèmes de l'histoire du Canada.

- Canada : Office national du film du Canada
<http://www.onf-nfb.gc.ca/fra/accueil.php>

Vous y trouverez le répertoire des films de l'ONF sous l'onglet « Collection ». De plus, consultez l'onglet « Éducation » destiné aux enseignants et aux éducateurs. De nombreuses ressources éducatives telles que des guides pédagogiques pourront vous soutenir dans votre démarche pédagogique.



- Canada : Banque du Canada : Série de billets de banque de 1935 à aujourd'hui
<http://www.bank-banque-canada.ca/fr/billets/general/caracteristique/index.html>

La Banque du Canada a mis en circulation six séries de billets de banque et deux billets commémoratifs. Des portraits d'anciens premiers ministres canadiens et de membres de la famille royale sont présents sur le recto des billets canadiens, tandis que des figures allégoriques, des paysages, des représentations de secteurs industriels du pays, des illustrations d'oiseaux du Canada et des images reflétant la culture, l'histoire et les réalisations des Canadiens figurent au verso.

- Québec : Musée de la civilisation
http://www.mcq.org/fr/expos_virtuelles/index.html

- Québec : Musée de l'Amérique française
<http://www.mcq.org/fr/maf/index.html>

- Québec : Centre d'interprétation de Place-Royale
<http://www.mcq.org/fr/cipr/index.html>

Les trois sites Web ci-dessus font partie du même portail des musées du Québec et offrent la section Ressources pédagogiques dans laquelle les enseignants ont la possibilité d'explorer le potentiel pédagogique des musées et de développer des projets dans leur propre contexte de classe, dans une démarche de formation continue.

- Québec : Le Centre de référence de l'Amérique française
http://www.mcq.org/fr/complex/craf_archives.html

Les archives esquissent un portrait économique, intellectuel et socioculturel d'une société en constante évolution. Des documents textuels, des cartes et des plans, des manuscrits et des photographies, synonymes de traces d'événements et de vie, sont issus du rayonnement du Séminaire de Québec, de la colonie française aux années 1930. Vous y trouverez également des productions multimédias sur l'histoire de la Nouvelle-France.

- Québec : Nous, les Premières nations
<http://www.mcq.org/societe/autochtones/liens.html>

Portail de sélection de sites Web sur les autochtones de l'Amérique du Nord.

- Ontario : La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010
<http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/index.html>

Portail sur l'histoire et la présence française en Ontario, réalisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de Université d'Ottawa.



- Colombie-Britannique : La francophonie en Colombie-Britannique
http://www.lacolombiebritannique.ca/communaut%C3%A9_francophone
 Portail francophone de la Colombie-Britannique. Il regroupe des informations sur la communauté francophone, des statistiques démographiques sur la province, des ressources et publications francophones et des renseignements historiques sur les francophones dans l'Ouest. Le lien suivant trace l'historique de la communauté francophone en C.-B. :
http://www.lacolombiebritannique.ca/media/FFCB_Histoire_FR2010_WEB2.pdf.
- Colombie-Britannique : La Société francophone de Victoria
<http://www.francocentre.com/index.php/fr/historique>
 Ce site Web contient des capsules historiques sur la colonisation dans l'Ouest.
- Yukon : La note francophone du Yukon
<http://www.tc.gov.yk.ca/archives/frenchyukon/index.html>
 Site web qui présente l'histoire, la culture et la communauté Franco-Yukonnaise d'aujourd'hui.

Jeux, logiciels et cédéroms

- Explorer le Canada (NCLC 3 à 5)
<http://www.newlanguage.ca>
 Ce cédérom comprend plus de 170 modules textes accompagnés chacun d'une photographie ou d'une illustration historique. Les modules comportent deux niveaux de difficulté linguistique et ils abordent tous un volet de l'héritage naturel et culturel du Canada. Le programme comprend une introduction détaillée, un aperçu et un tutoriel d'utilisation. Des exercices et des tests portant sur le contenu de la présentation et le test de citoyenneté canadienne sont également disponibles. Explorer le Canada est accompagné d'un manuel de l'enseignant ainsi que d'un guide des documents d'appui.
- Cyber Mystères - Les grands mystères de l'histoire canadienne
<http://www.mysteryquests.ca/indexfr.html>
 Ces leçons interactives et conviviales ont été conçues pour une ou deux personnes. Vous trouverez des suggestions d'adaptation pour utilisation en classe dans la section « Notes pédagogiques » de chacun des Cyber Mystères.



- Canada : Histoire Populaire, Éditions Morning Star Entertainment, 2002.
Coffret contenant 2 DVD. NCLC 6+
La Route de l'Ouest 1670 à 1850
La rébellion et la réforme 1815 à 1850
Le grand projet 1850 à 1867 (environ 120 minutes)
D'un océan à l'autre 1867 à 1873 (environ 60 minutes)
- Le Canada en Guerre, Éditions IMAVISION, 2003.
Coffret contenant 4 DVD. NCLC 6+
Le « Canada en guerre » s'efforce d'illustrer de façon chronologique et détaillée le rôle joué par le Canada au cours de la dernière guerre mondiale. En tout, treize films de trente minutes chacun. En supplémentaire : À la conquête de l'esprit humain (1943), La forteresse de Churchill (1941), Le Canada entre les deux guerres mondiales (1963), L'assaut (1944), Les femmes dans la mêlée (1942).
- La Collection Histoire du Canada : 1939-2000, Édition Epoch Multimedia INC.
Coffret contenant 3 DVD.
Disque 1 : épisodes 1-4 : 1939-1942 ; 1943-1944 ; 1945-1954
Disque 2 : épisodes 5-7 : 1955-1963 ; 1964-1972 ; 1973-1980
Disque 3 : Les années de désespoir et sur le chemin de la victoire de 1981-2000





L'histoire du Canada

Exemples d'activités

Activité 1 : La Confédération NCLC 1-2

Partie A. Lisez le texte.

La Confédération est le nom donné à la naissance du Canada, le 1^{er} juillet 1867. C'est pourquoi on célèbre la fête du Canada le 1^{er} juillet. Le 1^{er} premier ministre du pays s'appelle sir John A. Macdonald. En 1867, quatre provinces composent le Canada : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec. Plus tard, six autres provinces et trois territoires ont joint la Confédération.

Partie B. Complétez les phrases.

1. La Confédération est le nom donné à la naissance du _____.
2. La fête du Canada a lieu le 1^{er} _____.
3. Sir John A. Macdonald est le _____ premier ministre du Canada.
4. En 1867, _____ provinces composent le Canada.
5. Le Canada compte _____ provinces.
6. Le Canada compte _____ territoires.
7. Le Canada a _____ ans.



Activité 2 : Dates importantes du Canada NCLC 1-2

Partie A. Écoutez l'enregistrement, puis encerclez les années que vous entendez.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P09_Ch03_Act02_PtieAetB.mp3

1780 1870 1871 1872 1873 1898 1905 1918 1949 1999

Partie B. Écoutez de nouveau l'enregistrement. Écrivez l'année à côté de chaque province. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P09_Ch03_Act02_PtieAetB.mp3

1. Manitoba _____
2. Colombie-Britannique _____
3. Île-du-Prince-Édouard _____
4. Alberta _____
5. Saskatchewan _____
6. Terre-Neuve-et-Labrador _____

Partie C. Lisez la ligne du temps des provinces du Canada ci-dessous. Indiquez sur le tiret leur année d'entrée dans la Confédération.

Nouveau-Brunswick

Nouvelle-Écosse

Ontario

Alberta

Terre-Neuve-

Québec

Manitoba

C.-B.

Î.-P.-É.

Saskatchewan

et-Labrador

 X X X X X X

1867 _____

Partie D. Écoutez l'enregistrement sur l'année d'entrée des territoires. Indiquez sur le tiret leur année d'entrée dans la Confédération.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P10_Ch03_Act02_PtieD.mp3

Confédération

Territoires du Nord-Ouest

Yukon

Nunavut

 X _____ X _____ X _____ X _____

1867 _____



Activité 3 : Géographie et histoire NCLC 1-2

Partie A. Lisez le nom des provinces et des territoires indiqués sur la carte.



Partie B. Écoutez l'enregistrement. Indiquez sur le tiret l'année d'entrée au Canada de la province ou du territoire. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P11_Ch03_Act03_PtieB.mp3

Partie C. Complétez les phrases.

1. Le Manitoba intègre le Canada en _____ .
2. L'Île-du-Prince-Édouard intègre le Canada en _____ .
3. L'_____ et la _____ intègrent en 1905.
4. _____-et-Labrador intègre le Canada en _____ .
5. Le _____ devient un territoire en 1999.



Activité 4 : La Confédération NCLC 3-4

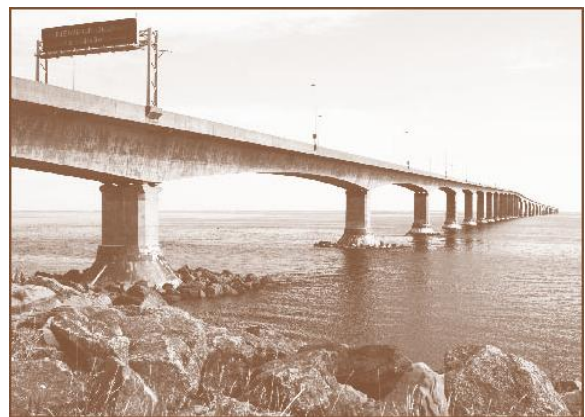
Partie A. Lisez le texte suivant sur l'histoire de la Confédération.

1. On appelle « Confédération » la naissance du Canada, le 1er juillet 1867. Les fondateurs du Canada sont connus sous le nom de « Pères de la Confédération ». Ils se réunissent lors de conférences à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec en 1864, ainsi qu'à Londres, en Angleterre, en 1866-1867 pour créer un nouveau pays. En 1867, le Dominion du Canada voit le jour.
2. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec sont les quatre provinces fondatrices du Canada. L'année 1870 marque l'entrée du Manitoba dans la Confédération et la création des Territoires du Nord-Ouest. La Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard intègrent le Canada en 1871 et 1873 respectivement. Le Territoire du Yukon est créé en 1898, tandis que la Saskatchewan et l'Alberta entrent dans la Confédération en 1905.
3. Le Canada tel qu'on le connaît aujourd'hui n'a pas été créé en un jour. En 1949, Terre-Neuve-et-Labrador est la dernière province à entrer dans la Confédération. La création du territoire du Nunavut en 1999 résulte de la scission des Territoires du Nord-Ouest.
4. Le Pont de la Confédération est probablement le point d'intérêt le plus célèbre du Canada dont le nom rappelle cette période historique. Cette construction de 13 kilomètres de long relie le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard. Situé dans le « berceau de la Confédération », il figure parmi les puissants symboles de l'unité canadienne.

Source : George P. Roberts, Bibliothèque et Archives Canada (C-000733)



Les Pères de la Confédération



Le Pont de la Confédération



Partie B. Parcourez le texte et encerclez toutes les dates. Relisez le texte, puis complétez la ligne du temps ci-dessous en indiquant le nom des provinces et territoires et leur année d'entrée au Canada.



Partie C. Comparez le contenu des phrases suivantes à celui du texte et soulignez dans les phrases les éléments qui ne concordent pas. Corrigez les énoncés fautifs.

1. Les Pères de la Confédération ont tenu deux conférences importantes dans les années 1860.

2. La Colombie-Britannique est la première province à entrer dans la Confédération après 1867.

3. Plus de 100 ans plus tard, Terre-Neuve-et-Labrador intègre le Canada.

4. La scission du Territoire du Yukon donne lieu à la création du Nunavut en 1999.

5. Le Pont de la Confédération relie l'Île-du-Prince-Édouard à la Nouvelle-Écosse.

Partie D. Repérez les phrases du texte correspondant aux énoncés suivants. Trouvez dans le texte le synonyme des mots en italique et inscrivez-le dans l'espace approprié.

1. On *nomme* « Confédération » la naissance du Canada. _____
(paragraphe 1)
2. Les Pères de la Confédération ont tenu des *réunions* entre 1864 et 1867. (paragraphe 1) _____
3. Les Pères de la Confédération décident de *fonder* un nouveau pays. (paragraphe 1) _____
4. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec sont les quatre provinces d'*origine* du Canada. _____
(paragraphe 2)
5. Le Pont de la Confédération est une *attraction touristique* célèbre qui tire son nom de la Confédération. (paragraphe 4) _____
6. Le Pont de la Confédération *joint* deux provinces du Canada. _____
(paragraphe 4)

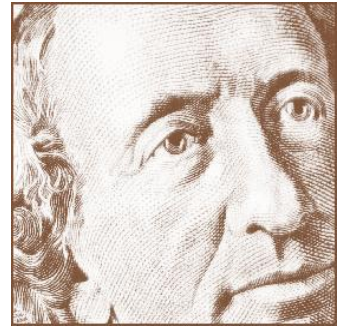


Activité 5 : Le 1er premier ministre du Canada NCLC 3-4

Partie A. En équipe de deux, discutez des réponses aux questions ci-dessous.

Combien de premiers ministres canadiens connaissez-vous?

1. Au début du XIXe siècle, la province actuelle de l'Ontario s'appelait le « Haut-Canada » et le Québec portait le nom de « Bas-Canada ». Pourquoi?
2. Selon vous, que signifie « être un personnage coloré »?



Partie B. Écoutez l'enregistrement et complétez les phrases.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P12_Ch03_Act05_PtieB.mp3

En _____, sir John Alexander Macdonald, un des Pères de la Confédération, devient le 1^{er} _____ ministre du Canada. Né le 11 janvier 1815 en _____, il arrive dans le Haut-Canada pendant son _____.

Il pratique comme _____ à Kingston, en Ontario.

C'est un _____ brillant et un personnage coloré.

Le Parlement a fait du _____ la Journée sir John A. Macdonald.

Son portrait figure sur les billets de _____ dollars.

Source : *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, p. 19. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.

Partie C. Répondez aux questions de compréhension.

1. Quelle est la date de naissance du 1^{er} premier ministre du Canada? _____
2. Où est-il né? _____
3. Quand est-il arrivé au Canada? _____
4. Où a-t-il pratiqué comme avocat? _____
5. Quel jour est célébrée la Journée sir John A. Macdonald? _____
6. Sur quels billets figure son portrait? _____



Activité 6 : Les Pères de la Confédération NCLC 5+

Partie A. Voici les noms de six des hommes qui ont contribué à la fondation du Canada. Écoutez la prononciation de leur nom, puis répétez.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P13_Ch03_Act06_PtieA.mp3

1. George Brown
2. George-Étienne Cartier
3. Joseph Howe
4. Thomas D’Arcy McGee
5. Samuel Leonard Tilley
6. Charles Tupper

Partie B. Écoutez la courte biographie de ces figures historiques, puis associez chacune d’entre elles à l’un des énoncés suivants.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P14_Ch03_Act06_PtieBetC.mp3

- | | |
|-------|---|
| _____ | 1. Ce père de la Confédération est issu du Nouveau-Brunswick. |
| _____ | 2. Propriétaire du journal <i>The Globe</i> , cet homme politique est un défenseur de la Confédération. |
| _____ | 3. Il est le principal père de la Confédération de Nouvelle-Écosse. |
| _____ | 4. Ce politicien est le principal architecte de la Confédération issu du Québec. |
| _____ | 5. Cet orateur talentueux de la Province du Canada a appuyé le mouvement en faveur de la Confédération. |
| _____ | 6. Cet homme politique de Nouvelle-Écosse s’est fermement opposé à la Confédération. |

Partie C. Écoutez de nouveau l’enregistrement en y relevant des faits saillants et certains détails connexes. En sous-groupe, racontez leur histoire à votre tour.

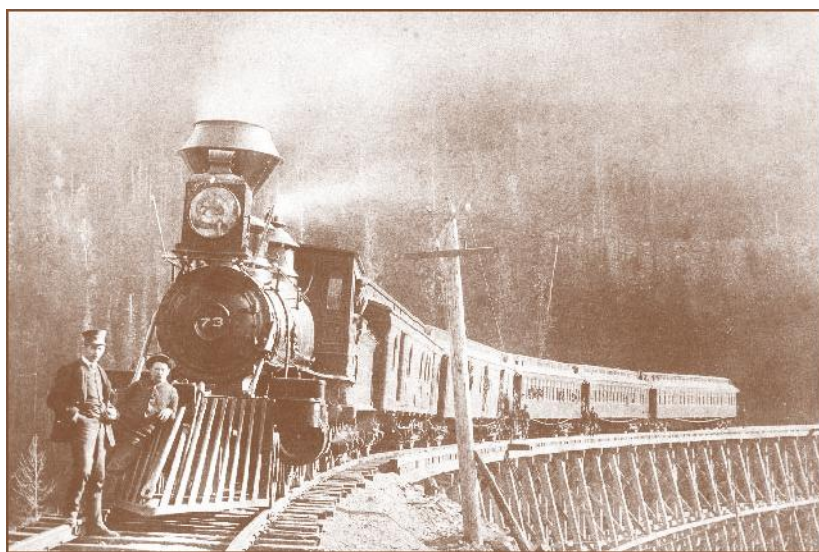
http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P14_Ch03_Act06_PtieBetC.mp3



Activité 7 : Le Chemin de fer Canadien Pacifique NCLC 5+

Partie A. En sous-groupe, discutez des réponses aux questions ci-dessous.

1. À quel type de transport associez-vous le Canada?
2. Regardez une carte du Canada de 1867. Selon vous, quel rôle ont joué les transports dans la décision des provinces et des territoires d'adhérer au Canada?
3. Partagez vos connaissances sur la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique.



Source : Archives Canadien Pacifique, (A17566)

Partie B. Vous allez entendre à la partie C les mots suivants dans l'introduction d'une présentation sur le Chemin de fer Canadien Pacifique. Expliquez leur signification.

Accessible	chef-d'œuvre	conséquence	judicieux
(conséquences) profondes	(régions) retirée	transcontinental	vaste



Partie C. Écoutez l'introduction de la présentation sur le Chemin de fer Canadien Pacifique, puis répondez aux questions ci-dessous en équipe de deux.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P15_Ch03_Act07_PtieCetD.mp3

1. Combien de parties comportera la présentation?
2. De quel sujet traitera chacune d'entre elles?

Partie D. Écoutez de nouveau l'introduction de la présentation en relevant les renseignements pertinents de chaque partie de la présentation, puis comparez vos notes avec votre coéquipier et partagez les renseignements recueillis.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P15_Ch03_Act07_PtieCetD.mp3

Partie E. Répondez aux questions de compréhension.

1. Le Chemin de fer Canadien Pacifique est :
 - a. l'un des plus grands chefs-d'œuvre d'ingénierie de l'histoire du Canada.
 - b. le premier chemin de fer à traverser le Canada.
 - c. un symbole de l'unité canadienne.
 - d. toutes ces réponses.
2. Parmi les propositions suivantes, laquelle ne figure pas parmi les grands modes de transport de l'histoire du Canada cités dans la présentation?
 - a. le canot
 - b. le cheval
 - c. les routes et autoroutes
 - d. le transport aérien
3. La construction de la première ligne de chemin de fer date de :
 - a. 1836.
 - b. 1856.
 - c. 1871.
 - d. 1885.
4. Quelle province a décidé d'entrer dans la Confédération notamment en raison de promesses faites au sujet du chemin de fer?
 - a. Terre-Neuve
 - b. La Colombie-Britannique
 - c. L'Île-du-Prince-Édouard
 - d. Toutes ces réponses



5. Souvent, on confiait aux travailleurs chinois du Chemin de fer Canadien Pacifique :
 - a. les mêmes travaux que les autres travailleurs pour une rémunération plus faible.
 - b. les travaux les plus dangereux pour une rémunération plus faible que les autres travailleurs.
 - c. les travaux les plus dangereux pour la même rémunération que les autres travailleurs.
 - d. les travaux les plus dangereux pour une rémunération plus élevée que les autres travailleurs.

6. Le gouvernement a mis en place une taxe d'entrée de 50 \$ pour tous les Chinois immigrant au Canada :
 - a. dans les années 1850 et 1860.
 - b. à l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération.
 - c. pendant la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique.
 - d. après la fin des travaux de construction du Chemin de fer Canadien Pacifique.

7. La construction du Chemin de fer Canadien Pacifique a eu une énorme incidence sur :
 - a. la colonisation de l'Ouest canadien.
 - b. le mode de vie des Autochtones des Prairies.
 - c. les réponses a. et b.
 - d. aucune des réponses.

Partie F. À partir de recherches sur Internet, rédigez un paragraphe sur l'un des aspects de la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique mentionnés dans l'enregistrement.



Activité 8 : Le droit de vote des femmes – Présentation orale NCLC 5+

Partie A. En sous-groupe, lisez le court texte ci-dessous, puis discutez des réponses aux questions suivantes.

En 1867 au Canada, les femmes n’avaient pas le droit d’entrer en politique ni de voter aux élections. Cette situation a lentement évolué dans certaines provinces dans un premier temps, puis au niveau fédéral.

1. Dans votre pays d’origine, qui a le droit de voter?
2. Certaines personnes sont-elles privées du droit de vote? Si oui, pourquoi? Des efforts sont-ils mis en œuvre pour leur donner le droit de vote?
3. En quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de vote dans votre pays? Dans d’autres pays?

Partie B. En sous-groupe, préparez une présentation orale sur le droit de vote des femmes en suivant les étapes indiquées ci-dessous. Référez-vous aux sous-sujets.

Étape 1 – Identifier et choisir le sujet

Décidez sur quels aspects du sujet votre groupe travaillera pour la présentation. Préparez et discutez d’une liste de sous-sujets. Répartissez les sous-sujets ou les différentes parties de la présentation entre les membres du groupe en inscrivant cette information dans le tableau.

Étape 2 – S’informer sur le sujet à présenter

Entamez les recherches sur votre sous-sujet en consultant quelques ressources en ligne afin d’obtenir suffisamment de renseignements sur le sujet qui vous intéresse. Vous pouvez changer de sous-sujet avec l’accord des membres de votre groupe à l’étape 3.

Étape 3 – Structurer la présentation

Réunissez-vous pour faire le point sur vos recherches préliminaires. Discutez des éventuelles modifications à apporter aux sous-sujets et finalisez-les. Discutez et élaborer en groupe le plan de votre présentation.

- Déterminez la longueur et le contenu de la présentation.
- Organisez l’information, choisir les points et les idées à présenter.
- Choisissez l’ordre de présentation de chacun des membres du groupe et le temps de parole de chacun.



Étape 4 – Préparer le matériel de soutien pour la présentation

Préparez des tableaux, des graphiques, des lignes du temps, du matériel audiovisuel tel que des diapositives ou des illustrations.

Étape 5 – Préparer les fiches et répéter

Raffinez votre partie de la présentation. Préparez des fiches avec des notes abrégées. Exercez-vous à présenter votre partie.

Étape 6 – Présenter au groupe

Présentez votre partie de la présentation au reste du groupe. Écoutez vos compagnons de classe présenter leur partie et vérifiez les éléments suivants :

- la validité de l'information présentée;
- la pertinence des supports visuels;
- l'élocution et la prosodie (vitesse, clarté, ton).

Sous-sujets possibles

- Le droit de vote des femmes au Canada avant 1867
- Le droit de vote des femmes au Canada après 1867
- Les fervents défenseurs du droit de vote des femmes et leur démarche
- Les dates d'obtention par les femmes du droit de vote, par province
- Les autres minorités ne possédant pas le droit de vote au Canada après 1867; la date de leur obtention de ce droit
- L'histoire du droit de vote des femmes au Canada et dans d'autres pays
- Le droit de vote des femmes dans d'autres pays, hier et aujourd'hui

Nom	Sous-sujet



Suggestions de ressources

- Sur Internet, tapez les termes clés « suffrage féminin », « droit de vote des femmes + monde », « mouvement des suffragettes + Canada ».
- Le suffrage féminin à travers le monde : <http://www.ipu.org/wmn-f/suffrage.html>
- Exposition virtuelle du Musée canadien des civilisations intitulée « Explorez l'histoire du vote au Canada ». Pour la consulter, rendez-vous sur le site : http://www.civilisations.ca/cmce/exhibitions/hist/elections/el_006_f.shtml
- Vidéo de Minutes Historica intitulée « Emily Murphy » : <http://www.historica.ca>
- Les Archives de Radio-Canada :
- Aux urnes citoyennes : http://archives.radio-canada.ca/politique/droits_libertes/clips/14749/
- Le vote au Canada, droit ou privilège : <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443/>
- Idola Saint-Jean, suffragette méconnue : <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/clips/9444/>
- Droits de la personne au Canada : Perspective historique, Commission canadienne des droits de la personne : <http://www.chrc-ccdp.ca/fr/browseSubjects/votingRights.asp>



Activité 9 : Le Canada et la Seconde Guerre mondiale NCLC 5+

Partie A. En sous-groupe ou en plénière, discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Où et quand la Seconde Guerre mondiale a-t-elle eu lieu?
2. Votre pays d'origine a-t-il participé à la Seconde Guerre mondiale? Si oui, quelle était la nature de sa participation?
3. Que savez-vous de la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale?

Partie B. Suivez les consignes à propos du texte ci-dessous, tiré de la page 23 du guide d'étude *Découvrir le Canada*.

1. Parcourez le texte. De quoi est-il question? Donnez-lui un titre.
2. Repérez et encerclez les dates, les données chiffrées et les abréviations, puis comparez vos résultats avec un coéquipier. Relisez le texte et indiquez leur signification et leur importance dans l'histoire du Canada.
3. Lisez attentivement le texte et indiquez le sujet de chaque partie.
4. Dans chaque paragraphe, soulignez un ou deux points qui vous semblent importants à retenir. Rédigez une question par point. À tour de rôle, posez des questions à votre coéquipier et répondez aux siennes.

Plus d'un million de Canadiens et de Terre-Neuviens participent à la Seconde Guerre mondiale, soit une proportion élevée de la population de 11,5 millions d'habitants, et de ce nombre, 44 000 sont tués.

Les Canadiens subissent des pertes dans la défense infructueuse de Hong Kong (1941), attaquée par l'empire du Japon, et dans un raid raté contre les nazis à Dieppe, sur la côte française (1942).

L'Aviation royale du Canada participe à la bataille d'Angleterre et fournit bon nombre des membres d'équipage du Commonwealth pour les bombardiers et les chasseurs en Europe. Le Canada contribue plus que tout autre pays du Commonwealth à l'effort aérien des Alliés; en effet, plus de 130 000 membres d'équipage alliés sont formés au Canada dans le cadre du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.

La Marine royale du Canada connaît son moment de gloire dans la bataille de l'Atlantique, alors qu'elle protège des convois de navires marchands contre les sous-marins allemands. La marine marchande du Canada aide à nourrir, à vêtir et à réapprovisionner la Grande-Bretagne. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada dispose de la troisième marine en importance au monde.

Source : *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, p. 23. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.



Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités

Les activités du présent document correspondent aux sections suivantes des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* :

NCLC 1–2

Canada – Histoire, p. 206-207, p. 212-213

NCLC 3–4

Canada – Histoire, p. 218-219

Canada – Peuples autochtones, p. 224-225

NCLC 5+

Canada – Canadiens célèbres, p.226-227

Canada – Histoire de l'immigration, p. 230-231

Activité 1 : La Confédération NCLC 1–2

Partie A

Cette activité a pour objectif de fournir aux apprenants quelques renseignements de base sur la Confédération et le développement du Canada en tant que pays. Avant de procéder à la lecture du texte, vous pouvez proposer aux apprenants de partager leurs connaissances sur la naissance du Canada et d'indiquer à quand remonte la naissance de leur propre pays d'origine. Vous pouvez utiliser une carte afin de leur montrer l'évolution des frontières du Canada depuis 1867.

Vous pouvez également leur demander d'encercler les verbes dans le texte, puis de déterminer à quel temps ils sont conjugués et de quel verbe à l'infinitif il s'agit.

Partie B

Réponses :

1. La Confédération est le nom donné à la naissance du Canada.
2. La fête du Canada a lieu le 1^{er} juillet.
3. Sir John A. Macdonald est le 1^{er} premier ministre du Canada.
4. En 1867, quatre provinces composent le Canada.
5. Le Canada compte dix provinces.
6. Le Canada compte trois territoires.
7. Le Canada a 143 ans. (Nota : entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2011).

Activité complémentaire : Dans un tableau, placez le Canada et les pays d'origine des apprenants qu'ils pourront ensuite classer par âge ou par ordre de grandeur.



Activité 2 : Dates importantes du Canada NCLC 1–2

Il s'agit d'une activité de compréhension orale. Comme activité de préparation à l'écoute, vous pouvez lire à voix haute les dates et ensuite faire lire et répéter les apprenants. Vous pouvez également lire avec les apprenants les dates avant l'enregistrement.

Dans la partie A, les apprenants écoutent l'enregistrement et encerclent les années qu'ils entendent. Dans la partie B, ils écoutent de nouveau l'enregistrement et indiquent à côté du nom de chaque province son année d'entrée au Canada. Dans la partie C, ils indiquent les années sur la ligne du temps.

Partie A

Réponses :

1780 1870 1871 1872 1873 1898 1905 1918 1949 1999

Partie B

Réponses :

1. Manitoba – 1870
2. Colombie-Britannique – 1871
3. Île-du-Prince-Édouard – 1873
4. Alberta – 1905
5. Saskatchewan – 1905
6. Terre-Neuve-et-Labrador – 1949

Piste 9, transcription :

Réponses :

1. Manitoba – 1870
2. Colombie-Britannique – 1871
3. Île-du-Prince-Édouard – 1873
4. Alberta – 1905
5. Saskatchewan – 1905
6. Terre-Neuve-et-Labrador – 1949

Pour les apprenants de niveau 2, vous pouvez lire ces phrases à haute voix au lieu d'utiliser l'enregistrement. L'enseignant lit les énoncés suivants :

1. Le Manitoba intègre le Canada en 1870.
2. La Colombie-Britannique intègre le Canada en 1871.
3. L'Île-du-Prince-Édouard intègre le Canada en 1873.
4. L'Alberta intègre le Canada en 1905.
5. La Saskatchewan intègre le Canada en 1905.
6. Terre-Neuve-et-Labrador intègre le Canada en 1949.



Partie C

Réponses :

1. Nouveau-Brunswick – 1867
2. Nouvelle-Écosse –1867
3. Ontario – 1867
4. Québec – 1867
5. Manitoba – 1870
6. Colombie-Britannique –1871
7. Île-du-Prince-Édouard-1873
8. Alberta- 1905
9. Saskatchewan- 1905
10. Terre-Neuve-et-Labrador-1949

Partie D

Dans la partie D, les apprenants écoutent l’enregistrement puis indiquent sur la ligne du temps les années d’entrée dans la Confédération des territoires.

Réponses :

1. Territoires du Nord-Ouest – 1870
2. Yukon – 1898
3. Nunavut – 1999

Piste 10, transcription :

1. Territoires du Nord-Ouest – 1870
2. Yukon – 1898
3. Nunavut – 1999

Pour les apprenants de niveau 2, vous pouvez lire ces phrases à haute voix au lieu d’utiliser l’enregistrement. L’enseignant lit les énoncés suivants :

1. Les Territoires du Nord-Ouest intègrent le Canada en 1870.
2. Le Yukon intègre le Canada en 1898.
3. Le Nunavut devient un territoire en 1999.



Activité 3 : Géographie et histoire NCLC 1–2

Parties A et B

Cette activité de compréhension orale permet de revoir la géographie du Canada et le nom des provinces et des territoires ainsi que leur année d'entrée dans la Confédération.

Pour les apprenants plus avancés, ou pour revoir les noms des provinces et des territoires, vous pouvez distribuer des cartes vierges du Canada à remplir avant l'activité de compréhension orale de la partie B.

Piste 11, transcription :

1. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec intègrent tous le Canada en 1867.
2. Le Manitoba intègre le Canada en 1870.
3. Les Territoires du Nord-Ouest intègrent le Canada en 1870.
4. La Colombie-Britannique intègre le Canada en 1871.
5. L'Île-du-Prince-Édouard intègre le Canada en 1873.
6. Le Yukon intègre le Canada en 1898.
7. L'Alberta intègre le Canada en 1905.
8. La Saskatchewan intègre le Canada en 1905.
9. Terre-Neuve-et-Labrador intègre le Canada en 1949.
10. Le Nunavut devient un territoire en 1999.

Activité complémentaire : Vous pouvez demander aux apprenants de colorier les provinces de la carte afin de refléter l'évolution du Canada et leur fournir des renseignements sur le rôle du chemin de fer dans la décision des provinces de l'Ouest de joindre le Canada. Les apprenants peuvent consulter une carte animée sur le site Web du Canadien Pacifique.

(<http://www8.cpr.ca/cms/Francais/default.htm>)

Partie C

Dans la partie C, les apprenants complètent les phrases en utilisant les renseignements de la partie B.

Réponses :

1. 1870
2. 1873
3. Alberta, Saskatchewan
4. Terre-Neuve, 1949
5. Le Nunavut



Activité 4 : La Confédération NCLC 3–4

Cette activité de compréhension écrite comprend quatre parties distinctes.

Partie A

Repérez les nouveaux mots du texte que vous aurez peut-être besoin de présenter avant d'entamer l'activité. Vous pouvez également demander aux apprenants de souligner les mots ou expressions qu'ils ne comprennent pas.

Partie B

Demandez aux apprenants de placer le nom des provinces et des territoires sur la ligne du temps dans l'ordre chronologique, de gauche à droite. Ils peuvent utiliser le symbole « X » pour indiquer l'emplacement sur la ligne du temps. Si vous le désirez, vous pouvez donner un exemple au tableau. Référez-vous à l'activité 2 intitulée « Années importantes du Canada, NCLC 1–2 » pour un exemple de ligne du temps.

Partie C

Cette partie permet de s'assurer de la bonne compréhension des renseignements.

Réponses possibles :

1. Les Pères de la Confédération ont tenu deux conférences importantes en 1864.

OU

Les Pères de la Confédération ont tenu trois conférences importantes dans les années 1860.

2. Le Manitoba est la première province à entrer dans la Confédération après 1867.
3. Moins de 100 ans plus tard, Terre-Neuve-et-Labrador intègre le Canada.

OU

Plus de 80 ans plus tard, Terre-Neuve-et-Labrador intègre le Canada.

4. La scission des Territoires du Nord-Ouest donne lieu à la création du Nunavut en 1999.
5. Le Pont de la Confédération relie l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick.



Partie D

Cette activité permet d'acquérir du vocabulaire. À la suite de celle-ci, les apprenants peuvent dresser tous ensemble une liste d'autres mots tirés du texte et de leurs synonymes. Grâce à cette activité, vous pouvez expliquer la paraphrase aux apprenants. Le cas échéant, choisissez environ deux phrases dans le texte et montrez-leur la technique utilisée.

Réponses :

1. appelle
2. conférences
3. créer
4. fondatrices
5. point d'intérêt
6. relie

Activité complémentaire : Les apprenants peuvent effectuer des recherches sur la raison et l'époque de l'adhésion au Canada des provinces et territoires. Quelles promesses et garanties le gouvernement leur a-t-il présentées pour les décider à intégrer le Canada? Le site Web de Bibliothèque et Archives Canada (<http://www.collectionscanada.gc.ca/index-f.html>) peut servir de source d'information sur ce sujet. Dans l'exposition virtuelle « Confédération pour enfants », les apprenants peuvent cliquer sur un nom de province et obtenir une brève explication. Pour davantage de précisions, consultez l'exposition « La Confédération canadienne ».

Les apprenants peuvent également accéder aux cartes de l'évolution territoriale du site Web de L'Atlas du Canada (<http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/index.html>) et découvrir à quelle époque le Canada a commencé à ressembler à ce qu'il est aujourd'hui.



Activité 5 : Le 1er premier ministre du Canada NCLC 3–4

Partie A

Les apprenants répondent aux questions entre eux.

Partie B

Cette activité de compréhension orale s'appuie sur un enregistrement tiré de la page 19 de *Découvrir le Canada* et permet de perfectionner sa compréhension orale.

Partie C

Réponses :

1. Le 11 janvier 1815.
2. Il est né en Écosse.
3. Il est arrivé au Canada pendant son enfance.
4. Il a pratiqué comme avocat à Kingston, en Ontario.
5. La Journée sir John A. Macdonald est le 11 janvier.
6. Son portrait figure sur les billets de dix dollars.

Piste 12, transcription :

En 1867, sir John Alexander Macdonald, un des Pères de la Confédération, devient le 1^{er} premier ministre du Canada. Né le 11 janvier 1815 en Écosse, il arrive dans le Haut-Canada pendant son enfance. Il pratique comme avocat à Kingston, en Ontario. C'est un homme politique brillant et un personnage coloré. Le Parlement a fait du 11 janvier la Journée sir John A. Macdonald. Son portrait figure sur les billets de dix dollars.

Source : *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, p. 19. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.

Activité complémentaire : Les apprenants peuvent s'informer sur les principales réalisations de sir John A. Macdonald ainsi que sur sa personnalité haute en couleur sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada (<http://www.collectionscanada.gc.ca/premiersministres/index-f.html>, Profils>John Alexander Macdonald> Faits en bref).

Sir John A. Macdonald n'est pas le seul premier ministre canadien à la personnalité colorée : William Lyon Mackenzie King, John Diefenbaker et Pierre Elliott Trudeau ne sont pas en reste. Des ressources en ligne à adapter à ce niveau de compétence proposent leurs biographies en ligne, comme l'Encyclopédie canadienne.



Activité 6 : Les Pères de la Confédération NCLC 5+

Avant d'entamer cette activité de compréhension orale, vous pouvez demander aux apprenants de lire le paragraphe sur le 1er premier ministre canadien, sir John A. Macdonald, à la page 19 de *Découvrir le Canada* ou leur faire écouter l'enregistrement de l'Activité 5 « Le 1er premier ministre du Canada » (piste 12).

Partie A

Cette activité de compréhension orale a pour objet la prononciation. Ainsi, les apprenants peuvent se familiariser avec les noms qu'ils entendront dans la partie B.

Piste 13, transcription:

- | | | |
|------------------------|---------------------------|-------------------|
| 1. George Brown | 2. George-Étienne Cartier | 3. Joseph Howe |
| 4. Thomas D'Arcy McGee | 5. Samuel Leonard Tilley | 6. Charles Tupper |

Partie B

Cette partie est consacrée à la compréhension orale. Composée de six courtes biographies de personnalités politiques à l'époque de la Confédération, elle vise à améliorer la compréhension orale des renseignements clés. Vous pouvez présenter au besoin de nouveaux éléments de vocabulaire. Faites écouter deux fois l'enregistrement aux apprenants, puis indiquez le nom correspondant à côté de chaque énoncé.

Réponses :

1. Samuel Leonard Tilley (b)
2. George Brown (d)
3. Charles Tupper (f)
4. George-Étienne Cartier (a)
5. Thomas D'Arcy McGee (c)
6. Joseph Howe (e)

Activité complémentaire : Vous pouvez faire écouter l'enregistrement une troisième fois aux apprenants et leur poser des questions de compréhension supplémentaires sur les renseignements clés de chaque biographie en vous inspirant des exemples ci-dessous.

1. Qu'a-t-il fait après la Confédération?
2. Comment s'appelait le Canada en 1867?
3. À quel âge est-il mort?
4. À quelles conférences a-t-il assisté en 1864?
5. Pourquoi s'est-il opposé à la Confédération?
6. Qu'a-t-il fait en 1896?

Pour en savoir plus sur les Pères de la Confédération, les apprenants peuvent consulter les expositions virtuelles « La Confédération canadienne » et « Confédération pour enfants » (plus simple) sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada (<http://www.collectionscanada.gc.ca/confederation/index-f.html>).



Piste 14, transcription :

- a. George-Étienne Cartier a fait entrer le Québec dans la Confédération. Il était un avocat montréalais et un promoteur du chemin de fer. En tant qu'homme politique de la Province du Canada, (aujourd'hui les provinces de Québec et de l'Ontario), il travaille en étroite collaboration avec John A. Macdonald. Après la Confédération, il participe aux négociations pour l'entrée au Canada des Territoires du Nord-Ouest, du Manitoba et de la Colombie-Britannique.
- b. Père de la Confédération et député du Nouveau-Brunswick, Samuel Leonard Tilley défend ardemment la Confédération. Il est à l'origine du nom du pays, « Dominion du Canada », et suggère la devise nationale, *A Mari Usque Ad Mare*, ce qui en latin signifie « d'une mer à l'autre ».
- c. Thomas D'Arcy McGee est un des Pères de la Confédération de la Province du Canada. Né en Irlande en 1825, ce journaliste est un orateur de talent. Il prononce plusieurs discours en faveur de la Confédération et est élu député au premier Parlement du Canada en 1867. Il est malheureusement assassiné moins d'un an plus tard.
- d. Homme politique du Haut-Canada (aujourd'hui connu sous le nom d'Ontario), George Brown est propriétaire du journal *The Globe*. Il figure parmi les premiers militants du mouvement en faveur de la Confédération. Il travaille en collaboration avec son adversaire politique, John A. Macdonald, pour unifier le Canada. En 1864, il joue un rôle important lors des conférences de Charlottetown et de Québec.
- e. Journaliste chevronné, Joseph Howe est un homme politique d'Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il s'oppose farouchement à la Confédération, craignant que le peuple de sa province ne désire pas y adhérer. Malgré son opposition, la Nouvelle-Écosse fait partie des quatre provinces fondatrices de la Confédération. En 1869, il intègre le gouvernement fédéral.
- f. Charles Tupper de la Nouvelle-Écosse est le principal défenseur de la Confédération de cette province. De 1864 à 1867, il est à la tête de cette province dont il est originaire. Persuadé que l'économie de la Nouvelle-Écosse tirerait des bienfaits de son entrée dans la Confédération, il quitte son poste de premier ministre provincial en 1867 pour intégrer le gouvernement fédéral. En 1896, il devient le 6^e premier ministre du Canada.



Activité 7 : Le Chemin de fer Canadien Pacifique NCLC 5+

Cette activité permet d'améliorer la compréhension orale et la technique de prise de notes des apprenants.

Partie A

Les apprenants peuvent proposer des idées sur le rôle qu'ont joué les transports dans le développement du Canada et partager leurs connaissances sur le Chemin de fer Canadien Pacifique. Demandez-leur de répondre aux questions en sous-groupes, puis discuter des réponses en plénière.

Partie B

Faites deviner le sens des mots. Les apprenants peuvent consulter un dictionnaire. Ces mots sont tirés de l'introduction de la présentation. Si vous le désirez, vous pouvez choisir d'autres mots plus adaptés aux besoins des apprenants de votre classe.

Partie C

Dans cette partie, les questions visent à s'assurer de la compréhension des renseignements essentiels et de certaines idées clés de l'introduction de la présentation. Il est préférable que les apprenants lisent les questions avant la première écoute. Ils peuvent ensuite discuter de leurs réponses avec leur coéquipier.

Parties D et E

Les apprenants écoutent de nouveau l'introduction de la présentation et prennent des notes qu'ils peuvent comparer avec leur coéquipier avant de répondre aux questions de compréhension de la partie E. Demandez-leur de répondre aux questions de compréhension, puis corrigez l'exercice en plénière.

Réponses :

1. d 2. B 3. A 4. D 5. B 6. d 7. c

Activité complémentaire : Vous pouvez utiliser la transcription dans le cadre d'un exercice de compréhension écrite.

Tel que suggéré dans la partie F, les apprenants peuvent sélectionner un sujet de la présentation et l'approfondir. Le cas échéant, ils peuvent utiliser un laboratoire informatique ou effectuer ces recherches dans le cadre d'un travail individuel et partager leurs résultats avec la classe. Si vous le désirez, vous pouvez présenter sommairement les techniques de prise de notes à partir de textes écrits ainsi que de navigation sur Internet, comme les différents types de recherche et l'utilisation des adresses URL. Pour de plus amples renseignements sur ces suggestions complémentaires, veuillez consulter les rubriques « Recherche sur Internet », p. 367 et « Prise de notes », p. 90 des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*.

Les apprenants peuvent consulter un atlas en ligne dont les cartes montrent les profils de transport et la densité de population au Canada.



Piste 15, transcription :

Bon, commençons. Nous allons parler aujourd’hui de l’un des plus grands chefs-d’œuvre d’ingénierie de l’histoire du Canada, largement reconnu comme l’un des symboles de l’unité canadienne : l’achèvement en 1885 du premier chemin de fer transcontinental du Canada, le Chemin de fer Canadien Pacifique, que je désignerai par la suite par son abréviation : le CP.

Ma présentation se composera de trois parties. En premier lieu, nous parlerons du rôle des transports en général, et, en particulier pendant cette période de l’histoire canadienne, du chemin de fer. Nous examinerons ensuite quelques enjeux relatifs à la construction du CP. Enfin, nous traiterons des conséquences de la construction du CP. Mais tout d’abord, j’aimerais vous donner un aperçu du contenu de chacune des parties.

Nous sommes tous d’accord, je pense, pour dire que les transports jouent un grand rôle dans un pays aussi vaste que le Canada. En effet, l’histoire de ce pays est étroitement liée à celle du développement des transports. Imaginez-vous : les premiers colons n’ont pu s’établir que dans des régions accessibles par bateau. Pendant longtemps, c’est le canot qui a constitué le principal mode de transport sur les lacs et les fleuves du Canada. Ce n’est que beaucoup plus tard, qu’on a pu contourner les rapides des rivières par un système de canaux maritimes. La colonisation dans la plupart des régions du Canada a suivi de près la mise en place des lignes de chemin de fer. Puis, grâce aux routes et aux autoroutes, on a pu accéder à des régions pas encore desservies par le chemin de fer. Aujourd’hui, le transport aérien permet aux Canadiens de se rendre aux quatre coins du pays et même d’atteindre les régions les plus retirées. Pensez, par exemple, à toutes les communautés isolées qui parsèment le nord du Canada.

Comme je l’ai déjà mentionné, ma présentation portera plus particulièrement sur le chemin de fer. Ce mode de transport a toujours joué un rôle particulièrement important au Canada. La première ligne de chemin de fer du pays fut construite en 1836, entre La Prairie près de Montréal sur le fleuve St-Laurent et St-Jean-sur-Richelieu sur le lac Champlain, reliant ainsi le système fluvial du St-Laurent à celui de la rivière Hudson aux États-Unis. Dans les années 1850 et 1860, plusieurs autres lignes ont été installées. Beaucoup trop, en réalité. Financer un chemin de fer était difficile et souvent ne constituaient pas un investissement judicieux. La construction de nouvelles lignes reposait trop souvent sur des raisons politiques. Par conséquent, nombreux sont les chemins de fer qui ont occasionné des difficultés financières à leur propriétaire; et leurs dettes ont dû être épongées par l’administration locale.

Mais, comme vous le savez peut-être, le chemin de fer a fait en sorte que certaines provinces ont pu entrer dans la Confédération. C’est évidemment le cas de la Colombie-Britannique, mais aussi, l’entrée dans le Canada de l’île-du-Prince-Édouard et même celle,

plus tardive, de Terre-Neuve-et-Labrador. Ces provinces se sont jointes à la Confédération en partie à cause de promesses relatives au chemin de fer.

La Colombie-Britannique a intégré le Canada en 1871 à la suite de la promesse du gouvernement fédéral de procéder à la construction d'une ligne qui relierait la côte Ouest. Cette ligne, bien entendu, était le CP, achevé le 7 novembre 1885, jour de la pose du « dernier crampon » à Craigellachie, au col de l'aigle, en Colombie-Britannique.

Lors de notre examen de la construction du CP, nous porterons une attention toute particulière à la contribution des travailleurs chinois. Nous parlerons par exemple du fait qu'on leur assignait les travaux les plus dangereux et ce, pour une rémunération plus faible que les autres travailleurs. Nous traiterons également de la « taxe d'entrée », mise sur place après la fin des travaux de construction du chemin de fer : chaque immigrant chinois devait s'acquitter d'une taxe de 50 \$, taxe à laquelle aucun autre groupe ethnique n'était soumis pour entrer sur le territoire canadien. Ce cas fait partie des pires exemples de discrimination de l'histoire du Canada.

Enfin, nous discuterons des impacts de la construction du CP. Comme je l'ai déjà dit, l'achèvement du chemin de fer constitue une prouesse remarquable, l'un des grands chefs-d'œuvre d'ingénierie de l'époque. La construction du CP a eu des conséquences profondes, notamment sur la colonisation des Prairies. Des villes comme Winnipeg et Vancouver doivent leur existence au chemin de fer et, grâce à lui, des milliers de personnes, notamment des immigrants, ont pu s'établir à l'Ouest.

Bien sûr, cette colonisation a eu un impact sur les peuples autochtones. Un impact très néfaste. Leur vie a irrémédiablement changé. De plus en plus de terres leur ont été arrachées. Ils ne pouvaient plus continuer à pêcher et à chasser comme avant et n'avaient pas le droit de se déplacer ailleurs au pays. Nous allons donc considérer les effets de la construction du CP selon ces différentes perspectives.

Avez-vous des questions sur ce que l'on vient de voir jusqu'ici? Non? Allons alors examiner de plus près le rôle des transports dans l'histoire du Canada...



Activité 8 : Le droit de vote des femmes – Présentation orale NCLC 5+

Partie A

Il s'agit d'une activité d'expression orale qui peut être menée en sous-groupes ou en plénière.

Partie B

Cette activité a pour objectif de montrer aux apprenants à effectuer des recherches, à organiser et à présenter un projet de groupe sur le droit de vote des femmes.

Demandez aux apprenants de travailler en sous-groupes de trois ou quatre personnes. Chaque sous-groupe doit discuter et prendre des décisions ensemble à chaque étape de l'activité : trouver un sujet et délimiter les aspects à approfondir. Ce long projet s'étalera probablement sur plusieurs séances. Mentionnez aux apprenants que cette activité peut s'avérer utile afin de développer des compétences en milieu de travail, dans le milieu des études et en interaction sociale.

Les apprenants peuvent récolter des renseignements sur le droit de vote des femmes dans le monde ou dans les pays qui les intéressent. Chaque membre d'un sous-groupe peut présenter un pays différent. Vous pouvez proposer à un sous-groupe d'effectuer des recherches et de faire une présentation sur le mouvement des suffragettes au Canada. À l'activité 8, vous trouverez des étapes à suivre pour préparer une présentation orale. Les 4^e et 5^e étapes peuvent constituer des tâches individuelles à réaliser hors de la classe.

Pour faire suite à cette activité, chacun des sous-groupes peut faire sa présentation devant la classe ou devant une autre classe. Demandez à l'auditoire d'intervenir et de préparer des questions sur les présentations. Vous pouvez également mettre au point un outil d'évaluation des présentations sous la forme d'une liste de vérification sur laquelle les apprenants peuvent cocher les aspects de la présentation qu'ils désirent commenter.

Pour de plus amples renseignements sur les techniques de présentations orales, veuillez consulter la rubrique « Techniques de présentations orales », p. 257 des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*.



Activité 9 : Le Canada et la Seconde Guerre mondiale NCLC 5+

Il s'agit d'une activité de compréhension écrite.

Partie A

Les apprenants partagent leur connaissance de la Seconde Guerre mondiale.

Partie B

Les apprenants lisent un texte plus long tiré de *Découvrir le Canada*, p. 23, qui traite de quelques-unes des contributions majeures du Canada à la Seconde Guerre mondiale. Favorisez une compréhension globale du texte et non des détails.

Cette activité permet aux apprenants qui se préparent à l'examen de la citoyenneté d'explorer des stratégies d'étude lors de la lecture de *Découvrir le Canada*. Cette activité leur donne l'occasion de s'entraîner à repérer l'information clé en cherchant les idées principales et les renseignements importants et de préparer des questions pour en faciliter l'étude. Les apprenants peuvent discuter des différentes façons d'organiser leurs questions et leurs réponses à des fins d'étude, en utilisant par exemple des cartes aide-mémoire ou des tableaux.

Après avoir achevé la partie B, demandez aux apprenants de lire le texte dans son contexte à la page 23 de *Découvrir le Canada*. Ils peuvent discuter du reste des renseignements textuels et visuels de la page.

Si vous désirez que les apprenants examinent de plus près le vocabulaire utilisé dans le texte, vous pouvez leur demander de repérer les expressions idiomatiques. Ils peuvent aussi remplir un tableau de mots comme celui présenté ci-dessous.

Nom commun	Verbe
service	
	peupler
	défendre
attaque	
	rater
contrôle	
	protéger
	aider
nourriture	
vêtement, habillement	



Vous pouvez également demander aux apprenants de relever les expressions et les tournures pour marquer une relation de cause à effet.

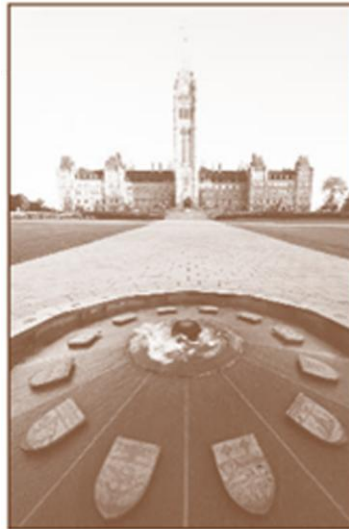
Activité complémentaire : Les apprenants peuvent chercher d'autres questions à poser sur la Seconde Guerre mondiale, notamment sur la partie A, pour laquelle les réponses à certaines questions ne se trouvent pas dans le texte. Vous pouvez leur indiquer des ressources comme :

- « Visages de guerre », exposition virtuelle disponible sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada <http://www.collectionscanada.gc.ca/visages-de-guerre/index-f.html>
- « Souvenirs : Le Canada et la Seconde Guerre mondiale », exposition en ligne disponible sur <http://www.civilisations.ca/mcc/expositions/expositions-en-ligne/histoire>
- « La Plage de Juno », vidéos de Minutes Historica sur <http://www.histori.ca/minutes/minute.do?id=14763>



Chapitre 4

Le gouvernement du Canada



Ce chapitre propose des idées pour enseigner les rouages du système de gouvernement du Canada, le système judiciaire, les responsabilités des trois pouvoirs du gouvernement de même que le système parlementaire canadien, sa structure, ses institutions et ses traditions. La citoyenneté confère des droits démocratiques tels que le droit de vote aux élections fédérales et autres. Ces droits sont assortis d'obligations, notamment celle d'apprendre comment fonctionne le gouvernement, de manière à ce que l'ensemble des citoyens, une fois bien renseignés, puissent participer activement à la société canadienne.

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, 2010

- L'histoire du Canada, p. 17-18
- Les Canadiens et leur système de gouvernement, p. 28-29
- Les élections fédérales, p. 30-33

Exemples de sujets

Voici une liste de sujets susceptibles d'intéresser les apprenants ou de répondre à leurs besoins. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux niveaux des NCLC des apprenants de votre classe.

Dispositions de la constitution canadienne

- L'état fédéral
 - Les trois ordres de gouvernement, et les responsabilités qui incombent à chacun
- La démocratie parlementaire : le principe d'un gouvernement responsable
- La monarchie constitutionnelle
 - Le souverain comme chef d'État et comme une des trois parties du Parlement; le rôle des représentants du souverain aux niveaux fédéral et provincial (gouverneur général et lieutenants gouverneurs)

Gouvernement fédéral du Canada : ses trois pouvoirs et leur interaction

- Le pouvoir législatif : le Sénat et la Chambre des communes
 - Le parti au pouvoir et l'opposition : les rôles du président de la Chambre des communes et de l'opposition officielle
 - Les députés et leur rôle
 - Les comités et les débats parlementaires pendant que la Chambre siège
 - Les sénateurs et le rôle du Sénat dans le processus législatif
 - Le processus de l'adoption d'une loi
- Le pouvoir exécutif : le premier ministre et son conseil des ministres
 - Le rôle du premier ministre et des ministres
 - Le Bureau du Conseil privé et le Conseil du Trésor
- Le pouvoir judiciaire : Cour suprême du Canada, Cour fédérale du Canada et Cour canadienne de l'impôt

Gouvernements provinciaux et territoriaux : leur structure et leur rôle

- L'assemblée législative provinciale et ses membres ; le premier ministre provincial et son conseil des ministres
- Les responsabilités des gouvernements provinciaux et territoriaux et le rôle de leurs députés

Administrations municipales

- La structure et les responsabilités des administrations municipales
- Le processus électoral au niveau municipal

Autonomie gouvernementale des Premières nations

Tribunaux du Canada

- La Cour Suprême du Canada, la Cour fédérale, les cours provinciales, les cours d'appel
- L'État de droit; le fonctionnement du droit canadien (types de droit : le droit public, civil et criminel; sanctions)
- La police : la GRC, les forces policières provinciales (de l'Ontario et du Québec) et la police municipale
- Obtenir de l'aide juridique

Citoyenneté engagée



Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage sur le thème du gouvernement du Canada. Vous pouvez vous en servir pour préparer une leçon ou pour élaborer des activités.

NCLC 1-2

- Produire des énoncés simples sur les parties constituantes du Parlement.
- Comprendre des énoncés simples sur le rôle des représentants du gouvernement.
- Comprendre des énoncés simples sur le rôle du gouvernement aux niveaux fédéral, provincial, territorial et municipal.
- Reconnaître des mots se rapportant aux fonctions des représentants du gouvernement.
- Produire des énoncés simples sur le système judiciaire.

NCLC 3-4

- Comprendre des énoncés simples sur la structure du Parlement du Canada et sur le rôle de ses trois parties constituantes.
- Produire des énoncés simples sur les responsabilités du gouvernement fédéral.
- Comparer les pouvoirs des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales.
- Donner des exemples d'un État de droit.
- Produire des énoncés simples sur le rôle et les responsabilités du gouverneur général.
- Expliquer comment un projet de loi devient une loi.

NCLC 5+

- Comparer le système de gouvernement du Canada à celui d'autres pays; relever les similitudes et les différences.
- Exprimer différents points de vue sur le rôle de la monarchie dans le système de gouvernement du Canada.
- Effectuer une recherche et présenter de l'information sur les lois et les modifications constitutionnelles ayant façonné ou changé les règles et les normes constitutionnelles fondamentales du Canada.
- Effectuer une recherche et présenter de l'information sur les possibilités d'engagement civique, notamment au sein d'organisations politiques et civiques locales comme des syndicats ou des conseils scolaires.
- Expliquer la structure du système judiciaire du Canada; expliquer l'État de droit.
- Rechercher des exemples concrets de démocratie directe (p. ex., les référendums et les plébiscites); donner des exemples de référendums nationaux au Canada et présenter leurs résultats.



Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants peuvent utiliser pour traiter du thème du gouvernement du Canada.

NCLC 1-2

- Utilisation de noms et d'adjectifs pour nommer et décrire les parties constituantes du gouvernement et les ordres du gouvernement (p. ex., *la Reine, la province, provincial, fédéral, territorial, la municipalité, municipal, le premier ministre, le cabinet, le Sénat, la Chambre des communes*).
- Utilisation de noms pour nommer les responsabilités des différents ordres (p. ex., *la citoyenneté, la santé, l'éducation, le déneigement*).
- Emploi de verbes courants conjugués au présent dans des phrases simples pour décrire le rôle des membres du gouvernement (p. ex., *le gouverneur général représente la Reine*).
- Respect de l'orthographe des noms propres des représentants élus ou nommés.
- Utilisation de noms pour nommer et décrire les parties constituantes du système judiciaire et de ses principaux intervenants (p. ex., *les tribunaux, la Cour fédérale, un juge, un avocat, un agent de police*).

NCLC 3-4

- Utilisation de noms et adjectifs pour nommer et décrire les parties constituantes du gouvernement et les dirigeants (p. ex., *le cabinet, la Chambre des communes, le Sénat, un ministre, le gouvernement provincial, une administration municipale, l'État fédéral, l'assemblée législative*).
- Emploi du présent de l'indicatif dans des phrases simples et composées sur le rôle et les responsabilités des principaux dirigeants des différentes parties constituantes du gouvernement (p. ex., *le premier ministre choisit les ministres du Cabinet et il est responsable des activités et des politiques du gouvernement*).
- Utilisation de marqueurs de relation dans des phrases simples et composées sur le processus législatif (p. ex., *le projet de loi est d'abord accepté par les deux Chambres, ensuite il reçoit la sanction royale*).
- Utilisation de mots et expressions pour présenter un exemple, une définition ou une explication (p. ex., *comme; désigner; notamment; les municipalités sont responsables de l'assainissement comme la collecte des ordures; les chefs de bande ont de grandes responsabilités, notamment au sujet du logement*).
- Utilisation de mots et expressions pour décrire les parties constituantes du système juridique, y compris les types de tribunaux (p. ex., *la cour d'appel, la cour de première instance, les cours du Banc de la Reine, le tribunal de la famille*).





NCLC 5+

- Utilisation de mots et expressions pour décrire le rôle et les responsabilités de l'état, ses fonctionnaires ou ses représentants, dans des phrases complexes (p. ex., *les ministres du Cabinet sont responsables devant les représentants élus, c'est-à-dire qu'ils doivent conserver la « confiance de la Chambre » et doivent démissionner s'ils sont défaits dans un vote de censure*).
- Familles de mots se rapportant à la structure du gouvernement et aux processus gouvernementaux (p. ex., *légiférer, la législature, législatif; gouverner, le gouvernement, le gouverneur; juger, le juge, juridique*).
- Utilisation de la voix passive à différents temps de verbe (p. ex., *les responsabilités ont été définies; le souverain est représenté*).
- Utilisation de marqueurs de relation pour marquer l'opposition ou le contraste afin de comparer les systèmes ou les parties constituantes du gouvernement ainsi que leur rôle. (p. ex., *mais, alors que, en revanche, cependant, de même que*).
- Utilisation de subordonnées relatives pour décrire le rôle et les responsabilités des députés (p. ex., *le président de la Chambre des communes est la personne à laquelle s'adressent les députés*).



Exemples de tâches langagières NCLC 1-2







Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème du gouvernement du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les ordres de gouvernement du Canada

Concevoir une affiche sur laquelle figurent les trois ordres de gouvernement et leurs représentants.





Activités possibles :

-  Compléter des énoncés simples sur les différents ordres de gouvernement.
-  Dresser une liste des représentants des différents ordres de gouvernement.
-   Écouter un court texte portant sur les différents ordres de gouvernement et encercler les bons mots.
-  NCLC 1/2-IV : Relever des données explicites et précises en écoutant un enregistrement.
-  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.

Les responsabilités des différents ordres de gouvernement

Remplir un tableau avec de l'information portant sur les responsabilités propres aux différents ordres de gouvernement.

Activités possibles :




- Associer des mots désignant des responsabilités du gouvernement à des illustrations.
- Écouter un court texte et compléter des phrases sur les responsabilités du gouvernement.
- Compléter des énoncés simples sur les responsabilités des différents ordres de gouvernement.
- Trier par catégorie selon l'ordre de gouvernement des illustrations associées à des services. Formuler des énoncés oraux sur chaque ordre de gouvernement.
-  NCLC 1/2-IV : Relever des données explicites et précises en écoutant un enregistrement.
-  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.
-  NCLC 2-IV : Décrire une situation en remplissant les tirets dans de courts textes à trous.
-  NCLC 2-IV : Faire une description simple.



Le gouverneur général



Lire un court texte sur le gouverneur général et répondre à des questions de compréhension.

Activités possibles :

- Écouter des énoncés simples sur le gouverneur général et encercler les illustrations qui correspondent aux énoncés.
 - Lire un texte sur le gouverneur général. Compléter des phrases à l'aide de l'information tirée du texte.
 - Produire des énoncés simples en s'inspirant des illustrations des tâches du gouverneur général.
-  NCLC 2-IV : Trouver des renseignements dans des textes courts très simples.
 -  NCLC 2-IV : Faire une description simple.
 -  NCLC 1/2-IV : Relever des données explicites et précises en écoutant un enregistrement.



Exemples de tâches langagières NCLC 3-4







Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème du gouvernement du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Le Parlement du Canada

Remplir un tableau à partir d'une description orale de fonctions au sein du gouvernement du Canada.





Activités possibles :

-  Acquisition de vocabulaire : associer le nom de fonctions gouvernementales aux énoncés s'y rapportant.
 -  Faire un remue-méninges sur différents systèmes de gouvernement et les comparer entre eux.
 -   Faire des exercices sur la classe des mots et des exercices de textes à trous. Pratiquer la prononciation de mots polysyllabiques.
-  NCLC 4-IV : Montrer sa compréhension de la plupart des données explicites et de l'information implicite dans un texte narratif.
 -  NCLC 3-IV : Décrire brièvement une personne, un objet ou une situation

Les ordres de gouvernement et leurs responsabilités

Lire un texte sur un ordre de gouvernement précis et répondre aux questions sur ses responsabilités.

Activités possibles :

- Apprentissage coopératif (*Jigsaw*). Former des sous-groupes. En groupe d'experts, lire des informations sur un ordre de gouvernement et sur ses responsabilités. Vérifier sa compréhension du texte. Faire une présentation à son sous-groupe en reformulant les renseignements du texte.
 - Lire des mises en situation et déterminer de quel ordre de gouvernement elles relèvent.
 - Exercice d'écriture dirigée : rédiger une lettre de trois paragraphes à un membre élu d'un ordre de gouvernement approprié pour solliciter son aide.
-  NCLC 4-IV : Comprendre l'essentiel d'un texte simple, de deux ou trois paragraphes, donnant des renseignements explicites. Relever l'information clé et quelques renseignements explicites.
 -  NCLC 3-IV : Décrire brièvement... un objet.
 -  NCLC 4-IV : Raconter une histoire...
 -  NCLC 4-III : Transmettre des messages commerciaux simples sous forme de notes écrites.



Le système judiciaire du Canada



Écouter une description de la structure du système judiciaire et compléter un tableau.









Activités possibles :

- Étudier des mises en situation et déterminer si on a contrevenu ou non à une loi.
 - Associer le nom de tribunaux aux litiges qu'ils jugent.
 - Apprentissage coopératif (*Jigsaw*). Former des sous-groupes. En groupe d'experts, lire un texte sur l'un des tribunaux du système judiciaire du Canada. Vérifier sa compréhension du texte. Reformuler les idées principales et les présenter à son sous-groupe.
 - Écouter une entrevue d'une personne ayant fait partie d'un jury et répondre à des questions de compréhension.
- 🧠 NCLC 3-IV : Décrire brièvement une personne, un objet ou une situation.
 - 🗣️ NCLC 4-IV : Montrer sa compréhension de la plupart des données explicites et de l'information implicite dans un texte narratif.



Exemples de tâches langagières NCLC 5+

Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème du gouvernement du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
<p>L'adoption d'une loi</p> <p>Écouter une description du processus législatif et compléter un organigramme.</p> <p>Activités possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Étudier et comparer le processus législatif de différents systèmes de gouvernement.• Effectuer une recherche en ligne sur la façon dont un projet de loi devient une loi et créer un organigramme qui en illustre le processus.•   Écouter une discussion sur le processus législatif fédéral du Canada et prendre des notes en vue de répondre à des questions de compréhension.	<ul style="list-style-type: none">•  NCLC 5-IV : Montrer sa compréhension des données explicites et des renseignements implicites dans des textes descriptifs ou narratifs enregistrés.•  NCLC 5-IV : Décrire une scène, une illustration ou une photo.•  NCLC 5-II : Résumer une page d'information en une liste de sept à dix points importants.
<p>La lettre à l'intention d'un élu</p> <p>Rédiger une lettre à l'intention d'un élu pour solliciter son aide ou lui faire part d'un problème au sein de la collectivité.</p> <p>Activités possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Associer un représentant du gouvernement à son titre approprié.• Employer un titre approprié pour présenter différents représentants lors d'un jeu de simulation.• Dans un journal, repérer des lettres au rédacteur en chef traitant de problèmes à résoudre. Discuter de quel ordre de gouvernement relève chaque problème.• Associer un problème communautaire ou politique à l'ordre de gouvernement dont il relève.	<ul style="list-style-type: none">•  NCLC 5-III : Relever des données explicites et des renseignements implicites dans des textes modérément complexes sur les affaires et les services.•  NCLC 7-III : Transmettre des messages d'affaires sous forme de notes écrites pour diffuser de l'information courante et formuler des demandes•  NCLC 6-IV : Rédiger un ou deux paragraphes pour raconter une séquence d'événements connus ou une histoire; fournir une description détaillée.



Le débat parlementaire

Tenir un débat sur une question en lien avec un événement ou une décision politique d'actualité. Soutenir une position ou s'y opposer; exprimer son point de vue.

Activités possibles :

- Faire un remue-méninges sur des questions ou des décisions politiques d'actualité ayant fait l'objet d'un débat parlementaire.
 - Écouter des extraits de débats parlementaires et résumer les principaux points débattus.
 - Préparer et donner un bref exposé sur une question débattue.
 - S'exercer à utiliser des formules permettant d'exprimer son accord et son désaccord.
- ✍ NCLC 6/7-II : Prendre des notes lors d'un exposé oral.
 - 🗣 NCLC 6-IV : Prendre part à des discussions ou à des rencontres en petits groupes sur des sujets non personnels qui lui sont familiers; exprimer des opinions, des sentiments; employer des verbes ou des locutions verbales appropriées pour traduire des sentiments et des opinions, de même que l'obligation et la certitude
 - 🗣 NCLC 6-IV : Décrire et comparer des personnes, des lieux, etc.
-



Exemples d'activités complémentaires

Voici une liste d'activités qui permettront aux apprenants d'explorer le thème du gouvernement du Canada. Elles peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Dresser une liste des responsabilités de chaque ordre de gouvernement en consultant les pages bleues d'un annuaire téléphonique.
- Visionner des vidéos de délibérations parlementaires et en discuter; discuter plus précisément du rôle et de la fonction des divers intervenants.
- Inviter un élu en classe pour discuter de son travail.
- Écouter ou lire les nouvelles nationales et provinciales; déterminer les allégeances politiques que laisse transparaître la couverture accordée.
- Assister à une séance d'un conseil municipal ou encore d'une assemblée législative provinciale ou fédérale.
- Trouver comment obtenir une assistance juridique dans sa collectivité.
- Parcourir le site Web du Parlement du Canada (<http://www.parl.gc.ca>) à la recherche de statistiques sur le Parlement du Canada.
- Parcourir le site Web du ministère de la Justice (<http://www.justice.gc.ca>) à la recherche de schémas illustrant le système judiciaire du Canada.

Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen

Voici une liste de stratégies d'étude qui permettront aux apprenants d'étudier le thème du gouvernement du Canada et de se préparer à l'examen de citoyenneté. Ces stratégies peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Lire la section « Les Canadiens et leur système de gouvernement » aux pages 28 et 29 de *Découvrir le Canada*. En s'inspirant de l'information contenue dans cette section, dresser un tableau où figurent les titres dans une colonne et les éléments importants dans l'autre. Comparer les notes en équipes de deux.
- Parcourir la section « Les Canadiens et leur système de gouvernement » de *Découvrir le Canada* à la recherche d'éléments de vocabulaire se rapportant au système politique du Canada. Les répartir par catégorie (p. ex., gouvernement fédéral, Parlement, monarchie) et rédiger une brève description pour chacun d'entre eux.
- Dresser une liste des fonctions au sein du gouvernement (p. ex., gouverneur général, premier ministre, sénateur) et effectuer des recherches détaillées sur leur rôle et leurs responsabilités, la durée de leur mandat, les aptitudes requises, etc.
- Lire le tableau illustrant le processus législatif fédéral à la page 29 de *Découvrir le Canada*; effectuer des recherches sur chaque étape du processus et prendre des notes.



- Prendre connaissance des exemples de questions pour étude disponibles sur le site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type d'information demandé (<http://www.cic.gc.ca>; cliquer sur Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude). Préparer des questions pour étude sur les renseignements clés de la section. Répondre aux questions ou interroger son coéquipier.
- Lire la section « Les autres ordres de gouvernement au Canada » à la page 33 de *Découvrir le Canada* et prendre des notes. Créer son propre tableau à trois colonnes pour chaque ordre de gouvernement. Y répertorier les responsabilités de chaque ordre de gouvernement.
- Préparer un tableau avec les titres, les fonctions et les noms des représentants du gouvernement actuel à l'aide des pages 34 et 35 du guide d'étude *Découvrir le Canada*.



Exemples de ressources

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème du gouvernement du Canada. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Ressources imprimées

1. *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 7^e édition, Eugene A. Forsey, Publication de la Bibliothèque du Parlement du Canada, 2010.
La publication est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante : www.parl.gc.ca/publications. NCLC 4-5-6
2. *Le système de gouvernement au Canada*, Daniel Francis, Collection « Je Découvre », Éditions de la Chenelière Education, 2002. NCLC 4-5
3. *Le système politique canadien et ses institutions*, Roger Ouelette, Tran Quang Ba & Michel Saint-Louis, Éditions d'Acadie, 1990.
On y trouve des illustrations en noir et blanc ainsi que des graphiques et schémas qui facilitent la compréhension de l'information dans des textes plus ou moins longs. Voir le schéma qui démontre la constitution du pouvoir exécutif fédéral à la page «39 ». NCLC 4-5.
4. *Visage du gouvernement au Canada*, Mary Cairo & Luci Soncin, Les Éditions Duval.
Voir les chapitres 2, 3 et 9. On y trouve quelques activités d'expression orale et de recherche. Les textes sont de NCLC 3-4 mais on peut également trouver de courts paragraphes de NCLC 2.
5. *La citoyenneté : Responsabilités, Démocratie et Engagement*, Mark Evans, Michael Slodovnick, Terezia Zoric & Rosemary Evans, Éditions de la Chenelière, 2001.
Ce livre invite les apprenants à s'informer sur des principes et des pratiques de la prise de décisions dans une démocratie. Il les invite également à examiner les croyances et les valeurs qui guident les citoyennes et les citoyens déterminés et engagés dans la résolution de problèmes d'intérêt collectif. On y trouve des graphiques qui facilitent la compréhension de l'information. Les questions de compréhension incitent les apprenants à penser le fait d'être un(e) citoyen(ne) avisé(e), déterminé(e) et dynamique. NCLC 5+
6. *Repères : Histoire et éducation à la citoyenneté* (manuel B de l'élève), Andrée Thibaut et Jean Pierre Charland), Éditions du Renouveau pédagogique.
L'ouvrage comporte quatre chapitres qui tracent les événements historiques du Canada de 1791 à 1980. Chaque chapitre/module est divisé en 3 parties/compétences : « le monde d'hier et d'aujourd'hui » ; « la filière du temps » et « l'engagement citoyen ». La première et deuxième partie décrivent les événements historiques liés aux chapitres, tandis que la dernière partie présente l'objet de citoyenneté en le situant dans un contexte pertinent. On y trouve aussi des illustrations et des questions qui invitent l'apprenant à plonger dans la réalité sociale de l'événement. NCLC 6-7



7. *La Couronne canadienne*, Patrimoine canadien
Voir les sections 3 et 4 de cet ouvrage. La publication est aussi offerte en ligne à l'adresse suivante : <http://www.pch.gc.ca/queen/>. NCLC 5-6

8. *Second regard sur le Canada* (6), Phyllis A. Arnold et Betty Gibbs, Édition Duval, 2001.
Le texte analyse la relation entre les premiers explorateurs européens et les peuples autochtones, ainsi que les contributions de ces derniers au développement du Canada. Les apprenants se familiariseront également avec des sujets d'ordre social, économique et environnemental qui sont d'un intérêt particulier pour les peuples autochtones aujourd'hui. Les livres de cette collection proposent photos, illustrations, récits, extraits de documents historiques qui font voyager l'élève dans le passé afin de jeter un second regard sur l'histoire du Canada. Pour chaque chapitre, récits, sujets de discussion, survols et prévisions sont appliqués. Activités variées, résolution de problèmes, projets de recherche, révision font également partie de l'approche que préconisent les ouvrages de cette collection sur l'histoire du Canada. On se penchera essentiellement sur la partie III de l'ouvrage qui traite du sujet des Autochtones d'aujourd'hui. Le guide pédagogique est aussi disponible. NCLC 5+

9. *Citoyenneté actuelle*, Jack MacFaden & Jennifer Watt, Édition Doug Gordon, 2009.
Il y a une variété de textes et d'activités comme récupérer l'information, élaborer des idées, faire des prédictions à partir des titres de textes ou même établir des relations entre plusieurs idées d'un texte. Voir les sections 3.5 et 4.6 qui traitent des Autochtones d'aujourd'hui. NCLC 3-4

10. *Politique canadienne mondiale*, John Ruyters, Marion Austin, Patrick Cartier & Terry G. Murphy, Éditions de la Chenelière, 2009.
Voir le chapitre 4 « Souveraineté Autochtone » et le chapitre 6 « Les différents pouvoirs du gouvernement ». NCLC 7-8

Ressources en ligne

1. *Canada : Au sujet du Canada*

<http://canada.gc.ca/accueil.html>

Cette ressource en ligne offre une foule de renseignements sur le Canada. La section « Au sujet du gouvernement » présente le Parlement, le conseil des ministres, les ministères ainsi que la structure du gouvernement et propose aussi des liens vers des sites Web pertinents.

2. *Canada : Les Canadiens et leur gouvernement : un Guide de ressources*

<http://www.pch.gc.ca/pgm/pec-csp/rsrce-fra.cfm>

C'est un guide en ligne qui contient de la documentation prête à utiliser dans différents contextes d'apprentissage. Vous y trouverez des info-capsules comprenant des activités telles des tâches de création, des simulations, de la recherche et des discussions afin d'illustrer de quelle manière fonctionne le gouvernement, d'encourager l'esprit civique et d'inciter les apprenants à comprendre les nombreux points de vue qui ont contribué à



bâtir le Canada. Référez-vous aux info-capsules de la section Qui commande ici? Les rôles et les responsabilités des gouvernements et des institutions. Ce guide peut être également téléchargé en format PDF.

3. *Canada : Les Canadiens et leur système de gouvernement*

<http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/aboutparliament/forsey/index-f.asp>

Cette publication explore le régime parlementaire du Canada. Elle est accessible en ligne ou peut être téléchargée en format PDF :

[http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/aboutparliament/forsey/PDFs/Les Canadiens et leur systeme-7ed.pdf](http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/aboutparliament/forsey/PDFs/Les_Canadiens_et_leur_systeme-7ed.pdf). Vous pouvez aussi commander des exemplaires de cette publication.

4. *Canada: Notre pays, notre Parlement*

<http://www2.parl.gc.ca/Sites/LOP/Education/ESL/index-f.asp>

Guide d'apprentissage destiné aux apprenants de français langue seconde et une introduction au fonctionnement du Parlement. Le guide de l'enseignant est en ligne et complète le manuel Notre pays, notre Parlement utilisé en salle de classe. Ensemble, ces outils aident les apprenants de FLS à comprendre le système parlementaire canadien.

5. *Canada : Justice Canada*

<http://www.justice.gc.ca/fra/index.html>

Site Web du gouvernement qui explique le système de justice du Canada.

6. *Canada : Le gouverneur général du Canada*

<http://www.gg.ca/index.aspx?lan=fra>

Site officiel du gouverneur général du Canada. Vous y trouverez les renseignements sur le rôle et responsabilités du gouverneur général ainsi qu'une notice biographique du gouverneur général actuel et des anciens gouverneurs généraux.

7. *Canada : Cour suprême du Canada*

<http://www.scc-csc.gc.ca/education/kit-trousse/index-fra.asp>

La page Web des ressources pour les enseignants présente une trousse éducative que vous pourrez utiliser dans le cadre d'une activité ayant pour thème la Cour suprême du Canada, dont un procès simulé.

8. *Canada : Cour fédérale du Canada : Essayez de juger*

<http://www.tryjudging.ca/>

Outil pédagogique multimédia qui aide à comprendre le mandat des juges dans le système judiciaire en vous plaçant directement dans la salle d'audience.



9. *Ontario : Ministère des Affaires municipales et du logement : Guide aux élections municipales*

<http://www.mah.gov.on.ca/AssetFactory.aspx?did=7270>

La province de l'Ontario met à la disposition du public un guide aux élections municipales afin de décrire l'ensemble des responsabilités des candidats et des électeurs. Pour connaître et obtenir une description du processus électoral d'une autre province ou municipalité, consultez le site gouvernemental de la province en question.

10. *Québec : Jeunes électeurs*

<http://www.jeuneselecteurs.qc.ca/archives/133.html>

Le programme *Je vote au Québec* comprend une trousse qui permet de se familiariser avec le système électoral du Québec et d'assimiler les principes démocratiques qui sous-tendent le système politique québécois.

11. *Québec : Directeur général des élections du Québec*

<http://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/communaut%C3%A9s-culturelles/manuel-electeur-ethnique-fr.pdf>

Un manuel qui informe des droits des électeurs au Québec. Pour connaître et obtenir une description du processus électoral d'une autre province ou municipalité, consultez le site gouvernemental de la province en question.





Le gouvernement du Canada

Exemples d'activités

Activité 1 : Les ordres de gouvernement au Canada NCLC 1-2

Partie A. Écoutez l'enregistrement et encerclez les mots en gras que vous entendez. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P16_Ch04_Act01_PtieA.mp3

Le Canada compte **deux/trois** ordres de gouvernement.

Le gouvernement fédéral est le gouvernement de l'ensemble du Canada. Il siège à **Toronto/Ottawa**, la capitale du Canada. Le chef du gouvernement fédéral porte le titre de **premier ministre/président** du Canada.

Il existe **neuf/dix** gouvernements provinciaux au Canada. Chaque **province/ville** possède son propre gouvernement provincial. Il siège dans la capitale **provinciale/nationale**. Le chef du gouvernement provincial porte le titre de **premier ministre/président** provincial.

Le Canada compte également **plusieurs/dix** administrations municipales. Chaque ville ou municipalité possède **une administration municipale/un gouvernement provincial**. Son chef porte généralement le nom de **ministre/maire**. L'administration municipale porte aussi le nom « d'administration locale ».

Partie B. Complétez les phrases.

1. J'habite à _____.
(ville/municipalité)
2. Je demeure au/en/à _____.
(province)
3. Le premier ministre provincial de la/de/du _____
est _____. (nom) (province)
4. Le premier ministre du Canada est _____.
(nom)



Activité 2 : Les trois ordres de gouvernement NCLC 1-2

Partie A. Complétez le tableau.

Où?	Quoi?	Qui?
Canada	gouvernement fédéral	
	gouvernement provincial	premier ministre provincial
ville ou municipalité		maire

Partie B. Faites des phrases à partir de l'information contenue dans le tableau ci-dessus.

1. Le gouvernement du Canada s'appelle le _____.
Son chef porte le nom de _____.
2. Le gouvernement d'une _____ s'appelle le _____.
Son chef porte aussi le nom de premier ministre provincial.
3. L'administration d'une _____ s'appelle aussi une administration locale. Son chef porte le nom de _____.



Activité 3 : Le Parlement du Canada – Vocabulaire NCLC 3-4

Partie A. Discutez des réponses aux questions ci-dessous.

1. Quel est le système de gouvernement de votre pays d'origine? Comment fonctionne ce système?
2. Quels autres systèmes de gouvernement connaissez-vous? Donnez des exemples.
3. Que désigne le terme « démocratie »? Qu'est-ce que la « démocratie parlementaire »?

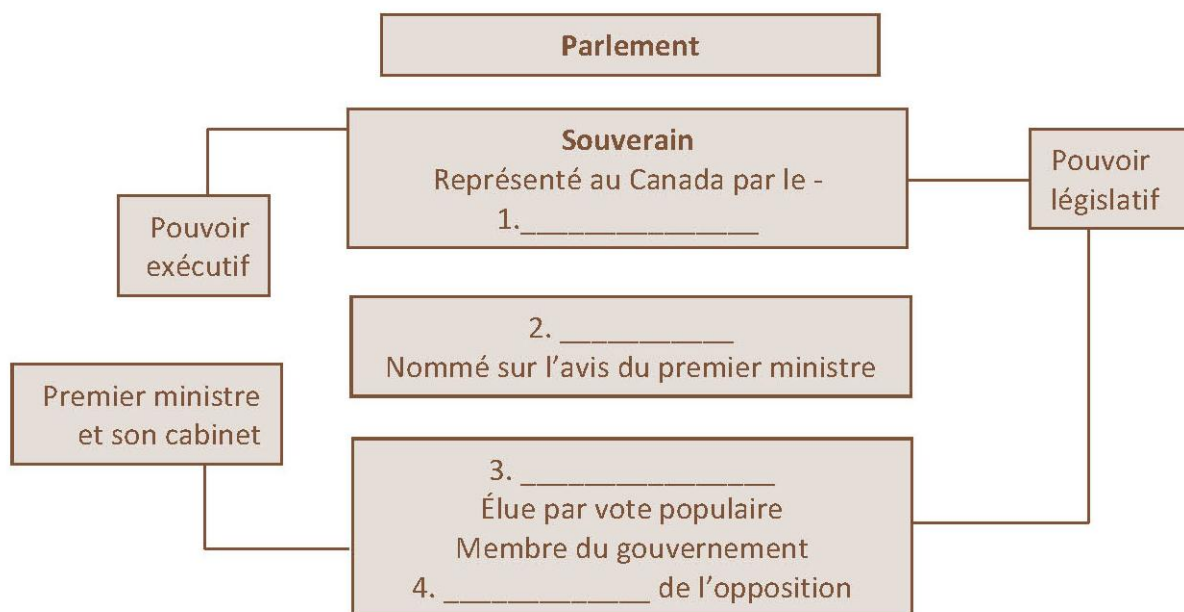
Partie B. Complétez les phrases à l'aide des mots ci-dessous. Employez le pluriel au besoin.

gouverneur général	Chambre des communes	Sénat
ministre	sénateur	député
monarchie	gouvernement	Opposition

1. Le système politique du Canada porte le nom de « _____ constitutionnelle ».
2. Le _____ représente la Reine au Canada.
3. Les membres du _____ sont nommés et portent le nom de _____.
4. Les _____ de la _____ sont élus par les citoyens canadiens.
5. Le parti politique qui remporte les élections forme le _____.
6. Le premier ministre choisit les _____ pour l'aider et le conseiller.
7. Les députés qui ne sont pas dans le parti au pouvoir forment l'_____ officielle.



Partie C. Complétez l'organigramme sur le Parlement du Canada à l'aide de l'information présentée à la partie B.



Source : *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, p. 29. Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.



Activité 4 : Le gouvernement du Canada – Vocabulaire et prononciation NCLC 3-4

Partie A. Complétez le tableau ci-dessous. Vérifiez vos réponses à l'aide d'un dictionnaire.

	NOM	ADJECTIF
Ex. :	<i>nation</i>	<i>national</i>
1.	constitution	
2.	fédération	
3.		provincial
4.	municipalité	
5.		démocratique
6.	politique	
7.		parlementaire

Partie B. Écoutez les mots. Répétez-les, puis déterminez combien de syllabes ils comportent. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P17_Ch04_Act04_PtieBetC.mp3

Ex. : nation **2 syllabes**

constitution ➤ _____ syllabes

fédération ➤ _____ syllabes

province ➤ _____ syllabes

municipalité ➤ _____ syllabes

démocratie ➤ _____ syllabes

politique ➤ _____ syllabes

parlement ➤ _____ syllabes

Partie C. Écoutez de nouveau les mots. Pour chacun des mots, formulez une phrase à voix haute en prenant soin de respecter le rythme et l'accentuation.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P17_Ch04_Act04_PtieBetC.mp3



Activité 5 : Adoption d'une loi - Vocabulaire NCLC 5+

Partie A. Vous entendrez à l'activité 6 les mots suivants dans un enregistrement portant sur le processus d'adoption d'une loi. Associez ces mots à leur définition.

- | | |
|------------------|--|
| 1. législatif | A. Distribuer |
| 2. projet de loi | B. Soumettre au vote de l'assemblée |
| 3. diffuser | C. Acceptation officielle |
| 4. politique | D. Texte de loi proposé au Parlement pour adoption |
| 5. proposer | E. Révision ou amélioration apportée à un document juridique |
| 6. débattre | F. Ligne de conduite adoptée par un gouvernement ou un parti |
| 7. modification | G. Discuter formellement dans une assemblée |
| 8. sanction | H. Qui a rapport à l'adoption de lois |

Partie B. Trouvez le nom correspondant à chaque verbe. Vérifiez vos réponses à l'aide d'un dictionnaire. Complétez ensuite les phrases selon la classe des mots de la liste.

VERBE	NOM	VERBE	NOM
légiférer		approuver	
diffuser		ébaucher	
modifier		recommander	
débattre		promulguer	

1. Une administration locale a le pouvoir de _____ sur les questions en lien avec les espaces publics et le stationnement d'une ville ou d'une municipalité.
2. La constitution canadienne compte de nombreuses lois et _____ constitutionnelles.
3. La première _____ d'un projet de loi est préparée par le comité compétent du conseil des ministres.
4. Un projet de loi requiert l'_____ de la Chambre des communes pour être acheminé au Sénat.
5. Le _____ parlementaire fait partie intégrante du processus législatif.
6. Parfois, une nouvelle loi entre en vigueur lorsqu'elle est _____ par le gouverneur général.



Activité 6 : Adoption d'une loi – Compréhension orale NCLC 5+

Partie A. Écoutez l'enregistrement sur le processus législatif fédéral (ou l'adoption d'une loi). Prenez des notes et inscrivez-les dans le tableau ci-dessous.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P18_Ch04_Act06_PtieAetB.mp3

Cabinet	Vos notes :	
Parlement	Étape 1 : Première lecture	Vos notes :
	Étape 2: Deuxième lecture	Travail en comité : Vos notes : Rapport : Vos notes :
	Stage 3: Troisième lecture	Vos notes :
Sénat	Vos notes :	
Sanction royale	Vos notes :	

Partie B. Écoutez de nouveau l'enregistrement. À l'aide de vos notes, répondez aux questions suivantes. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P18_Ch04_Act06_PtieAetB.mp3

1. Qui présente généralement un projet de loi?
2. Quelle est la différence entre un projet de loi d'intérêt public et un projet de loi d'intérêt privé?
3. Qui peut présenter un projet de loi à la Chambre des communes?
4. Quand des modifications sont-elles apportées au projet de loi?
5. Qui débat du projet de loi et à quelles étapes?
6. Quand la loi entre-t-elle en vigueur?

Partie C. À l'aide de l'information contenue dans le tableau, rédigez une description du processus législatif fédéral. Faites relire votre texte par un coéquipier et discutez de vos réponses.



Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités

Les activités du présent document correspondent aux sections suivantes des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* :

NCLC 1–2

Canada – Gouvernement, p. 204-205, p. 210-211

NCLC 3–4

Canada – Gouvernement, p. 216-217, p. 222-223

NCLC 5+

Culture canadienne – Préoccupations sociales, p. 258-259

Activité 1 : Les ordres de gouvernement au Canada NCLC 1-2

L'objectif de cette activité consiste à s'exercer à écouter des énoncés sur les ordres de gouvernement au Canada.

Partie A

Cette partie devrait être précédée d'un exercice d'acquisition de vocabulaire axé sur les mots employés pour nommer les ordres de gouvernement et les représentants qui siègent à leur tête. Vous pouvez élaborer un tableau ou un diagramme pour illustrer la structure de chaque ordre de gouvernement. Faites écouter l'enregistrement à deux ou trois reprises. Reprenez les phrases une par une; vous pouvez également inviter les apprenants à lire les phrases et à prononcer correctement les mots. Vous pouvez aussi faire écouter l'enregistrement par section de sorte que les apprenants écoutent chaque ordre de gouvernement séparément.

Piste 16, transcription avec réponses :

Le Canada compte **trois** ordres de gouvernement. Le gouvernement fédéral est le gouvernement de l'ensemble du Canada. Il siège à **Ottawa**, la capitale du Canada. Le chef du gouvernement fédéral porte le titre de **premier ministre** du Canada.

Il existe **dix** gouvernements provinciaux au Canada. Chaque **province** possède son propre gouvernement provincial. Il siège dans la capitale **provinciale**. Le chef du gouvernement provincial porte le titre de **premier ministre** provincial.

Le Canada compte également **plusieurs** administrations municipales. Chaque ville ou municipalité possède une **administration municipale**. Son chef porte généralement le nom de **maire**. L'administration municipale porte aussi le nom d' « administration locale ».

Partie B

Demandez aux apprenants de compléter les phrases avec les noms appropriés. Au besoin, surveillez l'orthographe et l'utilisation des majuscules.



Activité 2 : Les trois ordres de gouvernement - NCLC 1-2

L'objectif de cette activité consiste à passer en revue l'information sur les trois ordres de gouvernement.

Partie A

Vous pouvez utiliser cette partie pour donner suite à l'exercice de compréhension orale de la page XX. Cette option peut être plus adéquate pour des apprenants de niveau 1. Les apprenants peuvent présenter l'information du tableau sous forme d'affiche. On peut aussi les inviter à ajouter le nom des représentants de chaque ordre de gouvernement.

Réponses :

Où?	Quoi?	Qui?	Nom?
Canada	gouvernement fédéral	premier ministre	
province	gouvernement provincial	premier ministre	
ville ou municipalité	administration municipale	maire	

Partie B

Invitez les apprenants à compléter les phrases à partir des données du tableau de la partie A. Les apprenants peuvent travailler seul ou en équipes de deux. Reprenez les phrases en plénière.

Activité complémentaire : Vous pouvez compléter cette activité avec les apprenants de niveau 2 en les invitant à poser des questions sur l'information manquante. Écrivez les questions au tableau, puis invitez les apprenants à les lire et à y répondre à tour de rôle.

Réponses :

1. Le gouvernement du **Canada** s'appelle le **gouvernement fédéral**. Son chef porte le nom de **premier ministre**.
2. Le gouvernement d'une **province** s'appelle le **gouvernement provincial**. Son chef porte aussi le nom de premier ministre.
3. L'administration **d'une ville ou d'une municipalité** s'appelle une administration locale. Son chef porte le nom de **maire**.



Activité 3 : Le Parlement du Canada – Vocabulaire NCLC 3-4

L'objectif de cette activité consiste à passer en revue l'information sur le Parlement du Canada de même que les noms de ses parties et de ses représentants.

Partie A

Ces questions à débattre permettent d'initier les apprenants aux systèmes de gouvernement. Demandez aux apprenants de débattre des questions en sous-groupes ou en plénière. Pour répondre à la deuxième question, vous pouvez donner le nom de quelques systèmes de gouvernement connus, comme la monarchie absolue, le gouvernement militaire, le communisme, la dictature, le régime à parti unique ou la démocratie. Demandez aux apprenants de poser des questions sur les différences qui existent entre ces systèmes de gouvernement et l'influence qu'ils exercent sur la vie quotidienne des citoyens. Discutez de la situation au Canada. Pour répondre à la troisième question, vous pouvez définir la démocratie comme un système dont le processus décisionnel repose sur l'intérêt de la majorité. Vous pouvez aussi donner des exemples de démocraties représentatives (où les citoyens élisent une personne chargée de représenter leurs intérêts) et de démocraties directes (où l'ensemble des citoyens débattent de certains enjeux et votent à leur sujet).

Demandez-leur de fournir des caractéristiques pour chaque type de démocratie (p. ex., Parlement, référendum).

Partie B

Avant d'entamer cette partie, vous pourriez lire un texte sur le système de gouvernement du Canada ou consulter un tableau simplifié qui en illustre les différentes parties, notamment celui figurant à la page 33 du guide d'étude Découvrir le Canada. Passez en revue les définitions des mots ou invitez les apprenants à les chercher dans un dictionnaire.

Réponses :

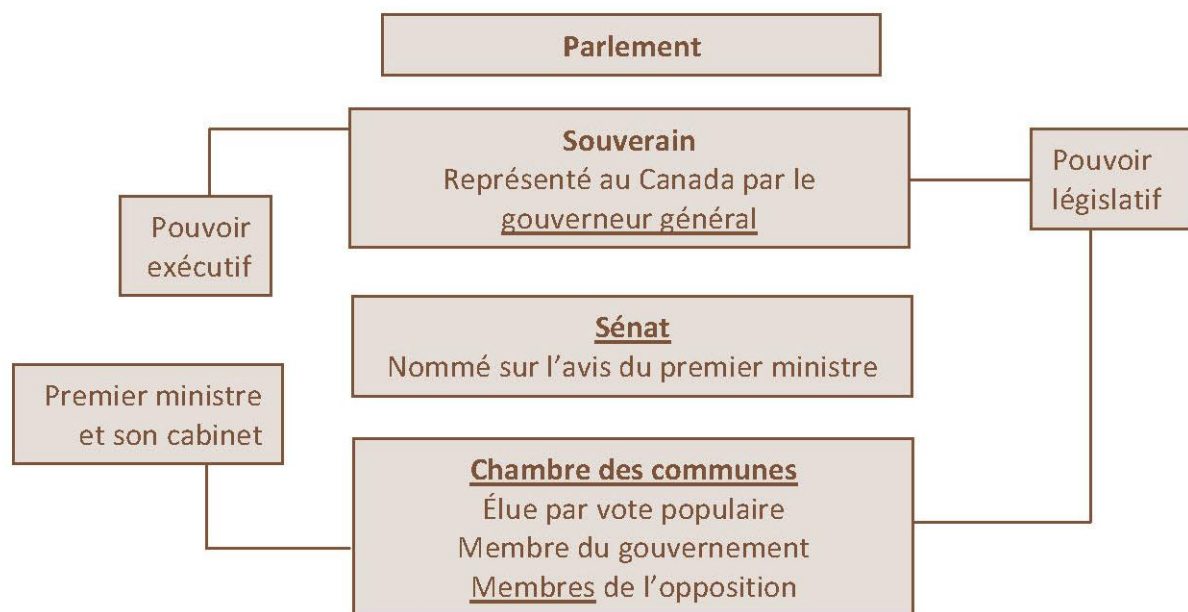
1. Le système politique du Canada porte le nom de **monarchie** constitutionnelle.
2. Le **gouverneur général** représente la Reine au Canada.
3. Les membres du **Sénat** sont nommés et portent le nom de **sénateurs**.
4. Les **députés** de la **Chambre des communes** sont élus par les citoyens canadiens.
5. Le parti politique qui remporte les élections forme le **gouvernement**.
6. Le premier ministre choisit les **ministres** pour l'aider et le conseiller.
7. Les députés qui ne sont pas dans le parti au pouvoir forment l'**Opposition** officielle.



Partie C

Les apprenants peuvent travailler seul ou en équipes de deux.

Activité complémentaire : Invitez à tour de rôle les apprenants à poser des questions sur les parties du Parlement de même que sur certains représentants et fonctions et à y répondre.



Source : *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, p. 29. Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.



Activité 4 : Le gouvernement du Canada – Vocabulaire et prononciation NCLC 3-4

Il s'agit d'une activité sur la classe des mots et sur la prononciation à partir de termes se rapportant aux ordres de gouvernement et aux systèmes de gouvernement au Canada.

Partie A

Cette partie de l'activité est consacrée à l'utilisation de dictionnaires unilingues français. Les apprenants peuvent travailler seul ou en équipes de deux. Montrez-leur à trouver un mot dans le dictionnaire et de l'information supplémentaire à son sujet (sa forme au pluriel, son registre, s'il est dénombrable ou non, comment trouver des mots apparentés, etc.). Vous pouvez aussi donner un aperçu de suffixes utilisés pour la formation d'adjectifs et donner des exemples. Demandez aux apprenants de faire des phrases à l'aide des mots du tableau.

Réponses :

	NOM	ADJECTIF
Ex. :	<i>nation</i>	<i>national</i>
	constitution	constitutionnel
	fédération	fédéral
	province	provincial
	municipalité	municipal
	démocratie	démocratique
	politique	politique
	parlement	parlementaire

Partie B

Écoutez l'enregistrement et demandez aux apprenants de vérifier la prononciation de chaque mot dans le tableau de la partie B. Demandez-leur d'expliquer comment repérer les syllabes accentuées et invitez-les à prononcer quelques mots. Écoutez de nouveau l'enregistrement.

Pour déterminer le nombre de syllabes de chaque mot, invitez les apprenants à taper des mains à chaque syllabe. Expliquez-leur comment certaines voyelles ne sont pas accentuées (e muet) et comment elles sont indiquées dans le dictionnaire. Montrez aux apprenants à trouver des mots contenant un e muet dans le dictionnaire et les inviter à le faire.



Partie C

Faites écouter de nouveau l'enregistrement et demandez aux apprenants, à tour de rôle, de formuler une phrase avec le mot entendu. Assurez-vous du rythme et de l'accentuation du mot dans leurs phrases. Faites écouter de nouveau l'enregistrement et invitez-les à valider leur prononciation.

Réponses :

Ex. : nation	2 syllabes, 2^e syllabe accentuée
constitution	4 syllabes, 4 ^e syllabe accentuée
fédération	4 syllabes, 4 ^e syllabe accentuée
province	2 syllabes, 2 ^e syllabe accentuée
municipalité	6 syllabes, 6 ^e syllabe accentuée
démocratie	4 syllabes, 4 ^e syllabe accentuée
politique	3 syllabes, 3 ^e syllabe accentuée
parlement	3 syllabes, 3 ^e syllabe accentuée

Piste 17 Transcription

Ex. : nation
1. constitution
2. fédération
3. province
4. municipalité
5. démocratie
6. politique
7. parlement



Activité 5 : Adoption d'une loi – Vocabulaire NCLC 5+

Il s'agit principalement d'une activité de compréhension orale. Cependant, les deux premières parties visent l'acquisition de vocabulaire préalable à l'écoute d'un enregistrement sur le processus d'adoption d'une loi.

Partie A

Demandez aux apprenants d'associer les mots à leur définition. L'usage d'un dictionnaire unilingue français est permis.

Réponses :

1-E 2-D 3-A 4-G 5-B 6-H 7-F 8-C

Partie B

Réponses :

VERBE	NOM	VERBE	NOM
légiférer	législation, législature	approuver	approbation
diffuser	diffusion	ébaucher	ébauche
modifier	modification	recommander	recommandation
débattre	débat	promulguer	promulgation

1. Une administration locale a le pouvoir de **légiférer** sur les questions en lien avec les espaces publics et le stationnement d'une ville ou d'une municipalité.
2. La constitution canadienne compte de nombreuses lois et **modifications** constitutionnelles.
3. La première **ébauche** d'un projet de loi est préparée par le comité compétent du conseil des ministres.
4. Un projet de loi requiert **l'approbation** de la Chambre des communes avant d'être acheminé au Sénat.
5. Le **débat** parlementaire fait partie intégrante du processus législatif. (Autre réponse possible : **L'approbation**)
6. Parfois, une nouvelle loi entre en vigueur lorsqu'elle est **promulguée** par le gouverneur général.

Activité complémentaire : Vous pouvez compléter cette activité sur la classe des mots en ajoutant une colonne « ADJECTIF » au tableau et en demandant aux apprenants de trouver la forme adjectivale, le cas échéant.



Activité 6 : Adoption d'une loi – Compréhension orale NCLC 5+

Partie A

L'objectif de cette activité consiste à faire pratiquer la compréhension orale des apprenants à partir d'un enregistrement décrivant le processus législatif fédéral. Cet exercice est approprié pour des apprenants ayant atteint un niveau de compétence élevé (NCLC 6 et plus).

Préparez les apprenants en leur demandant ou en examinant avec eux la façon de décrire un processus (notamment par étape, à l'aide de marqueurs de relation et de la voix passive). Jetez un coup d'œil au tableau et expliquez en quoi consistent les étapes de Première lecture, Deuxième lecture, etc. dans le processus législatif du Parlement. Passez en revue ou demandez aux apprenants d'énumérer les parties constituantes du Parlement du Canada. Vous pouvez également revoir les techniques de prise de notes (utiliser des abréviations ou des mots dans leur forme abrégée, rédiger de manière schématique, omettre les mots vides et n'écrire que les mots signifiants).

Faites écouter l'enregistrement aux moins deux fois. Invitez les apprenants à comparer leurs notes en équipes de deux.

Partie B

Faites écouter de nouveau l'enregistrement et corrigez en plénière les réponses.

Réponses :

1. Le conseil des ministres
2. Un projet de loi d'intérêt public concerne l'ensemble des citoyens ou des groupes de personnes donnés, tandis qu'un projet de loi d'intérêt privé concerne seulement une personne ou une entreprise.
3. Un député ou un ministre
4. Principalement à la seconde étape, lorsque le projet de loi est révisé par un comité.
5. La Chambre des communes, puis le Sénat; aux étapes 2 et 3.
6. Lorsque le gouverneur général (GG) donne la sanction royale, lorsqu'elle est promulguée par le GG ou le jour de son entrée en vigueur prévu dans la nouvelle loi.



Piste 18 Transcription

L'une des principales fonctions de l'organe législatif du gouvernement est d'adopter des lois. Le processus législatif débute généralement lorsque le conseil des ministres présente un projet de loi visant à modifier une loi existante ou à en faire adopter une nouvelle. Ce projet de loi est soit d'intérêt privé (s'il ne concerne qu'une personne ou qu'une entreprise), soit d'intérêt public (s'il concerne l'ensemble des citoyens ou un groupe de Canadiens donné). Les projets de loi d'intérêt public peuvent être d'intérêt général ou porter sur une question nationale comme l'impôt, les soins de santé ou la politique d'emploi.

L'adoption d'un projet de loi débute par son dépôt à la Chambre des communes. Le projet de loi est habituellement présenté par un ministre, mais il arrive qu'il soit déposé par un député; dans ce cas, on dit qu'il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Une fois le projet de loi rédigé dans les deux langues officielles et approuvé par le ministre responsable, il est soumis à la Chambre des communes et parfois au Sénat pour une première lecture. Il est ensuite imprimé et diffusé. Aucun débat n'a lieu à ce stade du processus.

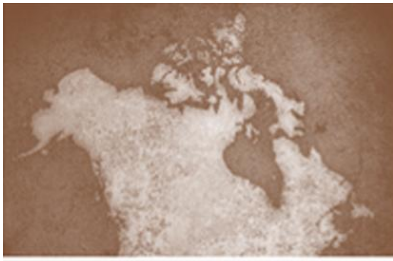
La deuxième lecture du projet de loi a généralement lieu quelques semaines plus tard. Le ministre qui a présenté le projet de loi explique alors les motifs justifiant sa proposition de loi avant que les députés débattent de sa portée générale et passent au vote. On achemine ensuite le projet de loi au comité compétent pour étude. Le comité passe le projet de loi en revue. Ses membres peuvent recourir à l'avis et aux conseils de témoins et d'experts. Le comité peut apporter des modifications au projet de loi. On appelle alors ces modifications « amendements ». Une fois que le comité a étudié le projet de loi en profondeur et l'a approuvé, il le soumet à la Chambre des communes. Les députés votent pour ou contre les amendements apportés.

Lors de la troisième étape de l'adoption d'un projet de loi (la troisième lecture), la Chambre des communes examine la version améliorée du projet de loi et prend connaissance des modifications proposées par le comité. Ces recommandations font ensuite l'objet d'un débat et peuvent être adoptées ou refusées. Puis, la Chambre des communes procède à un deuxième vote où elle accepte ou refuse le projet de loi.

Lorsque le projet de loi a fait l'objet de trois lectures à la Chambre des communes, il est acheminé au Sénat, où il est soumis à un processus similaire. Advenant que le projet de loi ne soit pas accepté tel quel et que le Sénat propose d'y apporter certaines modifications, il est renvoyé à la Chambre des communes pour approbation. Toutefois, le Sénat accepte généralement les projets de loi ayant reçu l'approbation de la Chambre des communes.

Après avoir été soumis aux deux chambres du Parlement (la Chambre des communes et le Sénat), le projet de loi est ensuite présenté au gouverneur général pour recevoir la sanction royale. Le gouverneur général accorde habituellement la sanction royale lors d'une cérémonie spéciale qui a lieu au Sénat. Le projet de loi prend ainsi force de loi au moment où il reçoit la sanction royale, lorsqu'il est promulgué par le gouverneur général ou le jour de son entrée en vigueur prévu dans la nouvelle loi.





Chapitre 5

Les élections au Canada



Your electoral district Mon district électoral	Election Day Jour de l'élection	www.elections.ca
Monday, May 24, 2011 You may vote from 9:00 a.m. to 9:00 p.m. at the following address: Name: XXXX Address: XXXX City: XXXX	Le lundi 24 mai 2011 Vous pouvez voter entre 9 h 00 et 21 h 00 à l'adresse suivante: Nom: XXXX Adresse: XXXX Ville: XXXX	For more information, visit www.elections.ca . Pour plus d'informations, visitez www.elections.ca . If you need a language or sign language interpreter, or other special assistance, call before 8 p.m. on Thursday, May 19, 2011. Si vous avez besoin d'un interprète ou d'un autre service particulier, appelez avant 8 h. le jeudi 19 mai 2011. TTY: (416) 1-800-361-6800 For more information, visit www.elections.ca .
Advance Voting Centre Centre de vote anticipé	Vote by mail Voter par anticipation	Your local Elections Canada office Le bureau local d'Élections Canada
The advance poll will be open from 12:00 noon to 9:00 p.m. at the following address: Name: XXXX Address: XXXX City: XXXX	Le bureau de vote par anticipation sera ouvert de 12 h à 21 h à l'adresse suivante: Nom: XXXX Adresse: XXXX Ville: XXXX	XXXX-XXXX-XXXX Call free number / Numéros sans frais Élections Canada 1-800-361-6800 Élections Canada 1-800-361-6800 Open until 5:00 p.m. / Jusqu'à 5 h. Bureau ouvert jusqu'à 5 h.
Other ways to vote Autres façons de voter	D'autres façons de voter	
You may vote by mail or in person at your local Elections Canada office if you apply to do so before 5:00 p.m. on Thursday, May 19, 2011. Download the form from www.elections.ca or TELEPHONE: 1-800-361-6800	You can choose other ways to vote by enrolling in voter services with Elections Canada or vote in person at your local Elections Canada office. To do so, you must apply to do so before 5:00 p.m. on Thursday, May 19, 2011. Téléchargez le formulaire à partir du site www.elections.ca ou TELEPHONE: 1-800-361-6800	



Ce chapitre propose des idées d'enseignement consacrées aux élections au Canada, notamment au système électoral canadien, aux campagnes électorales, aux partis politiques et au déroulement du scrutin. Le droit de vote est l'un des plus importants et des plus intéressants conférés par la citoyenneté canadienne. La participation au processus politique et la prise de décisions éclairées sont des responsabilités clés liées au concept de citoyenneté.

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, 2010

- Élections fédérales, p. 30-33.



Exemples de sujets

Voici une liste de sujets susceptibles d'intéresser les apprenants ou de répondre à leurs besoins. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux niveaux des NCLC des apprenants de votre classe.

Élections fédérales : un aperçu

- Le processus électoral canadien : le déclenchement d'une élection, les circonscriptions (ou zones électorales); les partis politiques et les plateformes électorales; les candidats et les campagnes électorales; mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour
- Le rôle joué par Élections Canada; le Registre national des électeurs; les critères d'admissibilité des électeurs et des candidats
- L'histoire de l'admission au suffrage canadien (p. ex., à quel moment les femmes, les Autochtones et les Canadiens d'origine asiatique se sont vu octroyer le droit de vote aux élections fédérales et provinciales)

Campagnes électorales

- Les partis politiques et les associations de circonscription; la nomination des candidats; les campagnes de financement
- Les questions électorales et les plateformes électorales
- Le battage publicitaire, la présentation des candidats, les débats et la couverture médiatique
- Choisir un candidat : prendre une décision éclairée
- Les questions entourant la participation électorale

Déroulement du scrutin

- L'inscription sur les listes électorales avant le jour du scrutin, ou sur place au bureau de vote le jour d'élection
- Les bulletins de vote spéciaux et les bureaux de vote par anticipation; les installations et l'accessibilité aux urnes
- L'assurance d'un scrutin secret
- Marquer le bulletin de vote
- Le droit des travailleurs d'obtenir un congé rémunéré pour aller voter, au besoin

Résultat du scrutin

- La formation d'un gouvernement au lendemain d'une élection; le parti de l'opposition officielle
- Les gouvernements majoritaires et minoritaires; le vote de confiance

Participation active des citoyens

- Le vote : un droit et une responsabilité conférés par la citoyenneté
- La participation au processus politique en tant que membre d'un parti politique, candidat ou bénévole lors d'une campagne électorale
- Participer aux élections provinciales et municipales et aux élections partielles
- Faire part de ses opinions, de ses préférences et de ses besoins auprès de représentants élus
- Rester au fait des questions d'actualité ayant une incidence sur le Canada et ses citoyens



Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage sur le thème des élections au Canada. Vous pouvez vous en servir pour préparer une leçon ou pour élaborer des activités.

NCLC 1-2

- Repérer les circonscriptions fédérales sur une carte.
- Reconnaître des mots se rapportant au processus électoral ou au déroulement du scrutin.
- Produire des énoncés simples sur les résultats du scrutin.
- Donner des exemples de pièces d'identité acceptées au bureau de vote.

NCLC 3-4

- Décrire le processus électoral aux élections fédérales.
- Produire des énoncés simples sur les plateformes électorales des différents partis politiques.
- Expliquer comment les citoyens peuvent s'inscrire sur les listes électorales.
- Décrire le déroulement du scrutin au bureau de vote.
- Produire des énoncés simples sur d'importants chefs politiques.

NCLC 5+

- Faire une présentation orale sur la plateforme électorale ou sur certains points du programme politique d'un des principaux partis fédéraux.
- Discuter du rôle et de l'influence des médias dans les campagnes électorales.
- Créer un diagramme qui illustre le processus électoral, du déclenchement des élections jusqu'à la formation du gouvernement.
- Exprimer différents points de vue sur les motifs d'une abstention aux élections, et proposer des solutions.
- Effectuer une recherche sur un important chef politique et en dresser le profil; faire part de son influence et de ses accomplissements.



Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants peuvent utiliser pour traiter du thème des élections au Canada.

NCLC 1-2

- Utilisation de noms propres pour désigner les circonscriptions électorales fédérales, les candidats et les partis politiques.
- Respect des règles d'orthographe dans les noms de personnes (majuscule, p. ex., *Stephen Harper*) et dans les noms de partis politiques (majuscule initiale au premier nom ainsi qu'à l'adjectif qui le précède, p. ex., *le Parti vert*, *le Nouveau Parti démocratique*).
- Utilisation de mots et expressions pour décrire les campagnes électorales et le résultat du scrutin. (p. ex., *un candidat*, *un parti*, *une circonscription*, *des affiches électorales*, *un débat*, *des rencontres*, *un vainqueur*).
- Utilisation de mots et expressions pour décrire le déroulement du scrutin. (p. ex., *un bureau de vote*, *un bulletin de vote*, *un isoloir*, *une urne*, *un fonctionnaire électoral*).
- Emploi des auxiliaires modaux pour exprimer l'admissibilité d'un électeur et le déroulement du scrutin (p. ex., *vous devez être âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin*; *vous pouvez montrer votre carte d'information de l'électeur au fonctionnaire électoral*).
- Emploi de verbes conjugués à l'impératif pour décrire le déroulement du scrutin (p. ex., *votez*, *téléphonez à votre bureau d'élection*, *rendez-vous à votre bureau de vote*, *ne montrez pas*, *pliez*, *dépliez*, *marquez*, *donnez*, *mettez*).

NCLC 3-4

- Utilisation des auxiliaires modaux pour exprimer la nécessité, l'obligation, l'interdiction et la permission lors de la description du processus électoral (p. ex., *pour voter*, *vous devez avoir 18 ans le jour du scrutin*; *vous pouvez voter par anticipation*).
- Utilisation de mots tirés du champ lexical des campagnes électorales. (p. ex., *nommer*, *une nomination*, *représenter*, *un représentant*, *discuter*, *une discussion*, *une circonscription*, *un candidat*, *une plateforme électorale*, *un enjeu*, *un sondage d'opinion*, *faire du porte à porte*, *une stratégie électorale*, *une course électorale*, *un programme politique*).
- Utilisation de noms et verbes pour décrire le déroulement du scrutin. (p. ex., *le jour du scrutin*, *la liste électorale*, *la carte d'information de l'électeur*, *le bureau de vote*, *le scrutateur*, *Élections Canada*, *le scrutin secret*, *le bureau de vote par anticipation*, *marquer un bulletin*, *s'inscrire*).
- Utilisation de pronoms interrogatifs pour poser des questions sur les façons de s'inscrire ou de s'identifier lors d'un scrutin. (p. ex., *quelles pièces d'identité dois-je présenter?* *où sont situés les bureaux de vote par anticipation?*).
- Utilisation de marqueurs de relation pour décrire le déroulement du scrutin. (p. ex., *montrez d'abord vos pièces d'identité au personnel de scrutin*; *rendez-vous ensuite au bureau de vote approprié*).





NCLC 5+

- Utilisation du subjonctif pour exprimer la nécessité, l'obligation, l'interdiction et la permission pour décrire le processus électoral (p. ex., *il faut que les candidats soumettent un rapport de dépenses détaillé*).
- Utilisation de mots et expressions tirés du champ lexical des campagnes électorales et du processus électoral (p. ex., *se porter candidat, déposer un bulletin de vote, annuler un bulletin de vote, une campagne de dénigrement ou de diffamation*).
- Utilisation de la voix passive au présent de l'indicatif pour décrire le déroulement du scrutin (p. ex., *les pièces d'identité requises doivent être présentées; les bulletins de vote qui ne sont pas marqués d'un « X » sont annulés*).
- Utilisation de la voix passive à différents temps de verbe pour relater l'histoire des partis politiques au Canada (p. ex., *votre nom a été rayé sur la liste électorale; étaient connus, a été élu, a été défait, étaient débattues*).



Exemples de tâches langagières NCLC 1-2



Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des élections au Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.




TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

La carte d'information de l'électeur

Lire la carte d'information de l'électeur et y repérer les renseignements importants : adresse du bureau de vote, numéro de téléphone, date du jour du scrutin, heures d'ouverture du bureau de vote

Activités possibles :


- Noter les renseignements d'une carte d'information de l'électeur sur un calendrier ou dans un agenda.
-   Écouter et suivre des consignes simples pour repérer des renseignements sur une carte d'information de l'électeur.
- Répondre à des questions simples portant sur le déroulement du scrutin en s'inspirant des renseignements fournis sur la carte d'information de l'électeur.





-  NCLC 1/2-IV : Repérer des renseignements dans des textes courts très simples.
-  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.
-  NCLC 1/2-IV : Relever des données explicites et précises en écoutant un enregistrement.

Voter le jour du scrutin

Écouter des énoncés simples sur le déroulement du scrutin et placer des illustrations dans le bon ordre.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Commenter les illustrations de personnes ou d'objets qu'on trouve dans un bureau de vote.
- Travail en équipes de deux : À l'aide d'accessoires, donner et suivre des consignes sur la façon de déplier de marquer, de replier et de déposer un bulletin de vote dans une urne.
- Lire un texte simple portant sur le déroulement du scrutin dans un bureau de vote et répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.
-  Lire le nom des apprenants sur une liste alphabétique, comme ils figureraient sur un bulletin de vote.





-  NCLC1/2-II : Relever des données explicites et précises en écoutant un enregistrement
-  NCLC 2-II : Énoncer quelques courtes consignes relatives à des activités de la vie courante.
-  NCLC 2-II : Suivre une large gamme de consignes élémentaires courantes.
-  NCLC 2-IV : Trouver des renseignements dans des textes courts très simples.



L'identification de l'électeur au bureau de vote



Lire un court texte sur les pièces d'identité acceptées au bureau de vote et encercler les bonnes illustrations.











Activités possibles :

-  Associer des pièces d'identité acceptées par le bureau de vote à des illustrations de pièces d'identité.
 - Dresser une liste sous forme de tableau avec entêtes appropriées des pièces d'identité acceptées au bureau de vote.
 - Interroger ses compagnons de classe sur les pièces d'identité qu'ils possèdent et inscrire leurs réponses sur une feuille de travail.
-  NCLC 2-IV : Trouver des renseignements dans des textes courts très simples.
 -  NCLC 2-IV : Faire une description simple.
 -  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.



Exemples de tâches langagières NCLC 3-4

Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des élections au Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
<p>Les députés</p> <p>Transcrire le nom de députés, de circonscriptions et de partis politiques dans un tableau.</p> <p>Activités possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Associer le nom complet d'un parti politique à son logo et abréviation.• Trouver de l'information sur des députés et des circonscriptions dans un annuaire régional (p. ex., dans les pages bleues ou Internet). Poser des questions sur le nom des députés et leurs coordonnées et y répondre.• Repérer des circonscriptions locales ou connues sur une carte du Canada.	<ul style="list-style-type: none">•  NCLC 4–II: Transcrire des textes courts pour utiliser l'information à des fins personnelles, pour accomplir une tâche ou pour retenir des renseignements.•  NCLC 3–I : Demander des explications.•  NCLC 3/4–III : Trouver des renseignements dans des textes à forme prédéterminée tels que des tableaux et des annuaires.•  NCLC 3/4–IV: Consulter des textes et des cartes de référence complexes.
<p>Le registre national des électeurs</p> <p>Écouter un dialogue sur l'inscription des électeurs sur la liste électorale et répondre à des questions de compréhension.</p> <p>Activités possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">•  Lire un texte sur les pièces d'identité acceptées dans un bureau de vote et répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.• Lire des textes sur les façons dont les citoyens peuvent s'inscrire sur la liste électorale après le déclenchement d'une élection. Présenter l'information sous forme d'affiche.•   Écouter un dialogue portant sur une carte d'information de l'électeur et répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.	<ul style="list-style-type: none">•  NCLC 4–IV : Montrer sa compréhension de la plupart des données explicites et de l'information implicite dans un texte narratif.•  NCLC 3–IV : Décrire brièvement une situation.•  NCLC 4–IV : Comprendre l'essentiel d'un texte simple de deux ou trois paragraphes donnant des renseignements explicites.



Le jour du scrutin



Simulation d'un jour d'élection : Participer à un jeu de rôles mettant en scène des électeurs et le personnel d'un bureau de vote le jour du scrutin.




Activités possibles :

- Lire un texte sur les représentants d'Élections Canada et le personnel électoral présents au bureau de vote le jour du scrutin, de même que sur leur rôle et responsabilités.
 - Exercice de prononciation : Exercer l'intonation, le rythme et l'accentuation dans des questions ouvertes ou fermées.
 - Apprentissage coopératif (*Information Gap*). Travailler en sous-groupes. À deux, combler l'écart d'information entre deux textes à trous portant sur une liste électorale. Compléter l'information manquante de son propre texte à trous en posant des questions à son coéquipier, et vice versa.
- 🗣️ NCLC 4–III Demander, offrir et accepter de l'aide.
 - 🗋️ NCLC 3–1 : Reconnaître les expressions utilisées pour demander et accorder une permission, avertir d'un danger, demander de l'aide, en offrir et en accepter.
 - 📖 NCLC 4–IV : Comprendre l'essentiel d'un texte simple, de deux ou trois paragraphes, donnant des renseignements explicites. Relever l'information clé et quelques renseignements importants.



Exemples de tâches langagières NCLC 5+

Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des élections au Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
<p>La participation électorale</p> <p>Interpréter les données statistiques d'un graphique ou d'un tableau portant sur la participation électorale et rédiger en un paragraphe un commentaire sur les tendances et les causes possibles.</p> <p>Activités possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Effectuer une recherche sur les tendances de la participation aux élections fédérales, provinciales ou municipales, et comparer les données à l'aide d'un support visuel.• Débattre des mérites du vote par Internet ou de la réforme électorale.• Écouter une nouvelle sur la baisse de la participation électorale et noter les causes possibles et solutions suggérées. En sous-groupes, comparer les notes prises par chacun et les techniques utilisées pour prendre des notes.	<ul style="list-style-type: none">•  NCLC 7–IV : Montrer sa compréhension de tableaux, de graphiques, de schémas et d'organigrammes modérément complexes.•  NCLC 6–IV : Comparer deux ou trois renseignements dans un document de référence électronique.•  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension des données explicites et des renseignements implicites dans des textes descriptifs ou narratifs enregistrés.



Le vote dans le cadre d'élections

Lire des textes sur la procédure d'inscription de même que sur les circonstances particulières et les besoins pouvant conduire à des accommodements. Donner des instructions et faire des suggestions aux électeurs suivant leur situation.

Activités possibles :

- Faire un remue-méninges sur les difficultés et les problèmes auxquels l'électeur peut être confronté et discuter des solutions ou des accommodements envisageables.
- Participer à un jeu de rôles mettant en scène des membres du personnel électoral et des électeurs qui font face à des circonstances particulières (p. ex., électeur atteint d'une incapacité, sans pièce d'identité ou sans adresse permanente).
- Parcourir le site Web d'Élections Canada à la recherche d'information sur les procédures de vote et présenter le fruit de ses recherches.
- 📖 Acquisition de vocabulaire : Compléter des phrases avec des mots et expressions tirés du vocabulaire des élections; jouer à des jeux de vocabulaire.

- 📖 NCLC 6-III : Trouver deux ou trois renseignements dans des textes non continus modérément complexes.
- 🗣️ NCLC 7-III : Faire une suggestion exhaustive quant à la façon de résoudre un problème urgent ou d'apporter des améliorations.
- 🗣️ NCLC 7-II : Donner des consignes sur une marche à suivre au sujet de tâches techniques et non techniques modérément complexes qui lui sont familières.
- 📖 NCLC 5-IV : Trouver, consulter ou comparer trois éléments d'information provenant d'une source de référence électronique.

La politique et les médias

Lire des articles et écouter des reportages de sources diverses traitant du même chef ou du même événement politique. Dresser un portrait comparatif détaillé de la couverture médiatique.

Activités possibles :

- Lire des lettres à l'éditeur publiées dans des journaux et comparer les sujets abordés.
- Écouter des vidéos de débats ou d'événements politiques actuels ou passés disponibles dans les archives en ligne de Radio-Canada. Discuter des différents points de vue exprimés lors du débat et en résumer les suggestions et propositions.

- ✍️ NCLC 6/7-II : Prendre des notes lors d'un exposé oral.
- ✍️ NCLC 7/8-IV : Rédiger un portrait comparatif détaillé de deux ou trois paragraphes.
- 🗣️ NCLC 7-IV : Faire un résumé ou un compte rendu des principaux éléments d'un exposé.



Exemples d'activités complémentaires

Voici une liste d'activités qui permettront aux apprenants d'explorer le thème des élections au Canada. Elles peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Corriger une liste d'étapes sur la façon d'aller voter à l'aide d'un texte ou d'une vidéo sur le sujet. Écouter l'information fournie sur la ligne téléphonique automatisée d'Élections Canada (1 800 463-6868) et prendre en note la procédure d'inscription à la liste électorale.
- Prendre connaissance du profil d'un candidat à une élection fédérale, provinciale, territoriale ou municipale.
- Lire des lettres à l'éditeur tirées de journaux canadiens relevant des enjeux et des problèmes d'actualité.
- Trouver le nom des partis politiques enregistrés au Canada et décrire leur plateforme électorale respective.
- Discuter des avantages et des inconvénients du système électoral canadien actuel et des changements proposés (p. ex., assurer une représentation proportionnelle, abaisser l'âge minimal pour aller voter, etc.).
- Trouver les règles relativement au dépôt d'une candidature et aux procédures de vote applicables à une élection fédérale, provinciale, territoriale ou municipale; les comparer.

Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen

Voici une liste de stratégies d'étude qui permettront aux apprenants d'étudier le thème des élections au Canada et de se préparer à l'examen de citoyenneté. Ces stratégies peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Lire la section intitulée « Élections fédérales », aux pages 30-33 du guide d'étude *Découvrir le Canada*. Prendre des notes sur chaque paragraphe en répondant à diverses questions (qui? quand? quoi? comment?). Par exemple : *Quand les élections fédérales ont-elles lieu? Qui a le pouvoir de déclencher des élections? Qui peut voter à une élection?* Comparer ses notes avec celles d'un coéquipier.
- Lire la section intitulée « Élections fédérales », aux pages 30-33 du document *Découvrir le Canada*. À l'aide d'un surligneur, repérer l'information qui figure sur une carte d'information de l'électeur.
- Lire la section intitulée « Élections fédérales », aux pages 30-33 du guide *Découvrir le Canada*. Faire un organigramme sur le processus électoral pour usage personnel.
- Dresser une liste de mots se rapportant aux élections et au vote.
- Préparer des fiches d'étude sur les membres du personnel électoral et les représentants élus en prenant le soin de préciser le titre exact des personnes et leur rôle et responsabilités dans le cadre d'une élection fédérale.



- Prendre connaissance des exemples de questions pour étude disponibles sur le site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type d'information demandé (<http://www.cic.gc.ca>; cliquer sur Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude). Préparer des questions pour étude sur les renseignements clés de la section. Répondre aux questions ou interroger son coéquipier.
- Étudier les ressemblances et différences entre les élections fédérales, provinciales et municipales. Noter dans un tableau certains détails précis.



Exemples de ressources

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème des élections au Canada. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Ressources imprimées

1. *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 7e édition, Eugene A. Forsey, Publication de la Bibliothèque du Parlement du Canada, 2010.
La publication est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante :
www.parl.gc.ca/publications. NCLC4-5-6
2. *Le système de gouvernement au Canada*, Daniel Francis, Collection « Je Découvre », Éditions de la Chenelière Education, 2002.
Voir les sections 2, 3 et 4 de l'ouvrage. NCLC 4-5
3. *Le système politique canadien et ses institutions* ; Roger Ouelette, Tran Quang Ba & Michel Saint-Louis, Éditions d'Acadie, 1990.
On y trouve des illustrations en noir et blanc ainsi que des graphiques et schémas qui facilitent la compréhension de l'information dans des textes plus ou moins longs. Voir la section 3.1 de l'ouvrage. NCLC 4-5
4. *Visage du gouvernement au Canada*, Mary Cairo & Luci Soncin, Les Éditions Duval.
Voir les chapitres 2, 3 et 9. On y trouve quelques activités d'expression orale et de recherche. Les textes sont de NCLC 3-4 mais on peut également trouver de courts paragraphes de NCLC 2.
5. *La citoyenneté : Responsabilités, Démocratie et Engagement*, Mark Evans, Michael Slodovnick, Terezia Zoric & Rosemary Evans, Éditions de la Chenelière, 2001.
Ce livre invite les apprenants à s'informer sur des principes et des pratiques de la prise de décisions dans une démocratie. Il les invite également à examiner les croyances et les valeurs qui guident les citoyennes et les citoyens déterminés et engagés dans la résolution de problèmes d'intérêt collectif. On y trouve des graphiques qui facilitent la compréhension de l'information. Les questions de compréhension incitent les apprenants à penser le fait d'être un(e) citoyen(ne) avisé(e), déterminé(e) et dynamique. NCLC 5+
6. *Repères : Histoire et éducation à la citoyenneté* (manuel B de l'élève), Andrée Thibaut et Jean Pierre Charland), Éditions du Renouveau pédagogique.
L'ouvrage comporte quatre chapitres qui tracent les événements historiques du Canada de 1791 à 1980. Chaque chapitre/module est divisé en 3 parties/compétences : « le monde d'hier et d'aujourd'hui » ; « la filière du temps » et « l'engagement citoyen ». La première et deuxième partie décrivent les événements historiques liés aux chapitres, tandis que la dernière partie présente traite de la citoyenneté en la situant dans un contexte pertinent. On y trouve aussi des illustrations et des questions qui invitent l'apprenant à plonger dans la réalité sociale de l'événement. NCLC 6-7



Ressources en ligne

1. Canada : Aux urnes, Canada!
http://www.elections.ca/vot/yth/res/stu/gui/ec99700_f.pdf
Cette ressource est gratuite et peut être téléchargée en format PDF. Elle donne des instructions, étape par étape. Elle aidera à la fois ceux qui souhaitent organiser une élection simulée à des fins pédagogiques et ceux qui doivent organiser l'élection réelle du conseil étudiant dans leur établissement.
2. Canada : Élections Canada
<http://www.elections.ca/accueil.aspx>
Le site Web du gouvernement fédéral comprend une liste de publications réservées aux enseignants ainsi que les renseignements sur la liste des circonscriptions électorales, le système électoral du Canada, l'histoire du vote au Canada, le Registre national des électeurs. Vous y trouverez également un lexique et des questions et réponses pour les électeurs. Vous pouvez aussi cliquer sur l'onglet « Électeurs » pour connaître tout ce qu'un électeur devrait savoir pour exercer son droit de vote.
3. Canada: Je peux voter! Un guide simple sur le vote au Canada
<http://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/res/gen/can&document=index&lang=f>
Ce guide simple a été conçu pour rendre le processus électoral plus accessible à l'ensemble des Canadiens, particulièrement aux apprenants des classes d'alphabétisation et des programmes CLIC. Le guide constitue aussi un outil dont enseignants et pédagogues pourront tirer parti, tel quel ou en l'adaptant à leurs besoins. Le guide est disponible en ligne ou en format PDF.
4. Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français
<http://bibliotheque.bdaa.ca/parcourir/serie?nom=%C3%89lection+2006>
La série Élection 2006 est une trousse d'étude sur les élections qui comprend des outils interactifs en ligne ainsi qu'une trousse d'information sur les élections, que les apprenants en âge de voter pourront utiliser en période électorale. Il y a des suggestions d'activités qui aideront les apprenants à prendre des décisions éclairées par rapport à l'élection, à exprimer leur opinion et voter et à apprendre de nouveaux mots et développer de nouvelles idées sur les élections et la démocratie. Vous pouvez télécharger en format PDF la trousse au lien suivant:
<http://www.bdaa.ca/biblio/apprenti/elect06f/studykitf/electionstudykit05f.pdf>.
5. Ontario : Ministère des Affaires municipales et du logement : Guide aux élections municipales
<http://www.mah.gov.on.ca/AssetFactory.aspx?did=7270>
La province de l'Ontario met à la disposition du public un guide aux élections municipales afin de décrire l'ensemble des responsabilités des candidats et des électeurs. Pour connaître et obtenir une description du processus électoral d'une autre province ou municipalité, consultez le site gouvernemental de la province en question.



6. Québec : Jeunes électeurs

<http://www.jeuneselecteurs.qc.ca/archives/133.html>

Le programme Je vote au Québec comprend une trousse qui permet de se familiariser avec le système électoral du Québec et d'assimiler les principes démocratiques qui soutiennent le système politique québécois.

7. Québec : Directeur général des élections du Québec

<http://www.electionsguebec.qc.ca/documents/pdf/communautes-culturelles/manuel-electeur-ethnique-fr.pdf>

Un manuel qui informe des droits des électeurs au Québec. Pour connaître et obtenir une description du processus électoral d'une autre province ou municipalité, consultez le site gouvernemental de la province en question.





Les élections au Canada

Exemples d'activités

Activité 1 : La carte d'information de l'électeur NCLC 1-2

Partie A. Voici une carte d'information de l'électeur (recto). Certains mots sont en anglais, d'autres en français. Écoutez bien et repérez les mots prononcés en français.

Partie B. Écoutez les instructions. Marquez le renseignement demandé sur la carte à l'aide d'un crayon ou d'un stylo. En équipe de deux, comparez vos cartes. Validez vos réponses en écrivant (Oui ou Non) dans l'espace approprié.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P19_Ch05_Act01_PtieB.mp3

	Oui ou Non
1. Le mois est-il encerclé?	
2. L'adresse est-elle soulignée?	
3. Les mots « Élection générale fédérale » sont-ils cochés?	
4. Les mots « Postes Canada » sont-ils soulignés?	
5. L'année est-elle rayée?	
6. La feuille d'érable est-elle cochée?	
7. L'information importante est-elle encerclée?	



Activité 2 : L'identification préalable au vote NCLC 1-2

Partie A. Posez les questions ci-dessous à quatre de vos compagnons de classe. Inscrivez leur nom et leurs réponses.

Nom	Avez-vous un permis de conduire?	Avez-vous une carte santé avec photo indiquant vos nom et adresse?

Partie B. Renseignez-vous sur les pièces d'identité requises au bureau de vote.

Vous devez présenter une pièce d'identité officielle avec photo indiquant vos nom et adresse.

- Permis de conduire
- Carte santé provinciale avec photo indiquant vos nom et adresse
- Carte d'identité provinciale ou territoriale pour :
 - Terre-Neuve-et-Labrador
 - l'Île-du-Prince-Édouard
 - la Nouvelle-Écosse
 - le Nouveau-Brunswick
 - le Québec
 - l'Ontario
 - le Manitoba
 - la Saskatchewan
 - l'Alberta
 - la Colombie-Britannique
 - les Territoires du Nord-Ouest
 - le Yukon
 - le Nunavut

Partie C. Regardez les illustrations ci-dessous. Encerclez les pièces d'identité qui apparaissent dans la liste et rayez celles qui n'y figurent pas.

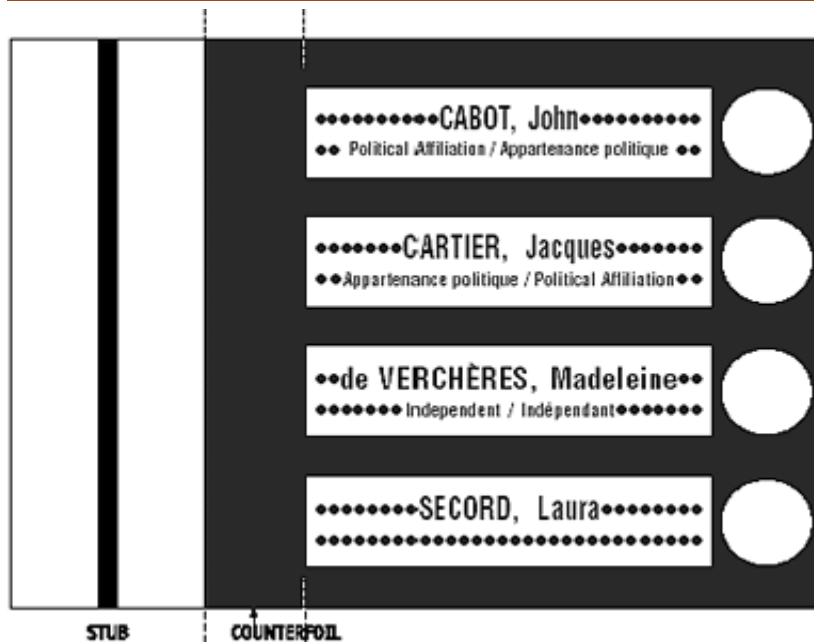


Activité 3 : Le bulletin de vote NCLC 1-2

Partie A. Lisez le texte sur le bulletin de vote.

Voici un exemple de bulletin de vote. Les noms des candidats sont présentés en ordre alphabétique.

Le nom de famille apparaît en premier, en lettres majuscules. Ensuite, c'est le prénom. Seule la première lettre est en majuscule. Le nom du parti politique figure en anglais et en français sous le nom du candidat.



Partie B. Inscrivez le nom de vos compagnons de classe en ordre alphabétique dans le tableau ci-dessous. Utilisez les majuscules au besoin.

Activité 4 : La carte d'information de l'électeur – Compréhension orale NCLC 3-4

Lisez les phrases puis écoutez un enregistrement sur une conversation entre Anna et Binu, deux voisins qui se rencontrent au moment d'aller chercher leur courrier. Encerchez la réponse appropriée (Vrai ou Faux).

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P20_Ch05_Act04.mp3

- | | | |
|---|---|---|
| 1. Binu n'a pas de courrier aujourd'hui. | V | F |
| 2. Anna a reçu une carte d'information de l'électeur. | V | F |
| 3. Binu va mettre sa carte en lieu sûr. | V | F |
| 4. Anna donne le numéro de téléphone à Binu. | V | F |
| 5. Binu ne sait pas si Anna pourra voter sans carte. | V | F |
| 6. La carte de Binu comporte un numéro de téléphone. | V | F |
| 7. La carte d'électeur fait partie du courrier indésirable. | V | F |
| 8. Anna va communiquer avec Élections Canada. | V | F |



Activité 5 : L'identification de l'électeur NCLC 3-4

Partie A. Découvrez ce qui se passe une fois qu'Anna a communiqué avec Élections Canada. Lisez ensuite les phrases et encerclez la réponse appropriée (Vrai ou Faux).

Lorsqu'Anna communique avec Élections Canada, elle est ravie d'apprendre qu'elle peut s'inscrire sur la liste électorale au bureau de vote le jour du scrutin. Pour ce faire, elle devra avoir une preuve de son adresse ainsi que de son identité. Anna ne sait pas exactement quelles pièces d'identité elle devra présenter, c'est pourquoi elle consulte le site Web d'Élections Canada. Voici ce qu'elle trouve au sujet de l'identification de l'électeur au bureau de vote :

Option 1

Présenter une pièce d'identité originale avec photo, nom et adresse. Elle doit avoir été émise par un organisme gouvernemental.

Exemples :

- Permis de conduire
- Carte santé de l'Ontario
 - Note : Certains électeurs de l'Ontario pourraient ne pas avoir de carte avec photo, nom et adresse.
- Carte d'identité provinciale ou territoriale pour :
 - Terre-Neuve-et-Labrador
 - l'Île-du-Prince-Édouard
 - la Nouvelle-Écosse
 - le Nouveau-Brunswick
 - le Québec
 - l'Ontario
 - le Manitoba
 - la Saskatchewan
 - l'Alberta
 - la Colombie-Britannique
 - les Territoires du Nord-Ouest
 - le Yukon
 - le Nunavut

Version adaptée de : Élections Canada – Identification de l'électeur au bureau de scrutin : <http://www.elections.ca>.
Veuillez consulter le site Web d'Élections Canada pour une liste exhaustive des pièces d'identité acceptées.

- | | | |
|---|---|---|
| 1. Anna peut s'inscrire et voter le jour du scrutin. | V | F |
| 2. Anna doit présenter une pièce d'identité attestant son adresse et son numéro de téléphone. | V | F |
| 3. Elle ne peut pas présenter la photocopie d'une pièce d'identité au bureau de vote. | V | F |
| 4. Chaque province et territoire possède sa propre carte d'identité. | V | F |
| 5. Les cartes santé de l'Ontario comportent le nom, la photo et l'adresse du titulaire. | V | F |



Partie B. Lisez le texte décrivant la situation d'Anna. Lisez ensuite les phrases et encerclez la réponse appropriée (Vrai ou Faux).

Anna n'a pas de permis de conduire, et possède une ancienne carte santé de l'Ontario sans photo ni adresse. Elle n'a pas de carte d'identité provinciale non plus. Elle consulte donc l'Option 2 du site Web d'Élections Canada :

Option 2

Présenter deux pièces d'identité originales autorisées. Les deux doivent porter votre nom et l'une d'elles votre adresse.

Cartes d'identité

- Permis de conduire
- Carte santé
- Passeport canadien
- Certificat de citoyenneté canadienne (carte de citoyenneté)
- Certificat de naissance
- Carte d'hôpital ou de clinique médicale
- Carte de crédit ou de débit
- Carte d'identité d'employé
- Carte de transport en commun
- Carte de bibliothèque

Documents originaux avec nom et adresse

- Facture d'un service public (téléphone, télévision, commission des services publics, électricité, gaz ou eau)
- État de compte bancaire ou relevé d'une carte de crédit
- Document de propriété ou d'assurance d'un véhicule
- Correspondance provenant d'une école, d'un collège ou d'une université
- Relevé de prestations du gouvernement (assurance-emploi, sécurité de la vieillesse, aide sociale, soutien aux personnes handicapées ou prestation fiscale pour enfants)
- Chèque ou talon de chèque du gouvernement
- État des prestations, état de compte de cotisant ou relevé de participation d'un régime de pension
- Bail d'habitation ou état de compte de prêt hypothécaire
- Avis de cotisation de l'impôt sur le revenu ou avis d'évaluation municipale
- Police d'assurance

Remarque : Un document comprenant une adresse peut servir de preuve d'adresse résidentielle, mais l'adresse doit être inscrite par l'émetteur du document. Par exemple, un passeport ne peut pas servir de preuve de résidence, car l'adresse a été inscrite par le détenteur du passeport lui-même. Par contre, le passeport peut être utilisé pour prouver votre nom.

Version adaptée de : Élections Canada – Identification de l'électeur au bureau de scrutin : <http://www.elections.ca>.
Veuillez consulter le site Web d'Élections Canada pour une liste exhaustive des pièces d'identité acceptées.



1. Anna peut présenter sa carte santé et sa carte de bibliothèque pour s'inscrire sur la liste électorale. V F
2. Anna peut présenter sa carte de citoyenneté et son bordereau de paie pour s'inscrire sur la liste électorale. V F
3. Elle ne peut pas utiliser son passeport comme preuve de résidence. V F
4. Elle doit présenter une pièce d'identité autorisée. V F
5. Elle peut utiliser son passeport comme preuve d'identité ainsi qu'un autre document de la liste comme preuve de résidence. V F

Partie C. Consultez les listes de l'option 2 présentées à la partie B et demandez à vos compagnons de classe quelles pièces d'identité ils possèdent. Inscrivez l'information recueillie dans le tableau ci-dessous.

Nom	Cartes d'identité	Type de document



Activité 6 : La carte d'information de l'électeur NCLC 3-4

Partie A. Voici la carte d'information de l'électeur de Binu (recto). Lisez-la et répondez aux questions suivantes.

<p>FEDERAL GENERAL ELECTION Tuesday, October 14, 2008</p> <p>VOTER INFORMATION CARD</p> <p>If your name and address appear on this card, you are registered to vote.</p> <p><i>Please take this card when you go to vote.</i></p> <p>If this card is not addressed to you or contains errors, please call the toll-free number on the back.</p> <p>To vote you must:</p> <ul style="list-style-type: none">• be a Canadian citizen• be at least 18 years old on election day <p>This card CANNOT be used as proof of identity or address.</p>	<p>ÉLECTION GÉNÉRALE FÉDÉRALE Le mardi 14 octobre 2008</p> <p>CARTE D'INFORMATION DE L'ÉLECTEUR</p> <p>Si vos nom et adresse figurent sur cette carte, vous êtes inscrit pour voter.</p> <p><i>Veillez apporter cette carte lorsque vous irez voter.</i></p> <p>Si cette carte ne vous est pas destinée ou si elle contient des erreurs, téléphonez au numéro sans frais indiqué au verso.</p> <p>Pour voter, vous devez être :</p> <ul style="list-style-type: none">• citoyen canadien• âgé d'au moins 18 ans le jour de l'élection <p>Cette carte NE PEUT PAS servir de preuve d'identité ou d'adresse.</p>	<p>www.elections.ca</p>  <p>IMPORTANT</p> <p>When you vote, you MUST prove your identity and address. Au moment de voter, vous DEVEZ prouver votre identité et votre adresse.</p> <p>YOUR NAME YOUR ADDRESS</p> <p>VOTRE NOM VOTRE ADRESSE</p>	 <p>1082000</p>
---	--	---	--

1. Quand aura lieu l'élection?

2. De quel type d'élection s'agit-il?

3. Binu est-elle inscrite sur la liste électorale?

4. Comment le savez-vous?

5. Quelles sont les trois conditions requises pour voter?

6. Que doit présenter Binu au bureau de vote le jour du scrutin?

7. Quels sont les deux éléments qu'elle doit prouver au bureau de vote?



Partie B. Voici le dos (verso) de la carte d'information de l'électeur de Binu. Lisez d'abord la carte. Suivez ensuite les instructions et marquez les renseignements demandés sur la carte.

Your electoral district / Votre circonscription : Nunavut			
Election Day Monday, [Month] XX, 200X		Jour de l'élection Le lundi XX [Month] 200X	
You may vote from 9:30 a.m. to 9:30 p.m. at the following address:		Poll no./Bureau n° XXX	
Name Address City		Vous pouvez voter entre 9 h 30 et 21 h 30 à l'adresse suivante : Nom Adresse Ville	
Advance Voting Days [Month] XX, XX and XX		Jours du vote par anticipation XX, XX et XX [Month]	
The advance poll will be open from 12:00 noon to 8:00 p.m. at the following address:		Poll no./Bureau n° XXX	
Name Address City		Le bureau de vote par anticipation sera ouvert de 12 h à 20 h à l'adresse suivante : Nom Adresse Ville	
Other ways to vote		D'autres façons de voter	
You may vote by mail or in person at your local Elections Canada office if you apply to do so no later than 6:00 p.m. on Tuesday, [Month] XX. Download the form from www.elections.ca or TELEPHONE IMMEDIATELY ➡		Vous pouvez voter par la poste ou en personne à votre bureau local d'Élections Canada si vous en faites la demande au plus tard à 18 h, le mardi XX [Month]. Téléchargez le formulaire à partir du site www.elections.ca ou TÉLÉPHONEZ DES MAINTENANT ➡	
www.elections.ca			
If you need a language or sign language interpreter, or other special assistance, call before 6:00 p.m. on Thursday, [Month] XX. Si vous avez besoin d'un interprète gestuel ou linguistique, ou d'un autre service particulier, téléphonez avant 18 h, le jeudi XX [Month].			
TTY / ATS 1-800-361-8935 for persons who are deaf or hard of hearing pour les personnes sourdes ou malentendantes			
Your local Elections Canada office: Le bureau local d'Élections Canada : X-XXX-XXX-XXXX Toll-free number / Numéro sans frais Elections Canada XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXX Élections Canada XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX			
Open seven days a week. Bureau ouvert sept jours sur sept.			

1. Encerclez le numéro du bureau de vote où se présenter le jour de l'élection.
2. Soulignez les heures d'ouverture du bureau de vote par anticipation.
3. Rayez le nom de la circonscription.
4. Encerclez l'adresse du bureau de vote.
5. Cochez tous les numéros de téléphone qui figurent sur la carte.
6. Rayez les mots écrits dans une langue que vous ne comprenez pas.
7. Soulignez les sites Web.
8. Encerclez le numéro du bureau local d'Élections Canada.
9. Rayez les symboles qui apparaissent sur la carte.



Activité 7 : Les élections - Vocabulaire NCLC 5+

Partie A. Complétez le tableau ci-dessous sur les familles de mots se rapportant aux élections. Il peut y avoir plusieurs mots par catégorie (p. ex., *identifiable* et *identifié*).

NOMS	VERBES	ADJECTIFS	ADVERBES
		électoral	
			démocratiquement
	nommer		
admission (au suffrage)			
		inscrit	
	représenter		
victoire			
	défaire		
	proposer		
			constitutionnellement
		conservateur	
	discuter		
système			
		opposé	
admissibilité			
		identifiable/identifié	

Partie B. Complétez les phrases avec la forme appropriée des mots qui figurent au tableau de la partie A.

- Le deuxième parti en importance quant au nombre de votes reçus forme l' _____ officielle à la Chambre des communes.
- Les citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin sont _____ à voter.
- Le _____ national des électeurs est une base de données qui contient le nom et l'adresse des citoyens admis à voter.
- Les députés sont élus _____ pour représenter leurs électeurs à la Chambre des communes.
- Vous devez présenter une preuve d' _____ et de résidence au bureau de vote.
- Les candidats aux élections sont _____ par les membres de leur association de circonscription.
- Aborder la politique avec des parents ou des amis donne souvent lieu à de chaudes _____.
- C'est grâce aux efforts soutenus de femmes comme Nellie McClung que les femmes ont été _____ lors de la tenue d'élections fédérales.
- Le droit de vote est un droit _____ conféré à l'ensemble des citoyens admissibles.
- On résume souvent la _____ comme étant le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.



Activité 8 : Revue des mots et expressions utilisés dans le domaine des élections - Jeu NCLC 5+

Lisez les instructions ci-dessous : il s'agit des consignes d'un jeu qui vous permettra de passer en revue les mots et expressions qui se rapportent au système électoral canadien.

Règles du jeu

1. Le jeu se joue à quatre participants répartis en deux équipes de deux. Le but du jeu est de marquer le plus de points possible en devinant les mots et expressions de l'autre équipe d'après les indices fournis sur ses « cartes-devinettes ».
2. Faites équipe avec un compagnon de classe. Vous formerez l'équipe A ou B.
3. Chaque équipe se voit remettre une fiche de cartes-devinettes différente. Préparez vos cartes-devinettes en suivant les instructions ci-dessous.

Comment préparer des cartes-devinettes

Chaque encadré de votre fiche contient un mot ou une expression entre parenthèses. En équipe, formulez deux indices permettant de deviner ce mot ou cette expression.

Un indice peut être une très brève définition, un synonyme ou un antonyme, ou encore un terme relié au mot ou à l'expression recherchés. Il peut aussi s'agir d'une courte phrase ou d'une phrase à trous. N'utilisez pas le mot ou l'expression recherché dans vos indices. La première carte-devinette de chaque fiche a été remplie pour vous.

Inscrivez les indices au-dessus du mot ou de l'expression à faire deviner. Comme l'autre équipe aura à lire vos cartes-devinettes, écrivez le plus lisiblement possible.

Lorsque vous avez terminé d'écrire vos indices, découpez les encadrés le long des lignes pour en faire des cartes. Empilez ensuite les cartes de manière à ce qu'elles soient présentées face vers le bas.

4. Asseyez-vous avec l'autre équipe (avec l'équipe A si vous êtes la B, et vice-versa) pour ainsi former un groupe de quatre joueurs.
5. Remettez vos cartes-devinettes à l'autre équipe. L'autre équipe vous remet les siennes. Ne mélangez pas vos deux jeux de cartes : l'équipe A jouera avec les cartes préparées par l'équipe B, et vice-versa.
6. Asseyez-vous en face de votre coéquipier et placez le paquet de cartes-devinettes entre vous, face vers le bas. L'équipe adverse en fait autant de l'autre côté de la table.
7. Le jeu peut débuter! Un joueur de l'équipe A commence la partie en pigeant une carte et en lisant le premier indice à son coéquipier. Ne lisez pas à voix haute le mot ou l'expression au bas de la carte : attendez que votre coéquipier le devine. S'il ne parvient pas à deviner le mot ou l'expression en question, lisez-lui le second indice. Inscrivez votre pointage. Au tour de l'équipe B. Jouez jusqu'à ce que vous ayez passé l'ensemble des cartes. L'équipe gagnante est celle qui a marqué le plus de points.

Comptage des points

Mot ou expression devinés après le premier indice – **2** points

Mot ou expression devinés après le second indice – **1** point



Fiche de cartes-devinettes – Équipe A

<p>1. une partie du Parlement</p> <p>2. une chambre basse</p> <p><i>(la Chambre des communes)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le bulletin de vote)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le bureau de vote)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(la circonscription)</i></p>
<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le candidat)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(la campagne)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(réélire)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le candidat indépendant)</i></p>
<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le scrutin secret)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le gouvernement majoritaire)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(la Colline du Parlement)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(la liste électorale)</i></p>



Fiche de cartes-devinettes – Équipe B

<p>1. On peut les apercevoir sur les pelouses</p> <p>2. Votez pour _____ <i>(les affiches électorales)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(l'Opposition)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le parti politique)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le député)</i></p>
<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(la plateforme électorale)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(la participation électorale)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(l'élection partielle)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le débat)</i></p>
<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le gouvernement minoritaire)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(le système uninominal majoritaire à un tour)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(l'urne)</i></p>	<p>1.</p> <p>2.</p> <p><i>(la mise en candidature)</i></p>

Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités

Les activités du présent document correspondent aux sections suivantes des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* :

NCLC 1-2

Canada – Gouvernement, p. 204-205, p. 210-211

NCLC 3-4

Droit canadien – Citoyenneté p. 316-317

Canada – Gouvernement p. 216-217, p. 222-223

Activité 1 : La carte d'information de l'électeur NCLC 1-2

Cette activité vise à familiariser les apprenants avec la carte d'information de l'électeur et ses éléments. Elle permet de les familiariser avec certains termes reliés aux élections.

Partie A

Expliquez et passez en revue le vocabulaire de base qui se rapporte aux élections (p. ex., *voter, élection, carte d'information de l'électeur*). Dicter des mots qui figurent sur la carte et demandez aux apprenants de les repérer (p. ex., *Canada, élection, nom, www, octobre*).

Vous pouvez présenter une carte d'information de l'électeur à l'ensemble de la classe à l'aide d'un projecteur (consulter les ressources du site Web d'Élections Canada pour visionner la carte). Vous pouvez aussi inviter les apprenants à répéter les mots à voix haute.

Activité complémentaire : Les apprenants peuvent tour à tour pointer et prononcer à voix haute les mots de leur choix.

Partie B

Cette partie de l'activité permet de sensibiliser les apprenants au respect des consignes. On y trouve des mots liés aux procédures de vote ou aux formulaires à remplir (p. ex., *encercler, cocher, rayer*). Présentez sommairement ces mots avant de commencer l'exercice. Une fois l'exercice terminé, invitez les apprenants à comparer leurs cartes. Passez-les en revue, puis validez leurs réponses. Si vous disposez d'un accès Internet, reprenez cette activité à l'aide d'un projecteur et d'une version électronique de la carte.



Piste 19 Transcription

1. Encerclez les mots « Postes Canada ».
2. Cochez une adresse.
3. Soulignez le mois.
4. Rayez les mots « Élections Canada ».
5. Encerclez l'information importante.
6. Cochez les mots « Élection générale fédérale ».
7. Rayez l'année.
8. Cochez une feuille d'érable.

Réponses :

1. Le mois est-il encerclé?	Non
2. L'adresse est-elle soulignée?	Non
3. Les mots« Élection générale fédérale » sont-ils cochés?	Oui
4. Les mots « Postes Canada » sont-ils soulignés?	Non
5. L'année est-elle rayée?	Oui
6. La feuille d'érable est-elle cochée?	Non
7. L'information importante est-elle encerclée?	Oui



Activité 2 : L'identification préalable au vote NCLC 1-2

Cette activité vise à informer les apprenants des pièces d'identité requises pour voter et à les familiariser avec la formulation de questions.

Partie A

Invitez les apprenants à interroger leurs compagnons de classe en leur posant les questions fournies.

Activité complémentaire : Invitez les apprenants à rédiger de courts dialogues en équipes de deux. Ils peuvent ensuite répéter leur dialogue en vue de le présenter à l'ensemble de la classe.

Parties B et C

Les apprenants relèvent les pièces d'identité qui apparaissent dans la liste fournie. Vous pouvez vous servir de textes ou d'objets authentiques pour présenter les pièces d'identité et expliquer quand et où elles peuvent être utilisées.



Activité 3 : Le bulletin de vote NCLC 1-2

Cette activité vise à familiariser les apprenants avec les bulletins de vote employés lors d'une élection de même qu'à expliquer ou à revoir l'ordre alphabétique utilisé pour classer les noms sur une liste électorale.

Partie A

Les apprenants se renseignent au sujet du bulletin de vote en examinant un exemple.

Partie B

Écrivez des noms et prénoms au tableau et présentez-les tels qu'ils figureraient sur une liste. Demandez aux apprenants d'écrire leur nom complet et de le réécrire dans cet ordre (nom, prénom). Au besoin, corrigez la ponctuation ou leur utilisation fautive des majuscules. Aidez-les à classer les noms de la salle de classe en ordre alphabétique. Pour ce faire, invitez-les à suggérer des noms pour chaque lettre de l'alphabet (p. ex., quels sont les noms qui commencent par la lettre A, puis par la lettre B, etc.).

Avec l'aide des apprenants, rédigez la liste de tous les noms au tableau. Demandez-leur de transcrire par ordre alphabétique quelques-uns ou l'ensemble des noms sur leurs bulletins de vote vierges. Ils doivent reproduire le modèle du bulletin de vote (nom de famille en majuscules, virgule et prénom avec la première lettre de celui-ci en majuscule).



Activité 4 : La carte d'information de l'électeur - Compréhension orale

NCLC 3-4

Il s'agit d'une activité de compréhension orale où les apprenants doivent prêter attention à des détails précis concernant l'inscription sur la liste électorale.

Expliquez la situation et invitez les apprenants à réfléchir aux types de conversations que pourraient entretenir des voisins dans pareilles circonstances. Faites écouter l'enregistrement, puis demandez aux apprenants de lire les phrases. Faites écouter de nouveau l'enregistrement et demandez-leur cette fois d'indiquer si les phrases sont vraies (V) ou fausses (F). Ils peuvent ensuite comparer leurs réponses en équipes de deux avant la correction de l'exercice en classe. Il se peut qu'ils souhaitent réentendre la conversation.

Réponses :

- | | |
|---|---|
| 1. Binu n'a pas de courrier aujourd'hui. | F |
| 2. Anna a reçu une carte d'information de l'électeur. | F |
| 3. Binu va mettre sa carte en lieu sûr. | V |
| 4. Anna donne le numéro de téléphone à Binu. | F |
| 5. Binu ne sait pas si Anna pourra voter sans carte. | V |
| 6. La carte de Binu comporte un numéro de téléphone. | V |
| 7. La carte d'électeur fait partie du courrier indésirable. | F |
| 8. Anna téléphonera à Élections Canada. | V |

Piste 20 Transcription

A : Bonjour Binu. As-tu reçu du courrier intéressant aujourd'hui?

B : Bonjour Anna. Non, rien que des factures et du courrier indésirable, comme d'habitude. Ah... tiens... une carte. C'est ma carte d'information de l'électeur! Je vais la mettre en lieu sûr parce que je vais en avoir besoin le jour du scrutin.

A : Je n'ai toujours pas reçu la mienne. Qu'est-ce qui arrive si je ne la reçois pas avant le jour de l'élection? Est-ce que je pourrai quand même voter sans ma carte?

B : Je pense que oui, mais il faudrait vérifier. J'ai le numéro de téléphone d'Élections Canada sur ma carte. Tu devrais les appeler pour leur demander.

A : Bonne idée. Pourrais-tu me le donner?

B : Bien sûr. Voyons voir – c'est le 1 800 463-6868. Voilà!

A : Merci. Je vais téléphoner aussitôt que je rentre chez moi.



Activité 5 : L'identification de l'électeur - NCLC 3-4

Il s'agit d'une activité de compréhension écrite qui fait suite au récit présenté à l'activité 4 : La carte d'information de l'électeur. Les apprenants s'informent des pièces d'identité acceptées au moyen de deux textes de forme déterminée (listes à puces extraites du site Web d'Élections Canada).

Partie A

Les apprenants consultent les listes et répondent à des questions de compréhension Vrai ou Faux sur les types de cartes ou documents mentionnés. Une fois l'exercice corrigé, les apprenants sont invités à former des équipes de deux pour examiner la liste et discuter des pièces d'identité ou des documents qu'ils possèdent.

Réponses :

1. Anna peut s'inscrire et voter le jour du scrutin.	V
2. Anna doit présenter une pièce d'identité attestant son adresse et son numéro de téléphone.	F
3. Elle ne peut pas présenter la photocopie d'une pièce d'identité au bureau de vote.	V
4. Chaque province et territoire possède sa propre carte d'identité.	F
5. Les cartes santé de l'Ontario comportent le nom, la photo et l'adresse du titulaire.	F

Partie B

N'hésitez pas à présenter sommairement certains mots (p. ex., *autorisé, original, correspondance, talon de chèque*). Les apprenants consultent les listes et répondent à des questions de compréhension Vrai ou Faux sur les types de cartes ou documents mentionnés.

Réponses :

1. Anna peut utiliser sa carte santé et sa carte de bibliothèque.	F
2. Anna peut présenter sa carte de citoyenneté et son bordereau de paie.	F
3. Elle ne peut pas utiliser son passeport comme preuve de résidence.	V
4. Elle doit présenter une pièce d'identité autorisée.	F
5. Elle peut utiliser son passeport comme preuve d'identité ainsi qu'un autre document de la liste comme preuve de résidence.	V



Partie C

Il s'agit d'une activité d'expression orale qui permet aux apprenants de s'exercer à poser des questions sur les types de pièces d'identité et de documents qu'ils possèdent et à y répondre. Vous pouvez revoir les techniques de formulation de questions avant que les apprenants entament l'exercice.

Activité complémentaire : Les apprenants peuvent produire des énoncés oraux ou écrits sur eux-mêmes ou leurs compagnons de classe (p. ex., *Anna et Binu possèdent toutes deux un passeport; Oracio n'a aucune facture de service public à son nom*). Les apprenants peuvent aussi participer à un jeu de rôles où ils auront à discuter ou à donner des conseils au sujet des différentes pièces d'identité requises pour s'inscrire sur les listes électorales.



Activité 6 : La carte d'information de l'électeur NCLC 3-4

Il s'agit d'une activité de compréhension écrite portant sur la carte d'information de l'électeur.

Partie A

Les apprenants répondent aux questions de compréhension sur les détails qui figurent sur la carte d'information de l'électeur. Ils peuvent travailler seuls ou en équipes de deux. Corrigez ensuite l'exercice en classe.

Réponses :

1. Quand aura lieu l'élection? **Le mardi 14 octobre 2008.**
2. De quel type d'élection s'agit-il? **Une élection générale fédérale.**
3. Binu est-elle inscrite sur la liste électorale? **Oui.**
4. Comment le savez-vous? **Son nom et son adresse sont inscrits sur la carte.**
5. Quelles sont les trois conditions requises pour voter? **Il faut être citoyen canadien, être âgé d'au moins 18 ans et présenter une preuve d'identité au bureau de vote.**
6. Que doit présenter Binu au bureau de vote le jour du scrutin? **Sa carte d'information de l'électeur et une preuve d'identité.**
7. Quels sont les deux éléments qu'elle doit prouver au bureau de vote? **Son identité et son adresse.**

Partie B

Pour cette partie de l'activité, les apprenants tournent la carte d'information de l'électeur (verso) et marquent les renseignements demandés sur la carte en suivant les instructions. Cette activité vise à familiariser les apprenants avec le type d'information qu'on trouve sur une carte d'information de l'électeur. Elle peut être réalisée en plénière (vous lisez les instructions et surveillez la façon dont les apprenants repèrent l'information), ou en équipes de deux (les apprenants se donnent des instructions et repèrent l'information sur la carte à tour de rôle).



Activité 7 : Les élections – Vocabulaire NCLC 5+

Cette activité vise à passer en revue le vocabulaire concret et abstrait qui se rapporte au scrutin et au processus électoral.

Les apprenants peuvent travailler seuls ou en équipes de deux. Encouragez-les à vérifier leurs réponses à l'aide de dictionnaires unilingues.

Activité complémentaire : Les apprenants peuvent rédiger des phrases à partir des mots du tableau.

Partie A

Réponses :

NOMS	VERBES	ADJECTIFS	ADVERBES
électeur/élection/ électorat	élire	électoral	électivement
démocratie	démocratiser	démocratique	démocratiquement
nomination	nommer	nommé	nominativement
admission au suffrage	admettre au suffrage	admis au suffrage	x
inscription	(s') inscrire	inscrit/inscriptible	x
représentation/ représentant, ante	représenter	représenté, représentatif	x
victoire/ vainqueur	vaincre	victorieux	victorieusement
défaite	défaire	défait	x
proposition	proposer	proposé/proposable	x
constitution	constituer	constitutionnel/ constitutif	constitutionnellement
conservateur/ conservation	conserver	conservateur	x
discussion	discuter	discutable	x
système/systématisation	systématiser	systématique/systématisé, systémique	systématiquement
opposition/opposant	(s') opposer	opposé/opposant, ante/opposable	x
admissibilité	admettre	admissible, admis	x
identité/identification	(s') identifier	identifiable/identifié	x



Partie B

Réponses :

1. Le deuxième parti en importance quant au nombre de votes reçus forme l'**Opposition** officielle à la Chambre des communes.
2. Les citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin sont **admis** à voter.
3. Le **Registre** national des électeurs est une base de données qui contient le nom et l'adresse des citoyens admis à voter.
4. Les députés sont élus **démocratiquement** pour représenter leurs électeurs à la Chambre des communes.
5. Vous devez présenter une preuve d'**identité** et de résidence au bureau de vote.
6. Les candidats aux élections sont **nommés** par les membres de leur association de circonscription.
7. Aborder la politique avec des parents ou des amis donne souvent lieu à de chaudes **discussions**.
8. C'est grâce aux efforts soutenus de femmes comme Nellie McClung que les femmes ont été **admises au suffrage** lors de la tenue d'élections fédérales.
9. Le droit de vote est un droit **constitutionnel** conféré à l'ensemble des citoyens admissibles.
10. On résume souvent la **démocratie** comme étant le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.



Activité 8 : Revue des mots et expressions utilisés dans le domaine des élections - Jeu NCLC 5+

Il s'agit d'un jeu de vocabulaire pour quatre joueurs. Les participants commencent la partie en se divisant en deux équipes de deux : l'équipe A et l'équipe B. Distribuez ensuite les instructions et une fiche de cartes-devinettes (version A ou B) à chaque équipe. Demandez-leur de les lire et d'en discuter. Expliquez les instructions en plénière avant de commencer la partie.

Comme il est indiqué dans les instructions, les participants d'une même équipe doivent se concerter pour trouver deux brefs indices pour chacun des mots qui figurent sur leur fiche. Déplacez-vous d'équipe en équipe pour vous assurer que les consignes au sujet des indices sont bien respectées. Vous pouvez au besoin suggérer des formulations. Comme les apprenants échangeront leurs cartes-devinettes avec l'équipe adverse, invitez-les à écrire leurs indices lisiblement sur la fiche.

Une fois que les équipes ont terminé d'écrire leurs indices, elles découpent les douze cartes et les empilent face vers le bas. Demandez aux participants de se grouper par quatre et de veiller à ce que chaque groupe comporte une équipe A et une équipe B.

Si votre classe compte un nombre d'apprenants impair, invitez un apprenant sans coéquipier à se joindre à un groupe de quatre pour y jouer le rôle de modérateur. Ce dernier peut demander qu'on répète les indices s'il juge qu'ils ont été lus de manière indistincte ou inaudible, et prêter attention aux indices invalides, notamment l'utilisation d'un mot(ou d'une partie de l'expression) dans l'indice. Il peut aussi compter les points et limiter le temps alloué pour trouver le mot ou l'expression en question.

Il est également possible de jouer à deux plutôt qu'à quatre : chaque joueur doit alors remplir sa fiche de cartes-devinettes et ensuite lire ses indices à son coéquipier pour qu'il devine le mot ou l'expression recherché.



Chapitre 6

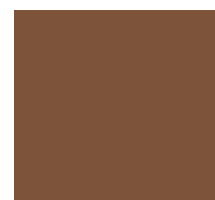
Les symboles canadiens



Ce chapitre propose des idées d'enseignement des symboles canadiens. Pour se préparer à devenir citoyen canadien et améliorer sa connaissance du Canada, il est important de prendre connaissance des symboles officiels, de la capitale nationale, des principaux jours fériés et des distinctions honorifiques nationales, mais également de reconnaître et de comprendre les emblèmes canadiens, les contributions d'illustres Canadiens et leurs réalisations importantes. Ensemble, ces objets, événements et personnalités représentent les valeurs et les idéaux du peuple canadien et permettent d'expliquer ce que signifie « être canadien ».

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, 2010

- Les symboles canadiens, p. 38-41
- Le Canada moderne, p. 24-27
- Les régions du Canada, p. 44



Exemples de sujets

Voici une liste de sujets susceptibles d'intéresser les apprenants ou de répondre à leurs besoins. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux niveaux des NCLC des apprenants de votre classe.

Symboles officiels du Canada

- Le drapeau national
- Les armoiries et la devise
- L'hymne national : « Ô Canada »
- La Couronne, symbole du gouvernement; l'hymne royal : « Dieu protège la reine »
- Distinctions honorifiques (p. ex., l'Ordre du Canada)

Ottawa, capitale nationale

- L'origine du nom; l'histoire
- Les édifices parlementaires, les espaces patrimoniaux et les lieux d'intérêt
- Les musées nationaux du Canada

Emblèmes et symboles nationaux

- Les couleurs officielles du Canada, le castor, l'érable, la feuille d'érable et le canot : ce qu'ils représentent
- Les paysages et animaux emblématiques du Canada, l'art autochtone : ce qu'ils représentent
- Les légendes et les récits associés à l'art autochtone
- Les institutions et les grandes réalisations qui lient les communautés entre elles (la Société Radio-Canada, la police montée, les émissions phares de télévision comme *La soirée du hockey*, le Pont de la Confédération)
- Les toponymes canadiens (p. ex., Canada, Ottawa, Vancouver, Saskatchewan, Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador) : ce qu'ils représentent
- Les sports nationaux : le hockey et la crosse

Canadiens importants

- Les Canadiens qui ont forgé ou inspiré la nation (p. ex., Tommy Douglas, Terry Fox, Pierre Elliot Trudeau); les valeurs et les traits dans lesquels les Canadiens se reconnaissent

Jours fériés et autres dates importantes : ce qu'ils représentent

- Les jours fériés au Canada
- Les jours fériés adoptés dans les provinces et territoires
- Les journées de commémoration d'événements et de figures historiques (p. ex., le jour de la bataille de Vimy, la journée sir John A. Macdonald)



Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage sur le thème des symboles canadiens. Vous pouvez vous en servir pour préparer une leçon ou pour élaborer des activités.

NCLC 1-2

- Reconnaître des mots se rapportant aux symboles canadiens et aux grands monuments et points de repère de la capitale du Canada.
- Produire des énoncés simples sur les jours fériés au Canada.
- Produire des énoncés simples pour décrire les symboles figurant sur les pièces de monnaie et les billets de banque canadiens.
- Reconnaître les noms de Canadiens importants et leur contribution.

NCLC 3-4

- Expliquer la signification du drapeau du Canada et des paroles de l'hymne national.
- Produire des énoncés simples sur la signification des symboles nationaux.
- Décrire une institution ou un organisme canadien célèbre.
- Expliquer le symbolisme de paysages et d'animaux emblématiques du Canada.
- Produire des énoncés simples sur des Canadiens importants et leurs réalisations.

NCLC 5+

- Faire une présentation orale sur l'histoire et sur l'origine de symboles canadiens; expliquer ce qu'ils signifient et en quoi ils sont importants.
- Discuter en quoi les symboles et emblèmes nationaux du Canada contribuent à un sentiment d'identité.
- Effectuer une recherche en vue de présenter les liens entre les arts visuels au Canada et l'identité culturelle des Canadiens.
- Exprimer différents points de vue sur le rôle des symboles nationaux, leur signification et les valeurs qu'ils véhiculent.
- Effectuer une recherche en vue de présenter des lieux importants de la capitale nationale.
- Effectuer une recherche en vue de présenter la biographie d'une personnalité canadienne illustre ou d'un organisme important; décrire leur influence et leurs réalisations.



Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants peuvent utiliser pour traiter du thème des symboles canadiens.

NCLC 1-2

- Utilisation de noms et d'adjectifs (couleur, forme, taille) pour décrire des symboles nationaux (p. ex., *la feuille d'érable rouge, le motif rouge et blanc du drapeau*).
- Utilisation de prépositions et d'expressions de lieu élémentaires (p. ex. *dans, près de, à côté de, au nord de, loin de*) dans des phrases simples pour situer des lieux patrimoniaux.
- Utilisation de noms de mois, de jours de la semaine et de dates dans des phrases simples sur les jours fériés au Canada et sur ceux adoptés dans les provinces.
- Utilisation d'adjectifs ordinaux et de noms de jours de la semaine dans des phrases simples sur les jours fériés (p. ex., *le premier lundi de septembre*).
- Utilisation de noms pour décrire la profession de figures canadiennes importantes (p. ex., *Terry Fox était un athlète; Norman Bethune était médecin*).

NCLC 3-4



- Utilisation de noms et d'adjectifs dans des phrases simples pour décrire la couleur, la forme, la taille et d'autres caractéristiques de symboles nationaux et leur signification.
- Emploi de l'auxiliaire « être » pour conjuguer des verbes courants au passé composé (p. ex., *il est entré dans l'armée à l'âge de 18 ans*).
- Emploi de verbes et de locutions verbales pour indiquer le sens et la signification (p. ex., *symboliser, représenter, être le symbole de*) dans des phrases simples sur les symboles et emblèmes canadiens.
- Emploi du passé composé dans des phrases simples et composées sur les héros canadiens et leurs réalisations (p. ex., *il a couru un marathon; il a servi dans l'armée britannique et est le premier à avoir reçu la Croix de Victoria*).

NCLC 5+

- Utilisation de mots et expressions abstraits pour parler de la signification des emblèmes nationaux et des symboles officiels du Canada dans des phrases composées et complexes (p. ex., *les assemblées législatives provinciales sont des trésors architecturaux*).
- Utilisation de subordinées relatives pour décrire d'illustres Canadiens et leurs réalisations (p. ex., *c'est un athlète qui a sensibilisé la population au cancer*).
- Utilisation de la voix passive à différents temps de verbe pour parler de jours fériés, de symboles et d'emblèmes nationaux, ou de lieux patrimoniaux (p. ex., *le drapeau canadien a été hissé la première fois le 15 février 1965*).
- Utilisation de marqueurs de relation marquant la cause pour expliquer la signification de symboles canadiens (p. ex., *parce que, ainsi, c'est pourquoi, donc*).
- Emploi du passé composé et de l'imparfait pour décrire les réalisations d'un illustre Canadien (p. ex., *William Hall, de Horton, en Nouvelle-Écosse, dont les parents étaient des esclaves américains,...; a mis en place, a défendu*).



Exemples de tâches langagières NCLC 1-2



Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des symboles canadiens. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les symboles nationaux du Canada

Créer une affiche sur les symboles nationaux du Canada.











Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Associer des symboles nationaux à des illustrations.
 - Utiliser des illustrations pour produire des énoncés sur les symboles canadiens.
 - Créer une affiche à partir d'illustrations et de photographies.
-  NCLC 2–IV : Faire une description simple.
 -  NCLC 1/2–II : Transcrire des mots.

Les jours fériés au Canada

Élaborer un tableau contenant des renseignements sur les jours fériés au Canada.

Activités possibles :



-   Écouter des phrases sur les jours fériés au Canada et remplir les tirets d'un texte à trous.
 -  Apprentissage coopératif (*Information Gap*). Travailler en sous-groupes. À deux, combler l'écart d'information entre deux textes à trous portant sur les congés fériés. Compléter l'information manquante de son propre texte à trous en posant des questions à son coéquipier, et vice versa.
 -  Lire un texte sur un jour férié au Canada et répondre à des questions de compréhension.
 -   Pratiquer la prononciation des noms de jours fériés au Canada.
-  NCLC 1/2–IV : Relever des données explicites et précises sur des références de temps ...
 -  NCLC 1/2–II : Transcrire des mots.
 -  NCLC 2–IV : Trouver des renseignements dans de courts textes très simples.
 -  NCLC 2–IV : Faire une description simple.



L'hymne national « Ô Canada »

Écouter l'hymne « Ô Canada », puis compléter les paroles dans un texte à trous.



Activités possibles :

- Demander à un compagnon de classe à quelles occasions on chante l'hymne national.
 - En équipes de deux : Écouter le « Ô Canada », puis remettre dans l'ordre les paroles qui ont été préalablement mêlées.
 - Lire les paroles et dresser une liste de mots sur le Canada.
-  NCLC 1/2–IV : Relever des données explicites et précises en écoutant un enregistrement.
 -  NCLC 2–IV : Trouver des renseignements dans de courts textes très simples.

Ottawa, la capitale nationale



Repérer des renseignements sur Ottawa dans un texte.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Associer des mots à des photos d'endroits de la capitale.
 - Écouter des énoncés simples sur Ottawa, les édifices parlementaires et d'autres lieux patrimoniaux. Répondre à des questions de compréhension.
 - Lire un texte sur Ottawa. Compléter un tableau en retranscrivant des renseignements du texte.
 - Produire des énoncés simples sur Ottawa.
-  NCLC 2–IV : Trouver des renseignements dans de courts textes très simples.
 -  NCLC 2–IV : Faire une description simple.



Exemples de tâches langagières NCLC 3-4





Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des symboles canadiens. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les symboles nationaux du Canada

Lire des descriptions de symboles canadiens, puis indiquer des renseignements précis dans un tableau.







Activités possibles :

-  Acquisition de vocabulaire : Associer des noms à des illustrations de symboles nationaux; expliquer ce qu'ils représentent.
 - Écouter la description de symboles canadiens, puis répondre à des questions de compréhension sur des données précises.
 -  Apprentissage coopératif (*Information Gap*). Travailler en sous-groupes.. À deux, combler l'écart d'information entre deux textes à trous portant sur les symboles canadiens. Compléter l'information manquante de son propre texte à trous en posant des questions à son coéquipier, et vice versa.
 - Après l'écoute : Rédiger des phrases sur des symboles canadiens et leur signification.
-  NCLC 4–IV : Montrer sa compréhension de la plupart des données explicites et des renseignements implicites dans un texte narratif...
 -  NCLC 3–IV : Décrire brièvement ... un objet ...

Les Canadiens importants

Écouter des descriptions d'illustres Canadiens et relever leurs contributions.

Activités possibles :

-  Préparation à l'écoute : Discuter de ce qui caractérise un héros national.
 -   Écouter un enregistrement sur le profil de Canadiens importants et associer leur nom à des réalisations.
 - Apprentissage coopératif (*Jigsaw*). Former des sous-groupes. En groupe d'experts lire une courte biographie sur des Canadiens importants et vérifier sa compréhension du texte. Présenter la biographie à son sous-groupe.
-  NCLC 4–II : Transcrire des textes courts pour utiliser l'information à des fins personnelles, accomplir une tâche ou retenir des renseignements.
 -  NCLC 3–IV : Décrire brièvement ... une personne ...
 -  NCLC 4–IV : Montrer sa compréhension de la plupart des données explicites et des renseignements implicites dans un texte narratif.



Les emblèmes et symboles canadiens

Rédiger une courte description sur une image emblématique du Canada (un paysage, un animal sauvage ou une œuvre d'art).



Activités possibles :

- Consulter des ressources (imprimées ou en ligne) pour se renseigner sur les emblèmes et les symboles canadiens populaires.
- Rédiger une description sur un emblème ou un symbole choisi.
- Créer une galerie d'illustrations, la publier en ligne ou l'afficher dans la classe.

- ✍ NCLC 3–IV : Décrire une personne, un objet, un endroit, une situation ou un événement.
- 📖 NCLC 4–IV : Comprendre l'essentiel d'un texte simple, de deux ou trois paragraphes, donnant des renseignements explicites. Relever l'information clé et quelques renseignements explicites.



Exemples de tâches langagières NCLC 5+





Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des symboles canadiens. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.




TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les symboles officiels du Canada

Écouter des descriptions de symboles officiels du Canada, puis répondre à des questions de compréhension.

Activités possibles :



-  Discuter de symboles nationaux et de leur signification.
-  Préparation à l'écoute : Acquisition de vocabulaire.
-   Écouter des descriptions de symboles officiels du Canada. Répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux.
- Effectuer une recherche sur un symbole canadien et prendre des notes. Élaborer un plan en vue d'une présentation orale.
- Faire une courte présentation orale sur le symbole sur lequel porte la recherche.



-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension de données explicites et de renseignements implicites dans des textes descriptifs ou narratifs enregistrés.
-  NCLC 5–IV : Décrire une scène, une illustration ou une photo.
-  NCLC 5–II : Résumer une page d'information en une liste de sept à dix points importants.

Les jours fériés au Canada

Effectuer une recherche sur un jour férié au Canada, puis faire une courte présentation orale.

Activités possibles :

-  Discuter de ce qui distingue les jours fériés des occasions spéciales; donner des exemples. Connaître les jours fériés adoptés au Canada et dans les provinces.
- Effectuer une recherche en vue de dresser une liste des jours fériés au Canada et leur date.
-  Préparer une courte présentation orale sur le jour férié de son choix en utilisant des ressources en ligne ou imprimées. Présenter devant la classe.

-  NCLC 6–IV : Comparer deux ou trois renseignements dans un document de référence électronique.
-  NCLC 6–IV : Décrire et comparer des personnes, des lieux, etc.



Les Canadiens illustres

Rédiger la biographie d'un illustre Canadien à l'aide de ressources imprimées ou en ligne.

Activités possibles :

- Discuter des différentes techniques de prise de note et des plans.
 - Effectuer une recherche afin de préparer une biographie; prendre des notes et faire une ébauche de plan.
 - Exercice de rédaction d'un paragraphe : Compléter des paragraphes descriptifs en écrivant une phrase d'introduction et de conclusion.
- ✍ NCLC 6/7–II : Prendre des notes lors d'un exposé oral.
 - ✍ NCLC 6–IV : Rédiger un ou deux paragraphes pour fournir une description détaillée de personnes.



Exemples d'activités complémentaires

Voici une liste d'activités qui permettront aux apprenants d'explorer le thème des symboles canadiens. Elles peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Chercher et repérer les objets du quotidien arborant des symboles canadiens.
- Visionner et commenter des vidéos présentant divers symboles canadiens; relever leurs caractéristiques et leur signification.
- Visionner des séquences pertinentes de Minutes Historica (www.histori.ca/minutes) sur des Canadiens importants qui ont influencé le pays.
- Effectuer une recherche en ligne ou à partir d'ouvrages imprimés sur les symboles officiels et les jours fériés au Canada (<http://www.pch.gc.ca/fra>; cliquer sur Sujets).
- Dresser une liste des dates des jours fériés et des journées de commémoration de l'année en cours.
- Visionner une vidéo ou un documentaire sur Ottawa, la capitale nationale et ses lieux d'intérêt.
- Faire une visite virtuelle des chambres du Parlement.

Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen

Voici une liste de stratégies d'étude qui permettront aux apprenants d'étudier le thème des symboles canadiens et de se préparer à l'examen de citoyenneté. Ces stratégies peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Lire « Les symboles canadiens » aux pages 38 à 41 de *Découvrir le Canada*. En s'inspirant de l'information contenue dans cette section, dresser un tableau où figurent les titres dans une colonne et les éléments importants dans l'autre. Comparer les notes en équipes de deux.
- Parcourir cette même section à la recherche de dates liées aux symboles canadiens, puis les organiser chronologiquement et rédiger une brève description des événements survenus à chacune d'elles.
- Dresser une liste de symboles officiels et effectuer des recherches détaillées sur les plus intéressants.
- Dresser la liste des figures historiques et des personnalités importantes dont le nom apparaît dans la section « Les symboles canadiens » et relever leur profession et leurs contributions (p. ex., les noms dans la sous-section « La Croix de Victoria »).
- Prendre connaissance des exemples de questions pour étude disponibles sur le site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type d'information demandé (<http://www.cic.gc.ca>; cliquer sur Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude). Préparer des questions pour étude sur les renseignements clés de la section. Répondre aux questions ou interroger son coéquipier.
- Lire les légendes des illustrations de cette même section et dégager les faits les noms importants, puis approfondir sa connaissance des éléments relevés en effectuant des recherches. Par exemple, effectuer une recherche pour savoir comment le drapeau canadien de 1965 est devenu le drapeau national, étudier son processus d'adoption et ce que représente l'année 1965.



Exemples de ressources

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème des symboles canadiens. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Ressources imprimées

1. *Les symboles du Canada*, Patrimoine canadien.
La publication est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante <http://www.pch.gc.ca>.
NCLC 4-5-6
2. *Le système de gouvernement au Canada*, Daniel Francis, Collection « Je Découvre », Éditions de la Chenelière Education, 2002.
Voir les sections 5, 6 et 7 de l'ouvrage. NCLC 4-5
3. *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 7^e édition, Eugene A. Forsey, Publication de la Bibliothèque du Parlement du Canada, 2010.
La publication est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante :
www.parl.gc.ca/publications Les pages 53, 54, 55 et 57 sont au NCLC 1.
4. *Étiquette du drapeau au Canada*, Patrimoine canadien.
La publication est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante :
<http://www.pch.gc.ca/pgm/ceem-cced/etiqt>. NCLC 4-5
5. *La masse de la commune*, Collection Coup d'œil, Barb McDermott et Gail Mckeown, Éditions de la Chenelière. NCLC 2
6. *Les drapeaux officiels*, Collection Coup d'œil, Barb McDermott et Gail Mckeown, Éditions de la Chenelière. NCLC 2



Ressources en ligne

1. Canada : Patrimoine canadien
<http://www.pch.gc.ca/fra/1268758078468/1266305961543>
Site Web du gouvernement fédéral qui a pour mandat de faire la promotion d'un contenu canadien, d'encourager la participation à la vie culturelle et communautaire, de favoriser la citoyenneté active et d'appuyer et consolider les liens qui unissent les Canadiens et Canadiennes. Référez-vous à la rubrique Sujets puis cliquez sur Hymnes et symboles. Vous pouvez télécharger la publication intitulée Les Symboles du Canada ainsi que l'hymne national du Canada en format MP3 (version instrumentale ou avec les paroles). Vous y trouverez aussi des renseignements sur les jours fériés et la monarchie au Canada.
2. Canada: Citoyenneté et Immigration Canada
<http://www.cic.gc.ca/francais/jeux/coin-des-enseignants/symboles-canadiens.asp>
La section Coin des enseignants de ce site Web offre trois types d'activités qui peuvent être facilement adaptées pour les apprenants adultes. Les activités touchent les symboles canadiens, les symboles provinciaux et territoriaux ainsi que l'adoption d'une loi par la Chambre des communes.
3. Canada : Les symboles canadiens au Parlement
<http://www2.parl.gc.ca/sites/lop/education/cansymbols/about-f.asp>
Cliquez sur la galerie des symboles pour voir divers types de symboles que l'on trouve au Parlement. Vous y trouverez des collections de photos et des descriptions des symboles autochtones, commémoratifs, floraux, de la faune, de la colline du Parlement, etc.
4. Canada : Institut Historica Dominion
<http://www.historica.ca/minutes/section.do?className=ca.historica.minutes.entity.ClassicMinute>
La section du site Web Minutes Historica présente aux Canadiens des événements marquants du passé de notre pays. Ce sont de brèves histoires mais passionnantes, et sont d'excellents outils pédagogiques. Cliquez sur la rubrique Les symboles canadiens pour visionner six vidéos qui portent sur les personnes et les événements qui ont contribué à la création des emblèmes du Canada et également sur les héros canadiens.
5. Ontario : Ville d'Ottawa
http://www.ottawa.ca/visitors/what_to_do/museums_history_fr.html
Cette page Web du site de la Ville d'Ottawa présente la liste des musées nationaux et locaux de la région de la capitale. De plus, Vous y trouverez aussi des hyperliens pour mieux connaître les monuments nationaux, la Colline du Parlement et la Cour suprême.





Symboles canadiens

Exemples d'activités

Activité 1 : Les jours fériés au Canada – Compréhension orale NCLC 1-2

Partie A. Lisez puis écoutez des phrases sur des jours fériés au Canada. Encerclez la réponse appropriée (Vrai ou Faux).

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P21_Ch06_Act01_PtieA.mp3

- | | | |
|---|------|------|
| 1. On célèbre la fête du Canada le 1 ^{er} juillet. | Vrai | Faux |
| 2. On célèbre le jour de l'An le 31 décembre. | Vrai | Faux |
| 3. On célèbre le congé du lendemain de Noël en novembre. | Vrai | Faux |
| 4. On célèbre la fête de Victoria en juin. | Vrai | Faux |
| 5. On célèbre l'Action de grâces en novembre. | Vrai | Faux |
| 6. On célèbre la fête du Travail en septembre. | Vrai | Faux |
| 7. On célèbre Noël le 25 décembre. | Vrai | Faux |
| 8. On célèbre le jour du Souvenir le 12 novembre. | Vrai | Faux |

Partie B. Répondez aux questions suivantes.

1. Quand est-ce que la fête de Victoria a lieu?
2. Est-ce que la fête du Canada a lieu après la fête de Victoria?
3. Quand est-ce que l'Action de grâces a lieu?
4. Est-ce que le jour du Souvenir a lieu avant la fête du Travail?
5. Quand est-ce que le congé du lendemain de Noël a lieu?



Activité 2 : Les jours fériés au Canada – Prononciation NCLC 1-2

Partie A. Écoutez les mots et répétez-les.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P22_Ch06_Act02_PtieAetB.mp3

1. Le jour de l'An
2. Le Vendredi saint
3. La fête de Victoria
4. La fête du Canada
5. La fête du Travail
6. L'Action de grâces
7. Le jour du Souvenir
8. Noël
9. Le congé du lendemain de Noël

Partie B. Écoutez de nouveau les mots, puis inscrivez les noms des jours fériés que vous entendrez dans le tableau ci-dessous.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P22_Ch06_Act02_PtieAetB.mp3

Jours fériés au Canada
Ex. : <i>Le jour de l'An</i>

Partie C. Écoutez de nouveau les mots. Pour chacun des mots, formulez une phrase à voix haute en prenant soin de respecter le rythme et l'accentuation.



Activité 3 : Les jours fériés au Canada – Apprentissage coopératif NCLC 1-2

Observez un calendrier de l'année en cours. Faites l'exercice en équipe de deux.



Apprenant A

1. Posez les questions suivantes à votre coéquipier. Écrivez la date dans l'espace approprié.

Exemple : *Apprenant A : Quand est-ce qu'on célèbre le jour de l'an?*

Apprenant B : Le 1^{er} janvier.

- Quand est-ce qu'on célèbre la fête de Victoria? _____
- Quand est-ce qu'on célèbre l'Action de grâces? _____
- Quand est-ce qu'on célèbre le jour du Souvenir? _____

2. Observez un calendrier de l'année en cours. Répondez aux questions de votre coéquipier.



Apprenant B

1. Observez un calendrier de l'année en cours. Répondez aux questions de votre coéquipier.
2. Posez les questions suivantes à votre coéquipier. Écrivez la date dans l'espace approprié.

Exemple : *Apprenant A : Quand est-ce qu'on célèbre le jour de l'An?*

Apprenant B : Le 1^{er} janvier.

- Quand est-ce qu'on célèbre la fête du Canada? _____
- Quand est-ce qu'on célèbre la fête du Travail?

- Quand a-t-il lieu le congé du lendemain de Noël? _____



Activité 4 : La fête du Canada – Compréhension écrite NCLC 1-2

Partie A. Lisez les phrases sur la fête du Canada. Répondez aux questions.

La fête du Canada a lieu le 1^{er} juillet. Elle célèbre la naissance du Canada. À l'occasion de la fête du Canada, on participe à des pique-niques et à des festivals de rue. On peut également aller voir des feux d'artifices dans les parcs le soir. De nombreuses maisons montrent le drapeau canadien.

1. Quand est-ce que la fête du Canada a lieu?
2. Pourquoi est-ce qu'on célèbre la fête du Canada?
3. À quoi participe-t-on à l'occasion de la fête du Canada?
4. Qu'est-ce qu'on va voir le soir?
5. Que montrent de nombreuses maisons?

Partie B. Complétez le texte.

La fête du Canada a lieu le _____ . Elle célèbre la _____ du Canada. À l'occasion de la fête du Canada, on participe à des _____ et à des _____ de rue. On peut également aller voir des _____ dans les parcs le soir. De nombreuses maisons montrent le _____ canadien.

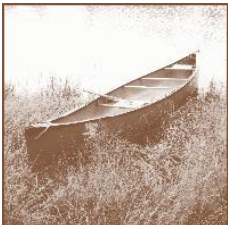





Activité 5 : Les symboles canadiens – Galerie d’illustrations NCLC 3-4

Partie A. En sous-groupe, discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Quand et pourquoi utilise-t-on des symboles? Donnez des exemples tirés de la vie quotidienne.
2. Donnez des exemples de symboles ou d’images traditionnelles associés à votre pays d’origine. Que représentent-ils?
3. Quels symboles ou images associez-vous au Canada? Que représentent-ils?

Partie B. Choisissez un coéquipier. Regardez les illustrations ci-dessous, puis indiquez par écrit ce qu’elles représentent selon vous. Comparez vos résultats avec la classe.

	<p>p. ex., rappelle la nature, les étendues sauvages, les lacs, les Premières nations et leur mode de vie, les explorateurs...</p>
	
	
	

Partie C. Choisissez un coéquipier, puis recherchez des illustrations du Canada sur Internet. Créez une galerie d’illustrations représentatives du Canada. Publiez vos illustrations sur Internet ou affichez-les dans la classe et décrivez oralement chaque illustration. Exemple de mots clés de recherche sur Internet : Canada + illustrations.



Activité 6 : Les symboles canadiens – Apprentissage coopératif NCLC 3-4

Apprenant A

Partie 1. Formez une équipe de deux avec un compagnon de classe appartenant au groupe A. Rédigez des questions sur les renseignements manquants du texte suivant.

Partie 2. Changez de coéquipier pour former une nouvelle équipe de deux avec un compagnon de classe appartenant au groupe B. Posez-lui des questions sur les renseignements manquants du texte ci-dessous (p. ex., Peux-tu nommer un des symboles canadiens?), puis répondez à ses questions. Comparez vos deux textes et vérifiez la validité des réponses fournies.

1) Le *Quoi?* _____ fait partie des symboles canadiens. Il y a plusieurs siècles, c'était le symbole de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cette compagnie faisait la traite des 2) *Quoi?* _____ à destination de l'Europe. À la recherche de castors, elle a exploré le vaste territoire inconnu du Canada. En 3) *Quand?* _____ le castor est également devenu le symbole de la Société Saint-Jean-Baptiste, association patriotique canadienne-française. Aujourd'hui, il figure sur les pièces de 4) *Quoi?* _____ ainsi que sur les armoiries de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il apparaît aussi sur 5) *Où* _____.

La feuille d'1) **érable** est un autre symbole canadien. C'est probablement le symbole que l'on associe le plus souvent au 2) **Canada** à travers le monde. Les érables, présents sur le sol canadien depuis 3) **des siècles**, constituent un élément essentiel du paysage canadien. Les 4) **Canadiens français** adoptent la feuille d'érable comme symbole au XVIIIe siècle. Puis elle fait son apparition sur les uniformes et les insignes militaires canadiens. Depuis 5) **1965**, elle figure sur le drapeau canadien.



Apprenant B

Partie 1. Formez une équipe de deux avec un compagnon de classe appartenant au groupe B. Rédigez des questions sur les renseignements manquants du texte suivant.

Partie 2. Changez de coéquipier pour former une nouvelle équipe de deux avec un compagnon de classe appartenant au groupe A. Posez-lui des questions sur les renseignements manquants du texte ci-dessous (p. ex., Peux-tu nommer un des symboles canadiens?), puis répondez à ses questions. Comparez vos deux textes et vérifiez la validité des réponses fournies.

1) Le **castor** fait partie des symboles canadiens. Il y a plusieurs siècles, c'était le symbole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui faisait la traite des 2) **fourrures de castor** à destination de l'Europe. À la recherche de castors, elle a exploré le vaste territoire inconnu du Canada. En 3) **1834**, le castor est également devenu le symbole de la Société Saint-Jean-Baptiste, association patriotique canadienne-française.

Aujourd'hui, il figure sur les pièces de 4) **cinq cents** ainsi que sur les armoiries de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il apparaît aussi sur 5) **de nombreux timbres canadiens**.

La feuille d'1) *Quoi?* _____ est un autre symbole canadien. C'est probablement le symbole que l'on associe le plus souvent au 2) *Quoi?* _____ à travers le monde. Les érables, présents sur le sol canadien depuis 3) *Combien de temps?*, _____ constituent un élément essentiel du paysage canadien. 4) Les *Qui?* _____ adoptent la feuille d'érable comme symbole au XVIIIe siècle. Puis elle fait son apparition sur les uniformes et les insignes militaires canadiens. Depuis 5) *Quand?* _____, elle figure sur le drapeau canadien.



Activité 7 : Canadiens importants – Compréhension orale NCLC 5+

Partie A. Discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Quels sont les héros ou les personnalités importantes de votre pays d'origine? Pourquoi?
2. Quels Canadiens importants connaissez-vous? Pourquoi sont-ils connus?
3. Pour quelles raisons devient-on le héros d'une nation ou d'un pays? Donnez des exemples.

Partie B. Écoutez de courtes descriptions sur quatre Canadiens importants. Associez leur nom à leur profession ou à leur rôle. Écoutez de nouveau les descriptions et relevez trois renseignements sur les accomplissements et les réalisations de chacun. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P23_Ch06_Act07_PtieB.mp3

1. Tommy Douglas 2. David Suzuki 3. Emily Murphy 4. Lester Pearson

	Nom	Rôle	Réalisations
A.		militante des droits des femmes	1. 2. 3.
B.		« père du régime universel d'assurance maladie »	1. 2. 3.
C.		premier ministre du Canada	1. 2. 3.
D.		communicateur et environnementaliste	1. 2. 3.



Activité 8 : Les symboles nationaux NCLC 5+

Discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Donnez quelques exemples de symboles nationaux de votre pays d'origine. Décrivez-les et expliquez ce qu'ils représentent.
2. Quels sont les attributs essentiels d'un symbole national? Pourquoi les symboles nationaux sont-ils importants?
3. Quels symboles canadiens connaissez-vous? À votre avis, que symbolisent-ils?



Activité 9 : Les symboles officiels du Canada – Compréhension orale NCLC 5+

Partie A. Vous allez entendre à la partie B les mots ci-dessous dans un enregistrement sur les symboles officiels du Canada. Associez-les à leur définition.

1. monarchie constitutionnelle	A. Mot, expression ou phrase, souvent inscrit sur les insignes ou une bannière, exprimant l'esprit ou l'idéal d'une personne ou d'un organisme
2. règne	B. Forme de gouvernement où le chef d'État est un roi ou une reine dont les pouvoirs sont limités par la constitution
3. souverain	C. Ensemble organisé de symboles et d'ornements qui représentent le pays ou une province
4. jubilé	D. Ensemble des personnes qui adoptent les lois du pays (au Canada : la Chambre des communes, le Sénat et la souveraine)
5. Parlement	E. Fête célébrée lors des 25 ^e , 50 ^e et 60 ^e anniversaire d'entrée en fonction de la reine
6. armoiries	F. Période pendant laquelle un roi ou une reine est à la tête d'un pays
7. insignes militaires	G. Roi ou reine
8. devise	H. Signe extérieur marquant le grade d'un militaire



Partie B. Écoutez un enregistrement du guide *Découvrir le Canada* portant sur certains symboles nationaux du Canada, puis répondez à des questions de compréhension Vrai ou Faux. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P24_Ch06_Act09_PtieB.mp3

1. Le Canada est devenu une monarchie constitutionnelle en 1867, sous le règne de la reine Elizabeth.	VRAI	FAUX
2. La Couronne est notamment le symbole du Parlement, des assemblées législatives et des forces armées.	VRAI	FAUX
3. Le Jour du drapeau national du Canada est célébré le 5 février.	VRAI	FAUX
4. Les Canadiens français ont adopté la feuille d'érable comme symbole au XVIIIe siècle.	VRAI	FAUX
5. <i>A Mari Usque Ad Mare</i> signifie « entouré d'eau. »	VRAI	FAUX
6. Les armoiries du Canada figurent sur les publications du gouvernement.	VRAI	FAUX

Partie C. Effectuez une recherche en ligne sur un des symboles officiels du Canada et préparez une courte présentation orale.



Activité 10 : Les jours fériés au Canada – Présentation orale NCLC 5+

Partie A. Discutez des réponses aux questions suivantes.

1. Quels sont les jours fériés de votre pays d'origine? Que commémorent ou célèbrent-ils?
2. Comment célèbre-t-on les jours fériés de votre pays d'origine?
3. Selon vous, est-il important de célébrer les jours fériés de son pays? Pourquoi?

Partie B. Voici une liste des jours fériés au Canada. Lisez-la et remettez les jours fériés dans l'ordre chronologique. Ajoutez les jours fériés célébrés dans votre province.

La fête du Canada

la fête de Victoria

la fête du Travail

Le jour de Noël
lendemain de Noël

le jour de l'An

le congé du

Le jour du Souvenir

le Vendredi saint

l'Action de grâces



Partie C. Effectuez une recherche en ligne sur un jour férié au Canada ou une occasion spéciale de votre choix, puis faites une courte présentation orale sur ce sujet. Inscrivez les renseignements importants de votre présentation sur la carte aide-mémoire ci-dessous



1. Nom, date et origine du nom du jour férié

2. Objet de la célébration ou de la commémoration

3. Brève histoire de la date, du lieu et de la raison de la première célébration

4. Comment ce jour férié est-il célébré?



Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités

Les activités du présent document correspondent aux sections suivantes des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* :

NCLC 1–2

Canada - Gouvernement p. 204-205, p. 210-211

Culture canadienne – Célébrations, p. 236-237, p. 242-243

NCLC 3-4

Canada – Gouvernement p. 216-217, p. 222-223

Culture canadienne – Célébrations, p. 248-249, p. 252-253

NCLC 5+

Canada – Canadiens célèbres, p. 226-227

Culture canadienne – Qu'est-ce qui est canadien?, p. 260-261

Activité 1 : Les jours fériés au Canada - Compréhension orale NCLC 1-2

Cette activité a pour objectif d'améliorer la compréhension orale d'énoncés sur les jours fériés au Canada.

Partie A

Il est préférable de passer en revue les noms de mois et les dates avant d'entamer cette activité. Vous pouvez également revoir l'emploi des prépositions dans des locutions temporelles élémentaires (p. ex., *en mai, le 25 décembre*). Présentez des noms de jours fériés au moyen d'un calendrier et expliquez ce que signifie « jours fériés ». Vous pouvez exposer les différences entre ces jours fériés et d'autres congés ou fêtes que les apprenants peuvent connaître, comme la fête des Mères ou Halloween.

Faites écouter l'enregistrement une première fois et demandez aux apprenants de lire les phrases. Puis faites écouter l'enregistrement autant de fois que nécessaire et demandez aux apprenants d'encercler la bonne réponse.

Vous pouvez corriger les phrases une à une ou demander aux apprenants d'indiquer celles auxquelles ils ont répondu « Vrai ». Ils peuvent ajouter une négation aux énoncés fautifs (p. ex., *On ne célèbre pas le lendemain de Noël en novembre*). Cette activité peut servir d'évaluation.



Piste 21, transcription

1. On célèbre la fête du Canada le 1 ^{er} juillet.
2. On célèbre le jour de l'An le 1 ^{er} janvier.
3. On célèbre le congé du lendemain de Noël en novembre.
4. On célèbre la fête de Victoria en mai.
5. On célèbre l'Action de grâces en octobre.
6. On célèbre la fête du Travail en septembre.
7. On célèbre Noël le 25 décembre.
8. On célèbre le jour du Souvenir le 11 novembre.

Réponses :

On célèbre la fête du Canada le 1 ^{er} juillet.	Vrai
On célèbre le jour de l'An le 31 décembre.	Faux
On célèbre le congé du lendemain de Noël en novembre.	Faux
On célèbre la fête de Victoria en juin.	Faux
On célèbre l'Action de grâces en novembre.	Faux
On célèbre la fête du Travail en septembre.	Vrai
On célèbre Noël le 25 décembre.	Vrai
On célèbre le jour du Souvenir le 12 novembre.	Faux

Partie B

Demandez aux apprenants de lire les questions suivantes et d'y répondre en s'inspirant de la partie A. Les apprenants peuvent travailler en équipes de deux et poser les questions tour à tour. Demandez-leur de répondre aux questions oralement dans un premier temps, puis d'indiquer leurs réponses dans les espaces. Ils peuvent aussi répondre aux questions par des phrases entières sur une autre feuille.



Activité complémentaire : Vous pouvez demander aux apprenants de remettre les jours fériés dans l'ordre chronologique. Les apprenants peuvent travailler seuls ou en équipes de deux. Vous pouvez leur demander de fabriquer une affiche murale qui présente tous les jours fériés dans l'ordre chronologique.

Réponses :

1. Le jour de l'An
2. Le Vendredi saint
3. La fête de Victoria
4. La fête du Canada
5. La fête du Travail
6. L'Action de grâces
7. Le jour du Souvenir
8. Noël
9. Le congé du lendemain de Noël



Activité 2 : Les jours fériés au Canada - Prononciation NCLC 1-2

Cette activité a pour objectif d'améliorer sa prononciation et sa compréhension orale des noms de jours fériés au Canada.

Partie A

Présentez des noms de jour férié au Canada et expliquez au besoin le sens de « jour férié ». Faites écouter l'enregistrement une première fois. Vous pouvez répéter les noms après l'écoute en insistant sur ceux que les apprenants de votre classe ont de la difficulté à prononcer. Faites écouter de nouveau l'enregistrement et demandez aux apprenants de répéter chacun des noms après les avoir entendus. Répétez l'exercice autant de fois que nécessaire. Les apprenants peuvent ensuite s'entraîner à prononcer les noms des jours fériés en équipes de deux pendant que vous passez dans les rangs et contrôlez leur prononciation.

Piste 22, transcription

1. le jour de l'An
2. le Vendredi saint
3. la fête de Victoria
4. la fête du Canada
5. la fête du Travail
6. l'Action de grâces
7. le jour du Souvenir
8. Noël
9. Le congé du lendemain de Noël

Partie B

Faites écouter de nouveau l'enregistrement aux apprenants, puis demandez aux apprenants d'écrire dans le tableau les jours fériés qu'ils entendent.

Réponses :

Jours fériés au Canada
1. le jour de l'An
2. le Vendredi saint
3. la fête de Victoria
4. la fête du Canada
5. la fête du Travail
6. l'Action de grâces
7. le jour du Souvenir
8. Noël
9. Le congé du lendemain de Noël



Partie C

Faites écouter de nouveau l'enregistrement et demandez aux apprenants, à tour de rôle, de formuler une phrase avec le jour férié entendu. Assurez-vous du rythme et de l'accentuation du mot dans leurs phrases. Faites écouter de nouveau l'enregistrement et invitez-les à valider leur prononciation.



Activité 3 : Les jours fériés au Canada – Apprentissage coopératif

NCLC 1-2

Il s'agit d'une activité d'apprentissage coopératif selon la méthode « *Information Gap* ».

Cette activité a pour objectif de s'entraîner à utiliser un calendrier ainsi qu'à poser et à répondre à des questions sur les jours fériés au Canada.

Apportez assez de calendriers de l'année en cours pour que les apprenants puissent travailler en équipes de deux. Revoyez le vocabulaire nécessaire à la lecture d'un calendrier (p. ex., l'organisation, le nom des mois et des jours de la semaine et les chiffres ordinaux tels que le 1^{er} juillet). Photocopiez la carte décrivant le rôle de l'apprenant A et celle de l'apprenant B et distribuez-les. Montrez ou demandez aux apprenants comment poser des questions sur les dates. Demandez-leur de poser chacun leur tour les questions se trouvant sur leur carte et d'y répondre. Vous pouvez leur demander de poser des questions sur d'autres jours importants en guise d'activité complémentaire (p. ex., *Quel jour es-tu né? Quand célèbre-t-on la fête des Mères?*).

Les apprenants de votre classe peuvent fabriquer ensemble une affiche contenant tous les jours fériés (leur nom et leur date) ainsi que d'autres dates importantes.



Activité 4 : La fête du Canada – Compréhension écrite NCLC 1-2

Cette activité a pour objectif de lire un court texte.

Partie A

Demandez aux apprenants de lire le texte en silence puis à haute voix. Expliquez ou revoyez le vocabulaire le cas échéant (p. ex., *pique-nique, festival, feu d'artifice, drapeau*). Puis demandez-leur de répondre à des questions de compréhension par des phrases complètes ou incomplètes (information importante uniquement). Ils peuvent aussi souligner les réponses dans le texte. Vous pouvez aussi leur poser des questions de type Vrai ou Faux sur le contenu du texte.

Réponses (information importante uniquement) :

Le 1 ^{er} juillet
Parce qu'elle marque la date de naissance du Canada
À des pique-niques et à des festivals de rue
Des feux d'artifice
Le drapeau canadien

Activité complémentaire : Vous pouvez revoir comment poser des questions et passer en revue les pronoms interrogatifs de base (p. ex., *Quand, Pourquoi, Où, Quel*) et demander aux apprenants de poser d'autres questions en utilisant ces pronoms. Vous pouvez également leur demander de rédiger des questions de type Vrai ou Faux sur le texte (une question par phrase).

Partie B

Cette activité d'expression écrite repose sur l'exercice de compréhension écrite ci-dessus.

Réponses :

La fête du Canada a lieu le 1er juillet. Elle célèbre la naissance du Canada. À l'occasion de la fête du Canada, on participe à des pique-niques et à des festivals de rue. On peut également aller voir des feux d'artifices dans les parcs le soir. De nombreuses maisons montrent le drapeau canadien.



Activité 5 : Les symboles canadiens - Galerie d'illustrations NCLC 3-4

Cette activité a pour objectif de présenter des symboles nationaux et des illustrations courantes du Canada.

Partie A

Demandez aux apprenants de répondre aux questions en sous-groupes ou en équipes de deux, puis corrigez l'exercice en classe.

Partie B

Discutez en plénière du symbolisme du canot. Expliquez comment les illustrations observées peuvent représenter des idées complexes qui symbolisent le Canada et qui contribuent à faire de notre pays un lieu où l'on partage certaines valeurs, certaines expériences et un patrimoine culturel commun. Elles peuvent également permettre de définir ce que signifie « être canadien ».

Les apprenants peuvent travailler en équipes de deux ou en sous-groupes. Ils peuvent d'abord expliquer l'origine de l'illustration ou de l'emblème, puis décrire ce qu'ils représentent. Enfin, chaque sous-groupe peut présenter son illustration à la classe.

Partie C

Cet exercice peut faire l'objet d'un projet de classe dans lequel chaque apprenant apporte l'illustration ou le symbole de son choix. Ce projet peut être réalisé en ligne sous la forme d'une galerie d'illustrations ou d'une affiche à accrocher au mur de la classe.



Activité 6 : Les symboles canadiens – Apprentissage coopératif NCLC 3-4

Il s'agit d'une activité d'apprentissage coopératif selon la méthode « *Information Gap* ».

Cette activité permet aux apprenants d'améliorer leur expression orale, mais également de revoir des points de grammaire en posant des questions sur l'histoire des symboles canadiens. Pour faire cet exercice, il faut diviser la classe en deux groupes, les apprenants A et les apprenants B. Chaque apprenant aura un texte à trous qu'il peut compléter en posant des questions à son coéquipier.

Partie 1. Réviser avec les apprenants la façon de poser des questions de base (p. ex., *Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Pourquoi*). Demandez aux apprenants A de travailler en équipes de deux et de préparer des questions à poser pour obtenir l'information demandée afin de compléter leur partie du texte. Demandez aux apprenants B de faire de même. Corrigez les questions en plénière et écrivez les réponses au tableau.

Partie 2. Demandez ensuite aux apprenants A de former une autre équipe de deux avec un apprenant du groupe B. Dans chaque équipe, les apprenants posent tour à tour leurs questions et répondent à celles qui leur sont posées. Vous pouvez vous promener dans les rangs et contrôler le bon déroulement de l'exercice en corrigeant les erreurs le cas échéant.

Activité complémentaire : Vous pouvez demander aux apprenants de rédiger d'autres questions sur le texte et les poser à leur coéquipier.

Réponses :

Le 1) castor fait partie des symboles canadiens. Il y a plusieurs siècles, c'était le symbole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui faisait la traite des 2) fourrures de castor à destination de l'Europe. À la recherche de castors, elle a exploré le vaste territoire inconnu du Canada. En 3) 1834, le castor est également devenu le symbole de la Société Saint-Jean-Baptiste, association patriotique canadienne-française. Aujourd'hui, il figure sur les pièces de 4) cinq cents ainsi que sur les armoiries de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il apparaît aussi sur 5) de nombreux timbres canadiens.

La feuille d' 1) érable est un autre symbole canadien. C'est probablement le symbole que l'on associe le plus souvent au 2) Canada à travers le monde. Les érables, présents sur le sol canadien depuis 3) des siècles, constituent un élément essentiel du paysage canadien. Les 4) Canadiens français adoptent la feuille d'érable comme symbole au XVIIIe siècle. Puis elle fait son apparition sur les uniformes et les insignes militaires canadiens. Depuis 5) 1965, elle figure sur le drapeau canadien.



Activité 7 : Canadiens importants – Compréhension orale NCLC 5+

Il s'agit d'une activité de compréhension orale avec préparation à l'écoute.

Partie A

Les questions permettent de présenter le sujet et de déterminer certaines caractéristiques inhérentes à tout héros national ou personnalité importante d'un pays. Demandez aux apprenants de répondre aux questions en sous-groupes, puis corrigez l'exercice en classe.

Partie B

L'enregistrement de cette compréhension orale comprend quatre courtes biographies de Canadiens importants. L'objectif de cette partie est d'améliorer la compréhension globale (idée principale et renseignements clés). Présentez au besoin les nouveaux éléments de vocabulaire avant d'entamer l'activité. Faites écouter deux fois l'enregistrement aux apprenants, puis demandez-leur de remplir le tableau.

Réponses :

A. Emily Murphy
B. Tommy Douglas
C. Lester Pearson
D. David Suzuki

Dans un deuxième temps, faites écouter de nouveau l'enregistrement et demandez aux apprenants de noter trois renseignements sur les réalisations ou les accomplissements des personnalités du tableau. Les apprenants peuvent ensuite comparer leurs réponses et en discuter en équipes de deux ou en sous-groupes.

Activité complémentaire : En guise d'activité complémentaire, vous pouvez poser aux apprenants des questions de compréhension sur des renseignements clés de chaque biographie.

Exemple :

Où Emily Stowe a-t-elle vécu? Qu'a-t-elle fait d'inhabituel pour une femme au début du XXe siècle?

À la tête de quel parti politique se trouvait Tommy Douglas?

Quand Lester Pearson a-t-il reçu le prix Nobel de la paix?

Quelle émission télévisée David Suzuki a-t-il produit pendant des années?

Pour faire suite à cette activité, demandez aux apprenants de reformuler les biographies de ces Canadiens importants ou de rédiger cinq à huit phrases sur la personne de leur choix.



Piste 23, transcription

Emily Murphy fait partie du groupe connu sous le nom des « Cinq femmes célèbres », composé de cinq femmes qui se sont battues pour le droit des femmes. Née en Ontario où elle a grandi, elle passe la majeure partie de sa vie en Alberta, en milieu rural, après s’y être installée avec son mari en 1887. Elle a les qualités d’un chef et manifeste un vif intérêt pour la protection des femmes et des enfants. Elle organise plusieurs groupes de femmes en milieu rural et travaille main dans la main avec d’autres activistes pour d’obtenir le droit de vote pour les femmes. Elle défend fréquemment les femmes devant les tribunaux, fait très inhabituel pour une femme au début du XXe siècle. En 1911, elle fait pression sur le gouvernement de l’Alberta pour garantir le droit d’une femme à un tiers des biens de son mari à son décès. Emily Murphy et les quatre autres membres des « Cinq femmes célèbres » obtiennent également la reconnaissance légale des femmes en tant que « personnes ». Dès lors, toutes les femmes obtiennent le droit de devenir sénatrice, juge ou d’occuper d’autres fonctions importantes.

Tommy Douglas est plus connu sous le nom de « père du régime universel d’assurance maladie ». Il entame sa carrière politique dans les années 1930 en Saskatchewan. Il est à la tête du premier parti socialiste à former un gouvernement provincial. Il anime un mouvement en faveur d’un régime de soins de santé. Pendant son mandat comme premier ministre de la Saskatchewan, il dote la province d’un régime d’assurance maladie, une première au Canada. De nombreux médecins et professionnels de la santé s’opposent à cette idée et tentent d’y mettre un terme, mais ils échouent quand le gouvernement de la Saskatchewan la met en œuvre en 1962. Cette mesure est à l’origine du régime universel d’assurance maladie du Canada. Dans les années 1960, Tommy Douglas fait son entrée en politique fédérale et devient le chef du Nouveau Parti démocratique qui tente d’amener le gouvernement fédéral à améliorer le sort des démunis.

Lester Pearson est un éminent diplomate et homme politique canadien. Sa renommée mondiale s’appuie sur le rôle qu’il a joué au sein des Nations Unies pour le maintien de la paix. Il entame sa carrière politique au sein du Parti libéral et est élu au Parlement. Puis il devient ministre des Affaires étrangères du Canada. Il fait partie des fondateurs de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (l’OTAN) et préconise une collaboration économique et sociale entre les pays membres de l’OTAN. Élu à la présidence de l’Assemblée générale des Nations Unies, il connaît l’un des plus grands succès de sa carrière durant la crise de Suez, en 1956. Il est à l’origine de la création de la Force d’urgence des Nations Unies qui assure la paix dans des zones de guerre jusqu’à la conclusion d’un accord politique, ce qui lui vaut le prix Nobel de la paix en 1957. Il prend ensuite la tête du Parti libéral et devient premier ministre du Canada. Son gouvernement renforce les lois sur la protection sociale et met en place un régime national de pension et d’assurance maladie. Et c’est en 1965, au cours de son mandat, que le drapeau officiel du Canada est conçu et adopté.

David Suzuki est connu au Canada et dans le monde entier depuis des années. Scientifique célèbre, il n’a qu’une passion : sensibiliser la population à l’environnement et à la nature. Il connaît également un grand succès dans le secteur de la télédiffusion : producteur de plusieurs documentaires sur les animaux sauvages, les espèces en voie de disparition et les endroits du monde les plus fascinants. Il présente depuis des années l’émission *The Nature of Things* sur CBC. Il s’est donné pour mission de sensibiliser l’opinion publique aux enjeux environnementaux, aux changements climatiques et aux écosystèmes. Il a ainsi contribué à améliorer les politiques touchant à la nature et à l’environnement. David Suzuki a remporté de nombreux prix et distinctions honorifiques nationaux et internationaux, comme l’Ordre du Canada.



Activité 8 : Les symboles nationaux NCLC 5+

Cette activité a pour objectif de présenter et d'explorer le thème des symboles nationaux, c'est-à-dire des illustrations courantes et officielles que l'on associe au Canada et aux pays d'origine des apprenants. Ces questions traitent de la signification des symboles nationaux, de leurs caractéristiques et de leur lien avec l'identité nationale.

Les apprenants peuvent travailler en sous-groupes ou en plénière. Cette activité peut s'accompagner de recherches ou d'une activité d'expression écrite permettant aux apprenants d'explorer les réponses possibles aux questions.



Activité 9 : Les symboles officiels du Canada – Compréhension orale

NCLC 5+

Cette activité est une compréhension orale d'un enregistrement du guide *Découvrir le Canada* (p. 38).

Partie A

Cette partie constitue une préparation à l'écoute. Elle permet de présenter ou de revoir le vocabulaire de l'enregistrement. Les apprenants peuvent travailler seuls ou en équipes de deux.

Réponses :

1-B 2-F 3-G 4-E 5-D 6-C 7-H 8-A

Partie B

Faites écouter l'enregistrement deux fois ou plus, si nécessaire. Demandez aux apprenants de comparer leurs réponses en équipes de deux, puis corrigez l'exercice en plénière. Vous pouvez également préparer des questions ouvertes sur des renseignements précis du texte.



Piste 24, transcription

Le Canada a beaucoup de symboles importants – des objets, des événements et des personnes qui ont un sens particulier. Ensemble, ils aident à expliquer ce que signifie être Canadien et à façonner notre identité nationale. Des symboles canadiens importants sont reproduits d'ailleurs tout au long de cette brochure.

La Couronne du Canada

La Couronne est un symbole de l'État au Canada depuis 400 ans. Le Canada est une monarchie constitutionnelle à part entière depuis la Confédération en 1867. C'était pendant le règne de la reine Victoria. La reine Elizabeth II, elle, est devenue la reine du Canada en 1952 et a célébré son jubilé d'or en 2002 pour ses 50 ans de règne en tant que souveraine. Son jubilé de diamant, pour ses 60 ans de règne, sera célébré en 2012. La Couronne est un symbole du gouvernement, y compris du Parlement, des assemblées législatives, des tribunaux, des services de police et des forces armées.

Le drapeau national

Le drapeau canadien a été hissé la première fois le 15 février 1965. Le motif rouge-blanc-rouge provient du drapeau du Collège militaire royal de Kingston, fondé en 1876. Le Jour du drapeau national du Canada est le 15 février. Les provinces et les territoires ont aussi des drapeaux qui expriment leurs traditions distinctes.

La feuille d'érable

La feuille d'érable est le symbole du Canada le plus reconnu et respecté. Les feuilles d'érable ont été adoptées comme symbole par les Canadiens français au XVIIIe siècle. Elles figurent sur les uniformes et les insignes militaires canadiens depuis les années 1850, et sont gravées sur les pierres tombales de nos soldats morts au combat et enterrés à l'étranger et au Canada.

Les armoiries et la devise

Pour exprimer sa fierté nationale après la Première Guerre mondiale, le Canada a adopté des armoiries officielles et une devise nationale, *A Mari Usque Ad Mare*, ce qui signifie en latin « d'une mer à l'autre ». Les armoiries contiennent les symboles de l'Angleterre, de la France, de l'Écosse et de l'Irlande ainsi que des feuilles d'érable rouges. Aujourd'hui, on peut voir les armoiries sur les billets de banque, les documents gouvernementaux et les édifices publics.

Source : *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, p. 38. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2009. Adapté et reproduit avec la permission du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010.



Réponses :

1. Le Canada est devenu une monarchie constitutionnelle en 1867, sous le règne de la reine Elizabeth.	Faux
2. La Couronne est notamment le symbole du Parlement, des assemblées législatives et des forces armées.	Vrai
3. Le Jour du drapeau national du Canada est célébré le 5 février.	Faux
4. Les Canadiens français ont adopté les la feuilles d'érable comme symbole au XVIIIe siècle.	Vrai
5. <i>A Mari Usque Ad Mare</i> signifie « entouré d'eau ».	Faux
6. Les armoiries du Canada figurent sur les publications du gouvernement.	Vrai

Pour donner suite à cette activité, les apprenants peuvent lire un extrait du guide *Découvrir le Canada* et préparer des questions à poser à leur coéquipier.

Partie C

Demandez aux apprenants d'effectuer des recherches en ligne sur un symbole officiel de leur choix. Ils peuvent consulter le site Web de Patrimoine canadien (<http://www.pch.gc.ca/> ; cliquer sur « Sujets ») et préparer une présentation PowerPoint contenant des renseignements précis et des illustrations.



Activité 10 : Les jours fériés au Canada – Présentation orale NCLC 5+

Dans cette activité, les apprenants effectuent des recherches et font une présentation orale sur un jour férié au Canada ou une occasion spéciale. Vous pouvez consulter la section « Techniques de présentations orales », p. 257-266 des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*.

Partie A

Les apprenants peuvent partager leurs réponses aux questions posées en équipes de deux ou en sous-groupes. Corrigez l'exercice en plénière.

Partie B

Demandez aux apprenants de former des sous-groupes et de classer les jours fériés chronologiquement sans aucune aide. Vous pouvez au besoin leur donner accès à la liste des jours fériés et des occasions spéciales du guide *Découvrir le Canada* (p. 41), en ligne ou en version imprimée. Les apprenants peuvent également consulter cette liste sur le site Web de Patrimoine canadien au www.pch.gc.ca.

Réponses :

- Le jour de l'An
- Le Vendredi saint
- La fête de Victoria
- La fête du Canada
- La fête du Travail
- L'Action de grâces
- Le jour du Souvenir
- Noël
- Le congé du lendemain de Noël

Partie C

L'utilisation d'un laboratoire d'informatique fournit de bonnes conditions à la réalisation de cette activité. Les apprenants peuvent également effectuer des recherches dans le cadre d'un travail individuel et partager leurs résultats avec la classe. Si vous le désirez, vous pouvez présenter sommairement les techniques de prise de notes à partir de textes écrits et les techniques de navigation sur Internet (p. ex., différents types de recherche et adresses URL). Pour de plus amples renseignements sur ces suggestions complémentaires, veuillez consulter les rubriques « Recherche sur Internet », p. 367 et « Prise de notes », p. 90 des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*.






Chapitre 7

Les régions et l'économie du Canada



Ce chapitre propose des idées d'enseignement consacrées aux régions, aux provinces et aux territoires du Canada ainsi qu'à son économie. Pour bon nombre de nouveaux arrivants, se familiariser avec ce vaste territoire et ses multiples caractéristiques fait partie intégrante du processus d'obtention de la citoyenneté canadienne et renforce leur sentiment d'identité et d'appartenance.

Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté, 2010

- L'économie canadienne, p. 42-43
 - Les régions du Canada, p. 44-51
- 

Exemples de sujets

Voici une liste de sujets susceptibles d'intéresser les apprenants ou de répondre à leurs besoins. Vous pouvez sélectionner les sujets qui correspondent aux niveaux des NCLC des apprenants de votre classe.

Régions du Canada

- Les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick).
- Le Centre du Canada (Québec, Ontario)
- Les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta)
- La Côte Ouest (Colombie-Britannique)
- Le Nord canadien (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon)
 - Les caractéristiques géographiques et topographiques
 - Le climat et les fuseaux horaires
 - Les différences culturelles d'une région à l'autre
 - Les questions environnementales

Provinces et territoires du Canada

- Les abréviations et les symboles
- Les capitales et les grandes villes
- La population
- Les ressources naturelles et les secteurs d'activité
- Les destinations prisées des touristes et les lieux d'intérêt
- Les faits et les renseignements importants
- Les saisons et les conditions météorologiques

Économie du Canada

- Les principaux secteurs industriels
- Le Canada comme partenaire commercial
- Le Canada au sein de l'ALENA, du G8 et du G20
- Les indicateurs économiques du Canada et le niveau de vie
- Les tendances et l'évolution des économies régionales
- La conservation et la protection de l'environnement ainsi que le développement durable



Exemples de contenus d'apprentissage

Voici une liste de contenus d'apprentissage sur le thème des régions et de l'économie du Canada. Vous pouvez vous en servir pour préparer une leçon ou pour élaborer des activités.

NCLC 1-2

- Reconnaître des mots se rapportant aux caractéristiques géographiques des provinces et des territoires.
- Repérer les capitales provinciales sur une carte.
- Produire des énoncés simples sur le climat de sa province de résidence.
- Produire des énoncés simples sur les ressources naturelles du Canada.

NCLC 3-4

- Repérer les régions, les provinces et les territoires du Canada sur une carte.
- Produire des énoncés simples sur les caractéristiques géographiques, le climat et la population de sa province de résidence.
- Dresser un portrait comparatif des ressources naturelles et des secteurs industriels de diverses provinces et territoires.
- Décrire les attractions touristiques de sa province de résidence.
- Interpréter des tableaux statistiques sur l'économie d'une province.

NCLC 5+

- Faire une présentation orale sur un territoire ou une province; présenter ses caractéristiques géographiques, son climat, ses ressources naturelles, ses secteurs industriels ainsi que ses préoccupations environnementales.
- Dresser un portrait comparatif de la population et de la culture de deux provinces.
- Effectuer une recherche sur le libre-échange et son incidence sur l'économie du Canada; discuter des résultats et exprimer son propre point de vue sur le sujet.
- Élaborer une brochure sur les principales attractions touristiques de sa province de résidence.
- Interpréter des tableaux statistiques sur l'économie d'une province et rédiger un paragraphe descriptif sur le sujet.
- Dresser un tableau comparatif de la situation économique de deux provinces.



Exemples de contenus linguistiques

Voici une liste d'éléments de vocabulaire, de grammaire et de fonctions langagières que les apprenants peuvent utiliser pour traiter du thème des régions et de l'économie du Canada.

NCLC 1-2

- Utilisation de prépositions et d'expressions de lieu élémentaires dans des énoncés simples sur l'emplacement géographique de villes, de lacs, de rivières, etc. (p. ex., *dans, près, à côté de, au nord/à l'ouest de, loin de*).
- Utilisation de noms et d'adjectifs pour décrire les caractéristiques topographiques d'une province (p. ex., *des montagnes, un lac, une rivière, une région sauvage, célèbre, grande taille, profond, plat, élevé*).
- Utilisation de noms et de verbes pour décrire les ressources naturelles et les secteurs industriels du Canada.
- Utilisation d'articles définis au masculin, au féminin ou au pluriel devant les noms propres dans des phrases simples sur la géographie du Canada (p. ex., *l'océan Atlantique, les provinces des Prairies, le Manitoba, la Saskatchewan*).

NCLC 3-4

- Utilisation de prépositions et d'expressions de lieu (p. ex., *située sur, le plus à l'est, en direction de l'ouest, au nord du 60^e parallèle*).
- Utilisation de mots et expressions pour exprimer des quantités ou des nombres (p. ex., *les deux tiers de la population, la majorité, la plupart, sa population est de quatre millions d'habitants, environ 600 parcs, 4 200 kilomètres de longueur*).
- Utilisation d'adjectifs comparatifs ou superlatifs pour produire des énoncés comparatifs sur les provinces (p. ex., *plus grand que, la plus ancienne colonie, le plus petit*).
- Utilisation de mots et expressions se rapportant au climat et aux conditions météorologiques dans des phrases simples et composées décrivant le Canada, ses provinces ou ses territoires (p. ex., *un climat tempéré, des conditions climatiques difficiles, des précipitations*).

NCLC 5+



- Utilisation de mots et expressions se rapportant aux caractéristiques géographiques et topographiques du Canada, à son climat et à ses ressources naturelles dans des phrases composées et complexes (p. ex., *un réseau hydrographique, le substratum, le pergélisol, l'exploration gazière et pétrolière en mer*).
- Utilisation de locutions pour dresser des comparaisons entre les provinces ou les régions du Canada (p. ex., *aussi gros que, non seulement... mais aussi, ni... ni*).
- Utilisation de la voix passive à différents temps de verbe pour décrire certaines caractéristiques géographiques. (p. ex., *est situé, est entouré, a été peuplé depuis*).
- Utilisation de marqueurs de relation et d'organisateur textuels pour mettre en parallèle la population, les ressources naturelles et les secteurs industriels des provinces (p. ex., *toutefois, par contraste, pendant ce temps, en revanche*).



- Emploi de différents temps de verbe pour décrire les changements démographiques, environnementaux ou économiques du Canada, de ses provinces ou de ses territoires (p. ex., *a connu une croissance, connaît une croissance, ne cesse de diminuer, s'est accru, a chuté de manière dramatique*).



Exemples de tâches langagières NCLC 1-2

Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des régions et de l'économie du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.




TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les capitales

Repérer la capitale du Canada ainsi que les capitales des provinces et des territoires sur une carte.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Associer le nom des capitales à leurs provinces et territoires respectifs.
- Poser des questions sur les capitales et y répondre.
- Repérer les capitales sur une carte à l'aide d'un outil électronique.
- Compléter une carte du Canada avec les noms des capitales provinciales, territoriales et nationale.




-  NCLC 2–IV : Faire une description simple.
-  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.
-  NCLC 1–III : Se servir de cartes et de schémas simplifiés.

Les caractéristiques géographiques

Repérer des caractéristiques géographiques sur une carte du Canada en suivant des consignes.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Élaborer une liste des provinces et des territoires, puis les repérer sur une carte.
- Associer des mots décrivant des caractéristiques géographiques à des illustrations.
- Produire des énoncés sur des caractéristiques géographiques en s'inspirant d'illustrations.
- Présenter les caractéristiques géographiques d'une province ou d'un territoire sous forme d'affiche ou de collage. Inscire des énoncés simples sur l'affiche.









-  NCLC 1/2-II : Suivre des consignes, répondre à des demandes et observer des interdictions.
-  NCLC 1/2-II : Transcrire des mots.
-  NCLC 1–III : Se servir de schémas simplifiés.



Les ressources naturelles



Repérer sur une carte du Canada les endroits où se trouvent des ressources naturelles importantes

Activités possibles :

-  Acquisition de vocabulaire : Associer des mots à des illustrations du secteur des ressources naturelles.
 -   Écouter des mots et des énoncés simples portant sur les ressources naturelles et les associer aux illustrations appropriées; repérer ces ressources naturelles sur une carte du Canada.
 -  Replacer des mots dans le bon ordre en vue de produire des énoncés simples sur les ressources naturelles du Canada.
 - Élaborer une carte illustrant le secteur de l'exploitation des ressources naturelles au Canada.
-  NCLC 2–IV : Faire une description simple.
 -  NCLC 1–III : Se servir de cartes et de schémas simplifiés.
 -  NCLC 1–IV : Relever des données explicites et précises : des nombres, des lettres, quelques mots et expressions clés.
 -  NCLC 1–IV : Transcrire des mots.



Exemples de tâches langagières NCLC 3-4





Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des régions et de l'économie du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.

TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les aysages du Canada

Écouter des énoncés sur les caractéristiques géographiques du Canada et les repérer sur une carte.

Activités possibles :

- Acquisition de vocabulaire : Associer des mots se rapportant à des illustrations de caractéristiques topographiques.
 -  Compléter des phrases en y ajoutant le nom d'éléments topographiques.
 -  Écouter des extraits décrivant certains endroits du Canada, puis repérer ces lieux sur une carte.
 - Après l'écoute, rédiger des énoncés portant sur les paysages et les caractéristiques topographiques du Canada ainsi que sur leur emplacement géographique à l'aide de la carte.
 - À tour de rôle, formuler des questions sur les caractéristiques topographiques du Canada et décrire des illustrations qui les représentent.
-  NCLC 3–IV : Décrire brièvement un objet, une situation.
 -  NCLC 3/4–IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites d'un récit ou d'une description.



Les provinces et territoires du Canada

Lire au sujet des provinces et territoires du Canada et leurs capitales; consulter certaines données statistiques connexes. Transcrire l'information dans un tableau.

Activités possibles :

- Repérer sur une carte du Canada les cinq régions du Canada ainsi que les provinces et territoires de même que leurs capitales.
 - 📄 🗣️ Prononciation : prononcer le nom des provinces, des territoires et leur capitale, ainsi que des grands nombres.
 - 📄 🤝 Apprentissage coopératif (*Information Gap*). Travailler en équipes de deux sur un tableau de données sur les provinces et territoires présenté sous la forme de deux textes à trous qui se complètent réciproquement. Compléter l'information manquante de son propre texte à trous en posant des questions à son coéquipier, et vice versa.
 - Élaborer un tableau à partir de données sur les provinces et les territoires du Canada (capitales, abréviations, date d'entrée dans la Confédération, région, population, langues officielles) et le présenter en classe.
- 🗣️ NCLC 3-I : Demander des explications.
 - 🗣️ NCLC 3-I : Signaler à son interlocuteur tout problème de communication.
 - ✍️ NCLC 4-II: Transcrire des textes courts pour utiliser l'information à des fins personnelles, pour accomplir une tâche ou pour retenir des renseignements.
 - 📖 NCLC 4-IV : Trouver des renseignements dans des textes à forme prédéterminée.

Les attractions touristiques locales



Rédiger une courte lettre à un ami ou à un parent qui décrit les attractions touristiques de sa province de résidence.

Activités possibles :

- Consulter du matériel d'information touristique imprimé ou en ligne sur des lieux d'intérêt locaux dans le but de faire une courte présentation orale.
 - Faire une courte présentation orale sur une attraction touristique. Écouter de courts publipportages sur les provinces. Remplir un tableau de compréhension.
- ✍️ NCLC 3-IV Décrire une personne, un objet, un endroit, une situation ou un événement.
 - 📖 NCLC 4-III : Recueillir l'information de courts dépliants.
 - 🗣️ NCLC 3/4-IV : Comprendre l'essentiel, l'information clé et certains renseignements explicites d'un récit ou d'une description.



Exemples de tâches langagières NCLC 5+

Voici des exemples de tâches et de compétences langagières propres aux NCLC qui aideront les apprenants à maîtriser les contenus d'apprentissage liés au thème des régions et de l'économie du Canada. Les pictogrammes  et  indiquent que l'activité suggérée se trouve plus loin dans ce chapitre, dans la section **Exemples d'activités**.



TÂCHES	COMPÉTENCES CIBLÉES
--------	---------------------

Les régions, provinces et territoires du Canada

En sous-groupes, effectuer une recherche sur une région, une province ou un territoire du Canada et faire une présentation orale en classe. Chaque apprenant présente un élément différent de son sujet de recherche (p. ex., géographie, population, ressources naturelles, économie, attractions touristiques).

Activités possibles :

- Effectuer une recherche en ligne et prendre des notes.
- Esquisser le plan de sa propre partie de la présentation orale.
- Écouter une présentation et prendre des notes. En résumer les principaux points.


-  NCLC 6–IV : Décrire et comparer des personnes, des lieux, etc.
-  NCLC 5–II : Résumer une page d'information en sept à dix points importants.

Les provinces du Canada

Écouter une présentation comparant deux provinces et répondre à des questions de compréhension.

Activités possibles :

- Répondre à des questions de compréhension Vrai ou Faux sur des données explicites.
- Prêter attention aux expressions utilisées pour présenter les parties d'une présentation.
- Discuter librement à la suite de questions ouvertes.

-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension des données explicites et des renseignements implicites dans des textes descriptifs ou narratifs enregistrés.




Les secteurs industriels du Canada

Lire un tableau de données statistiques sur les secteurs industriels du Canada, interpréter les données et rédiger un paragraphe sur le sujet.

Activités possibles :

- Lire un tableau de données statistiques sur l'emploi dans divers secteurs industriels du Canada et répondre à des questions de compréhension.
- Interpréter les données statistiques et produire des énoncés sur l'évolution et les tendances de l'emploi.
- À l'aide du logiciel MS PowerPoint ou Excel, élaborer un graphique qui illustre les tendances de certains secteurs industriels ciblés. Décrire le graphique en classe.



-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension de cartes routières, de plans de ville et de divers graphiques et schémas standards.

Les territoires du Nord

Prendre des notes lors d'une présentation sur les territoires du Nord et rédiger un bref résumé.

Activités possibles :

- Préparation à l'écoute : Définir de nouveaux mots.
- Écouter une présentation et prendre des notes en se servant du gabarit fourni.
- Effectuer une recherche sur le même sujet en vue de présenter des informations complémentaires.
- Discuter des enjeux liés à l'industrialisation et au développement des territoires du Nord canadien ou à la situation économique des peuples du Nord.

-  NCLC 6/7–II : Prendre des notes lors d'une présentation orale.
-  NCLC 5–IV : Montrer sa compréhension de la plupart des données explicites et de l'information implicite dans un texte narratif.



Exemples d'activités complémentaires

Voici une liste d'activités qui permettront aux apprenants d'explorer le thème des régions et de l'économie du Canada. Elles peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage. Organiser une sortie de classe dans un musée ou une galerie d'art locale dont l'exposition porte sur une région géographique ou géologique du Canada.

- Inviter une personne ayant résidé dans une autre province ou région du Canada à parler de cet endroit (p. ex., un apprenant plus avancé du même établissement).
- Visionner des vidéos portant sur des régions ou des secteurs économiques du pays et en discuter.
- Consulter des dépliants ou des sites Web qui comportent des renseignements touristiques sur différentes provinces; retranscrire l'information pour usage personnel ou en vue d'élaborer un bulletin en classe.
- Inviter un employé de l'office du tourisme local à parler d'itinéraires de voyage abordables dans différentes régions du Canada et au sein même de la province de résidence.
- Effectuer une recherche sur les destinations touristiques ou les lieux d'intérêt de la région.
- Effectuer une recherche (en ligne ou en personne) sur les secteurs industriels de la région.
- Inviter un représentant de l'industrie à venir parler de son secteur industriel et de son importance pour l'économie régionale.
- Écouter un film, un spectacle ou un documentaire réalisé dans une province ou une région précise et décrire les caractéristiques de cet endroit.
- Écouter ou visionner une nouvelle sur l'économie canadienne et faire un compte rendu à la classe.

Exemples de stratégies d'étude et de préparation à l'examen

Voici une liste de stratégies d'étude qui permettront aux apprenants d'étudier le thème des régions et de l'économie du Canada et de se préparer à l'examen de citoyenneté. Ces stratégies peuvent prendre la forme d'activités en salle de classe ou d'activités d'auto-apprentissage.

- Lire « Les régions du Canada » aux pages 44 à 51 du guide *Découvrir le Canada*. Dresser un tableau où figureront le nom des régions, leurs ressources naturelles et leurs principales activités économiques.
- Colorer une carte muette du Canada en utilisant différentes couleurs pour indiquer où se trouvent les principaux secteurs industriels et les ressources naturelles. Indiquer dans une légende la signification des couleurs.
- Préparer des fiches d'étude comportant le nom des provinces, des territoires et des capitales provinciales.
- Visionner une vidéo qui met en relief les régions géographiques du Canada. Prendre des notes ou dessiner des symboles ou des pictogrammes sur une carte muette du Canada.
- Effectuer une recherche sur des faits et des données statistiques traitant des caractéristiques géographiques, du climat et des ressources du Canada.
- Dresser une liste des superlatifs propres au Canada (p. ex., *le plus grand lac, la montagne la plus élevée, le plus ancien puits de pétrole, le gisement de minerai le plus riche*), puis les repérer sur une carte du Canada.



- Prendre connaissance des exemples de questions pour étude disponibles sur le site Web du gouvernement pour se familiariser avec le type d'information demandé (<http://www.cic.gc.ca>; cliquer sur Demande de citoyenneté > L'examen de citoyenneté > Préparation à l'examen > Exemples de questions pour étude). Préparer des questions pour étude sur les renseignements clés de la section. Répondre aux questions ou interroger son coéquipier.
- Tester sa connaissance de la géographie canadienne à l'aide de sites Web interactifs. Consulter notamment le <http://www.canadiangeographic.ca/atlas/intro.aspx?lang=Fr>.



Exemples de ressources

Voici une liste de ressources que vous pouvez utiliser pour élaborer des activités sur le thème des régions et de l'économie du Canada. Assurez-vous d'adapter ces ressources au niveau approprié de votre classe d'apprenants, selon les NCLC.

Ressources imprimées

1. *Portrait du Canada*, Statistique Canada, 2002.
Voir le chapitre 1 « Le Territoire ». NCLC 7
2. *Le Canada*, Marlene Gutsole & Reginald Gutsole, Collection « Je Découvre », Éditions de la Chenelière Education, 2002. NCLC 3-4
3. *A la découverte du Canada*, Barbara Greenwood, Édition Héritage, 2004.
Pour chaque province ou territoire, on trouve une carte indiquant les principales villes, les cours d'eau, les montagnes et les centres d'intérêt, ainsi qu'un encadré présentant des statistiques sur les populations, les superficies, les grandes villes et les principales industries. De plus, vous y trouverez une description des armoiries, des emblèmes floraux, des oiseaux et arbres et un calendrier historique. NCLC 3-4
4. *Second regard sur le Canada*, Phyllis A. Arnold et Betty Gibbs, Édition Duval, 2001.
Le texte analyse la relation entre les premiers explorateurs européens et les peuples autochtones, ainsi que les contributions de ces derniers au développement du Canada. Les apprenants se familiariseront également avec des sujets d'ordre social, économique et environnemental qui sont d'un intérêt particulier pour les peuples autochtones aujourd'hui. Les livres de cette collection proposent photos, illustrations, récits, extraits de documents historiques qui font voyager l'élève dans le passé afin de jeter un second regard sur l'histoire du Canada. Pour chaque chapitre, récits, sujets de discussion, survols et prévisions sont appliqués. Activités variées, résolution de problèmes, projets de recherche, révision font également partie de l'approche que préconisent les ouvrages de cette collection sur l'histoire du Canada. Le guide pédagogique est aussi disponible. Voir partie III du chapitre 12. NCLC 5+
5. *Bâtir la nation canadienne*, Gilles Viens ; Édition Guérin, 1994.
Voir le chapitre 13. NCLC 4-5
6. *Les provinces du Canada*, Édition S &S Learning, 1995.
L'ouvrage contient des chapitres présentant les différentes provinces du Canada, suivis d'exercices ayant différents objectifs : reconnaître l'information en complétant un tableau, en répondant aux questions ou en remplissant une carte. NCLC 2-3.
Le premier chapitre donne des renseignements généraux sur le Canada avec des illustrations ; les exercices qui y suivent demandent à l'apprenant de reconnaître des informations spécifiques. NCLC 1



Ressources en ligne

1. Canada: Commission canadienne du tourisme - Explorez sans fin Canada
<http://cafr.canada.travel/>
Site officiel du tourisme au Canada dans lequel vous trouverez une carte interactive du Canada. Vous pouvez cliquer sur les régions, les provinces et les villes pour obtenir des renseignements sur les événements, le sport, la culture, le patrimoine, la gastronomie, et bien d'autres. Le site possède également un recueil de courtes vidéos sur différentes régions et attraits touristiques de partout au Canada.
2. Canada: Commission canadienne du tourisme
<http://centredesmedias.canada.travel/canada-facts>
Ce site Web offre une carte interactive du Canada. En cliquant sur une province ou sur un territoire, vous obtiendrez un court texte sur la province en question. Vous aurez l'option de cliquer sur des vidéos, des photos ou des faits pour en savoir plus.
3. Canada : Statistique Canada - Le Canada et ses partenaires commerciaux
<http://www.statcan.gc.ca/kits-trousses/trade-commerce/trade-commerce1-fra.htm>
Cette page Web affiche un plan de leçon qui permet aux apprenants de définir la relation entre le Canada et ses partenaires commerciaux. Les apprenants utilisent des sources de données du site Web de Statistique Canada pour étudier l'importance croissante du commerce en général. Vous trouverez plusieurs plans de leçons dans le site Web de Statistique Canada.
4. Canada : Ressources naturelles du Canada – L'Atlas du Canada
<http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/index.html>
Les ressources éducatives de l'Atlas du Canada offre des faits sur le Canada, des cartes de référence, des jeux-questionnaires, de la cartographie et un glossaire interactif. Dans le site Web, vous y trouverez également des renseignements sur le climat, l'économie, les attraits touristiques, la population du Canada, et bien d'autres.
5. Canada : Se rendre au Canada
<http://www.serendreaucanada.gc.ca/>
C'est un portail pour les nouveaux arrivants au Canada. Cliquez sur l'onglet « Apprendre à connaître le Canada » pour en savoir plus sur les régions, le territoire, le climat, les Canadiens, et bien d'autres.
6. Canada : Ressources naturelles
<http://www.nrcan-rncan.gc.ca/studelev/index-fra.php>
Ce site Web du gouvernement du Canada offre des ressources pédagogiques sur la foresterie, la géographie, les changements climatiques, etc. Vous y trouverez des plans de cours, des projets scientifiques et d'autres ressources élaborés pour utilisation dans leur classe.



7. Canada : L'Atlas canadien en ligne
<http://www.canadiangeographic.ca/atlas/intro.aspx?lang=Fr>
Site web interactif sur la géographie du Canada. Vous pouvez explorer les thèmes suivants : les régions, les ressources naturelles, les gens, et bien d'autres. De plus, vous y trouverez un répertoire géographique, un glossaire des termes ainsi qu'un centre d'apprentissage. Ce dernier comprend des plans de leçons et des activités pour la salle de classe qui peuvent être téléchargés en divers formats. Vous pouvez choisir les ressources par province ou par sujet.
8. Ontario : Bienvenue à Ontario Travel
<http://www.ontariotravel.net/TCISSegmentsWeb/main.portal?language=fr>
Site Web qui offre des renseignements généraux sur la province de l'Ontario tels que les attractions touristiques, la culture francophone, les sports, les différentes régions de la province, et bien d'autres.
9. Québec : Bonjour Québec
<http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/accueil.html>
Site Web officiel du tourisme au Québec, il offre des renseignements généraux sur la province du Québec tels que les attractions touristiques, la culture francophone, les sports, les différentes régions de la province, et bien d'autres. Cliquez sur l'onglet « Découvrez ». Vous y trouverez également des photos et des vidéos.
10. Québec : Destination Québec
<http://www.destinationquebec.com/categories>
Site Web qui regroupe une collection de photos et de vidéos sur les régions du Québec, les saisons et les activités telles que la randonnée pédestre, le ski, le camping, etc.
11. Nouveau-Brunswick : Tourisme Nouveau-Brunswick
<http://www.tourismenouveaubrunswick.ca/>
Site Web officiel de la province. Cliquez sur l'onglet « A propos du Nouveau-Brunswick » pour obtenir des renseignements sur les gens, le climat et les saisons, l'histoire et la culture ainsi que des faits et des chiffres.
12. Nouvelle-Écosse : Se rendre en Nouvelle-Écosse
<http://www.novascotia.com/fr/home/default.aspx>
Site Web officiel de la province. Cliquez sur l'onglet « Découvrir la Nouvelle-Écosse » pour obtenir des renseignements sur les villes, les plages, l'histoire, la culture ainsi que le plein air.
13. Terre-Neuve –et-Labrador
<http://www.newfoundlandlabrador.com/fr/>
Site Web officiel de la province. Cliquez sur l'onglet « A propos de cette place » pour obtenir des renseignements sur la géographie, la nature, l'histoire, les personnes, la culture ainsi que la météo et le climat. Vous pourrez également visionner de courtes vidéos sur les paysages de la province.



14. Terre-Neuve-et-Labrador : Portail des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador
<http://www.francotnl.ca/index.php>
Site qui regroupe tous les services offerts en français ainsi que des renseignements touristiques, dont la culture, l'histoire, l'économie, les attraits ainsi que sur les régions.
15. Île-du-Prince-Édouard
<http://www.tourismpei.com/index.php3?number=1009546&lang=F>
Site Web officiel de la province. Cliquez sur l'onglet « Au sujet de l'île » pour obtenir des faits géographiques et historiques, des renseignements sur les régions et les communautés, ainsi que les attraits touristiques.
16. Manitoba : Voyage Manitoba
<http://www.travelmanitoba.com/fr/index.html>
Site Web officiel de la province. Cliquez sur l'onglet « Le Manitoba en bref » pour obtenir un court texte sur la province et ses attraits. En parcourant le site, vous y trouverez des renseignements sur la géographie, la nature, l'histoire, les personnes, la culture, le climat ainsi que des cartes, et bien d'autres.
17. Saskatchewan : Bienvenue en Saskatchewan
<http://www.sasktourism.com/lang/french.htm>
Page Web en français qui résume les principaux renseignements touristiques sur la province tels que l'histoire, la culture, la pêche et le plein air.
18. Alberta: Alberta en français
<http://www.tourismealberta.ca/>
<http://www1.travelalberta.com/FR-CA/>
Deux sites Web en français qui regroupent tous les renseignements sur la province tels que les régions, les attraits, le plein air, le patrimoine culturel, l'histoire et bien d'autres.
19. Colombie-Britannique : Bienvenue en Colombie-Britannique
<http://www.tourisme-cb.com/>
Site Web officiel de la province. En parcourant le site, vous y trouverez des renseignements sur les régions, la géographie, l'économie, la population de la province. Vous y trouverez également un onglet « Services en français » qui affiche la liste des organismes touristiques qui offrent des services en langue française.
20. Yukon
<http://www.travel yukon.com/fr/home-au>
Site Web officiel du territoire. Cliquez sur l'onglet « À propos du Yukon » pour obtenir des renseignements sur l'histoire, la culture, la nature, les paysages, les collectivités ainsi qu'un court résumé sur le Yukon. Vous y trouverez également des cartes e climat ainsi que des cartes, et bien d'autres.



21. Nunavut : Destination Nunavut

<http://www.destinationnunavut.com/>

Cliquez sur l'onglet « Découvrez le Nunavut » pour obtenir des renseignements sur la culture, les communautés, la nature. Vous y trouverez également un recueil de photos.

22. Territoires du Nord-Ouest : Spectaculaire Territoires du Nord-Ouest

<http://www.tnospectaculaire.com/>

Site Web qui regroupe des renseignements généraux et des photos sur les aurores boréales, la nature, l'histoire, la culture, les arts et la population. Vous y trouverez une carte interactive des diverses régions du territoire et leurs caractéristiques.

Logiciels, jeux et cédéroms

1. Explorer le Canada (NCLC 3 à 5)

<http://www.newlanguage.ca/>

Ce cédérom comprend plus de 170 modules textes sur l'histoire et la géographie du Canada en langage clair, accompagnés chacun d'une photographie ou d'une illustration historique. Les modules comportent deux niveaux de difficulté linguistique et ils abordent tous un volet de l'héritage naturel et culturel du Canada. Le programme comprend une introduction détaillée, un aperçu et un tutoriel d'utilisation. Des exercices et des tests portant sur le contenu de la présentation et le test de citoyenneté canadienne sont également disponibles. Explorer le Canada est accompagné d'un manuel de l'enseignant ainsi que d'un guide des documents d'appui.





Les régions et l'économie du
Canada

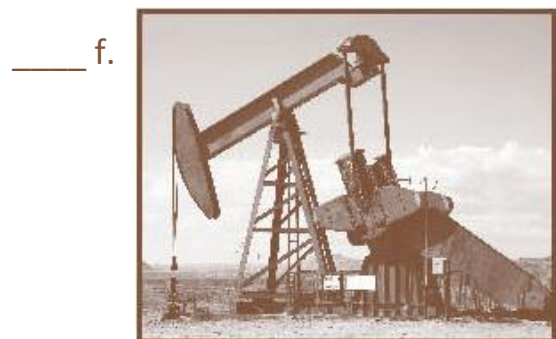
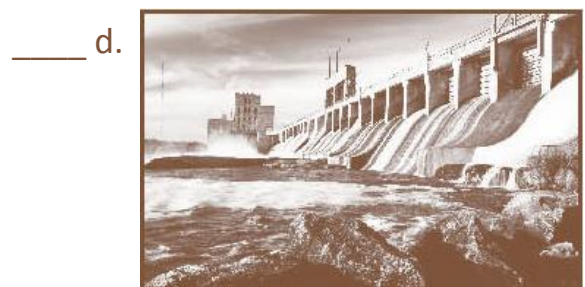
Exemples d'activités

Activité 1 : Les ressources naturelles – Vocabulaire NCLC 1-2

Partie A. Regardez les illustrations ci-dessous. Lisez les mots et associez-les aux illustrations. Écrivez le mot sur le tiret en-dessous de l'illustration.

les raisins le homard le bois le pétrole l'eau le blé

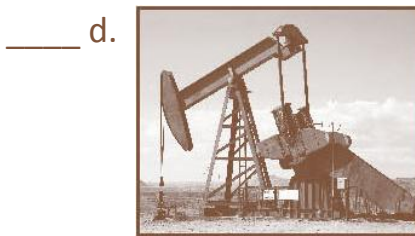
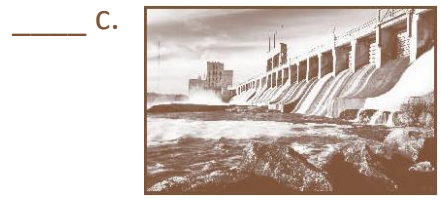
Partie B. Écoutez l'enregistrement. Inscrivez le numéro de la phrase entendue à côté de l'illustration appropriée. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P25_Ch07_Act01_PtieB.mp3



Activité 2 : Les ressources naturelles – Compréhension orale NCLC 1-2

Partie A. Écoutez l'enregistrement. Inscrivez le numéro de la phrase entendue à côté de l'illustration appropriée.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P26_Ch07_Act02_PtieAetB.mp3



Partie B. Écoutez de nouveau l'enregistrement. Portez attention au nom des provinces. Inscrivez le numéro de la phrase entendue sur la carte à l'endroit approprié.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P26_Ch07_Act02_PtieAetB.mp3



Partie C. Complétez les phrases avec le nom de la province approprié.

1. Les pompes à pétrole se trouvent en _____.
2. Le champ de blé est situé en _____.
3. Le barrage d'eau est situé au _____.
4. Le bois provient de _____.
5. Les raisins proviennent de _____.



Activité 3 : Les ressources naturelles - Formulation de phrases NCLC 1-2

Replacez les mots dans le bon ordre pour en faire des phrases. Utilisez des lettres majuscules et un point aux endroits appropriés.

1. bois sur est le camion le .

2. casier à homards sur homard le est le.

3. sont les raisins vigne la sur.

4. dans blé le est champ le.

5. pétrole le pompe la est dans.



Activité 4 : Les provinces canadiennes et leurs capitales - Prononciation NCLC 3-4

Partie A. Écoutez et répétez. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P27_Ch07_Act04_PtieA.mp3

Canada	Ottawa
Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
Nouvelle-Écosse	Halifax
Nouveau-Brunswick	Fredericton
Québec	Québec
Ontario	Toronto
Manitoba	Winnipeg
Saskatchewan	Regina
Alberta	Edmonton
Colombie-Britannique	Victoria
Nunavut	Iqaluit
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife
Yukon	Whitehorse

Partie B. Écoutez et répétez. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P28_Ch07_Act04_PtieB.mp3

1. La capitale du Canada est Ottawa.
2. St. John's est située à Terre-Neuve-et-Labrador, non pas au Nouveau-Brunswick.
3. Yellowknife est située dans les Territoires du Nord-Ouest.
4. Toronto est la capitale de l'Ontario.
5. La Saskatchewan est située entre l'Alberta et le Manitoba.
6. Victoria est la capitale de la Colombie-Britannique.

Partie C. Rédigez vos propres phrases à partir des noms du tableau. Échangez vos phrases avec un compagnon de classe. À tour de rôle, lisez les phrases de l'autre pour exercer votre prononciation.



Activité 5 : Les régions du Canada – Apprentissage coopératif NCLC 3-4

Apprenant A.

Examinez le tableau. Quelle information manque-t-il? Complétez le tableau en interrogeant votre coéquipier (p. ex., *Quelle est la capitale de l'Ontario?*). Répondez ensuite aux questions de votre coéquipier. Comparez vos tableaux et vérifiez l'information que vous y avez ajoutée.

Une fois l'exercice terminé, rédigez cinq nouvelles questions et interrogez votre coéquipier sur l'information contenue dans le tableau.

RÉGION	PROVINCE ou TERRITOIRE	POPULATION*	CAPITALE
	Terre-Neuve-et-Labrador		St. John's
	Île-du-Prince-Édouard	140 985	Charlottetown
	Nouvelle-Écosse	938 183	
		749 468	Fredericton
Centre du Canada	Québec		Québec
	Ontario	13 069 182	Toronto
Provinces des Prairies	Manitoba		Winnipeg
	Saskatchewan	1 030 129	
	Alberta	3 687 662	Edmonton
Côte Ouest	Colombie-Britannique	4 455 207	
Territoires du Nord	Nunavut	32 183	
		43 439	Yellowknife
	Yukon	33 653	

Source : Statistique Canada, *Coup d'œil sur le Canada*, 12-581-XWE 2010000 2010. Publié le 12 mars 2010. * Population en 2009.



Apprenant B.

Examinez le tableau. Quelle information manque-t-il? Complétez le tableau en interrogeant votre coéquipier (p. ex., *Quelle est la capitale de l'Ontario?*). Répondez ensuite aux questions de votre coéquipier. Comparez vos tableaux et vérifiez l'information que vous y avez ajoutée.

Une fois l'exercice terminé, rédigez cinq nouvelles questions et interrogez votre coéquipier sur l'information contenue dans le tableau.

RÉGION	PROVINCE OU TERRITOIRE	POPULATION*	CAPITALE
Région de l'Atlantique		508 925	St. John's
	Île-du-Prince-Édouard		Charlottetown
	Nouvelle-Écosse	938 183	Halifax
	Nouveau-Brunswick		Fredericton
Centre du Canada	Québec	7 828 879	
	Ontario		Toronto
	Manitoba	1 221 964	
	Saskatchewan	1 030 129	Regina
	Alberta	3 687 662	
	Colombie-Britannique	4 455 207	Victoria
Territoires du Nord		32 183	Iqaluit
	Territoires du Nord-Ouest		Yellowknife
	Yukon	33 653	Whitehorse

Source : Statistique Canada, *Coup d'œil sur le Canada*, 12-581-XWE 2010000 2010. Publié le 12 mars 2010. * Population en 2009.



Activité 6 : Les paysages du Canada - Vocabulaire NCLC 3-4

Partie A. Lisez les mots de l'encadré et trouvez leur définition dans un dictionnaire. Puis utilisez ces mots pour compléter les phrases ci-dessous. Au besoin, accordez le mot en genre et en nombre. Rédigez vos propres phrases avec les mots qui restent.

baie	plaine	Bouclier canadien
côte	montagneux	vallée
île	chute d'eau	toundra
péninsule	eau douce	glacier

1. Le Nord canadien est une région unique caractérisée par la présence de la _____, c'est-à-dire une région où les arbres ne poussent pas.
2. Le _____ est composé de roches anciennes riches en minéraux.
3. Les trois provinces des Prairies forment une gigantesque _____ rase et fertile.
4. Les chutes Niagara, qui figurent parmi les plus importantes _____ au monde, sont situées sur la frontière canado-américaine.
5. D'après les scientifiques, le réchauffement climatique serait responsable de la fonte de nombreux _____ en Alberta.
6. La Cordillère est une haute chaîne de montagnes qui longe la _____ Ouest du Canada.
7. Il est très difficile de pratiquer l'agriculture dans les régions _____.
8. On construit généralement les phares sur des _____ qui s'avancent dans la mer pour que les marins puissent les repérer aisément.

Partie B. Repérez les endroits suivants sur une carte du Canada (ou trouvez leur emplacement sur Internet). Inscrivez l'abréviation de la province ou du territoire où ils se trouvent.

- | | | | |
|---------------------------------------|-------|--------------------------|-------|
| 1. le Lac Supérieur | _____ | 5. le fleuve Mackenzie | _____ |
| 2. les Basses-terres du Saint-Laurent | _____ | 6. l'île de Baffin | _____ |
| 3. la vallée de l'Okanagan | _____ | 7. l'île du Cap-Breton | _____ |
| 4. le glacier Athabasca | _____ | 8. la Péninsule d'Ungava | _____ |



Activité 7 : Les paysages du Canada - Compréhension orale NCLC 3-4

Partie A. Écoutez la description des endroits canadiens suivants. Écrivez le nom de chaque endroit à côté du chiffre approprié.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P29_Ch07_Act07_PtieAetB.mp3

	l'île de Baffin		les Basses-terres du Saint-Laurent du Centre		les chutes Niagara
	la vallée de l'Okanagan		la Péninsule de la Gaspésie		le Grand lac de l'Ours
1.		4.			
2.		5.			
3.		6.			

Partie B. Écoutez de nouveau l'enregistrement. Associez le numéro de la description à l'endroit approprié sur la carte.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P29_Ch07_Act07_PtieAetB.mp3



Activité 8 : L'économie du Canada – Lecture de tableaux NCLC 5+

Partie A. Discutez des réponses aux questions ci-dessous.

1. Les secteurs industriels sont généralement répartis en deux catégories : la production de biens et la prestation de services. Donnez des exemples de secteurs industriels qu'on trouve au Canada pour chacune des catégories.
2. Consultez une carte du Canada. Déterminez quels sont les secteurs de production de biens présents dans les divers provinces et territoires.
3. Quels sont les secteurs qui emploient un grand nombre de personnes dans votre province?

Partie B. Lisez le tableau ci-dessous, puis répondez aux questions de compréhension Vrai ou Faux.

L'EMPLOI, SELON L'INDUSTRIE

	1999	2004	2009
	en milliers		
TOUTES LES INDUSTRIES	14 406,7	15 947,0	16 848,9
Production de biens	3 742,5	3 989,8	3 736,4
Agriculture	406,0	326,0	320,5
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	263,8	286,6	316,2
Services publics	114,3	133,3	147,8
Construction	766,9	951,7	1 161,4
Fabrication	2 191,5	2 292,1	1 791,6
Services	10 664,3	11 957,2	13 112,5
Commerce	2 218,2	2 507,1	2 639,8
Transport et entreposage	737,0	799,4	820,3
Finance, assurances, immobilier et location	859,9	960,6	1 099,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	900,7	1 018,3	1 201,6
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	504,7	630,2	656,5
Éducation	970,7	1 035,7	1 192,7
Soins de santé et assistance sociale	1 436,0	1 733,4	1 955,0
Information, culture et loisirs	630,5	738,0	776,7
Hébergement et services de restauration	913,6	1 012,4	1 055,9
Administrations publiques	776,3	825,5	926,6
Autres services	716,5	696,6	788,3

Source : Statistique Canada, *Coup d'œil sur le Canada*, 12-581-XWE 2010000 2010. Publié le 12 mars 2010.



- | | | |
|--|---|---|
| 1. Le taux d'emploi global au Canada est en baisse depuis 1999. | V | F |
| 2. Le secteur de production de biens comptait plus d'employés en 1999 qu'en 2009. | V | F |
| 3. Le taux d'emploi dans le secteur de la fabrication a considérablement chuté depuis 2004. | V | F |
| 4. Le secteur qui connaît la croissance la plus marquée en termes d'emploi est celui du commerce. | V | F |
| 5. Les secteurs qui affichaient les taux d'emploi les plus faibles en 2009 sont la foresterie, la pêche, les mines ainsi que | V | F |
| 6. Il était beaucoup plus facile de se trouver un emploi comme agent d'assurance en 1999 qu'en 2009. | V | F |
| 7. Le nombre de personnes travaillant dans le secteur des services a constamment augmenté entre 1999 et 2009. | V | F |
| 8. Le taux d'emploi dans l'ensemble des secteurs de production de biens a augmenté entre 1999 et 2004. | V | F |

Partie C. Relisez le tableau et à l'aide de l'information qu'il contient, rédigez un paragraphe. Traitez de l'évolution du taux d'emploi dans certains secteurs industriels précis. Décrivez les changements et les tendances à l'aide de verbes (*augmenter, diminuer, chuter, demeurer stable*) et d'adverbes (*énormément, lentement, progressivement*).

Exemple :

Les données présentées dans le tableau expliquent l'évolution du taux d'emploi dans différents secteurs industriels entre 1999 et 2009. ...



Activité 9 : Le Nord canadien – Compréhension orale NCLC 5+

Partie A. Vous entendrez à la partie B les mots ci-dessous dans un enregistrement sur les territoires du Nord. Expliquez leur signification.

faune

conifère

crépuscule

frontière

dégel

transitoire

précipitation

aride



Partie B. Écoutez un enregistrement sur le Nord et répondez aux questions ci-dessous. http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P31_Ch07_Act09_PtieBetC.mp3

1. Quels renseignements clés sur le Nord sont abordés dans l'enregistrement?
2. Les biologistes divisent le Nord en deux régions. Quelles sont ces deux régions et en quoi diffèrent-elles?
3. À quoi ressemble l'été dans le Nord? Et l'hiver?
4. Qu'est-ce qu'une aurore boréale?
5. Nommez cinq espèces d'animaux sauvages vivant dans le Nord.
6. Définissez les termes suivants : pergélisol, tundra, limite forestière, forêt boréale.



Partie C. Écoutez de nouveau l'enregistrement et prenez des notes. Organisez vos notes à l'aide du tableau ci-dessous. Rédigez un court résumé de l'enregistrement.

http://static.language.ca/manuelsurlacitoyennete/P31_Ch07_Act09_PtieBetC.mp3

	RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Intro		
	la forêt boréale : la tundra :	
Climat		
Faune		



Notes à l'enseignant sur les exemples d'activités

Les activités du présent document correspondent aux sections suivantes des *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 1 à 5* :

NCLC 1–2

Canada – Géographie, p. 202–203, p. 208–209

NCLC 3–4 et 5+

Canada – Géographie, p. 214–215, p. 220–221

Activité 1 : Les ressources naturelles - Vocabulaire NCLC 1-2

Partie A

Cette activité vise à familiariser les apprenants avec des mots se rapportant à quelques-uns des principaux secteurs d'exploitation des ressources naturelles du Canada. La plupart des illustrations de cette activité se retrouvent aux pages 42 et 43 du guide *Découvrir le Canada* dans la section « L'économie canadienne ». L'une d'entre elles (e) figure à la page 48 de *Découvrir le Canada*. Si vous disposez d'un rétroprojecteur ou d'un ordinateur, vous pouvez montrer cette page à votre classe. Cachez les mots du tableau pendant que les apprenants observent les illustrations et donnent les mots qu'ils connaissent. Vous pouvez écrire les mots au tableau pour que les apprenants les recopient. Puis, dévoilez le tableau et demandez aux apprenants d'associer chaque mot à une illustration. Les apprenants peuvent recopier les mots à côté des illustrations correspondantes.

Vous pouvez également imprimer le tableau en plusieurs exemplaires, découper les cases et les distribuer avec les illustrations. Les apprenants peuvent se placer en équipes de deux et associer les mots aux illustrations.

Vous pouvez demander aux apprenants de niveau plus élevé de réfléchir aux ressources naturelles qu'ils connaissent avant de leur montrer les illustrations. Si vous le désirez, présentez des éléments de vocabulaire plus avancés tels que *foresterie* et *agriculture* pour décrire le secteur de l'exploitation des ressources naturelles.

Partie B

Les apprenants écoutent des mots et numérotent les illustrations. Vous pouvez en profiter pour présenter le pluriel des mots ainsi que le verbe *être*. Cette activité permet aussi de familiariser l'apprenant avec d'autres éléments de vocabulaire ainsi que les prépositions de lieu *sur* et *dans*.

Réponses :

a. 6 b. 5 c. 1 d. 3 e. 2 f. 4



Piste 25 Transcription

1. Le homard est sur le casier à homards.
2. Le blé est dans le champ.
3. L'eau est à l'intérieur du barrage.
4. Le pétrole est dans la pompe.
5. Les raisins sont sur la vigne.
6. Le bois est sur le camion.

Remarque : Si vous enseignez à des apprenants de niveau 1, commencez par écouter des phrases simples, comme celles qui figurent ci-dessous, avant (ou au lieu) de faire écouter l'enregistrement. Si vous utilisez les deux groupes de phrases, invitez les apprenants à tracer une ligne supplémentaire à côté de chaque illustration avant d'écouter l'enregistrement. Les apprenants écoutent les phrases et les associent aux illustrations appropriées.

Exercice de compréhension orale pour les apprenants de niveau 1.

L'enseignant lit les énoncés suivants :

1. C'est du bois.
2. C'est du blé.
3. C'est de l'eau.
4. C'est du pétrole.
5. C'est un homard.
6. Ce sont des raisins.

Réponses :

- a. 1 b. 6 c. 5 d. 3 e. 2 f. 4



Activité 2 : Les ressources naturelles - Compréhension orale NCLC 1-2

Partie A

Il s'agit d'une activité de compréhension orale. Les apprenants associent les phrases entendues aux illustrations appropriées.

Partie B

Les apprenants écoutent de nouveau les mêmes phrases, en prêtant cette fois attention au nom de la province ou de la région mentionné dans la phrase.

Veuillez prendre note que ces phrases ne sont fournies qu'à titre d'exemple, et que plusieurs secteurs d'exploitation des ressources naturelles se retrouvent dans plusieurs régions du Canada.

Activité complémentaire : Utilisez une carte muette du Canada. Les apprenants pourront y inscrire le nom des provinces et des territoires avant d'écouter l'enregistrement.

Réponses :

a. 5 b. 3 c. 4 d. 2 e. 1 f. 6

Piste 26 Transcription

1. Les raisins proviennent de l'Ontario.
2. Les pompes à pétrole se trouvent en Alberta.
3. Le homard provient des provinces de l'Atlantique.
4. Le barrage d'eau est situé au Québec.
5. Le bois provient de la Colombie-Britannique.
6. Le champ de blé est situé en Saskatchewan.

Activité complémentaire : Utilisez les phrases ci-dessous comme activité de compréhension orale complémentaire ou de rechange auprès d'apprenants de niveau plus avancé. Exercice de compréhension orale pour les apprenants de niveau plus avancé (NCLC 3, 4 et 5+).

L'enseignant lit les énoncés suivants :

1. L'Alberta est riche en ressources pétrolières.
2. La Saskatchewan cultive environ 60 p. cent du blé de l'Ouest canadien.
3. Le Québec possède d'importantes ressources en eau. C'est le principal producteur d'hydroélectricité au Canada.
4. Située dans le sud de l'Ontario, la péninsule du Niagara est la principale région viticole au pays.
5. Le homard est le produit de la mer qui rapporte le plus aux provinces de l'Atlantique en termes d'exportation.
6. La foresterie est un secteur d'exploitation des ressources naturelles important en Colombie-Britannique.

Réponses :

a. 6 b. 5 c. 3 d. 1 e. 4 f. 2



Partie C

Il s'agit d'une activité d'expression écrite. Les apprenants complètent les phrases en inscrivant la province mentionnée à la partie B. Vous pouvez écrire le nom des provinces au tableau pour que les apprenants puissent s'y référer. Au besoin, surveillez l'orthographe et l'utilisation des majuscules. Vous pouvez reprendre cette activité en demandant aux apprenants d'épeler le nom des provinces qu'ils ont écrit.

1. Les pompes à pétrole se trouvent en Alberta.
2. Le champ de blé est situé en Saskatchewan.
3. Le barrage d'eau est situé au Québec.
4. Le bois provient de la Colombie-Britannique.
5. Les raisins proviennent de l'Ontario.

Activités complémentaires :

- En classe, vous pouvez dresser une liste des secteurs d'exploitation des ressources naturelles de votre région. Les apprenants peuvent produire des phrases simples sur ces industries.
- Vous pouvez demander aux apprenants quels autres secteurs d'exploitation des ressources naturelles ils connaissent et quelles illustrations ils choisiraient pour les représenter. Vous pouvez regrouper ces secteurs industriels par catégories (p. ex., l'agriculture ou la fabrication). Vous pouvez aussi discuter des régions du Canada où l'on retrouve ces secteurs industriels.



Activité 3 : Les ressources naturelles - Formulation de phrases NCLC 1-2

Dans cette activité, les apprenants démêlent les mots pour formuler des phrases simples à l'aide du verbe *être*.

Réponses :

1. Le bois est sur le camion.
2. Le homard est sur le casier à homards.
3. Les raisins sont sur la vigne.
4. Le blé est dans le champ.
5. Le pétrole est dans la pompe.

Activités complémentaires :

- Invitez les apprenants à rédiger des phrases sur les ressources naturelles du Canada. Demandez-leur de donner des exemples de produits fabriqués à partir de ressources naturelles canadiennes (p. ex., On produit du vin à partir du raisin). Les apprenants peuvent ensuite discuter des produits qu'ils utilisent au quotidien.
- Les apprenants peuvent dessiner une carte illustrant certaines industries des ressources naturelles du Canada, en équipes de deux ou en sous-groupes. Pour ce faire, ils peuvent prendre des illustrations et les coller à différents endroits sur la carte. Ils peuvent également inscrire des mots à côté des illustrations, ou encore indiquer le nom des provinces et des territoires sur la carte. Une fois l'exercice terminé, ils peuvent présenter leur carte à tour de rôle ou bien poser des questions sur les cartes et y répondre.
- Ils peuvent exposer leurs cartes dans la classe. Un apprenant reste à côté de sa carte et la présente, ou bien répond à des questions pendant que ses compagnons de classe passent de groupe en groupe pour regarder les autres cartes. À la fin de l'activité, privilégiez une discussion en classe en demandant aux apprenants de relever les caractéristiques communes à toutes les cartes ainsi que leurs différences.
- Les apprenants peuvent se réunir en sous-groupes et dessiner une carte d'une province, d'un territoire ou d'une région en particulier pour en illustrer les secteurs d'exploitation des ressources naturelles.
- L'économie canadienne compte deux autres secteurs industriels importants : la fabrication et les services. Les apprenants peuvent réfléchir à des exemples de produits fabriqués au Canada et à des emplois du secteur des services. On pourrait diviser la classe en trois groupes et confier une industrie à chacun d'entre eux pour qu'ils conçoivent une carte ou une affiche.
- Distribuez des exemplaires du guide *Découvrir le Canada* et demandez aux apprenants de repérer les illustrations des pages 42 et 43. Vous pouvez les aider dans leurs démarches et lire les sous-titres.



Activité 4 : Les provinces canadiennes et leurs capitales – Prononciation NCLC 3-4

Cette activité vise à exercer la prononciation des provinces canadiennes et de leurs capitales, à partir d'un enregistrement.

Partie A

Invitez les apprenants de niveau plus avancé à dresser leur propre liste en se référant à la carte, ou effectuez cette activité en plénière. Faites écouter l'enregistrement. Les apprenants écoutent les noms des villes et des provinces et les répètent.

Activité complémentaire : Invitez les apprenants à se placer en équipes de deux pour se poser des questions sur l'information contenue dans le tableau et y répondre (p. ex., *Quelle est la capitale du Canada? Ottawa*).

Piste 27 Transcription

Canada.	Ottawa
Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
Nouvelle-Écosse	Halifax
Nouveau-Brunswick	Fredericton
Québec	Québec
Ontario	Toronto
Manitoba	Winnipeg
Saskatchewan	Regina
Alberta	Edmonton
Colombie-Britannique	Victoria
Nunavut	Iqaluit
Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife
Yukon	Whitehorse



Partie B

Cette partie permet de bien s'exercer à reconnaître la prononciation des provinces et de leurs capitales respectives. Les apprenants peuvent répéter les phrases entendues (ou des mots de la phrase) afin de parfaire leur prononciation.

Piste 28 Transcription

1. La capitale du Canada est Ottawa.
2. St. John's est située à Terre-Neuve-et-Labrador, non pas au Nouveau-Brunswick.
3. Yellowknife est située dans les Territoires du Nord-Ouest.
4. Toronto est la capitale de l'Ontario.
5. La Saskatchewan est située entre l'Alberta et le Manitoba.
6. Victoria est la capitale de la Colombie-Britannique.



Activité 5 : Les régions du Canada – Apprentissage coopératif NCLC 3-4

Il s'agit d'une activité d'apprentissage coopératif selon la méthode « *Information Gap* ».

Cette activité vise à passer en revue le nom des régions, des provinces et des territoires du Canada ainsi que leurs capitales en posant des questions et en y répondant. Elle permet également de pratiquer la lecture de grands nombres.

Avant d'entamer cette activité, passez en revue les questions débutant par un pronom interrogatif (p. ex., *qui, quoi, quand, où*, etc.) ainsi que la formulation de questions. En guise d'exemples, vous pouvez demander aux apprenants de formuler quelques questions à partir de l'information contenue dans le tableau. Expliquez la prononciation et la liaison de grands nombres à l'aide d'exemples, au besoin (voir l'encadré ci-dessous). Demandez aux apprenants de se placer en équipes de deux, de se poser des questions et d'y répondre à tour de rôle. Circulez dans la classe et reprenez l'exercice en plénière en passant en revue l'ensemble des questions et des réponses. Invitez les apprenants à écrire leurs propres questions sur l'information contenue dans le tableau en vue de se questionner entre eux ou d'interroger une autre équipe.

Activité complémentaire : Invitez les apprenants à écrire différentes questions qui débutent par un pronom interrogatif et qui portent sur les régions, les provinces et les territoires du Canada et organisez un jeu-questionnaire où s'affrontent des groupes d'apprenants.

La prononciation de grands nombres

Les grands nombres sont parfois difficiles à comprendre à l'oral. C'est pourquoi il est important de les prononcer par petits « segments » et de prendre de courtes pauses entre chacun d'entre eux. La manière de prononcer les grands nombres reflète la façon dont ils sont écrits.

Par exemple :

6 186 950 : six millions – pause – cent quatre-vingt-six mille – pause – neuf cent cinquante.

54 345 : cinquante-quatre mille – pause – trois cent quarante-cinq.

98 347 000 : quatre-vingt-dix-huit millions – pause - trois cent quarante-sept mille.

On utilise une intonation descendante pour marquer la fin d'un nombre. Autrement dit, la voix s'estompe à la fin du dernier « segment ».

Traduction libre. Source : *Classroom Activities LINC 5-7, Vol. 2, p. 39.*



Réponses :

RÉGION	PROVINCE ou TERRITOIRE	POPULATION	CAPITALE
Région de l'Atlantique	Terre-Neuve-et-Labrador	508 925	St. John's
	Île-du-Prince-Édouard	140 985	Charlottetown
	Nouvelle-Écosse	938 183	Halifax
	Nouveau-Brunswick	749 468	Fredericton
Centre du Canada	Québec	7 828 879	Québec
	Ontario	13 069 182	Toronto
Prairies	Manitoba	1 221 964	Winnipeg
	Saskatchewan	1 030 129	Regina
	Alberta	3 687 662	Edmonton
Côte Ouest	Colombie-Britannique	4 455 207	Victoria
Nord canadien	Nunavut	32 183	Iqaluit
	Territoires du Nord-Ouest	43 439	Yellowknife
	Yukon	33 653	Whitehorse



Activité 6 : Les paysages du Canada - Vocabulaire NCLC 3-4

Cette activité vise à familiariser les apprenants avec le vocabulaire relié au paysage, aux caractéristiques physiques et aux lieux géographiques très connus ou importants du Canada. Cette activité peut être précédée d'exercices ou de discussions portant sur certaines pages pertinentes d'un dictionnaire illustré.

Partie A

Fournissez des dictionnaires unilingues aux apprenants, lesquels peuvent travailler seul ou en équipes de deux. Invitez-les à donner des exemples de caractéristiques géographiques précises du Canada ou d'autres pays. Comme l'encadré contient plus de mots que de phrases, demandez aux apprenants de rédiger leurs propres phrases à l'aide des mots non utilisés dans l'exercice.

Relevez les mots que vous devez présenter sommairement aux apprenants avant qu'ils ne complètent les phrases. Expliquez également la règle de l'accord des noms en genre et en nombre.

Réponses :

1. Le Nord est une région unique caractérisée par la présence de la **toundra**, c'est-à-dire une région où les arbres ne poussent pas.
2. Le **Bouclier canadien** est composé de roches anciennes riches en minéraux.
3. Les trois provinces des Prairies forment une gigantesque **plaine** rase et fertile.
4. Les chutes Niagara, qui figurent parmi les plus importantes **chutes d'eau** au monde, sont situées sur la frontière canado-américaine.
5. D'après les scientifiques, le réchauffement climatique serait responsable de la fonte de nombreux **glaciers** en Alberta.
6. La Cordillère est une haute chaîne de montagnes qui longe la côte **Ouest** du Canada.
7. Il est difficile de pratiquer l'agriculture dans les régions **montagneuses**.
8. On construit généralement les phares sur des **péninsules** qui s'avancent dans la mer pour que les marins puissent les repérer aisément.

Partie B

Les apprenants repèrent chaque lieu géographique sur la carte de l'activité 7. Vous pouvez également vous servir d'un atlas, d'une carte murale ou d'une carte électronique du Canada. Passez les abréviations en revue.



Activité complémentaire : Assignez un lieu géographique aux apprenants regroupés en équipes de deux et demandez-leur de parcourir Internet à la recherche d'information sur l'endroit assigné. Invitez-les à transcrire l'information trouvée (région, province) et à la repérer sur la carte de la classe.

Réponses :

1. le lac Supérieur	Ont.
2. les Basses-terres du Saint-Laurent	Qc
3. la Vallée de l'Okanagan	C.-B.
4. le glacier Athabasca	Alb.

5. le fleuve Mackenzie	T.N.-O.
6. l'île de Baffin	Nun.
7. l'île du Cap-Breton	N.-É.
8. la Péninsule d'Ungava	Qc



Activité 7 : Les paysages du Canada - Compréhension orale NCLC 3-4

Cette activité permet de pratiquer la compréhension orale de courts textes descriptifs.

Partie A

Avant d'écouter l'enregistrement, revoyez la prononciation des noms de lieux géographiques en classe. Invitez les apprenants à écouter les noms pour ensuite les répéter.

Partie B

Faites écouter l'enregistrement à deux ou trois reprises, au besoin.

Piste 29 Transcription et réponses :

- | | |
|---|-----------------------------|
| 1. Vallée de l'Okanagan | 4. Péninsule de la Gaspésie |
| 2. Basses-terres du Saint-Laurent du Centre | 5. Chutes Niagara |
| 3. Île de Baffin | 6. Grand lac de l'Ours |

Activité complémentaire : Vous pouvez poser des questions de compréhension portant sur certains détails spécifiques de chaque description. Sinon, invitez les apprenants à prendre des notes durant l'écoute de l'enregistrement pour ensuite expliquer ce qu'ils ont entendu sur chaque lieu géographique.



Piste 30 Transcription :

1. La vallée de l'Okanagan est située dans la partie sud de la Colombie-Britannique. Elle est reconnue pour ses vergers et ses vignes. Sa principale ville est Kelowna.
2. On appelle « basses-terres du Saint-Laurent du Centre » la région qui s'étend d'Ottawa jusqu'à Québec et qui longe le fleuve Saint-Laurent. Densément peuplée, elle regroupe à elle seule la majorité de la population du Québec. Ses terres profondes et fertiles font en sorte que 70 p. cent de sa superficie est considérée comme région agricole. Elle abrite également de nombreuses industries manufacturières.
3. L'île de Baffin est située au Nunavut. Respectivement première île du Canada et cinquième du monde de par sa taille, elle doit son nom à l'explorateur anglais William Baffin. Elle compte 11 000 habitants.
4. La Péninsule de la Gaspésie est située dans la partie orientale du Québec, au nord du Nouveau-Brunswick. Cette région côtière au centre montagneux est bordée par le golfe du Saint-Laurent et l'estuaire du Saint-Laurent.
5. Dixième chute d'eau en importance au monde, les chutes Niagara sont situées sur la frontière canado-américaine, entre l'Ontario et l'État de New York. Elles sont reconnues pour leur beauté et leur production hydroélectrique.
6. Le Grand lac de l'Ours se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce lac d'eau douce localisé sur le cercle polaire arctique est le plus grand lac entièrement situé au Canada. Il se déverse dans le fleuve Mackenzie, le plus long fleuve du Canada.



Activité 8 : L'économie du Canada – Lecture de tableaux NCLC 5+

Cette activité permet de pratiquer la lecture de tableaux et l'interprétation de l'information qu'ils contiennent.

Partie A

Demandez aux apprenants de débattre de questions en sous-groupes ou en plénière.

Partie B

Les apprenants peuvent travailler seul ou en équipes de deux.

Réponses :

1.	Le taux d'emploi global au Canada est en baisse depuis 1999.	F
2.	Le secteur de production de biens comptait plus d'employés en 1999 qu'en 2009.	V
3.	Le taux d'emploi dans le secteur de la fabrication a considérablement chuté depuis 2004.	V
4.	Le secteur qui connaît la croissance la plus marquée en termes d'emploi est celui du commerce.	F
5.	Les secteurs qui affichaient les taux d'emploi les plus faibles en 2009 sont la foresterie, la pêche, les mines ainsi que l'extraction de pétrole et de gaz.	F
6.	Il était beaucoup plus facile de se trouver un emploi comme agent d'assurance en 1999 qu'en 2009.	F
7.	Le nombre de personnes travaillant dans le secteur des services a constamment augmenté entre 1999 et 2009.	V
8.	Le taux d'emploi dans l'ensemble des secteurs de production de biens a augmenté entre 1999 et 2004.	V



Activité 9 : Le Nord canadien – Compréhension orale NCLC 5+

Il s'agit d'une activité de compréhension orale où les apprenants écoutent une discussion officielle sur le Nord canadien.

Partie A

Expliquez ou demandez la définition de certains mots; discutez des illustrations ci-dessous (p. ex., demandez aux apprenants de dire ce que représente chaque illustration); interrogez les apprenants sur ce qu'ils savent déjà à propos du Nord, notamment de son climat et de son paysage.

Partie B

Faites écouter l'enregistrement à deux reprises et demandez aux apprenants de répondre aux questions. La prise de notes est permise pendant l'écoute de l'enregistrement.

Partie C

Discutez des stratégies de prise de notes, (p. ex., l'utilisation des abréviations, le regroupement des idées, l'emploi de différents formats. Invitez les apprenants à faire part de leurs propres stratégies. Expliquez la prise de notes sous forme de plan et donnez des exemples (voir *Lignes directrices pour le programme CLIC, niveaux 5 à 7*, p. 90). Faites écouter l'enregistrement à une ou deux reprises, puis demandez aux apprenants de remplir le tableau. Ils peuvent ensuite comparer l'information qu'ils y ont inscrite avec un coéquipier. Corrigez l'exercice en plénière.

Activité complémentaire : Utilisez la transcription pour exercer la compréhension écrite des apprenants.



Piste 31 Transcription :

Géographiquement parlant, le Nord désigne cet immense territoire canadien situé au-delà du 60^e parallèle – d'où l'appellation « au Nord du 60^e parallèle ». Il englobe les trois territoires du Canada, soit le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Bien qu'ils représentent à eux seuls près du tiers de la superficie du Canada, seul un faible pourcentage de la population canadienne y habite.

Les biologistes divisent le Nord en deux régions distinctes nommées « biomes » : la forêt boréale et la toundra. La forêt boréale est une large bande forestière peuplée de conifères qui traverse le Canada de Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'en Alaska. La toundra, qui s'étend de la forêt boréale vers le nord jusqu'à l'océan Arctique, est une région rocheuse et aride en raison du froid extrême qu'il y fait et de la pauvreté du sol. Le Nord possède des paysages grandioses parsemés de plaines, de montagnes, de collines, de vallées, de rivières, de lacs et de littoraux. La toundra et la forêt boréale se rencontrent à la hauteur de la limite forestière, zone transitoire qui s'étend sur de nombreux kilomètres. Cette limite sépare non seulement les régions arctique et subarctique, mais aussi les terres traditionnelles de deux peuples autochtones qui y habitent : les Dénés et les Inuits.

Le Nord est caractérisé par d'importants contrastes climatiques. En plein été, il ne fait jamais sombre, tandis qu'en plein hiver, la seule lumière du jour survient au crépuscule, mélange d'aube et de brune. Dans les régions très au nord, le soleil passe même de nombreuses semaines sous la ligne d'horizon. S'il arrive que l'été soit agréablement chaud – le mercure dépasse parfois les 20°C – , il demeure néanmoins court et humide. Quant à l'hiver, il est long, sombre et très froid, la température pouvant chuter sous la barre des -40°C. Les précipitations de pluie et de neige sont faibles et s'apparentent à celles reçues dans les zones les plus sèches des Prairies canadiennes. C'est pourquoi on qualifie l'Arctique de région semi-désertique.

Dans les régions arctique et subarctique, la zone maximale du dégel, l'été, est peu profonde, si bien qu'une couche demeure gelée en permanence à la surface : c'est ce qu'on appelle le pergélisol. En été, la couche supérieure du sol, appelée couche active, dégèle, mais en raison du pergélisol, elle demeure imperméable et absorbe l'eau provenant de la pluie et de la fonte des neiges comme une éponge. Ainsi, le sol est trempé et marécageux en permanence pendant tout l'été.

Vers la fin de l'hiver, des aurores boréales viennent souvent illuminer le ciel du Nord canadien. Celles-ci ressemblent à des lumières rouges, vertes et bleues qui valsent et se déplacent de haut en bas. Les aurores boréales résultent de la collision entre des particules provenant du soleil et des atomes présents dans notre atmosphère à des températures froides. Ce phénomène naturel d'une beauté inouïe est à l'origine de nombreux contes et légendes.

Le climat et la topographie des biomes nordiques ont donné lieu à une faune et une flore uniques. Ce vaste territoire abrite une multitude d'espèces sauvages, notamment des baleines, des morses, des narvals, des phoques, des orignaux, des bœufs musqués, des caribous et des volées d'oiseaux venus du Sud pour s'y accoupler chaque été. Même si les espèces qui vivent dans le Nord doivent être robustes pour survivre dans pareilles conditions, elles demeurent néanmoins vulnérables. Comme cette région est très fragile, son environnement et les personnes qui en dépendent courent eux aussi d'importants risques.

